

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales



HC890.29C65

245 1989

**La formation de l'économie coloniale au
Mozambique**

**Pacte colonial et Industrialisation:
du colonialisme portugais aux réseaux informels
de sujétion marchande - 1930/1974**

Volume II

Thèse présentée par
Joana H. M. F. P. PEREIRA LEITE
en vue de l'obtention du DOCTORAT

Directeur
Elikia M'BOKOLO

Paris, 1989

IV^{ème} PARTIE

APPROCHE HISTORIQUE DE LA REPRODUCTION DE
L'ECONOMIE COLONIALE AU MOZAMBIQUE

Industrialisation et dépassement
du Pacte Colonial

Introduction

Le moment est arrivé de revenir sur l'étude du processus économique de la colonie portugaise de l'Afrique de l'Est.

Sur ce point, nous ferons appel à notre réflexion antérieure sur les conditions historiques de la mise en oeuvre au Mozambique, au premier quart du XXème siècle, d'une économie de plantation (tournée vers l'extérieur) et d'un système de transit et d'émigration (déterminé par l'insertion régionale du territoire). A partir des années 30, la politique coloniale de l'"Estado Novo" fut fortement influencée sur le terrain est africain, par la confrontation de ces dynamiques, structurelles à la formation du colonialisme dans ce territoire.

A la fin de la première partie de ce travail, nous avons signalé l'intention d'étudier la façon dont au Mozambique la nouvelle politique coloniale réussit à mettre en avant son projet économique. En faite nous aborderons le strict domaine du "système économique colonial" - en laissant de côté les mécanismes dit "traditionnels".

Après la définition de ce cadre analytique, il nous restait à trouver une grille méthodologique capable de cerner aussi bien les mutations qui se produisèrent au niveau du "système de plantation" (de l'"économie de plantation") que l'évolution du réseau de transit et d'émigration. Car il nous semble encore important de trouver les fondements historiques d'une situation que l'époque post-coloniale n'a d'ailleurs pas réussi jusqu'à présent à mettre en cause: la permanence des rapports économiques nés de

l'insertion du Mozambique en Afrique Australe face à l'écroulement de ceux qui furent dynamisés dès la fin du XIXème siècle, par le colonialisme portugais. En tenant compte de cette perspective, nous nous proposons maintenant d'étudier la reproduction de l'économie coloniale au Mozambique de 1930 jusqu'à 1974.

En ce qui concerne la périodisation, nous, chercherons d'abord à rassembler les phases de l'évolution de la politique coloniale portugaise avec le processus concret du changement de la structure économique mozambicaine. Cela nous semble faisable notamment dans l'analyse des mutations perçues au niveau du secteur exportateur. Par contre, la logique d'insertion économique avec les pays voisins progressera selon un rythme qui dépasse, à notre avis, la dynamique coloniale portugaise face à laquelle ce mouvement démontre par ailleurs une remarquable autonomie. Malgré sa conception globale du rôle économique de l'empire (son projet d'unité impériale) le gouvernement salazariste a toujours géré sa colonie de l'Afrique de l'Est, en prenant en ligne de compte la relative indépendance qui caractérisait les deux noyaux économiques du territoire.

Ainsi, si le projet nationaliste de l'"Estado Novo", dont nous avons signalé l'origine et l'évolution (Partie III), atteint directement, au niveau économique, la logique de l'économie d'exportation - entraînant, dès les années 30 la soumission du territoire, du moins de certains secteurs économiques, au système du pacte colonial (dont la culture obligatoire du coton appliquée au Mozambique en est un exemple indubitable) - il n'a pas réussi à séparer l'histoire mozambicaine, surtout celle de la région sud du territoire, de la complexité géo-économique de l'Afrique Australe. Par ailleurs, nous rappelons que le régime colonial de Salazar hérita des

règles institutionnelles sur lesquelles le Portugal et l'Union Sud Africaine s'étaient mis d'accord pour l'essentiel jusqu'en 1928, qui continueraient à maintenir la mise en valeur de cette dynamique régionale jusqu'à la fin de la colonisation portugaise.

En vérité les changements décisifs de la base économique en Afrique Orientale portugaise opérés à partir des années 20 s'effectuaient sur le terrain de la production agricole qui se tournait vers l'exportation. Dans ce contexte il ne fait pas de doute que la mise en cause du "Système des Compagnies à Charte" fut un élément décisif du virage de la politique coloniale de l'"Estado Novo" ainsi que du démarrage de son projet de nationalisation coloniale.

C'est justement cette évolution que nous essaierons d'étudier. Dans ce processus de mutation de la base économique mozambicaine, il faudra retenir la dynamique industrielle que l'on voyait très tôt émerger soit en aval des cultures d'exportation (l'agro-industrie" du sucre, du riz et du sisal) soit dans la structuration du marché intérieur (la production de biens de consommation de masse et des produits intermédiaires) - savon, ciment, bière, ...

En outre la reconstitution du processus économique qui s'effectue au Mozambique - dont la culture obligatoire du coton, sous la doctrine de l'"Acto Colonial", représente le point de départ, et l'industrialisation par substitution des importations des années 60/70 sa dernière manifestation - nous permettra de saisir la spécificité du cas mozambicain dans la réalisation du projet d'unité impériale du salazarisme.

En ce qui concerne la dynamique économique mise en place en articulation avec le processus économique de l'Afrique du Sud, nous verrons que la politique coloniale de l'"Estado Novo" n'y a pas apporté de grands changements. Les liens économiques inter-régionaux demeuraient, et pour l'essentiel, ils ne s'éloignaient guère des règles qui avaient été établies par la "Convenção" de 1928. Au Mozambique, sous l'"Estado Novo", la problématique qui concernait la gestion de l'économie de transit et d'émigration dépassait encore une fois le cadre de la politique coloniale portugaise.

En effet, la permanence de cette logique d'insertion régionale, face aux changements qui se produisèrent dans les articulations économiques entre la métropole et l'outre-mer, se présente, nous tenons à le réaffirmer, comme un des aspects les plus importants à retenir de la reproduction de l'économie coloniale au Mozambique.

Par ailleurs, cette situation plaisait bien aux responsables de la gestion coloniale car les excellents résultats économiques des affaires avec l'Afrique du Sud paieraient toujours le déficit de l'exploitation coloniale au Mozambique - ce qui était bien visible dans la persistance des soldes négatifs des balances commerciales du territoire. En plus nous verrons que les soldes de la balance des "prestations gratuits" au Mozambique contribuaient à la solvabilité extérieure de l'économie impériale - ce qui nous démontre d'ailleurs l'évolution de la balance de paiements de la "zona do escudo" jusqu'à l'écroulement du régime en 1974.

La question de la régionalisation de l'économie mozambicaine a sans doute stimulé la réflexion autour de la logique impériale portugaise du

XXème siècle. Si cette problématique dépasse dans une certaine mesure le cadre du colonialisme portugais, elle n'a pas moins manqué d'influencer l'avenir de l'empire dans son ensemble.

Dans ce sens nous essaierons de réfléchir sur "les conséquences" de la "permanence" de l'économie de transit et de l'émigration dans la colonie est-africaine.

- i. Aperçu sur la production mozambicaine à la fin de
la IIème Guerre Mondiale

Cette étude suivra les périodes que nous venons de proposer pour l'évolution de la politique coloniale portugaise pendant l'"Estado Novo". En ce moment, notre démarche analytique s'orientera en fonction de deux objectifs. D'un côté nous essaierons de retenir les traits fondamentaux du secteur productif mozambicain à la fin du IIème conflit mondial. De l'autre nous nous sommes déterminées à présenter un premier bilan de l'application du modèle colonial portugais en Afrique Orientale.

Il est vrai que la crise 29/33 et la IIème Guerre Mondiale furent deux événements majeurs de cette période de structuration du projet colonial de l'"Estado Novo". Question que nous avons amplement abordée au long de la IIIème Partie de ce travail. En ce qui concerne la colonie portugaise de l'Afrique de l'Est il est aussi vrai que ces mouvements bouleversants de l'ordre international ont exercé une influence sur la dynamique économique.

1.1 - Le stade de la colonie vers la fin des années 20: de la gestion de la crise mondiale à la définition des nouveaux rapports avec la métropole.

A la veille des années 30, les représentants de l'agriculture coloniale notamment, à travers leur association (A.F.A.M. - "Associação de Fomento Agrícola da Colónia de Moçambique"), sont les premiers à manifester auprès du gouvernement leurs préoccupations sur l'avenir de la production agricole du territoire. C'est ce que nous arrivons à retenir par la lecture des rapports que l'"Associação" fait parvenir au ministre des Colonies à partir de 1929 (1).

Les conséquences de la baisse des cours des matières premières sur le marché mondial furent le prétexte pour justifier à l'époque la demande de révision de la politique coloniale. C'était l'avenir du système agricole des plantations qui était en cause, plus précisément la situation des exploitations agricoles qui depuis le début du siècle étaient mises en valeur en Zambézie, processus qui à ce moment se répandait sur tout le territoire:

"L'oeuvre de la Zambézie a stimulé l'établissement agricole des autres districts où les colons portugais venus du commerce, des grandes entreprises agricoles et de la fonction publique dans un mouvement sublime d'occupation économique que les gouvernements n'ont pas su comprendre et utiliser, ont enterré leurs profits économiques. La fièvre agricole s'est développée principalement à la suite de la guerre de 14-18 mais comme la province ne s'est pas pressée d'aider les agriculteurs, les profits et les économies ont disparu, sans que la terre permette aux colons, démunis de toute assistance, de récupérer de capital" (2).

Souvenons-nous à ce propos du processus qui pendant le premier quart du XXème siècle a transformé les "prazos" en compagnies (3). Malgré toutes les difficultés que l'économie d'exportation devait surmonter à l'époque, son existence était un fait accompli à la veille de l'"Estado Novo".

Ce qu'il nous faut maintenant d'analyser, c'est son évolution à partir des années 30, notamment sous l'influence de la politique de complémentarité économique mise en oeuvre par le régime de Salazar.

Nous partirons donc de la situation de l'agriculture coloniale à la fin des années 20. A ce propos il nous paraît important de revenir à l'activité de l'"Associação do Fomento Agrícola da Província de Moçambique" - A.F.A.M., dont les documents nous donnent des renseignements assez

intéressants sur les problèmes qui menaçaient à l'époque l'économie du territoire (4).

En 1929, trois points au-delà des effets de la crise, sont l'objet de débat au sein de cette Association. En premier lieu, le mauvais fonctionnement du système de crédit dont la gestion appartenait à la "Banco Nacional Ultramarinc" - BNU. Ensuite, la question de la main-d'oeuvre nécessaire à l'exploitation des plantations qui soulevait aussi beaucoup de problèmes. En effet l'application du nouveau code de travail (1928), qui introduisait le critère de "l'obligation morale de travail", ne plaisait guère aux agriculteurs. Par ailleurs ils se manifestaient déjà contre le coût excessif de la main-d'oeuvre. C'est ainsi qu'en 1930, dans le cadre des revendications anti-crise, l'A.F.A.M. demandait au Gouvernement de légiférer en tenant compte des précédents du salaire minimum des indigènes (5). Un autre aspect de cette question concernait la concurrence que les mines du Rand faisaient aux plantations à l'époque surtout dans la région sud du pays. Fait qui justifiait d'ailleurs les réticences manifestées par les responsables de l'agriculture coloniale au Mozambique par rapport à la politique d'émigration des mozambicains vers le Transval. Finalement, la troisième question discutée par l'A.F.A.M. concernait la colonisation agricole. D'après le rapport que nous venons de citer, la présence européenne au Mozambique était très réduite. Pour les années 30, les chiffres sont les suivants: 18028 européens (dont 14447 portugais), 7950 indiens, 784 chinois et 8997 métis (6). Selon l'Association, l'expansion de la colonisation agricole de la colonisation "blanche" devrait surmonter celle qui amenait au Mozambique les fonctionnaires, les employés du commerce et de l'industrie. En outre les représentants de l'agriculture

coloniale faisaient aussi appel à l'importance des investissements métropolitains pour la mise en valeur du territoire, lesquels à leur avis, devraient être orientés soit au niveau de la banque et des compagnies de navigation, mais et surtout vers les projets agricoles. Il est demandé à l'Etat colonial qu'il surveille et régle cette dynamique. Revendication qui à partir des années 30 était bien en accord avec l'orientation nationaliste et de centralisation du nouveau régime. D'ailleurs il est vrai que la doctrine du pacte colonial s'imposait à la pensée économique de l'époque.

A ce sujet l'A.F.A.M. marque très tôt sa position. C'était le problème de l'articulation des activités économiques avec l'exploitation agricole du Mozambique que l'on discutait à la "Feira das Amostras" (Foire des Echantillons - réalisée à Lourenço Marques du 15 au 24 août 1932) et dont les objectifs se synthétisent dans les phrases suivantes: "Le Mozambique doit acheter davantage au Portugal ... Le Mozambique doit vendre davantage au Portugal ...". A ce propos le "mémoire" de cette Association au Congrès Commercial de L.M. (24/8/32) confirme bien ce qu'on a exposé dans les Parties I et II de ce travail relativement au commerce extérieur de cette colonie est-africaine - du fait de son éloignement du réseau marchand portugais. En effet, la majeure partie des exportations de la colonie débouchait dans le marché européen à travers les ports de Marseille, Anvers, Rotterdam, Liverpool et Hambourg. Suivant la route de Suez, les matières-premières mozambicaines arrivaient à ces ports car, comme le signale très bien l'A.F.A.M., c'étaient les français, les hollandais, les suisses et les allemands, les premiers à établir des comptoirs sur la côte est-africaine dont l'activité s'imposait à celles des établissements commerciaux portugais au Mozambique. En raison de la nature des industries

métropolitaines, ceux-ci ne réussissaient guère à renverser la dépendance de la production mozambicaine vis-à-vis des marchés étrangers. Ainsi,

"... la métropole préférait travailler les produits primaires originaires de ses colonies ouest-africaines où elle trouvait en quantité suffisante et à des conditions économiques plus avantageuses de l'arachide, de l'huile de palme, de la noix de coco et aussi du caoutchouc, de l'ivoire, du café, du maïs, ...
(7)

TABLEAU A - EXPORTATIONS DU MOZAMBIQUE
(tonnes)

	Prod. indig.	Prod. organisé	Export. Totale
1906	23554	15513	39067
1907	8853	21107	29960
1908	15902	24511	40413
1918	20148	17264	37412
1926	45913	65100	111013
1927	63373	74831	138199
1928	70731	79831	150562
1929	67389	101881	169230

Source: Associação de Fomento Agrícola de Colonias de Moçambique (8).

Mais, plutôt que de souligner, encore une fois, le rôle marginal du Mozambique, dans le réseau marchand portugais, à la fin des années 20, ce qui nous intéresse, c'est de savoir, dans quelle mesure, la nouvelle politique réussit à renverser les articulations fondamentales de l'économie de plantation.

D'après les témoignages de l'A.F.A.M., au début des années 30, les agriculteurs mozambicains (de ce que l'on appelle l'agriculture organisée)

ne s'opposaient guère au renforcement des liens avec la métropole du moment que par ce biais ils réussissaient à obtenir "un accroissement avantageux du volume de notre exportation agricole" (9). Leurs idées sur la façon d'orienter les exportations du territoire étaient claires. Ils se proposaient de faire déboucher en métropole tous les produits qui étaient difficiles de placer sur le marché international notamment le sucre, le coton, le tabac, le thé, le riz, etc. ce qui en dernière instance leur permettait de payer la majeure partie de leurs importations métropolitaines. D'ailleurs les conclusions de la Conférence Commerciale de 1932 témoignent aussi de cette volonté de resserrer la coopération entre l'économie métropolitaine et mozambicaine. En voici les points fondamentaux:

1) Revoir les tarifs douaniers afin de permettre les débouchés des produits coloniaux (notamment du tabac, du sisal, des oléagineux et du thé en métropole) et encore la vente au Mozambique des produits manufacturés portugais;

2) Réorganiser l'industrie métropolitaine en fonction des marchés coloniaux;

3) Restructurer la production coloniale, ce qui permettrait de se défendre, sur le marché métropolitain, de la concurrence étrangère;

4) Finalement, établir un système de prix à l'exportation capable de stimuler la mise en valeur de l'agriculture d'exportation dans les colonies. A part cela, la Conférence annonçait encore les besoins qui se faisaient sentir sur le territoire en termes d'infrastructures, notamment celles qui concernaient directement l'agriculture (l'irrigation des vallées,

l'assistance technique agricole, la fixation des colons portugais et l'extension du chemin de fer) (10).

Comme l'affirmait le Consul britannique à Lourenço Marques, "un mouvement "by portuguese" caractérisait l'ambiance économique au Mozambique, au début des années 30 (11).

Toutefois, cette dynamique de "nationalisation économique au sein de l'empire" ne pouvait guère s'isoler des conséquences économiques que la crise apportait à l'époque au territoire. En fait, l'épuisement de la réserve d'or du Mozambique atteignait des proportions dangereuses vers la fin des années 30.

TABLEAU B - BALANCE COMMERCIALE
(livre sterling - £)

	Importation	Exportations	Solde
1929	3 111 454	1 825 513	- 1 285 941
1930	3 545 785	1 557 489	- 1 988 296
1931	3 203 273	1 235 597	- 1 967 676

Source: Rapport Ford, H.A. (1932), p. 14.

Le Gouvernement portugais avait essayé sans succès de transférer une partie de ses réserves vers la BNU. Cependant la persistance du déficit extérieur de la colonie obligeait à une politique plus rigoureuse de restrictions des importations et le contrôle sur les transferts d'or n'avait été établi que par le décret monétaire n° 21154 de 22/4/32. D'après cette

disposition légale, le système monétaire portugais était appliqué au Mozambique. Dans ce cadre le taux de change s'établissait d'après l'accord entre le gouvernement de la colonie et la BNU, en tenant compte soit des taux de Londres à Lisbonne, soit de la situation économique et financière du territoire.

Il faut rappeler à ce propos que jusqu'à ce moment-là, l'escudo mozambicain n'avait aucun rapport avec la monnaie portugaise. Il se limitait à servir d'intermédiaire des échanges dans le territoire qui était sous l'administration de l'Etat (la Compagnie de Mozambique faisait sa gestion monétaire à travers un système "gold standard" qui fonctionnait de façon indépendante se rapportant au marché de Londres) n'ayant donc pas de valeur internationale. En conséquence, les paiements à l'étranger se réglaient en or. Tenant compte que la vente de l'or par la BNU était conditionnée par un système d'autorisation préalable, il ne faut pas s'étonner de l'existence d'un marché noir pour l'achat de l'or. Et ce malgré l'existence légale des taux fixes pour la régulation du commerce de ce métal. Ce climat spéculatif manifestait une tendance à s'aggraver au fur et à mesure que le déficit extérieur de l'économie s'alourdissait (12).

En conséquence du décret de 1932, la livre sterling était écartée de la circulation monétaire de la colonie jusqu'à la fin de la même année (13). Cependant la monnaie d'or britannique demeura en circulation et était utilisée dans les paiements à l'Etat (tarifs douaniers, impôts et revenus du transit et chemin de fer). Toutefois les transactions or ainsi que le commerce des changes n'étaient réalisés que par la BNU parce qu'ils étaient aussi conditionnés par un système spécifique d'autorisation, en même temps que les revenus en or qui étaient perçus dans le commerce extérieur se

canalisaient vers le "fonds des changes" dont la gestion, d'après le décret 21154, appartenait au "Conseil des Changes". Cet organisme avait à sa charge la gestion des paiements internationaux de la colonie et pour ce faire exerçait un contrôle serré sur l'attribution des fonds pour les règlements des importations. Il faut remarquer en revanche que les demandes en or qui se destinaient aux liquidations des achats d'origine portugaise profitaient à la même époque d'un régime de préférence relativement aux importations étrangères (14). Finalement, il faut ajouter encore que les exportations de capital et d'or étaient interdites (15).

Les conséquences financières de la crise se présentent sans aucun doute comme un facteur décisif du mouvement économique des années 30 au Mozambique. Profitant de cette conjoncture l'Etat a cherché à structurer son nouveau modèle impérial de complémentarité entre l'économie métropolitaine et ses colonies.

Le tableau C nous informe sur le volume, la structure et la destination de la production mozambicaine qui au début des années 30 s'écoulait vers le marché extérieur.

Le sucre et les oléagineux rassemblaient à l'époque les revenus extérieurs les plus importants du territoire. Le premier, qui était produit autant sur le territoire de la Compagnie du Mozambique, que dans le cadre des compagnies qui se répandaient en Zambézie, trouvait son principal débouché sur le marché métropolitain. Par contre les oléagineux et surtout l'arachide et le copra, qui étaient mis en valeur, aussi bien par les agriculteurs indigènes (sous le contrôle de l'Etat), que dans le système

des plantations, étaient écoulés presque totalement vers le marché étranger.

En ce qui concerne le troisième produit de l'exportation mozambicaine, le maïs (dont l'exploitation se partageait entre les agriculteurs indigènes et européens), il a subi aussi les effets de la crise. En conséquence ses débouchés vers le marché étranger s'affaiblissaient remarquablement - en effet, si en 1930, 69% de ses exportations étaient destinées au marché international, en 1931 ce pourcentage ne dépassait pas 37%. Par contre, la même année, le Portugal devenait le principal importateur de céréale mozambicaine qui était presque entièrement fournie par les territoires de Manica et Sofala. Il reste à savoir, dans quelle mesure le marché métropolitain allait continuer à consommer ce produit, tenant compte qu'à l'époque les producteurs de maïs du nord du Portugal faisaient déjà noter au régime leurs appréhensions face au bas prix de ces importations coloniales (16).

Finalement nous ferons une brève référence au coton qui, à l'époque du démarrage économique de l'"Estado Novo", représentait une des productions et une des exportations les plus basses du territoire.

Il est vrai que dans les années 30 le discours nationaliste sur la nécessité de renforcer les rapports économiques entre la métropole et l'outre-mer, soulevait surtout, et notamment dans le cas du Mozambique, la question de la restructuration de la production agricole. Cela concernait surtout la dynamique de l'économie d'exportation. En effet le nouveau projet colonial se mettait en place au niveau économique autour de la mise

en valeur d'un produit qui, jusqu'à ce moment-là, était tout à fait marginal au système des cultures d'exportation. Dans ce sens le démarrage de la "culture obligatoire du coton" traduit le premier moment du virage de la logique coloniale au Mozambique.

La mise en oeuvre de ce plan agricole, dont les bases juridiques se trouvaient déjà esquissées en 1926 dans le décret 11994 de João Belo, occupa au Mozambique la pratique coloniale tout au long des années 30. La stratégie de protection de la culture du coton établie notamment par le décret 21226, 22/4/1932 (entré en vigueur sous le Ministère d'Armando Monteiro), consistait à attribuer des prix d'exportation au coton colonial (17), à imposer des surcharges tarifaires à l'importation des textiles et du coton étrangers (15% "ad valorem"). Ajoutons que ce revenu douanier était canalisé vers la mise en valeur cotonnière.

Signalons encore qu'au delà d'une politique financière et de mise en valeur agricole, l'Etat colonial esquisse dans les années 30 un plan de développement régional pour la vallée du Limpopo (au sud du pays) - à la suite des projets qui avaient été déjà mis en oeuvre dans les vallées de Maputo, de l'Umbuluzi et de l'Incomati. Cette initiative incluait le drainage et l'irrigation d'environ 28812 ha de terrain entre Gaza et Bilene, la fixation de 150 familles de colons portugais et l'extension du réseau du chemin de fer de Magude à Lionde. A ceci s'ajoutait la construction des unités de transformation industrielle en aval des cultures agricoles, notamment pour le sucre, le riz et le coton. Ce projet était coordonné à Lourenço Marques par un "fonds de colonisation et d'irrigation" lequel se chargeait de soutenir scientifiquement le projet, et encore de planifier la production agricole dans la région (un bilan provisoire établissait les

distributions suivantes pour les produits agricoles: 35% pour le riz, 30% pour le coton, 15% pour l'élevage et 10% pour les légumes). Il faut noter encore que toute la production agricole de la vallée jouirait au long de 15 années d'une préférence douanière de 90% relativement à la production étrangère. En ce qui concerne le financement, il se faisait par un prêt, contracté à Lisbonne, de 140 millions de contos dont l'amortissement devrait se réaliser au long de 15 années à partir de 1944.

Ce plan de développement que l'on voyait se dessiner au Limpopo, dont le démarrage effectif était prévu pour 1935, ne manquait pas de susciter à l'époque une vive controverse. Les critiques concernaient d'un côté l'ampleur des coûts que la colonie toute seule serait obligée de supporter. De l'autre c'était la logique de l'exploitation elle-même qui était mise en cause. Par exemple on doutait du succès de la fixation européenne sur la région face à l'efficacité des agriculteurs indigènes jadis établis sur le terrain (18).

Malgré tout, cette initiative est mise en oeuvre. Bien ou mal, le projet de développement de la vallée du Limpopo devient un noyau important de la stratégie économique de l'"Estado Novo" au sud du pays. D'ailleurs le discours officiel ne manquait guère d'en faire publicité jusqu'à la fin de la période coloniale.

En 1938 les observateurs britanniques à Lourenço Marques annonçaient le rattrapage économique de la colonie. La politique restrictive qui avait été esquissée en tant que réponse à la crise 29/33 donnait les premiers fruits (le fonds des changes enregistrait un solde positif de 2,5 millions de livres). Tout de même les déterminants de la stabilisation financière du

territoire doivent peut-être se trouver, non seulement dans la prospérité sud-africaine et du rand en particulier, à laquelle le système de l'économie de transit mozambicain n'était guère indifférent, mais aussi dans la montée des cours des matières premières sur le marché mondial (19).

Ce fut dans ce contexte que le Gouvernement définit une nouvelle stratégie d'action pour la colonie qui serait mise en oeuvre par le "Plan de 6 ans". Le décret 27537 du 25/2/37 établit, à partir de l'utilisation des ressources financières disponibles (environ 2,5 millions de livres sterling) un fonds special concernant l'exécution des travaux publics. De plus, un fonds de développement d'environ 300 millions de contos se proposait encore de stimuler la mise en valeur économique du territoire, ce financement était supporté par les revenus de la colonie (il rassemblait les soldes accumulés des rapports extérieurs, notamment par le biais des recettes des ports et du chemin de fer). Dans ce cadre, il est projeté d'étendre le réseau de chemin de fer (notamment les lignes du district de Mozambique et de Tete) et de consolider les infrastructures agricoles (l'irrigation des vallées de l'Umbuluzi et du Limpopo) (20).

Nous rappelons que tout au long des années 30 le territoire de Manica et Sofala demeurait sous la charte de la Compagnie de Mozambique, ce qui explique jusqu'en 1941 son évolution tout à fait indépendante de la stratégie coloniale que, à la même époque, le Portugal esquissait pour sa colonie de l'Afrique de l'Est.

La politique coloniale portugaise, qui subissait de fortes pressions de la crise financière que la colonie traversait, a essayé de concilier une

stratégie de mise en valeur agricole (où le coton devient la culture privilégiée, pour des raisons auxquelles nous avons fait suffisamment référence dans ce travail) avec une politique conjoncturelle, protectionniste, de réponse à la Dépression mondiale (mise en exécution par le décret monétaire de 1932), qui s'orientait à son tour vers le renforcement des liens économiques au sein de l'Empire. Voici en somme l'origine de la "version mozambicaine" du modèle de complémentarité Portugal/Colonies dont nous venons d'exposer les lignes générales à la Partie III de cette étude.

La façon dont le Gouvernement réussit à appliquer et à reproduire ce schéma dans sa colonie est africaine est ce que nous nous efforcerons de montrer par la suite ce travail.

Dans un premier temps, nous chercherons à proposer un bilan, analytique et quantitatif, des principaux changements qui se sont produits dans la logique de la production coloniale jusqu'à la fin de la IIème Guerre Mondiale. Par cette démarche on essaiera d'un côté de saisir les principales modifications au niveau des cultures d'exportation, et de l'autre, à analyser la dynamique industrielle qui pendant cette période s'installait dans la colonie, soit en aval du secteur agricole tourné vers l'exportation, soit en tant que réponse aux besoins du marché intérieur.

Avant de poursuivre notre analyse, il nous paraît encore utile de faire quelques remarques concernant la base documentaire de cette étude. Nous faisons référence notamment aux rapports économiques qui pendant les années 30 étaient élaborés par les Consuls britanniques à Lourenço Marques, et dont la lecture nous a été indispensables pour la

reconstitution historique de cette période de l'histoire coloniale au Mozambique. D'une part on y trouve des renseignements précieux sur les aspects les plus significatifs de la gestion économique coloniale. D'autre part, et surtout, il nous ont sensibilisée à avoir une vision des faits qui se détache du discours officiel, contribution pas du tout négligeable quand nous sommes obligée de "faire l'histoire" à partir des sources publiées.

Par ailleurs la situation qui amène les représentants du gouvernement britannique à élaborer ces rapports, publiés depuis la fin du XIXème siècle, se présente encore comme un élément révélateur de la position que l'Afrique portugaise occupait dans le contexte géo-économique de l'époque. En effet ce territoire échappait difficilement à la surveillance du "British Empire", qui ne manquait pas de l'observer comme pivot de son hégémonie en Afrique Australe. Et si l'on se souvient que le nouvel ordre mondial de l'après guerre, sous la domination des USA, représentait la défaite décisive des rêves impériaux britanniques, alors on ne s'étonnera guère que les "Reports on Economic Conditions in Portuguese East Africa", au moins dans les termes qui caractérisèrent leur publication dès le début du siècle, arrêtent leur publication en 1948. Le projet de Cecil Rhodes échouait définitivement. Malgré tout le Mozambique demeura inextricablement lié à l'avenir de l'Union Sud Africaine.

1.2 - Un premier bilan des effets de l'"Acte Colonial" à la fin des années 30.

Un aperçu sur la situation économique du Mozambique tout au long des années 30 soulève inévitablement la question de la nature des sources quantitatives. L'inexistence pour la période en question d'un système statistique uniforme et cohérent est sans doute une forte limitation à la reconstitution de cette période de l'histoire coloniale. Remarquons à ce propos que la statistique annuelle de l'activité agricole non indigène, se rapportant à 1941, ne fut publiée qu'en 1949.

Nous essaierons quand même d'élaborer ce bilan économique, soit à partir des données qui nous sont fournies par les recueils quantitatifs disponibles de l'époque - notamment les "anúários estatísticos" et la "estatística de comércio e navegação", la "estatística comercial de Moçambique", soit encore, et de façon complémentaire, par les éléments plus au moins dispersés qu nous avons réussi à systématiser à partir de la lecture des différents rapports, monographies et études "plus au moins économiques" qui constituent l'ensemble de la réflexion coloniale des années 30 (21).

1.2.1 - Une esquisse de quantification agricole.

Dans un premier temps, c'est la possibilité de mesurer l'évolution de la production agricole pendant cette phase de démarrage du plan colonial

salazariste qui nous occupe. La complexité de la structure agricole mozambicaine nous autorise à l'envisager selon deux vecteurs, pas nécessairement antagoniques, dont les fondements statistiques restent à trouver. D'un côté il s'agit de regarder la production agricole de la société traditionnelle (l'agriculture indigène) par rapport à celle des plantations (l'agriculture européenne). De l'autre l'intention est plutôt de distinguer la production qui était mise en oeuvre dans le cadre de la Compagnie de Mozambique (le territoire de Manica et Sofala) de celle qui se réalisait sous la surveillance du Gouvernement portugais (dans "le territoire administré par l'Etat").

Ce schéma explicatif, suggestif dans une perspective analytique, n'a néanmoins pas toujours une contrepartie statistique fiable. En d'autres termes, nous nous trouvons confrontée à des problèmes lorsque nous analysons les données statistiques disponibles, car elles ont été saisies selon deux critères différents. Si d'un côté, on y constate une séparation assez nette entre les données quantitatives concernant l'administration de l'Etat et celles qui se rapportent à la Compagnie du Mozambique, il y a des études monographiques où il n'est pas toujours évident de savoir si elles comportent cette division.

C'est le cas par exemple de l'approche globale concernant la production agricole qui nous est suggérée par J. Cardoso, dont l'étude sur l'évolution du commerce du Mozambique entre 1927 et 1939 est organisée à partir des annuaires et des publications statistiques périodiques de la colonie (22) - en effet l'auteur, qui ne se laisse pas tromper en relation à la "qualité" des données, surtout à l'égard de celles qui concernent l'ensemble de la production agricole (23), cherche d'un côté à mesurer le

volume de la production qui provient de l'économie de plantation, ce qu'il appelle "l'agriculture organisée" en même temps qu'il enquête d'autre part sur les fondements statistiques de la production traditionnelle qui arrive au marché colonial.

Une synthèse de ces valeurs est présentée dans le tableau annexe IV-27. Malgré les limitations que nous venons de signaler dont les conséquences se traduisent par une sousvalorisation du volume de la production agricole de la colonie, il est vrai que cette esquisse donne déjà une indication suggestive sur les dynamiques de ces deux secteurs agricoles. Un premier exemple concerne la division, la "spécialisation" productive qui le caractérisent: le sucre, exploité par l'agriculture de plantation et le coton dont l'exploitation démarre entre 1930 et 1937 dans le cadre de l'agriculture indigène. Parallèlement à cette division de fonctions sucre-coton, on remarque que, par contre, les oléagineux proviennent des deux logiques. Cette culture représente dans son ensemble la plus grande contribution pour le bilan agricole de la colonie, l'agriculture traditionnelle étant celle toutefois qui dirige ce processus entre 1930 et 1937. En ce qui concerne les céréales, elles sont aussi partagées entre les deux secteurs.

Dans ce cadre, il est important de remarquer la position du maïs. Tout en mettant en rapport la production de cette céréale avec ses débouchés le tableau A-IV-28, dont les données sont systématisées à partir de la monographie de Cardoso, démontre bien les limitations statistiques qui s'opposèrent à l'analyse de cette période de l'histoire économique coloniale. En effet si la confrontation production/exportation à partir de critères différents (production de l'agriculture européenne / ag. indigène

versus l'exportation originaire des territoires sous administration de l'Etat / Compagnie de Mozambique) ne nous semble pas du tout rigoureuse du point de vue statistique, elle aura malgré tout l'avantage de clarifier quelques aspects qui se sont présentés à nous lors de la lecture du tableau A-IV-27. Ainsi, ce que l'auteur appelle production végétale originaire de l'agriculture organisée et de l'agriculture indigène (24) concerne la production agricole du territoire sous l'administration de l'Etat. En effet l'activité de la Compagnie du Mozambique échappe à cette quantification, ce qui par ailleurs s'explique bien si nous tenons compte de l'indépendance qui caractérisait le fonctionnement des compagnies à charte. Le tableau A-IV-28 donne quand même déjà la possibilité de comparer, relativement au maïs, ces deux secteurs (Etat ou Compagnie du Mozambique) qui alimentaient davantage l'exportation. En même temps on y constate que la culture des céréales se destinait surtout à approvisionner les besoins de consommation intérieure de la colonie (25).

Pour terminer cet aperçu à travers les sources statistiques de la production agricole, il faut encore remarquer et cela d'après le tableau A-IV-27, que tout au long des années 30, il est fait un effort de diversification de la production des plantations au niveau d'autres cultures (notamment le thé, le tabac, le café) dont les valeurs sont malgré tout insignifiantes à la veille de la guerre.

Une autre façon, plutôt plus rigoureuse, d'analyser la production agricole consiste à le faire à partir des exportations. D'ailleurs il nous est possible de constater que la plupart des études de l'époque glissent davantage vers une analyse en termes de production exportées car les statistiques du commerce extérieur constituaient à l'époque la principale

référence quantitative de l'économie coloniale. C'est pourquoi nous arrivons à confirmer cette option méthodologique soit dans les rapports économiques des Consuls britanniques, soit dans les analyses qui accompagnent l'"Anuário de Moçambique" publié en 1940 sous la direction de Sousa Ribeiro. Ces oeuvres constituent sans aucun doute un recueil statistique obligatoire pour étudier le Mozambique pendant les années 30 (26).

Le tableau A-IV-29, synthétisé à partir des compilations de l'"Anuário" de 1940 nous renseigne sur les principaux produits agricoles qui s'écoulaient à travers les douanes administrées par l'Etat entre 1929 et 1939. En tenant compte du volume des exportations, il nous est possible d'esquisser le tableau des cultures dominantes du territoire à la veille de la Guerre: les oléagineux (arachide et cocotier), les fibres textiles (coton et sisal) et les produits alimentaires (sucre et noix de cajou). D'après l'annuaire de 1939, les produits dont les débouchés internationaux étaient contrôlés par l'Etat représentaient 95,5% en volume et 89% en valeur de l'exportation globale de la colonie. Le tableau ci-après présente la distribution en prix et en volume des principaux produits agricoles qui étaient exportés sous la surveillance de l'Etat.

Par la lecture du tableau A-IV-29 et en ce qui concerne le début de la décennie, nous retenons l'expansion des exportations des oléagineux notamment à partir de 1933. Le sucre par contre (voir aussi tableau A-IV-3, 7) ne réussit guère à renverser à la veille de la Guerre la diminution que ses débouchés subissaient tout au long des années 30. Certes relativement à ces produits il ne faut pas oublier la production que la Compagnie du Mozambique faisait écouler sur le marché mondial et dont nous essaierons de préciser tout de suite l'ampleur. En ce qui concerne le

coton, les résultats de la politique de protection mise en oeuvre par l'"Estado Novo" étaient déjà visibles en 1939. Le sisal progressait aussi tout au long de la décennie alors que le thé demeurait à des niveaux beaucoup plus fragiles dans le bilan du commerce extérieur du territoire. Finalement le maïs s'écarte du réseau international, sa production étant absorbée au niveau interne soit par le marché colonial, soit par auto-consommation.

EXPORTATION 1939

PRODUITS	TONNES	CONTOS
Copra	33 238	19 967
Cajou	29 106	12 140
Arachide	22 374	18 180
Sucre jaune	17 166	12 128
" blanc	14 569	11 420
Sisal	15 244	252
Coton	5 881	18 706
Bananes	4 461	1 486
Autres	5 767	608
TOTAL	162 000	106 000

Source: Anuário (1940), p. 320.

Le tableau A-IV-28 propose malgré tout une esquisse suggestive de la production/exportation de ce dernier produit dans les années 30. D'un côté il nous amène à réfléchir sur le poids de la production indigène commercialisée face à l'ampleur des débouchés que les plantations

apportaient au marché colonial. De l'autre il nous informe sur la dualité qui caractérise la gestion agricole du Mozambique. Finalement c'est la diminution du volume de la production qui reste à noter surtout relativement à la production indigène. Au-delà des effets que la crise apporta aux cours de cette céréale, ce qui ne laissait guère d'influencer les contingents disponibles pour l'exportation, ainsi que la vulnérabilité des conditions naturelles qui, d'ailleurs, est bien attestée par les analystes de l'époque (27), l'écroulement de ce produit, notamment dans le cadre de la culture traditionnelle doit, à notre avis, se mettre déjà en rapport avec le démarrage de la culture obligatoire du coton.

1.2.2 - Distribution régionale des cultures.

Certes, d'après la logique de l'économie traditionnelle, produire davantage de coton pour le marché colonial signifiait "probablement" une diminution des efforts pour la mise en valeur des autres cultures vivrières (dont le maïs, l'arachide, etc.). Nous verrons ainsi comment l'arachide qui, dans les années 30, occupait avec le copra une place privilégiée dans le commerce extérieur de la colonie serait progressivement marginalisée au fur et à mesure que la production cotonnière se généralisait au Mozambique. Celle-ci étant pratiquée depuis la fin de la guerre 14-18, par des européens au sud du pays aurait tendance à se déployer progressivement vers la région nord du territoire recoupant de plus en plus la logique agricole des sociétés traditionnelles. En effet, jusqu'aux années 50, moment de rupture des articulations économiques

bâties dans le cadre de l'"Acto Colonial", le coton demeurait surtout une culture indigène.

Par contre la distribution régionale des autres cultures ne présentait pas de modifications considérables au long des années 30. D'après les informations qui sont véhiculées par la "Repartição Técnica de Agricultura de Moçambique" (notamment les monographies agricoles et le recensement agricole de 1929/30), voici rapidement l'emplacement des principales cultures en 39: en ce qui concerne les oléagineux, on trouvait le cocotier sur le littoral de la Zambézie jusqu'au fleuve Rovuma, Quelimane étant le principal centre; l'arachide se répandait dans toute la colonie, surtout sur le littoral nord; le sésame, en Zambézie jusqu'au Save (surtout dans les régions de Gaza et Inhambane). Par rapport aux fibres textiles, le sisal poussait surtout sur la région septentrionale (notamment dans les districts de Mozambique, Quelimane et Porto Amélia). Finalement dans le cadre des cultures alimentaires il faut faire référence au sucre dont la mise en valeur se répandait au bord des fleuves Zambeze, Buzi et Incomati, et le cajou qui se déployait de façon spontanée tout au long de la côte nord et jusqu'à Inhambane, au sud.

Au-delà de ce bilan agricole, il faut envisager soit les cultures alimentaires qui assuraient la reproduction de la société traditionnelle et dont la quantification se présente évidemment difficile à réaliser - comme l'était l'exemple du manioc et du maïs qui sont exploités un peu partout. Rappelons que ce dernier arrive tout au long des années 30 à participer de façon considérable dans les exportations (voir tableau A-IV-28,29). En outre, les territoires de Manica et Sofala et du sud du Save se présentent

comme un terrain privilégié pour la culture des arbres fruitiers dont la production se destine surtout à l'exportation (notamment au bord du fleuve Incomati et aux alentours de Lourenço Marques - Umbuluzi). Finalement une brève référence à trois produits d'exportation dont l'importance économique est tout à fait marginale dans les années 30: le thé (mis en culture en Zambézie - à Milange et à Gurué), le tabac (on le fait pousser dans le district de Quelimane et Mozambique sans réussir à fournir les usines qui à l'époque s'installaient déjà dans la colonie) et le café dont l'exploitation se situe soit à Inhambane (sud du save) soit à Quelimane (Zambézie) (28).

1.2.3 - Un cas à part: le Territoire de Manica et Sofala.

Après avoir situé la production agricole du Mozambique, le moment est arrivé de retenir quelques aspects concernant le Territoire de Manica et Sofala (Compagnie du Mozambique).

Les tableaux A-IV-30,3,7 élaborés à partir de l'information quantitative plus au moins dispersée, plus au moins rigoureuse que nous avons réussi à recueillir soit dans les rapports Economiques des Consuls britanniques (1932-35-38) soit dans la monographie de Cardoso, se présentent pour le moment comme point de référence statistique de cet aperçu (29).

Le sucre est sans aucun doute la culture la plus importante de la gestion de la Compagnie de Mozambique. Suivent, le maïs, le coton et les arbres fruitiers. Toute la production agricole du territoire subit les

conséquences de la crise, ce qui a expliqué la diminution des exportations, confirmée par les statistiques (tableaux A-IV-30,14). Si l'on se souvient que le système monétaire du territoire se rapportait à l'étalon or, on ne s'étonnera pas de sa vulnérabilité vis-à-vis des bouleversements du marché de Londres.

Deux entreprises se chargeaient de la production sucrière à Manica et Sofala. La Sena Sugar Estates (S.S.E.) avec deux usines (à Caia et à Marromeu) situées sur la rive droit du Zambeze (30) et la Compagnie Coloniale du Buzi dont les plantations se situaient près des fleuves Buzi et Save (usines situées à Nova Lusitania, près de Beira, à Vila Guilherme de Araujo et à Save).

En conséquence de la crise, la S.S.E. arrête la production de son unité industrielle à Caia en 1931. En 1932, deux autres usines furent aussi paralysées en conséquence du décalage entre la hausse des coûts de production de S.S.E. et le bas prix de vente du sucre sur le marché de Londres (31). Ce qui fut à l'origine de la diminution d'environ 50% de la production de cette compagnie (tableaux A-IV-3,7). Par contre, la chute de la production que les statistiques dénoncent en 1934 serait plutôt due à des raisons naturelles (les vagues de sauterelles). Pour les années qui suivent, les données disponibles confirment un certain rattrapage économique. En effet la production et l'exportation du sucre dans le territoire s'approchait peu à peu des niveaux d'avant crise - en 1937, 35175 tonnes sont reexportées, quand en 1929 les débouchés internationaux atteignaient les 36278 tonnes.

Le Portugal est le client le plus important de sucre de la Compagnie du Mozambique (A-IV-30,7). D'ailleurs le marché métropolitain absorbait annuellement environ 60000 à 70000 tonnes de sucre dont l'approvisionnement se partageait entre l'Afrique de l'Ouest et la côte est-africaine. La façon dont l'Etat portugais réalisait l'absorption du sucre colonial à partir des années 30 (décret 18021 de 1/3/1930) fut l'objet d'une vive controverse. Nous reviendrons plus tard sur cette question du "regime açucareiro nacional" (qui régla le circuit impérial de cette matière première entre 1928 et 1952).

Pour terminer il faut retenir qu'en 1937 le T.M.S. (territoire de Manica et Sofala) a à son actif presque 50% du bilan des exportations mozambicaines de ce produit (tableaux A-IV-29,3). Par contre toutes les autres cultures agricoles, à l'exception du maïs (tableau A-IV-28) avaient une position négligeable dans le commerce extérieur de cette Compagnie. C'est de las du coton qui, malgré la protection de l'Etat (le décret 21759 de 22/10/32 réservait à la Compagnie du Mozambique les dispositions du décret 21226 de 22/4/32 par lequel se dynamisait la culture obligatoire du coton au Mozambique), demeurait une activité tout à fait marginale. En effet à la fin des années 30, les exportations ne dépassaient pas les 1000 tonnes (ce qui représentait à peu près 15% des débouchés qui étaient originaires des territoires sous l'administration de l'Etat - voir tableau A-IV-29,30,14 D).

L'exploitation de la culture cotonnière dans le T.M.S. était contrôlée par une entreprise belge (la "Companhia Algodoeira de Moçambique"). Celle-ci achetait la production indigène qui, selon le régime des "zonas algodoeiras" (établies par le décret 11994 de 1926), se déployait du fleuve

Zambeze jusqu'au Pungué (tableau A-IV-14 A). Plus au sud du Pungué jusqu'au Revué et de là au Euzi c'était le terrain des plantations européennes dont l'activité était fortement compromise par les limitations de main-d'oeuvre (tableau A-IV-14 B). En effet le travail indigène était canalisé davantage soit vers les cultures les plus importantes du territoire, notamment le sucre et le maïs, soit encore vers d'autres secteurs d'activité économique comme c'était le cas du chemin de fer et du port de Beira. Voilà pourquoi l'expansion cotonnière se mettait en avant dans le cadre de la logique traditionnelle (tableau A-IV-14 A). Ayant démarré à Chambe, elle s'étend d'abord vers le sud, au long du Zambeze, et ensuite à l'est, à travers la Gorongoza.

Au sein des "zonas algodoeiras" entre Zambeze et Pungué cinq usines de d'égrainage et de pressage du coton brut se fixaient à la fin des années 30. Le tableau A-IV-14 C nous présente les données sur le volume du coton qui était exploité dans les usines de la "Companhia Algodoeira de Moçambique" entre 1932 et 1934. Dans ce contexte il nous semble important de retenir la chute que la production indigène accuse en 1934 (de 834 tonnes contre 1979 en 1933). Cette même tendance peut être observée par rapport aux autres cultures du territoire (notamment le sucre) et appliquée pour des raisons naturelles. C'est ainsi qu'on assiste dès lors à une diminution des niveaux généraux du coton égrainé et, en conséquence, des volumes des exportations (33).

1.2.4 - La logique impériale.

Les conclusions de ce bilan quantitatif sur le stade des cultures des exportations du Mozambique à la fin des années 30 nous renvoient à la question de la logique impériale. Ceci nous oblige à orienter notre attention vers l'insertion internationale de la production marchande mozambicaine.

Une première remarque portera sur les effets de la crise dont la lecture nous est d'ailleurs suggérée, dans la généralité, par le tableau A-IV-33 et à partir d'une valorisation monétaire du volume global des exportations de la colonie - notamment par la comparaison des chiffres qui constituent les colonnes 1 et 5 du même tableau. En effet la baisse des cours des produits agricoles qui s'écoulaient vers l'extérieur (dont la description quantitative est proposée dans le tableau A-IV-29) est facile à repérer. Dans ce sens il nous suffit de comparer l'évolution des quantités exportées avec leur valorisation en livres sterling. La dépréciation monétaire des produits de l'agriculture mozambicaine est par ailleurs bien confirmée par le tableau A-IV-31. On y constate que les produits-clé du territoire sont les plus affectés par la chute des prix que la crise provoquait - notamment le sucre jaune, l'arachide et le copra. C'était sans doute l'économie d'exportation qui était fortement menacée par la crise. L'information quantitative du tableau A-IV-34 ne fait que nous aider à le confirmer. Même si nous tenons compte que l'expression monétaire des exportations y est présentée en escudos-gr, jusqu'à 1931, et en livres sterling (£) pour la période suivante (34), il nous est possible de

proposer à partir de sources quantitatives que nous venons de citer, l'évolution suivante pour les prix des principales exportations du Mozambique (tableau A-IV-32).

En ce qui concerne l'arachide et le copra, dont les débouchés se réalisent hors de l'empire, notamment sur le marché européen, le bouleversement des prix n'est visible qu'à partir de 1935. Cette évolution est d'ailleurs confirmée dans le tableau A-IV-31.

Par contre le sucre et le coton connaissaient une dynamique différente si nous tenons compte du rôle spécifique dans le cadre de la structuration des nouvelles articulations économiques coloniales (le "Pacto Colonial"). Nous nous souvenons que la mise en avant de la stratégie portugaise dans le contexte de la crise se traduisait par l'application d'un système de protection singulier à chacun de ces produits. Ainsi le rattrapage des prix qui s'annonce pour le sucre et le coton à partir de 1932 est à notre avis le résultat de ce fait.

En effet il paraît que le protectionnisme sucrier ("o regime açucareiro nacional") mis en avant à partir de 1928 réussit à soutenir, malgré la pression de la crise, l'approvisionnement de l'industrie métropolitaine. A ce propos il faut retenir déjà qu'en 1933, 96% des importations du sucre portugais venait de l'empire (presque totalement de l'Angola et du Mozambique). Toutefois il faut signaler que cette politique de protection affectait différemment les deux colonies africaines. Le principe d'égalité pour la distribution des "quotas" à l'Angola et au Mozambique (fixé par le décret 18021 de 1/3/1930) fut fortement compromis par la mise en valeur sucrière en Afrique Orientale. Notons à ce propos

que la S.S.E. (P. Hornung), le plus important producteur de sucre au Mozambique, ne cessa guère de manifester son opposition vis-à-vis de cette politique (35). Il est vrai que l'intérêt national à stimuler la culture du sucre en l'Angola ne cessait de susciter l'opposition des producteurs mozambicains, surtout quand par cette même politique on finissait par lancer le sucre de l'Afrique de l'Est à la concurrence internationale.

C'est ce que nous montre le tableau A-IV-6. A partir de 1931 la régression des importations de sucre mozambicain par la métropole est tout à fait remarquable. Sans doute que la nouvelle industrie angolaise se battait contre les intérêts mozambicains, au moins ceux de P. Hornung qui dorénavant étaient obligés à chercher ailleurs les débouchés pour son sucre.

Tenant compte qu'en 1930 la production mozambicaine (qui à l'époque atteignait 80 mille tonnes - tableaux A-IV-7,2,1) dépassait toute seule la demande métropolitaine, à un moment où le Portugal avait seulement besoin de 55 mille tonnes pour approvisionner son marché intérieur (dont 59 mille venaient de l'empire: 45 mille du Mozambique et 14 mille de l'Angola - tableau A-IV-6), on peut conclure que le régime sucrier mis en oeuvre par Salazar (décret 18021 de 1930) ne faisait que renforcer l'éloignement de la colonie de l'Afrique de l'Est du réseau impérial.

Ainsi le mécontentement des producteurs mozambicains vis-à-vis de la nouvelle politique avait de bonnes raisons de se justifier. Dans cette ambiance la S.S.E. arriva même à accuser, dans son rapport de 1946, le Gouvernement de mettre en cause les principes de solidarité impériale (36). Le nouveau régime y était aussi responsabilisé pour la chute de la

production de cette même entreprise (tableau A-IV-1) dont les usines de Caia et de Mopeia s'étaient arrêtées définitivement en 1936 (37).

Finalement au Mozambique à la veille de la II^{ème} Guerre Mondiale, par rapport à un seul produit, on voit confirmer la logique de la complémentarité économique sousjacente au nouveau projet impérial. Il s'agit sans aucun doute du coton dont l'expansion se fait accompagner d'une intégration progressive dans le réseau marchand métropolitain (voir tableau A-IV-34).

En somme en ce qui concerne le sucre il est donc vrai que tout en stimulant le progrès de cette culture en Afrique de l'Ouest, la nouvelle stratégie coloniale mettait en cause des intérêts économiques qui dès la fin du XIX^{ème} siècle se chargeaient de cette activité au Mozambique. Toutefois, à notre avis, cette situation n'est pas en contradiction avec le principe de la solidarité impériale, comme veut le faire croire la S.S.E. Il nous semble par contre que le "regime açucareiro nacional" doit être envisagé dans le cadre des solidarités économiques qui structurent le projet colonial de l'"Estado Novo" dans les années 30. Dans ce sens, nous parlerons plutôt d'une division de fonctions économiques au sein de l'empire selon laquelle à la spécialisation de l'Afrique de l'Est en coton correspondait la mise en valeur sucrière en Angola.

1.3 - L'économie d'exportation et l'industrialisation agro: de la gestion du réseau impérial du sucre et du coton à l'insertion internationale des oléagineux.

Au Mozambique colonial, l'industrie apparaît très tôt strictement liée à la logique de l'économie d'exportation. Ce sont d'abord les usines de défibrage de la canne à sucre qui s'y installent au début du siècle.

Dans les années 20, la mécanisation est aussi introduite en substitution au dépouillage manuel des fibres du sisal. Notamment dans le district de Quelimane, la Compagnie de la Zambézie, la Compagnie du Boror et la Compagnie Lugela utilisent la technologie allemande pour défibrer le sisal de leur plantations (38). En 1925, le sisal occupait dans ce district 6250 ha et la production atteignait 3044 tonnes.

Un peu plus tard c'est le thé qui est produit en Zambézie. Vers les années 30, dans le district de Quelimane, et à l'exemple pionnier de la Compagnie Lugela (la première à produire du thé au Mozambique) la "Sociedade do Chá Oriental" et "Felizardo e Companhia" s'établissaient respectivement à Milange et au Gurué (39).

La culture obligatoire du coton s'accompagnait aussi de l'installation sur place des concessions, des usines de l'égrainage. De même, le décorticage du riz obligeait aussi à la fixation des unités industrielles. A propos du démarrage de ce processus de transformation il faut dire qu'il fut encouragé à partir des années 40 (le texte législatif 754 de juin 1941 introduisait la culture compulsive de riz dans la colonie) dans le but de renverser la pression excessive que les approvisionnements étrangers

faisaient peser sur la balance commerciale de la colonie (en 1939 les importations s'élevaient à 11296 tonnes, ce qui représentait 15 millions d'escudos, tandis que la production européenne des céréales dans le territoire glissait de 35869 tonnes en 1934 à 2774 tonnes en 1939) (40).

Finalement en aval des oléagineux on produisait de l'huile. Les statistiques de commerce enregistrent à partir de 1921 les débouchés extérieurs de cette industrialisation. Il faut surtout remarquer le cas de l'huile d'arachide dont les exportations accusaient jusqu'en 1933 une progression relativement constante (tableau A).

A la veille de la guerre, l'arachide était remplacée dans les exportations par l'huile de copra et de "mafurra". Ce dernier comprenait en amont, l'industrie du savon qui se développait dans la colonie depuis les années 30. La transformation du cajou s'est répandue plus tardivement. Il a fallu attendre les années 60 pour que soient réunis les conditions nécessaires au décorticage local de la noix de l'acajou qui était jusqu'alors, exportée en brut vers l'Inde.

Voilà donc le bilan agricole qui constitue le point de départ de la dynamisation de l'économie d'exportation au Mozambique. Notre intention est de suivre cette évolution jusqu'en 70 et de retenir sa "fidélité" au modèle de "l'unité impériale" qui s'est esquissée au Portugal à partir des années 30.

Cependant, pour le moment, il nous paraît encore utile de nous pencher sur les principaux produits de l'exportation mozambicaine dans cette phase de démarrage du projet colonial de l'"Estado Novo": le sucre, le coton et les oléagineux.

Tableau A

EXPORTATION HUILES
Territoires sous l'Administration de l'Etat
(tonnes)

	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930.
Arachide	244	7	97	36	131				575	911
Copra	73	115	106	61	94	281	357	366	142	934
Gergel.	8	5	26	16	9				26	99
Naforra	140	72	73	121	27				81	187
Ricino		5	40	27	45				144	214
	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	
Arachide	746	785	815	1053	133	10	7	4	7	
Copra	674	812	892	742	447	217	152	56	1030	
Gergel.	138	112	36	93	72					
Naforra	26	233	165	182	288	176	146	344	659	
Ricino	244	234	220	219	63	38	108	205	169	

Source: Annuaire de Mocambique-Sousa Ribeiro

1.3.1 - Le produit traditionnel: le sucre.

L'intégration du sucre de l'outre-mer dans le réseau marchand métropolitain remonte aux origines du colonialisme portugais moderne. Faisons appel à ce propos à notre réflexion antérieure concernant le contexte historique du passage à la colonisation africaine du XXème siècle (41).

L'expansion de la canne à sucre en Afrique et son articulation dès la fin du XIXème siècle avec la consommation métropolitaine est sans doute une des étapes importantes à retenir de la structuration des rapports économiques au sein de l'empire.

Tenant compte des raisons historiques du rôle marginal que le Mozambique jouait dans le réseau marchand portugais à la fin du XIXème siècle, les liens économiques établis, par le biais du sucre, traduisaient un moment pionnier de la réalisation de la "nouvelle colonisation" en Afrique Orientale. Ainsi, au-delà du modèle que le Portugal "avait choisi" (que son histoire avait contraint de choisir) pour la gestion de sa colonie de l'Afrique de l'Est au lendemain de la Conférence de Berlin, il est vrai que, au moins jusqu'aux années 30, le principal produit qui était géré dans le territoire trouvait ses débouchés sur le marché métropolitain (voir Partie IV, 1.1, tab. C). En effet des 70 mille tonnes de sucre qui étaient exportées en 1930 par le territoire sous l'administration de l'Etat, 66 mille se destinaient au Portugal.

Remontons très rapidement aux origines de la gestion métropolitaine du sucre colonial (42).

Le Gouvernement a commencé par légiférer la protection au commerce colonial (loi de 27/12/1870). Dans ce cadre les produits d'outre-mer qui étaient importés par la métropole et les îles adjacentes, payaient 50% des droits, à condition qu'ils soient transportés par les navires portugais. Tenant compte de la faiblesse de la marine marchande portugaise, l'intention du législateur était surtout de protéger la navigation nationale.

Au début du siècle et dans le contexte de l'application des tarifs de 1892, qui dispensaient la clause du transport national obligatoire, ce bénéfice était élargi, en même temps que le décret du 2/9/1901 assurait pour une période de 15 années un différentiel de 50% au profit du sucre de l'outre-mer, bien que son volume ait été limité à 6 mille tonnes pour chaque province. Notons qu'à l'époque ce quota (12 mille tonnes pour l'Angola et le Mozambique était largement supérieur au volume du sucre que le Portugal recevait de ces deux colonies). En effet selon les sources, en 1900 des 28738 tonnes de sucre qui étaient importés par la métropole, seules 1616 tonnes étaient d'origine coloniale (43). Cela veut dire qu'environ 94,4% de la consommation métropolitaine provenait de l'extérieur.

Toutefois, ce système de traitement égalitaire qui était accordé à l'ensemble des colonies africaines ne réussissait guère à stimuler le développement de la production coloniale car la protection diminuait au fur et à mesure que l'exportation augmentait. En conséquence, l'industrie sucrière coloniale n'a pas réussi à échapper à la concurrence étrangère. Néanmoins, cette activité qui avait démarré au Mozambique au XIXème siècle

arrivait à étendre sa production en Angola au début du XXème siècle (voir tableau A-IV-1).

Le Mozambique a rapidement dépassé les plafonds qui étaient fixés par le décret de 1901. Tenant compte de cette situation, il fallait absolument réadapter la législation antérieure. D'une part, le régime d'importation du sucre colonial, qui avait été établi (base XXIII de la loi 278 du 15/8/1914) fut prolongée de 20 ans. De l'autre, le décret 1154 de 13/12/1914 établissait un surcroît annuel de 600 tonnes (10% des contingents importés) pour l'Angola et le Mozambique (dans la mesure où l'année précédente les importations avaient dépassé la quantité bonifiée d'après la loi). Dans ce cadre d'élargissement de la protection, le Mozambique étendait son contingent au fur et à mesure que sa production s'intensifiait, situation qui ne se produisait guère en Angola.

A la crise sucrière, qui succédait à la guerre 14-18, s'ajoutait la crise des transports maritimes qui affecta grandement le Portugal. Dans ce cadre, l'importation du sucre étranger raffiné était autorisée au Portugal (décret 6444 du 5/3/1920), en même temps que le prix du sucre qui était produit en outre-mer était fixé à 0,46 escudos/kg. Cependant étant donné que le marché métropolitain sentait rapidement une pénurie de ce produit, le Gouvernement fut obligé de légiférer sur la consommation du sucre colonial (le décret 6921 du 8/9/1920 imposait encore une fois une dualité de critères par rapport à la consommation du sucre originaire des deux colonies). L'Angola devait fournir 6000 et 3700 tonnes respectivement de sucre jaune et blanc, tandis que pour le Mozambique ce quota était fixé à 18300 et 11700. Malgré cet effort législatif, le sucre colonial ne parvenait pas en quantité suffisante au marché métropolitain. En effet, le

réseau était bloqué par des contraintes structurelles dont les problèmes de transport en était une cause irréfutable. En conséquence, l'alternative qui se posait aux responsables de la politique sucrière nationale était soit d'ouvrir le marché métropolitain à la concurrence étrangère soit d'encourager la fabrication locale du sucre de betterave (cette industrie qui profitait d'une conjoncture favorable se dessinant dans le contexte du déficit mondial du sucre ne réussirait pas à s'imposer sur le marché métropolitain).

Entretemps, au fur et à mesure que s'annonçaient les changements de la situation sucrière mondiale, on attendait toujours dans les colonies la flotte portugaise pour faire venir le sucre de la métropole. Sans doute que la crise de la fin de la décennie n'a fait qu'accroître les difficultés des entreprises sucrières coloniales.

Dans le même temps, dans la métropole, on se questionnait sur les résultats économiques du régime sucrier national: sur la forte dépendance du marché national vis-à-vis de l'approvisionnement du sucre étranger et cela avec toutes les conséquences en découlant sur la balance de commerce portugais. En outre, les recettes de l'Etat s'affaiblissaient car celui-ci percevait moins d'impôts, en conséquence de la diminution de la production nationale du sucre. En outre, c'était la fragilité des liens marchands au sein de l'empire qui était encore une fois en question.

Cet état des choses a de nouveau abouti au besoin de réviser le "regime açucareiro nacional". En 1927, João Belo, à l'époque ministre de l'Outre-Mer, publiait le décret 14241, qui annulait le système du supplément annuel, établi par la législation de 1914. Dès lors, et en

conséquence des pressions de l'industrie sucrière métropolitaine, le système de bonification s'appliquait directement à toutes les fournitures provenant de l'outre-mer. Il touchait donc les 62 mille tonnes du sucre mozambicain, les 14 mille tonnes originaires de l'Angola, ainsi que les 1000 tonnes qui venaient du Cap Vert. De plus, la quantité de sucre provenant de l'outre-mer importée par la métropole était fixée à la fin de chaque année et profitait d'un droit préférentiel. En outre, et finalement les entreprises portugaises jouissaient d'un bonus de 60%.

L'objectif de cette politique était de protéger le sucre national du dumping. Cependant, la chute des cotations sur le marché mondial mettait en cause les bonnes intentions des législateurs et la politique de protection a tout de suite été absorbée par la crise. Le dumping s'est généralisé: le sucre étranger arrivait à des prix plus bas que celui de l'outre-mer. Dans ce contexte les quantités bonifiées du sucre, jaune et blanc, à importer des colonies étaient fixées à 64 mille et 16 mille tonnes. Notons que cette décision (décrets 15052 et 15229 de 1928) appartenait déjà à Oliveira Salazar. On s'approche de la création de la "taxa de salvação nacional" (décret 15814 de 31/7/1928).

Ce texte législatif, entré en vigueur pour des raisons essentiellement fiscales et tenant compte de la mauvaise situation financière de l'économie métropolitaine, imposait un même prix à la consommation métropolitaine pour le sucre, quelles que soient son origine et sa qualité (0,03 escudos-or/kg de sucre).

Cette option fiscale, ajoutée au contexte économique de la crise, obligeait les consommateurs de la métropole à payer ce produit environ

deux fois plus cher que le prix du marché mondial ce qui évidemment conduit à une diminution de la demande de ce produit (44). Il faut toutefois noter qu'au niveau officiel cette politique était annoncée en tant que défense de la production coloniale et comme un moyen de financer les recettes douanières. Aussi donc, le trésor public est celui qui a le plus profité de la crise alors qu'à la même époque, la production nationale dans les colonies était fort menacée (45).

Au Mozambique, la Compagnie du Boror, l'"Africa Agricultural Estates" et l'usine de "Nova Lusitania" (appartenant à la "Companhia Colonial do Buzi") fermaient leurs portes. Au fur et à mesure que la crise se répandait, s'ensuivirent les faillites des entreprises de A. Teixeira Dias et de la "Mutamba Sugar Estates" ainsi que les usines de Caia et Mopeia, appartenant à la gestion de la S.S.E. (46).

Dans cette ambiance, il faut ajouter que la législation sucrière, établie par le Gouvernement dans les années 30, n'était pas du tout favorable au Mozambique, car elle oubliait les différences des niveaux de production qui caractérisaient les deux colonies. Le décret 18021 du 1/3/1930 portant sur un régime de protection pour un période de 15 ans, stipulait un quota équitatif pour l'Angola et le Mozambique (47). Celui-ci équivalait à peu près à 50% de la consommation métropolitaine (après la réduction des 1000 tonnes provenant du Cap Vert). En conséquence, d'après de système, seules 51,2% de la production mozambicaine serait dès lors protégée: sur une importation de 82 mille tonnes, la contribution de la colonie est-africaine ne dépassait pas les 40500 tonnes. Le sucre mozambicain était le gros perdant du nouveau régime (48). A son tour, tout en protégeant l'industrie métropolitaine contre la concurrence étrangère,

celui-ci créait les conditions du démarrage de l'industrie sucrière en Angola. D'ailleurs grâce à la protection, l'Afrique de l'Ouest réussirait à dépasser l'exportation mozambicaine (49) (tableau. A-IV-5,6).

Face à la chute mondiale des cotations du sucre, le décret 18458 de 14/6/1930 traduisait bien la préoccupation dominante de protéger l'industrie nationale de la concurrence étrangère. En effet une stratégie anti-dumping renforçait la taxe de "salvação nacional", en empêchant que le sucre étranger soit dédouané à un prix inférieur que celui du sucre national. D'après certains analystes économiques, ce texte législatif est parvenu à défendre de façon efficiente l'industrie sucrière portugaise (50).

Le système de protection mis sur pied dans les années 30 par le décret 18021 demeurait et a réglé les rapports sucriers au sein de l'empire jusqu'en 1952. En ce qui concerne le Mozambique, cela voulait dire que toute la production qui dépassait le quota accordé par la législation de 1930 serait soumise aux mêmes contraintes qui étaient imposées au sucre étranger. D'ailleurs étant donné que cette industrie de l'Afrique Orientale était contrôlée par les capitaux internationaux, notamment britanniques (S.S.E.), on ne s'étonnera donc pas que la politique sucrière nationale ait protégé davantage l'Angola.

D'après une perspective globale, il nous reste à ajouter que de 1926 à la fin des années 50, la production coloniale a dépassé les 3200 mille tonnes dont l'exportation vers la métropole a contribué de façon non négligeable à renforcer les finances publiques portugaises (51). En effet, entre 1930 et 1945 le régime sucrier portugais envoyait à la métropole

environ 1068,5 mille tonnes de sucre dont le montant au prix du marché libre atteignait les 11.318,3 mille livres. Cela veut dire en gros que l'inexistence du sucre colonial aurait obligé le Portugal à dépenser avec l'étranger plus de 1,4 millions de contos. Signalons encore qu'entre 1939 et 1945, quant à la métropole, le coût de l'alimentation avait augmenté de 91%, le prix de vente du sucre n'avait pas dépassé les 9,09% (52).

La politique sucrière impériale produisait sans doute des fruits, du moins en métropole. Par contre en outre-mer, la situation était tout autre, selon qu'il s'agissait du côté est ou ouest africain.

Au Mozambique le problème sucrier est tout à fait inséparable de l'activité de la S.S.E. (dont la reconstitution historique constitue un terrain privilégié de l'historiographie anglophone récente) (53). A la fin des années 30, comme l'a dit Vail and White,

"Mozambique was sugar, and sugar was Hornung, Hornung was foreign and thus it was angolan sugar industrie that was serving the true interests of Portugal" (54).

Toutefois, malgré le traitement préférentiel que la politique économique de l'"Estado Novo" accordait à partir des années 30 à l'Angola, le Portugal demeurait le client le plus important en sucre du Mozambique. Les statistiques ne font qu'en témoigner, soit en ce qui concerne les importations du sucre colonial entre 1930 et 1942 (tableaux A-IV-5,6) soit encore par les données concernant les exportations du territoire sous l'administration de l'Etat (tableau A-IV-8).

L'excédent de la production relativement au quota à écouler sur le marché métropolitain était partagé entre la consommation interne et la demande internationale (il ne faut pas oublier que dans le cadre de

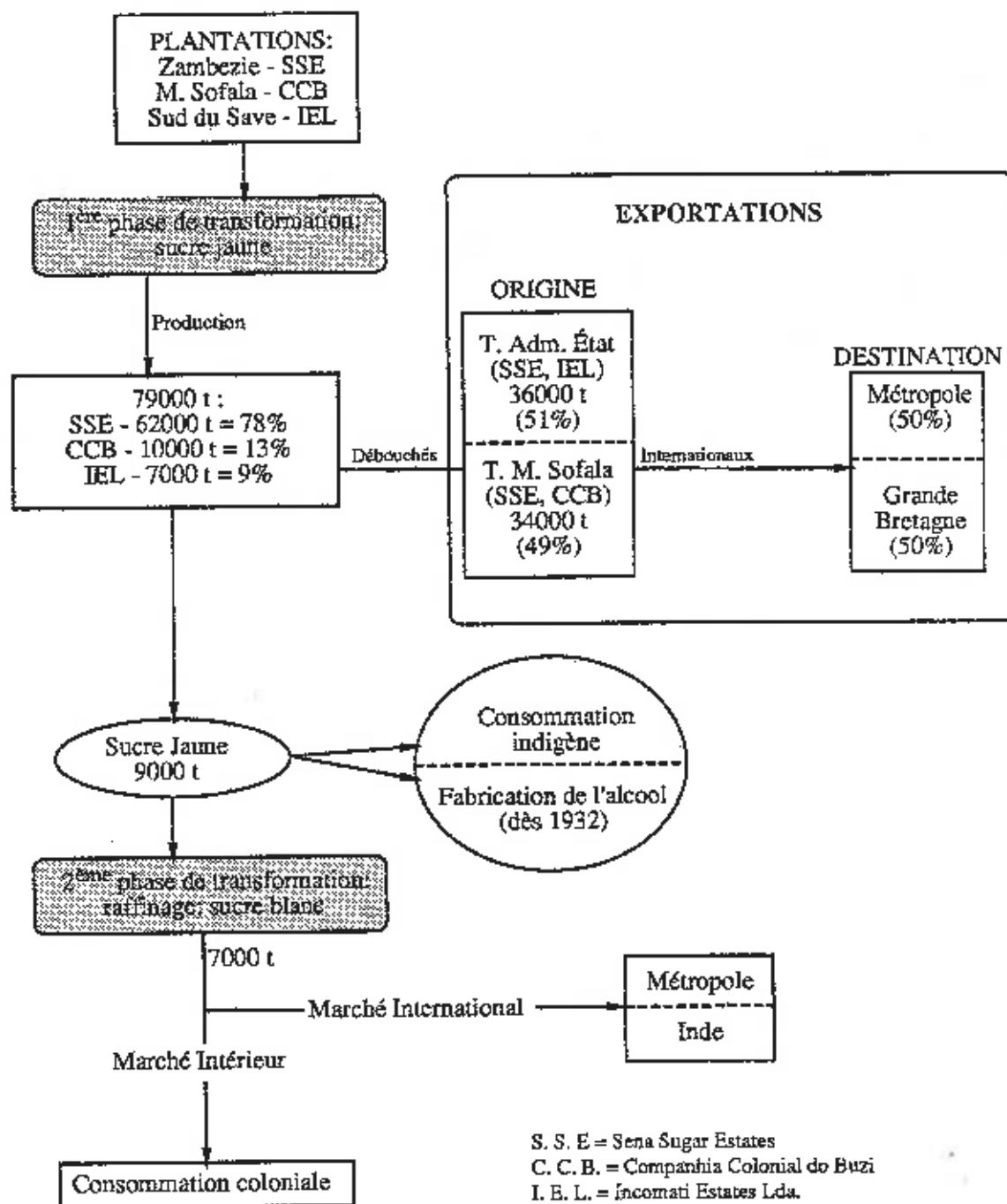
l'International Sugar Agreement - 1937 - cette dernière assurait, annuellement, le débouché de 30 mille tonnes du sucre mozambicain) (55).

D'après cette logique globale, la S.S.E. met en valeur son industrie qui dépendait de l'action de quatre usines, distribuées sur les deux bords du fleuve Zambeze. Mopeia, la plus ancienne, est fondée vers 1893 par la "Companhia do Açúcar" au nord du Zambeze; Marromeu dont l'exploitation demeure en 1902, sur la rive sud du Zambeze sous la direction de la "Sociedade Açucareira da Africa Oriental Portuguesa". Celle-ci fut réactivée en 1910 par la "Sena Sugar Factory", entreprise fondée par J. Hornung en 1904-1905; Caia, mise en activité en 1908 sur la rive droite du Zambeze et finalement, Luabo la plus récente et la plus avancée du point de vue technologique qui entre en fonctionnement en 1924 (rive gauche du Zambeze), quatre ans après la constitution de la S.S.E. (56).

D'après les informations disponibles, la production du sucre en Zambézie (S.S.E.) atteignait en 1929 les 70 mille tonnes (tableau A-IV-1,2) (57). Celle-ci étant fortement affectée par la conjoncture mondiale des années 30 est tombée en 1914 à 31283 tonnes puis est remontée l'année suivante à 43271. Notons qu'à partir de 1936, l'activité de la S.S.E. n'était assurée que par les usines de Luabo et Marromeu qui produisaient au-dessous de leur capacité productive à cause des limites, des conditionnements du marché portugais et encore, et à plus forte raison, des restrictions qui, par la voie de la concurrence internationale, étaient imposées à leur accès au marché libre (58). Ainsi les 30 mille tonnes qui étaient attribuées au Portugal par l'"International Sugar Agreement", la S.S.E. utilise le droit d'écouler vers le réseau international 18 mille

MOZAMBIQUE

AGRO - INDUSTRIE
SUCRIERE
1928



tonnes. En ce qui concerne le quota du marché métropolitain qui était attribué au Mozambique, cette entreprise y contribuait à environ 60% (59).

Dans ce contexte, il faut rappeler que, dès le début des années 30, J.Hornung se préoccupait de trouver des débouchés alternatifs pour son produit. D'une part il essaie de l'écouler sur le marché intérieur, stratégie qui est à l'origine de son intérêt pour la production de thé à partir de 1933. En conséquence, à la veille de la guerre, environ 60% du sucre consommé au Mozambique était produit par la S.S.E. (malgré tout l'évolution de la demande intérieure était lente, de 6275 tonnes en 1930 à 7216 en 1939) qui avait à faire face, notamment au sud du territoire, à la concurrence de l'"Incomati Sugar Estates" (tableau A-IV-2). D'autre part il cherche à répandre vers les pays voisins les excédents de sa production. C'est ainsi que vers 1939 Hornung est arrivé à exporter vers la Rhodésie du sud environ mille tonnes de sucre gros, à savoir plus au moins 1/3 des débouchés métropolitains de cette entreprise (60).

En somme et d'après Vail and White, Sena Sugar ayant surmonté toutes les difficultés auxquelles elle était confrontée depuis les années 30 présentait un bilan économique positif à la veille de la IIème Guerre Mondiale (61). D'ailleurs, à l'époque, son activité se déployait déjà au-delà du territoire mozambicain. En effet l'installation à Lisbonne d'une raffinerie ("a Refinaria Colonial") qui, au début des années 40, se chargeait du raffinage d'environ 50% du sucre exporté des colonies s'est faite en liaison avec les intérêts de cette entreprise. Par ce fait J. Hornung deviendrait-il un des "barões do açúcar"? (62). Et tout cela était en train de se passer en dépit du protectionnisme nationaliste de l'"Estado

Novo" (63). L'activité de S.S.E. au Mozambique constitue un sujet de controverse de l'historiographie coloniale portugaise.

Beaucoup moins d'interrogations soulèvent par contre les autres compagnies sucrières qui répandaient leur plantations dans la colonie est-africaine. En effet ni la "Compagnie Coloniale du Buzi", à Manica et Sofala, ni l'"Incomati Sugar Estates", au sud du Save, n'ont une influence sur l'histoire économique du territoire comparable à celle de leur rival zambézien.

Ainsi la production de ces deux entreprises ne dépassait pas 50% des out-puts de S.S.E. (tableau A-IV-2). D'après les éléments fournis par les monographies économiques de l'époque, la production respective est estimée entre 12 et 15 mille tonnes tandis que S.S.E. en était au moins à 50 mille à la veille de la guerre (64). D'ailleurs cette quantification est aussi confirmée par le recueil statistique de la production sucrière au Mozambique (tableau A-IV-3,6). En ce qui concerne la Compagnie Coloniale de Buzi, il est important de signaler (en conséquence de la politique économique d'Armando Monteiro - décret 22080 et 22081 de décembre 1932) son intention de se lancer dans la production de l'alcool. D'ailleurs à travers l'installation d'une distillerie, on cherchait surtout à compléter les approvisionnements en carburants nécessaires à la consommation intérieure de la colonie (65). Toutefois cette activité industrielle qui n'a pas manqué d'influencer positivement la solvabilité extérieure de la colonie n'a pas connu d'expansion significatif dans les années 30. En effet, la stratégie de protéger les débouchés coloniaux du vin portugais finirait par restreindre la production de l'alcool en outre-mer (66).

1.3.2 - L'innovation: le coton.

"On devine le succès de notre ancienne oeuvre coloniale au Portugal par le succès de cette loi approuvée par les Cortes de 1820 qui interdit, dans les ports du Portugal, de l'Algarve et des îles adjacentes, l'entrée de coton, de sucre, de tabac, de café et d'eau de vie pour être consommé et qui ne soit du Brésil. Pourquoi ne parviendrons-nous pas à faire dans nos colonies d'Afrique ce que nos ancêtres sont parvenus à faire au Brésil? Nous y sommes parvenus pour le sucre, pourquoi n'y parviendrons-nous pas pour le coton?" (67)

Telle était en 1933 la conception économique qui fut à l'origine du projet colonial de l'Estado Novo. Le modèle d'autarcie sur lequel se structure l'empire portugais à partir des années 30, dont l'origine a déjà fait l'objet de notre réflexion, rassemble, inexorablement, au niveau économique, colonialisme avec production cotonnière. En effet la question de la culture obligatoire du coton y apparaît comme une étape fondamentale de la réalisation du projet de complémentarité Portugal/Colonies, dans le cadre duquel coloniser voulait dire mettre en valeur le coton colonial pour le textile métropolitain.

Ainsi la question cotonnière apparaît-elle comme le souci dominant du discours économique de la colonisation à partir des années 30. Était-on en présence d'une véritable nouveauté ou au contraire, de la mise en oeuvre d'un plan qui se dessinait depuis la fin du XIX^{ème} siècle?

1.3.2.1 - Le XIXème siècle, nouvelle politique colonial et projet cotonnier.

Souvenons-nous du contexte historique-économique qui, à la fin du siècle précédent, fut à l'origine de la "nouvelle politique coloniale portugaise" (décret de 30/7/1890) (58). S'il est vrai que les tarifs protectionnistes se destinaient, à la limite, à réserver le marché colonial à l'écoulement du textile et du vin métropolitains, alors la question de la mise en valeur coloniale qui accompagnait le débat économique de l'époque, se posait relativement à deux produits fondamentaux pour l'économie portugaise: le sucre et le coton.

Voici donc les quatre produits autour desquels s'est structuré le réseau marchand entre la métropole et l'empire africain. Dans quelle mesure la politique coloniale de l'"Estado Novo" a-t-elle réussi à renverser ce schéma initial? C'est ce que nous essaierons d'analyser tout au long de ce travail.

Nous venons d'exposer la façon dont le régime sucrier national a réussi, à partir de 1870, à mettre en valeur la production coloniale du sucre en fonction des besoins métropolitains. Nous nous sommes aperçus du rôle spécifique joué par chaque colonie africaine (l'Angola et le Mozambique) dans l'ensemble impérial. Cependant la stratégie coloniale portugaise ne se limitait guère à stimuler la production de canne à sucre. En effet, dès la fin du XIXème siècle, la politique cotonnière apparaît toujours en synchronie avec le projet sucrier.

Il est vrai que les tarifs de 1892 qui, dans le contexte de la stratégie coloniale de la fin du XIXème siècle, se destinaient à réserver

les marchés coloniaux au bénéfice de l'industrie métropolitaine n'apportèrent pas de privilèges à l'outre-mer. Au contraire, étant donné la protection excessive qui était accordée aux textiles métropolitains, les colonies ont été obligées d'abandonner la consommation des tissus de coton allemand et anglais dont la qualité était de loin supérieure à celles des produits portugais.

Les initiatives législatives prises par le gouvernement à la même époque, afin d'institutionnaliser l'installation des industries en outre-mer sont à l'origine du mécontentement manifesté par les consommateurs coloniaux. Nous nous référons notamment au projet de loi présenté en 1897 concernant les règlements de l'exercice de l'industrie et la conception des droits exclusifs à certaines activités (69).

Vers 1898 les projets de mise en valeur coloniale étaient à l'heure du jour. Cependant les responsables de la politique économique n'ont pas toujours réussi à concilier les intérêts métropolitains et ceux des colonies. C'est sur cette question que s'interrogeait Eduardo Vilaça, à l'époque ministre de la Marine et de l'Outre-Mer:

"Jusqu'où devra aller la protection des agriculteurs de l'outre-mer et quelle partie de cette protection devra revenir à la métropole est le grand problème à résoudre". (70).

Il est vrai que la mise en valeur coloniale qui servait le mieux les intérêts métropolitains concernait la production du sucre et du coton car c'était surtout pour acquérir ces produits que s'écoulait à l'époque la réserve d'or métropolitaine, et surtout dans le cas du coton. D'ailleurs ce fut dans le but de trouver les fondements de cette politique que la

Gouvernement de E. Vilaça a mené une enquête auprès des associations économiques et des gouvernements d'outre-mer (71).

D'une part il s'agissait de savoir par rapport à quelles industries métropolitaines la protection, et donc quel sacrifice des colonies en découlant devait se maintenir. De l'autre le gouvernement devait décider de la nature des cultures coloniales, dont les débouchés sur le marché métropolitain restaient à protéger. Voilà donc le long processus qui fut à l'origine de la décision de produire le coton en outre-mer.

La loi de la mise en valeur cotonnière approuvée le 17 août 1899 par E. Vilaça établissait les règles suivantes:

- a) Le coton et le sucre jouissaient d'un droit différentiel de 50% à leur arrivée en métropole pendant dix ans.
- b) Les droits différentiels établis pour les colonies étaient décidés pour la même période.
- c) L'impôt industriel à la métropole subit une augmentation de l'ordre de 10 "reis" par kg de coton élaboré, qui se destinait à financer les prix d'exportation du coton colonial. Dans les mêmes usines, le coton provenant des colonies ne payait que 5 "reis".

Relativement au projet pionner de Sá da Bandeira, mis en oeuvre en Angola à partir de 1850 et dont l'échec se doit à la fin de l'esclavage (72), la loi de dynamisation cotonnière de 1899 représente sans aucun doute le premier effort global pour relancer la culture en Outre-Mer.

L'originalité du projet de E. Vilaça résidait plutôt dans la façon dont il réussit à responsabiliser l'industrie textile métropolitaine pour

mettre le coton en valeur. En effet par cette politique, il essayait de faire payer à la métropole le droit de déboucher des produits manufacturés sur les marchés coloniaux. De cette façon, l'effort de la mise en valeur cotonnière était partagé entre l'Etat et le textile métropolitain. Dans ce sens les augmentations fiscales qui étaient appliquées aux industriels dans le cadre de la loi de 1899 étaient canalisées vers le financement de la production du coton dans les colonies. Dans ce processus l'accomplissement de sa stratégie, le mandat de E. Vilaça, se chargeait encore de l'organisation des services agronomiques de l'outre-mer (décret 9/11/1899). Par cela il se limitait à suivre une tradition ancienne qui avait accompagné jadis le plan cotonnier de 1850 (notamment la loi de 7/4/1877 qui visait à organiser des services de l'agriculture dans les colonies africaines) (73). Finalement la question de la gestion du travail indigène constitue un aspect central de la mise en application de ce plan. Les premiers règlements de travail de l'époque, élaborés notamment sous la collaboration d'Antonio Enes, constituaient déjà le point de départ du débat autour du système des cultures obligatoires.

Toutefois le plan de Vilaça ne serait pas mis en exécution. Son successeur, Teixeira de Sousa, proposait quelques nouvelles orientations à la stratégie cotonnière (loi du 2/9/1901): l'Etat devenait le grand dynamisateur et responsable du projet et l'Angola se constituait en tant que terrain privilégié de la mise en valeur de la culture du coton. C'est aussi que cette colonie jouissait, sous la forme des prix à son exportation, des droits d'importation qui avait été perçus par les douanes métropolitaines au moment de l'entrée du coton étrangers. Nous reprenons ici les idées de Sá da Bandeira: il s'agissait de lancer avec l'Afrique

Occidentale l'empire brésilien perdu. Cependant, étant donné qu'il ne suffisait pas de légiférer pour amener les Africains à produire le coton, la politique de Teixeira de Sousa a, elle aussi, échoué (74). Les succès se répétèrent donc.

L'Ecole Supérieure Coloniale, fondée sous le mandat du Ministre Moreira Junior (successeur de Teixeira de Sousa) s'imposait comme un centre de réflexion important, jouant un rôle décisif dans la dynamisation de la stratégie cotonnière en Afrique. Au centre de la question résidait toujours le problème du travail indigène. Le débat à l'époque s'animait autour de l'application du système de cultures obligatoires. Suivant l'exemple des Belges au Congo, dont le succès en cette matière était irréfutable et rappelant les conceptions sur le travail indigène qui avait été défendues par Antonio Enes (dans son règlement de travail) et appliquées en Angola par Paiva Couceiro (75), le Portugal se prépare, avec João Belo, à relancer, à la veille de la chute de la Ière République, sa stratégie cotonnière (décret 11994 du 28/9/1926).

Il est vrai qu'à l'époque la production coloniale était loin de répondre aux besoins métropolitains. Au Mozambique la décadence de cette culture était frappante. Les 3 mille balles de coton exportées en 1877 firent place à 310 en 1905 et à 761 en 1913. De même pour l'Angola: 226 balles de 500 £ en 1902 contre 471 en 1905 et 771 en 1913. La Ière Guerre Mondiale aggrava encore plus la situation. En 1925 quand la production cotonnière des colonies ne dépassait pas les 2 mille tonnes, dont seulement 800 étaient exportées vers la métropole, celle-ci élargissait sa demande en coton brut jusqu'aux 17 mille tonnes (76). La dépendance de l'industrie textile portugaise à l'égard du coton étranger ne

faisait qu'alourdir la vulnérabilité de l'économie portugaise pendant la Ière République.

En effet, la situation cotonnière mozambicaine des 20 premières années de ce siècle ne contrarie pas le bilan négatif qui caractérisait à la même époque la progression de la culture de l'outre-mer, dans son ensemble. Tout de même il faut noter qu'en 1925, des 800 tonnes de coton que l'outre-mer faisait arriver à la métropole, 551 étaient originaires de la colonie est africaine, du territoire de Manica et Sofala.

TABLEAU A

EXPORTATION DU COTON FIBRE
Territoire de la Compagnie du Mozambique
(tonnes)

1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925
84	24	99	384	410	104	-	371	312	272	742	601

Source: Statistiques douanières publiées par la Direction des Douanes du Territoire de la Compagnie du Mozambique (77).

Tenant compte soit des contraintes structurelles qui entravaient le développement de cette culture, dont la question du travail indigène, soit la conjoncture internationale défavorable causée par la Ière Guerre Mondiale, la Compagnie de Mozambique arrivait quand même à produire du coton. D'ailleurs, celle-ci de façon complémentaire à l'action de l'Etat, et profitant de l'autonomie qui lui était accordée par la Charte de 1891, mettait en oeuvre dès le début du siècle un programme de recherche

scientifique sur cette culture (notamment dans ses jardins d'essai à Chimoió et à Mambone). En conséquence, selon les informations disponibles, on commence à semer selon la logique des plantations, dans les territoires de Manica et de Sofala vers 1905. Les terrains de culture se situaient sur le littoral et occupaient environ 638 ha. Dans le même temps, à l'intérieur on essayait d'introduire la culture cotonnière parallèlement à l'agriculture traditionnelle. Néanmoins le succès de ce projet dépendait fortement de l'introduction des cultures obligatoires, ce qui ne s'est produit qu'à partir des années 30 (78).

Le régime cotonnier de João Belo, qui suivait aux années vingt, le modèle qui se répandait à l'époque, notamment au Congo, organise la production cotonnière à partir de la création des zones "d'influence" pour chaque unité de égrainage. Selon ce système, on attribuait aux concessionnaires le droit exclusif d'acheter et d'industrialiser le coton qui était produit par les agriculteurs indigènes. En outre l'Etat se chargeait de la fixation des prix, de l'appui scientifique et de surveillance de la production. Néanmoins ce nouveau plan échouerait aussi. Cette fois-ci, c'était la grande dépression le principal responsable de l'échec de cette politique. En effet à partir de 1928, la baisse des cotations des produits agricoles dans le marché international se soldait par le blocage de l'expansion de la production cotonnière en outre-mer jusqu'en 1932 (79).

1.3.2.2 - La culture obligatoire du coton comme élément de la stratégie économique de l'"Estado Novo": spécificités de ce processus au Mozambique.

Dans les années 30, le bilan économique de la politique coloniale bâtie en 1899 était tout à fait différent. En ce qui concerne le sucre, en 1931, 94,7% de la consommation métropolitaine était fourni par les plantations coloniales (notamment, sur une consommation globale de 71 mille tonnes, environ 67 mille venaient d'outre-mer et seulement 3,6 mille de l'étranger), ce qui voulait dire qu'en 1930 la situation s'était complètement renversée (80). Au succès du projet sucrier, s'opposait donc l'expérience ratée de la mise en valeur cotonnière.

D'après les analystes économiques de l'époque, cet échec économique se rapportait à la nature de la production cotonnière elle-même. Il s'agissait d'une culture essentiellement indigène, qui exigeait une forte surveillance de la part de l'Etat. A ce propos, les erreurs de la politique cotonnière vis-à-vis du dynamisme de la protection sucrière étaient soulignées avec précision:

"Sans cesse, les quantités bonifiées du sucre colonial furent successivement augmentées sur le marché métropolitain ... Dans le même temps, les primes de la culture et de l'exportation du coton, établies dans plusieurs textes législatifs de l'époque ne s'appliquaient pas, tombaient en désuétude et disparaissaient. Personne ne s'y intéressait. Tous oubliaient la culture cotonnière, à commencer par l'Etat et l'industrie cotonnière de la métropole, ceux qui devaient s'y intéresser le plus" (81).

Mais dans les années 30, les experts économiques du nouveau régime allaient plus loin dans la recherche des fondements de l'échec du projet cotonnier des colonies. Au-delà des contradictions qui, à la fin du XIXème

siècle, se manifestaient au sein des différents noyaux du capitalisme portugais par rapport à cette stratégie agricole (82), la question reposait plutôt au niveau de la logique interne de cette même production en Afrique noire. En effet, par tradition et surtout en raison de contraintes techniques, la mise en valeur du coton en Afrique tropicale s'envisageait en tant que culture indigène de terrain sec (il est vrai que dans les années 30, on s'attendait toujours à utiliser plus efficacement les systèmes d'irrigation à l'exemple du Niger, ou même, de la vallée du Limpopo, l'exemple plus proche). Ainsi le coton colonial étant un projet essentiellement indigène, contrairement au sucre, ce fait soulevait inexorablement le problème de comment réussir à pousser les agriculteurs africains à développer cette culture.

Voici donc la clé de voûte de la question cotonnière. La réflexion à propos de l'origine de ses échecs successifs pendant 50 ans (notamment à partir de la fin de l'esclavage) aurait amené les esprits pragmatiques du régime de Salazar, et cela en dépit de la nature adverse des positions de certains groupes d'opinion internationaux (notamment au sein du Bureau et de la Conférence Internationale de Travail à Genève) à considérer l'institution d'un régime de culture obligatoire comme condition "sine qua non" au succès du projet cotonnier. D'ailleurs, par cette stratégie coloniale, le Portugal ne faisait que suivre l'exemple des Belges et des Français. Il est intéressant de remarquer que si dans l'article 19 de la Convention, signée à Genève, les cultures indigènes obligatoires étaient condamnées au régime de propriété individuelle, de l'autre elles étaient acceptées dans le cadre d'un régime de propriété collective. A la limite, cette position de la Conférence Internationale de Travail défendait les

intérêts de quelques colonies anglaises exportatrices de coton, dont la production était organisée selon le système de travail collectif. Les analystes portugais étaient bien conscients de ce fait (83).

Au lendemain de la chute de la Ière République, le bilan du projet cotonnier pour les colonies portugaises était sans aucun doute négatif. Néanmoins, la stratégie coloniale de l'"Estado Novo" n'a pas manqué de profiter de cette expérience, qu'on essayait de mettre en oeuvre depuis plus d'un demi-siècle:

"De cette façon, les trois soeurs que sont la culture et l'industrie saccharine, cantonnée principalement au Mozambique, la culture cotonnière, dont tous attendaient qu'elle se développe principalement en Angola et l'industrie cotonnière, née de la même politique qui a inspiré les tarifs de 1892 se présentent aujourd'hui sous différentes postures: puissante et active, l'industrie cotonnière de la métropole; forte et vigoureuse, l'industrie saccharine, principalement celle du Mozambique; et appauvrie, affaiblie et anémique, la culture cotonnière, notamment en Angola ... Nous avons entièrement atteint notre objectif quant à l'industrie sucrière. Nous avons échoué quant à la culture du coton" (84).

Voilà donc l'image de la réalité économique qui était à l'origine du plan colonial de l'"Estado Novo" (85).

Les premières démarches concernant le coton colonial coïncident avec la période de la gestion de la crise 1929-33. Rappelons le décret de fixation des prix minimums fixés par Armindo Monteiro en 1932 (décret 21226) (86). A l'époque le coton colonial était payé en métropole à 18 escudos/kg. Quand sur le marché mondial les prix tombaient au-dessous de ce taux, le gouvernement portugais s'obligeait à subventionner la textile métropolitain, sous la forme de prix à l'exportation, qui équivalait à la différence entre les deux prix. C'était ainsi que les industries finissaient par s'approvisionner d'après les prix internationaux. De cette façon le

gouvernement réussissait à garantir, à des niveaux rémunérateurs, la marge bénéficiaire qui était obtenue par le décalage entre les prix payés du coton noyau, payés aux indigènes, et le prix de vente de la fibre à la métropole, ce qui, selon les experts de la "Junta de Exportação de Algodão" assurait l'investissement des capitaux métropolitains en outre-mer (87).

En conséquence, en 1937, 36,6% des 31 mille tonnes de coton brut importé au Portugal était originaire de l'outre-mer, alors qu'auparavant le taux de l'Angola et du Mozambique n'était que de 5%. En effet si en 1925 la consommation métropolitaine était d'environ 17 mille tonnes, alors que la production de l'outre-mer était inférieure à 2 mille tonnes, dont seules 800 étaient absorbées par l'industrie textile portugaise, en 1937, les deux colonies produisaient déjà 11 mille tonnes, ce qui représentait une évolution tout à fait remarquable, à savoir environ 65% de la consommation nationale en 1932 (88).

TABEAU B
PRODUCTION COLONIALE DU COTON FIBRE (FIBRE DE COTON)
(1000 tonnes)

Années (moyenne)	Angola	Mozambique	Total
1930-34	0,7	1,7	2,4
1934-38	2	6	8
1938-42	4	11	16

Source: Bravo, (1961), p. 64.

TABLEAU C
EXPORTATION DU COTON MOZAMBICAIN
(tonnes)

ORIGINES	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Territoire sous l'administration de								
l'Etat	1124	1167	1002	1124	1153	-	2349	3986
R.U	807	572	540	319	-	-	413	36
Portugal	191	210	93	777	1153	-	1882	3938
Territoire de Manica et Sofala	435	566	481	668	713	575	516	834

Source: Synthèse des tableaux A-IV-14,34.

Il est vrai qu'en 1925 le rapport élaboré par M.J. Evans (le technicien américain qui avait été invité à analyser les conditions de la mise en valeur du coton au Mozambique) n'était pas optimiste. A son avis, le succès de ce projet dépendait de deux conditions essentielles: d'une part, de l'existence d'un programme de recherche scientifique sous la tutelle de l'Etat; de l'autre, de la révision du système de travail indigène en vigueur depuis la Ière République qui, d'après lui, n'était plus adapté aux besoins de la culture cotonnière (89).

En Afrique Orientale portugaise, la culture du coton était beaucoup plus récente qu'en Angola, où depuis 1850 elle faisait partie des plans qui structuraient la stratégie de la nouvelle colonisation africaine (90). D'après les sources disponibles, les premières initiatives cotonnières au Mozambique datent du début du XXème siècle. Elles se situaient d'abord sur

le littoral du district de Quelimane (1900 et 1904) et s'étendaient dans la vallée du fleuve Chire (à l'intérieur, à la frontière avec le Nyassaland). Les résultats de cette culture obtenus entre 1906 et 1907 auraient même enthousiasmé les entreprises qui, en Zambézie, se chargeaient de la gestion économique des anciens "prazos". Néanmoins la rentabilité de cette activité fut très tôt mise en cause et cela, malgré les bonnes intentions du gouvernement qui en 1921 avait distribué sans succès aux agriculteurs européens et indigènes des semences qui se destinaient à cultiver environ 9 mille ha à l'intérieur du district de Quelimane. Le bilan cotonnier était donc négatif dans cette région. En 1924 et 25, cette culture occupait 1092 ha au bas Zambéze, 3883 au long du Chire et seulement 1049 dans le reste du district. Malgré tout, le volume des exportations était constant, le taux maximum atteint en 1925 étant de 353 tonnes.

Il semblerait que les premiers essais cotonniers mis en oeuvre sous l'influence de l'Etat dans le district du Mozambique étaient antérieurs à 1916. Dans les années 20, les hautes cotations pratiquées à l'après guerre allaient stimuler la production qui, à l'époque, était partagée entre les indigènes (dans la réserve de Mogovolas) et certains agriculteurs européens. Suivant la même motivation, elle se développait aussi au sud du Save (Lourenço Marques et Inhambane). Les premières plantations datent de 1920/21 et 1923/24 moment où environ 422 agriculteurs se chargeaient de cette activité, dont presque 2 centaines d'européens, et la surface cultivée s'est étendue de 1809 à 13812 ha en 1925.

Ce fut dans cette ambiance d'euphorie cotonnière que l'Etat s'est décidé à réserver, sous la forme de concessions de terres, de grandes extensions de terrain pour cette culture. Vers 1925/26 la production à

grande échelle se maintenait et trois usines modernes d'égrainage s'installaient au sud de la colonie (à Lourenço Marques) (91).

Ainsi, si la politique de mise en valeur cotonnière de João Belo, d'une part répondait aux intérêts du textile métropolitain (92), de l'autre, elle cherchait aussi à répondre à cette dynamique agricole qui venait de démarrer au niveau intérieur. Malgré les contraintes imposées par la crise, le modèle cotonnier tel qu'il s'esquissait à la fin des années 20 influencerait de façon décisive la mise en valeur de cette culture en outre-mer jusqu'aux années 60.

Le système des concessions s'est révélé un moyen efficient de mettre en valeur le coton en outre-mer (tenant compte des déterminants techniques qui à l'époque limitaient cette culture). Toutefois ce schéma n'apportait à lui seul de solution pour le problème du travail indigène. Les échecs successifs de ce projet agricole, depuis la fin de l'esclavage, s'expliquent, rappelons-le, par le manque d'une alternative efficiente qui amènerait les sociétés africaines à produire en dehors de leurs systèmes traditionnels. En effet, ni l'institution du travail forcé, le chibalo (A. Enes - 1899), ni les nouvelles versions de travail compulsif appliquées, dans le même esprit, pendant la Ière République (les règlements de travail de 1911, 1914 et finalement le statut de travail de João Belo de 1926), n'ont réussi à résoudre le problème du travail dans les colonies portugaises.

La gestion coloniale de Salazar était parvenue à rassembler la logique agricole des cultures obligatoires à un système coercitif d'impôt, réussissant ainsi à lier de façon inextricable l'agriculteur africain à la

production cotonnière. De ce fait, pendant la nouvelle colonisation, l'impôt se substituait au système de chibalo avec beaucoup plus de succès.

Toutefois à partir des années 30, l'action cotonnière allait de l'avant. Après la crise, comme le dynamisme de la production était assuré, la gestion coloniale se souciait du fonctionnement du réseau marchand Portugal/Colonies. Dans ce cadre on assiste à la création de la "Comissão Reguladora do Comércio do Algodão em Rama" (décret 27702 de 15/5/1937) puis de la "Junta de Exportação do Algodão Colonial" - J.E.A. (décret 28697 de 25/5/1938). L'activité de ces organismes corporatifs de coordination économique dont la dynamisation se doit au ministre Vieira Machado était bien le résultat de l'acceptation officielle des suggestions qui avaient été présentées jadis par le technicien John Evans. En conséquence la stratégie de l'"Estado Novo" se disposait à bâtir son plan, en tenant compte des déterminants scientifiques et techniques de cette culture. Ce fut dans ce contexte qu'on a assisté, à la veille de la IIème Guerre Mondiale, en Angola et au Mozambique à la mise sur pied d'un vaste programme d'expérimentation agricole.

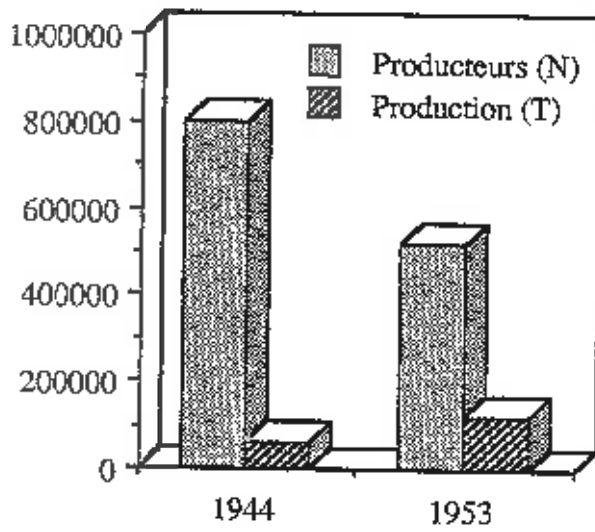
L'expansion que la production du coton connut en outre-mer ne nous autorise pas à mettre en cause l'action de la "Junta". En effet, en 1943 25 mille tonnes de fibre y étaient déjà produites, ce qui dépassait largement la consommation moyenne de l'industrie métropolitaine en 1932. Notons encore qu'entre 1938 et 1943, période de ralentissement de la demande en matière-première du textile portugais (à ce moment-là elle ne dépassait pas la moyenne annuelle de 22,5 mille tonnes) la production coloniale était même excédentaire.

En 1944, est créé le "Centro de Investigaçao Cientifica Algodoeira" - C.I.C.A. (décret-loi 33638 du 10/5/1944) dans le cadre de la J.E.A. Cette initiative renforçait encore l'orientation de la J.E.A. de faire progresser la culture d'après des bases techniques et scientifiques plus adéquates. L'objectif fondamental était de produire le coton le plus adapté à l'industrie textile métropolitaine. Ainsi, si en 1937 les outputs coloniaux ne dépassaient pas les 36% des importations métropolitaines (24 mille tonnes), entre 1946 et 1951, l'outre-mer est parvenue à fournir plus de 86% des 34 mille tonnes nécessaires à l'industrie portugaise.

L'expansion cotonnière est frappante notamment au Mozambique. Sa production annuelle est passée de 5,4 tonnes en 1938/39 à plus de 40 mille tonnes de fibres de coton en 1954. Par contre l'Angola se limitait à produire à la même époque 5,8 mille tonnes (93).

Comme le démontre le tableau A-IV-9 et le graphique ci-après (II), jusqu'en 1943 la production s'étendait en cultures extensives. Cependant la stratégie scientifique proposée par la J.E.A. et la C.I.C.A. à partir de 1944, entraînait la réduction progressive des surfaces cultivées parallèlement à l'accroissement du rythme de production. Comme le démontrait le Professeur Quintanilha (expert de prestige de la J.E.A.) en 1953, par rapport à 1943, la production était 105% plus élevée sur une surface 20% plus petite. L'analyse du tableau A-IV-9 et du diagramme II nous donne les chiffres suivants: en 1943, 61 mille tonnes de coton brut sont produites sur une surface de 344 mille ha. Par contre, en 1953, une surface de 275 mille ha produisait plus de 125 mille tonnes. Il faut encore signaler que l'application des méthodes de culture intensive a abouti à une réduction

Production de coton noyau/Nombre de producteurs

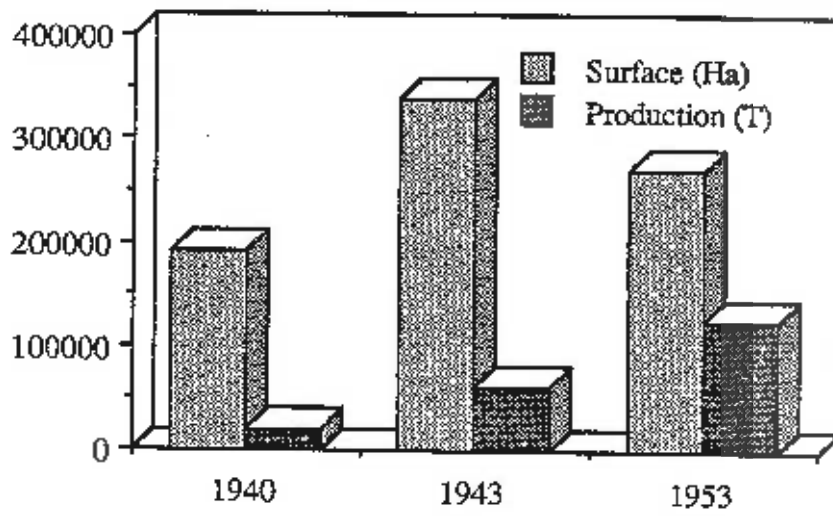


SOURCE: Quintanilha (1954), p. 11.

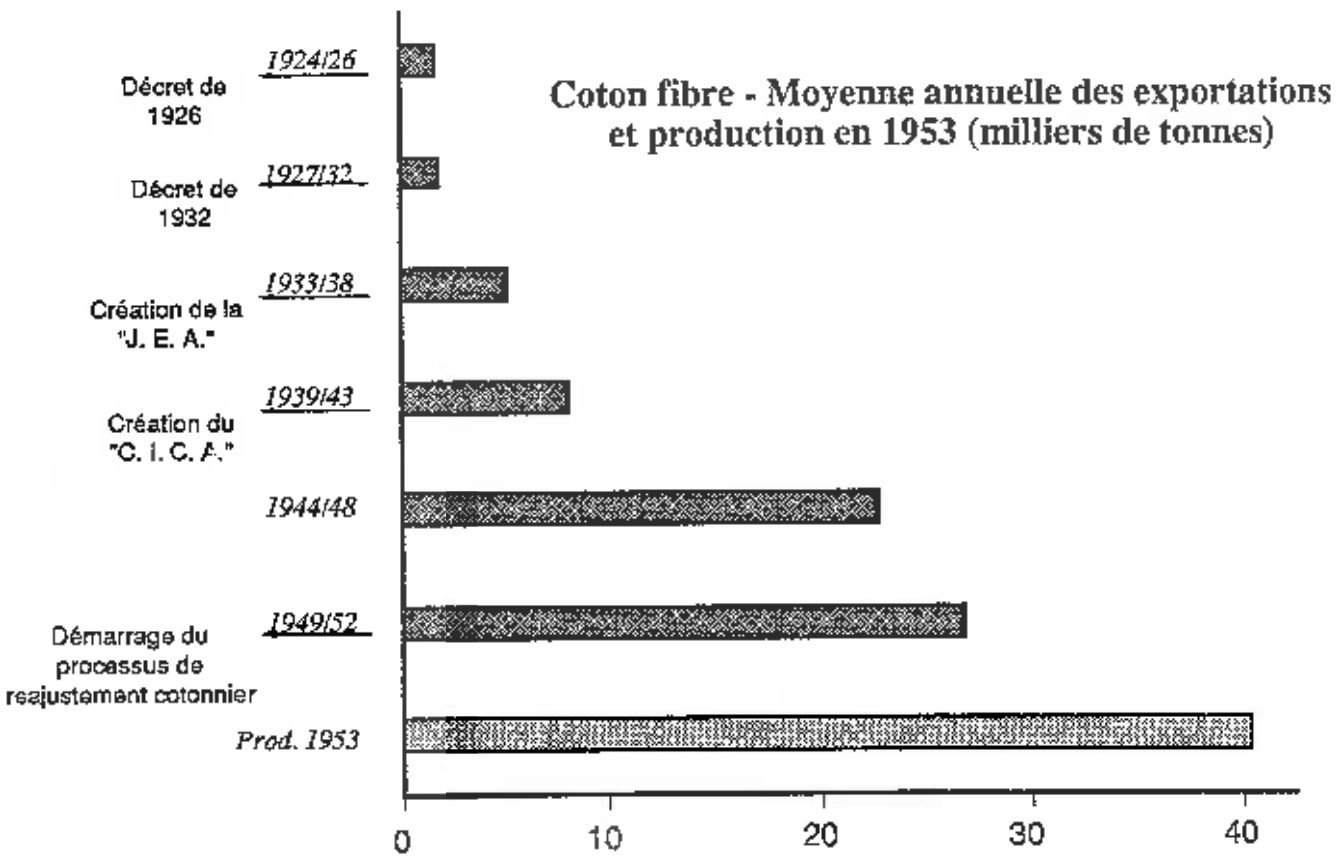
significative des agriculteurs indigènes, d'environ 34,8% entre la campagne de 1943/44 et celle de 1952/53 (voir diagramme I et tableau A-IV-9). Dans le même temps la production/ha s'est accrue de 206,5 kg en 1941 à 455 kg en 1953 (plus de 120%). D'ailleurs cette évolution se présente encore plus aigue si on la rapporte à la production de 1940 (selon le Prof. Quintanilha la production/ha était de 106,5 kg, ce qui traduisait une évolution d'environ 327% en 1953). En ce qui concerne l'évolution de la culture par agriculteur, elle s'est aussi accrue de 215,5% entre 1941 et 1953 (par rapport à 1940 cette évolution se soldait par un taux de croissance de plus de 600%) (94). En somme, en 10 ans, la production globale connut un accroissement de 96% (tableau A-IV-9). En ce qui concerne les caractéristiques du coton, 80% du coton brut acheté aux indigènes aussi bien en Angola qu'au Mozambique était de première qualité, dont la fibre était de dimension moyenne. Ainsi le textile métropolitain devait s'approvisionner sur le marché international en coton à fibre longue (notamment "good middling").

Ce succès agricole revenait donc à la révolution scientifique et technique que l'"Estado Novo" introduisait dans les méthodes cotonnières. Le diagramme III qui met en rapport les différentes étapes de la politique cotonnière depuis 1929 avec l'évolution des exportations mozambicaines de coton en est bien un témoignage. Dans ce cadre, il est aussi important de signaler la façon dont, à partir des années 30, cette culture s'est imposée dans le bilan agricole global de la colonie, par rapport à l'ensemble de la production indigène, mais aussi et surtout en ce qui concerne les exportations (tableaux A-IV-10,11).

Production de coton noyau/Surface cultivée



SOURCE: Quintanilha (1954), p. 7.



SOURCE: Quintanilha (1954), p. 5.

Selon les études réalisées par les chercheurs du C.I.C.A., depuis 1941 les recettes annuelles du coton brut perçues par les agriculteurs indigènes dépassaient largement celles que l'agriculture traditionnelle recevait en échange des autres produits qu'elle débouchait sur le marché colonial (voir tab. A-IV-12). Le succès de la culture indigène du coton est encore plus frappant si on le compare à la décadence progressive de la production européenne pendant la même période (de 4,8 mille tonnes de coton brut en 1929/30 elle n'a mis en valeur que 1,2 mille tonne en 1939/40 et 530 tonnes en 1945/46).

En ce qui concerne le commerce extérieur, depuis 1942, le coton dépassait largement toutes les autres exportations agricoles. Les données synthétisées par le tableau A-IV-11 donnent une notion très claire de l'évolution de cette culture d'exportation jusqu'au début des années 50 (95), culture qui n'a pas été affectée par la conjoncture économique de la Guerre. Pendant cette période l'arachide est le seul produit qui ait enregistré une chute importante de ses débouchés extérieurs. Et cela pour des raisons tout à fait marginales au contexte économique de la confrontation mondiale. En vérité, l'effondrement de cette culture n'était que la conséquence de la mise en valeur cotonnière qui avait tendance à marginaliser du réseau marchand mozambicain certaines cultures vivrières qui auparavant écoulaient leurs excédents sur le marché colonial et international. L'arachide en est un cas exemplaire. Toutefois, ce fait ne nous autorise pas à affirmer que le coton s'est substitué à toutes les cultures traditionnelles mozambicaines. D'ailleurs la politique cotonnière s'est bien chargée d'assurer la production alimentaire des agriculteurs indigènes (d'après la logique de constitution des noyaux cotonniers,

l'attribution des terres à chaque famille indigène obéissait au principe d'alternance des cultures et de jachère par rapport aux produits alimentaires) (96). Ce qui s'est passé, c'est que la culture du coton avait tendance à absorber une grande partie du temps de travail qui était autrefois utilisé à l'agriculture vivrière. A notre avis, c'est plutôt au niveau des excédents agricoles traditionnels, notamment ceux qui étaient disponibles pour l'exportation qu'ont eu lieu ces mutations. Pour le confirmer, il nous suffit d'analyser le bilan quantitatif des produits que les agriculteurs africains faisaient écouler sur le marché colonial entre 1939 et 1945 et qui confirme leur importance dans la consommation interne de la colonie (tableau A-IV-12). Et cela à plus forte raison tenant compte qu'une partie de cette production était absorbée par auto-consommation, n'étant donc pas mesurable. Ainsi entre 1939 et 1945, période de grande exubérance d'expansion cotonnière, l'agriculture traditionnelle n'a pas cessé de fournir le marché colonial en excédents vivriers agricoles (voir tableau A-IV-12). Auraient-ils été plus importants sans la contrainte cotonnière? Peut-être. Néanmoins la réponse à cette question ne nous concerne pas.

En 1947 la production du coton brut était déjà supérieure à 74 mille tonnes et les agriculteurs recevaient plus de 113 mille contos en monétarisation de leur cultures. Notons que depuis 1926 les prix qui étaient payés aux agriculteurs africains étaient fixés en fonction de ceux qui étaient établis pour le coton fibre, et suivaient en général leurs variations (97). A la même époque, il existait au Mozambique 11 concessionnaires cotonniers qui assuraient le fonctionnement de 49 mille installations d'égrainage et de préparation du coton (98) (tab. A-IV-15).

En 1948, dans le contexte économique de l'après-guerre, le Mozambique se met à recycler l'industrie des semences du coton. Il s'agissait d'une nouvelle phase où ce produit, utilisé comme matière première par l'industrie métropolitaine, était aussi absorbé par l'industrie locale. En 1952, 27,69 mille tonnes de semences étaient transformées en huile et en bagasse, équivalent à un montant supérieur à 50 mille contos (toutefois, dans ce bilan, 9980 tonnes de semences étaient encore exportées, atteignant un montant de 16,5 mille contos).

En ce qui concerne la logique impériale, il est certainement difficile de mettre en cause l'importance que représentait la mise en valeur du coton dans les colonies. Le bilan économique de ce processus pour le début des années 50 confirme que la participation de cette culture à la reproduction économique de l'ensemble impérial s'est traduite par un accroissement des recettes de l'ordre de 1,5 million de contos annuels (99). Outre ses effets positifs sur la complémentarité Portugal/Colonies, les avantages au niveau des finances publiques étaient aussi considérables. Ainsi, au Mozambique, si la production indigène atteignait, en 1953, 331 mille contos, l'impôt indigène faisait annuellement arriver à l'Etat environ 180 mille contos. Cette comparaison démontre combien la mise en valeur cotonnière était financée par ses producteurs. D'une part, l'Etat recevait sous la forme d'impôt la partie destinée à subventionner les prix aux exportations attribuée aux concessionnaires des zones cotonnières. De l'autre, les agriculteurs africains dépensaient, en payant le tribut à l'administration coloniale, à peu près 50% du revenu de leurs cultures. Les grands perdants de l'affaire étaient sans aucun doute ces derniers dont le seul bénéfice se soldait par une intégration "forcée" dans le marché

colonial, et cela avec tous les effets de désagrégation sur leur logique de production traditionnelle. Au fur et à mesure que l'économie domestique se monétarisait, le temps de travail se libérait aussi de plus en plus au profit de la production cotonnière.

De ce fait, l'effort supporté pour la mise en valeur du coton n'était pas trop lourd pour la métropole et on a constaté une certaine autonomie pour dynamiser ce projet en outre-mer. Par ailleurs, au-delà de son rôle central dans la consolidation des articulations économiques Portugal/Colonies à partir des années 30, la production cotonnière deviendrait un instrument décisif au Mozambique pour stimuler l'activité économique du territoire, soit par le biais de l'intégration et de la "colonisation" progressives de la production traditionnelle, soit par l'élargissement du marché intérieur. Le bilan cotonnier du Prof. Quintanilha prend ici tout son sens:

"Ces dernières années la culture du coton aura contribué plus que toute autre activité agricole ou industrielle au développement économique du Mozambique" (100).

En conclusion, on peut affirmer que l'"Estado Novo" réussit à réaliser dans un délai inférieur à 20 ans et avec sa colonie est-africaine l'objectif économique fondamental de son projet impérial: produire en outre-mer le coton nécessaire à l'industrie textile nationale.

Ainsi, cette stratégie qui a si fortement déterminé le dynamisme économique colonial, ne pourra pas s'appréhender sans tenir compte de l'évolution de l'industrie textile métropolitaine. Ceux qui à l'époque se chargeaient de la gestion cotonnière de la métropole et de l'Afrique, en étaient bien conscients. Ce fut dans ce contexte, qu'à l'après-guerre on

envisageait avec appréhension la problématique du renouvellement productif de ce secteur-clé de l'industrie portugaise. D'une part, on se questionnait sur la capacité de modernisation du textile portugais (101). De l'autre, dans les colonies, la réflexion économique tendait vers des changements du système du pacte colonial. Au Mozambique, par exemple, la nécessité d'industrialiser localement les matières premières représentait un thème central du débat économique. Comme le disait le Prof. Quintanilha

"Le Mozambique a les conditions pour industrialiser largement les sous-produits du coton et pour transformer en tissus au moins la quantité de coton brut nécessaire à l'approvisionnement du marché interne. Tous nos efforts doivent être dirigés de façon à atteindre cet objectif le plus rapidement possible" (102).

En effet, le modèle économique colonial conçu en 1930 (le pacte colonial) allait être dépassé à la fin de la guerre. Dans cette perspective, la décision du gouvernement de permettre, en 1944, l'installation des usines de filage et de tissage en outre-mer (décret-loi 33924 du 5/9/44) annonçait déjà l'émergence d'une nouvelle phase des articulations économiques métropole/colonies.

Cependant, le Mozambique qui, à partir de 1942, était le principal fournisseur de la métropole continuait au début des années 50, à orienter davantage sa production de coton fibre vers le marché métropolitain (tab. A-IV-13).

La dynamique industrielle mise en oeuvre dans les colonies à la fin des années 40 (textile et industrialisation de la semence) était encore loin d'approvisionner le marché intérieur. En vérité, en ce qui concerne les tissus, il a fallu attendre les années 60 pour assister à l'accomplissement de ce projet - en effet la consommation de fibre au Mozambique était

insignifiante jusqu'à l'installation de l'usine de filage et tissage de Vila Pery (appartenant à la "Sociedade Algodoeira do Fomento Colonial"). Entre 1951-53, la moyenne annuelle de absorption de cette matière-première par l'industrie locale ne dépassait pas les 251 tonnes. Quelques années plus tard, entre 1950/60 la consommation de coton fibre ne s'élevèrent qu'à 1803 tonnes (103).

1.3.3 - Les oléagineux. Un circuit en dehors de la logique impériale.

La démarche précédente nous a permis de retenir les conditions historiques et économiques qui étaient à l'origine de la structuration, dans les années 30, des principales articulations économiques du nouveau modèle colonial portugais.

Le sucre et le coton sont devenus des noyaux-clés de l'organisation de la complémentarité économique entre la métropole et les colonies africaines. Une division de fonctions au sein de l'empire avait tendance à spécialiser l'Afrique de l'Est dans la production de coton en même temps qu'en Angola les meilleures conditions étaient dressées pour la mise en valeur sucrière.

En effet, souvenons-nous combien cette activité, dont les origines remontent à la fin du XIXème siècle, jouait au Mozambique un rôle secondaire dans le plan colonial de l'"Estado Novo". Cette option économique n'est quand même pas parvenue à mettre en cause la fonction du sucre mozambicain dans le bilan agricole de la colonie. D'ailleurs sa participation aux revenus de l'exportation est toujours demeurée une

composante non négligeable du solde des paiements extérieurs du territoire.

Les oléagineux, bien qu'étant des produits également décisifs dans le cadre de l'économie d'exportation mozambicaine, ne faisaient pas partie de la logique impériale qui se structurait dans les années 30 (voir tableau A-IV-34). Ces cultures agricoles, dont le dynamisme se rapporte davantage soit à l'histoire marchande de l'Océan Indien, soit aux équilibres intérieurs des sociétés africaines, trouvaient depuis la fin du XIXème siècle leurs débouchés sur le marché international (tableau A-IV-18). Cette marginalisation vis-à-vis du circuit mercantil portugais ne fut jamais mise en cause jusqu'à la fin de la période coloniale. L'arachide, le copra et le cajou ne feraient donc pas partie du schéma de complémentarité économique sous-jacent au projet colonial de l'"Estado Novo".

C'est ce que nous montre les données statistiques. En effet, jusqu'à la veille de la IIème Guerre Mondiale, les oléagineux furent davantage écoulés vers les marchés européens (surtout en France et en Allemagne). Il faut noter deux exceptions à ce circuit. A partir de 1927, l'Union Sud Africaine s'impose comme marché potentiel pour l'arachide. Parallèlement au début de cette décennie, l'Inde s'affirmait comme le seul client du cajou mozambicain, ce réseau de commerce étant contrôlé par les commerçants d'origine indienne dont l'activité s'étendait sur la côte mozambicaine depuis le XVIIIème siècle

L'insertion internationale de cette production mozambicaine est bien démontrée par le diagramme ci-après (IV) et le tableau ci-dessous. Sans

doute que le rôle de l'Afrique Orientale pour l'approvisionnement métropolitain était à l'époque insignifiant.

TABLEAU A
EXPORTATION D'OLÉAGINEUX MOZAMBICAINS
(tonnes)

Années	1933	1934	1935	1936
Métropole	1450	1024	494	1971
Etranger	5539	9790	25438	16114

Source: Vieira, N. (1937), M-d. t. p. 107.

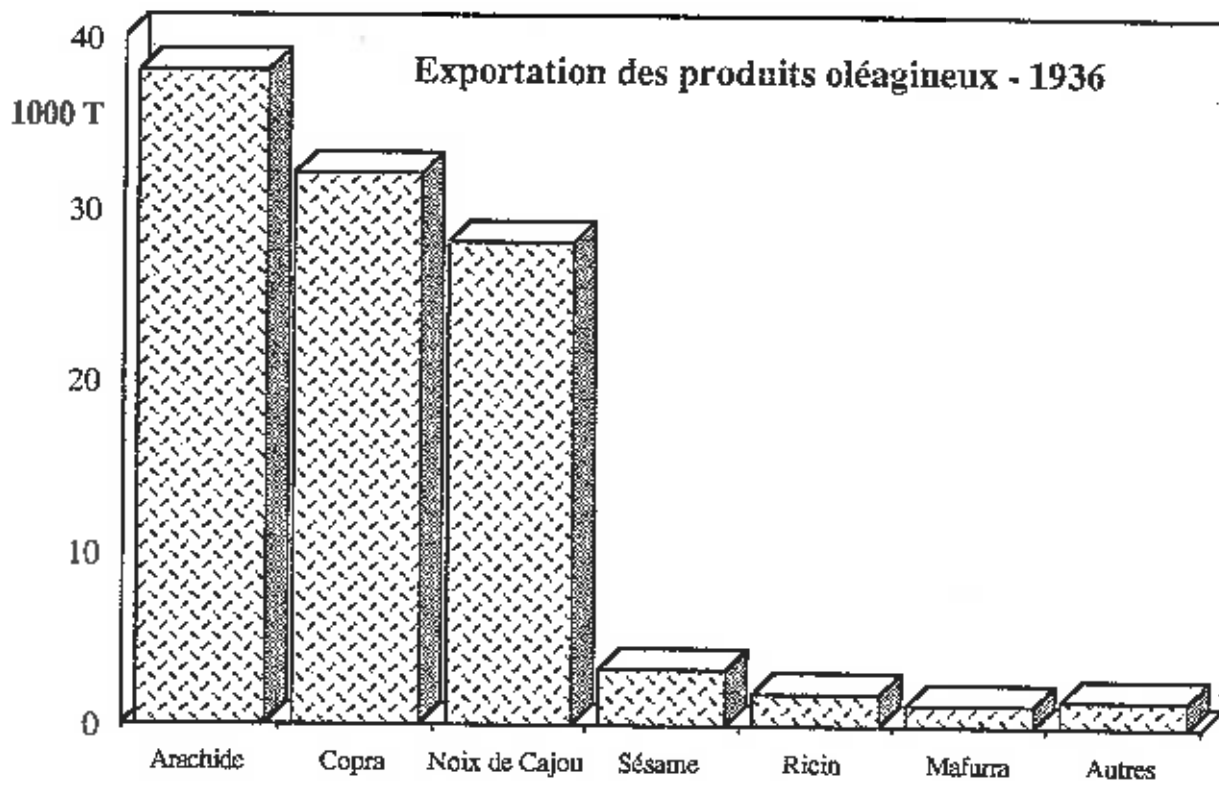
Toutefois le Portugal recevait de l'Empire les oléagineux nécessaires à sa consommation. En 1936, les importations atteignaient 40661 tonnes dont la distribution, par origine, était la suivante: Guinée - 62%; Angola - 16%; S.Tomé - 13%; Mozambique - 5%; Cap Vert - 4% (104).

Néanmoins, dans les années 30, les oléagineux représentaient la principale exportation de la colonie est-africaine:

TABLEAU B
EXPORTATION DES OLÉAGINEUX / EXPORTATION GLOBALE DU MOZAMBIQUE
(millions d'escudos)

Années	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Exp. Oléag.	94	103	80	75	60	52	42	37	70	94
Ext. Total	171	184	181	154	126	104	108	113	147	190

Source: Vieira, N. (1937), M-d. t. p. 106.



SOURCE: Vieira, C. de Mello (1937), p. 98.

En effet, ce commerce représentait presque 50% du montant des exportations. Selon les sources l'exploitation remonte au temps où les arabes arrivèrent sur la côte africaine de l'Océan Indien. Plus tard, l'expansion faisait arriver l'arachide de l'Amérique et le cajou. Tous les oléagineux appartenaient à la logique des cultures indigènes à l'exception du copra, et dans une moindre mesure de l'arachide, dont la production était contrôlée par les européens. D'après les informations quantitatives disponibles, il est possible d'affirmer qu'en 1936 la production indigène écoulait vers le marché international environ 53% (50 à 60 mille contos) des exportations globales d'oléagineux, ce qui représentait à peu près 30% des revenus globaux du commerce extérieur de la colonie (105).

TARLEAU C

ORIGINE DE L'EXPORTATION DES OLEAGINEUX (1936)
(mille tonnes)

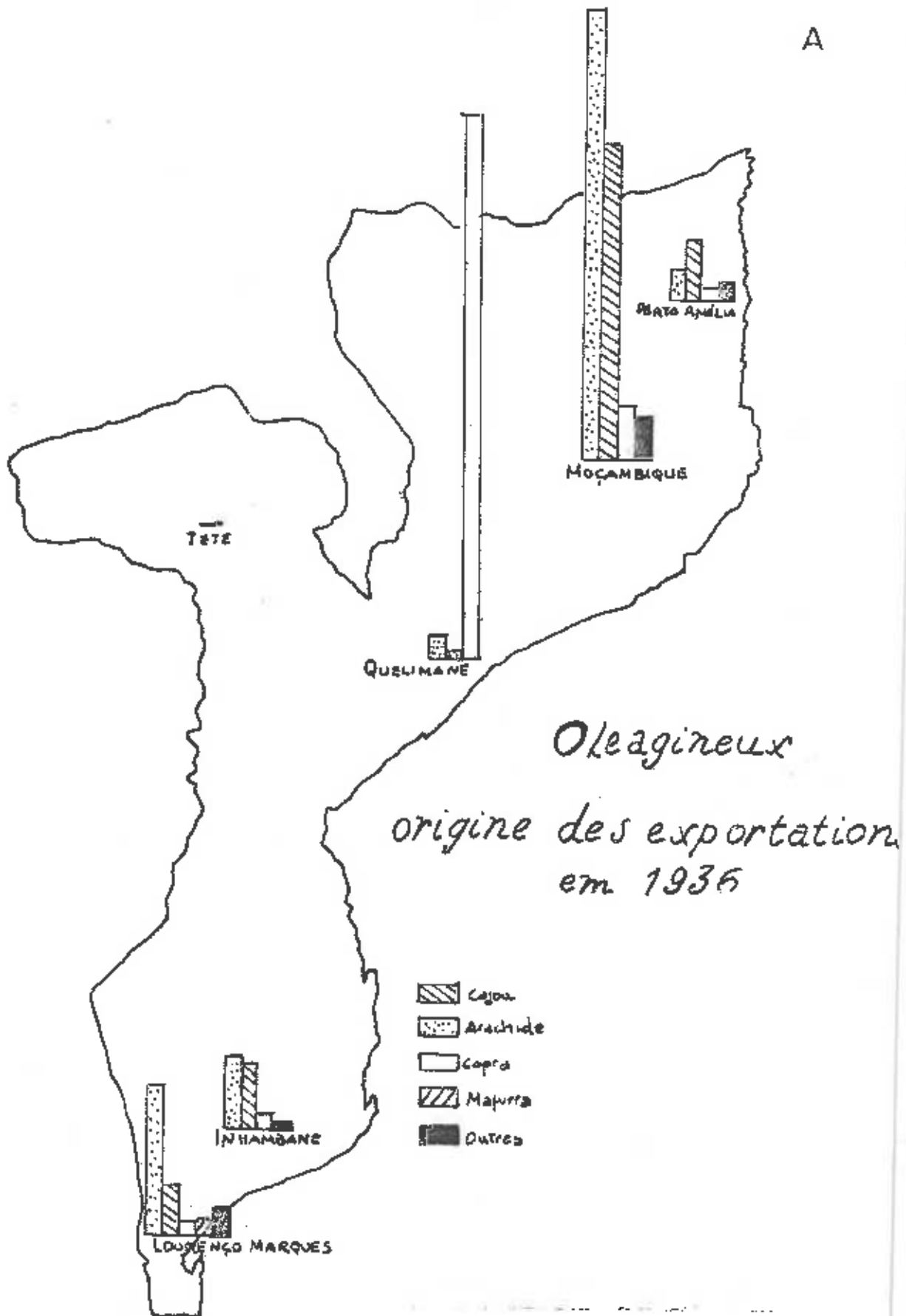
Districts	L.M.	Inhambane	Quelimane	Tete	Moz.	Porto Anélia
Arachide	7	4	0,9	0,03	24	2
Copra	0,8	0,6	30	-	3	0,6
Cajou	3	4	0,4	-	17	4
Sésame	0,4	-	-	-	2	1
Mafurra	0,8	0,1	-	-	-	-
Ricin	0,8	-	-	-	0,1	-
Autres	0,4	-	-	-	0,01	0,1
TOTAL	13,2	0,1	31,3		46,1	7,7

Source: Vieira, M. (1937), M-d. t. p. 89.

Les tableaux C, A-IV-16,17, et de façon complémentaire le tableau A-IV-34, nous rendent compte du poids de chacun des oléagineux dans la production et l'exportation de la colonie (106). En ce qui concerne la participation de chaque région dans les débouchés extérieurs des oléagineux, nous pouvons la décrire d'après le schéma ci-dessus (carte A)

La contribution de chaque district aux exportations est tout à fait différente - la région de Quelimane est sans doute le majeur exportateur de copra, dont la culture se répand sur la rive gauche du Zambèze. La Compagnie Boror et la Société du Madal (capitaux français) responsables de la gestion de 25 et 27 exploitations de noix de coco se présentent comme les principaux producteurs du copra du Mozambique. Dans le contexte de la crise 1929/33 les stratégies suivies par ces deux entreprises furent tout à fait différentes (107): diversification agricole pour la Compagnie Boror (producteur de sucre, de tabac et de coton) et concentration des efforts pour la production du copra pour la Société du Madal. Tout au long de la grande dépression, celle-ci ne manquait pas de s'approvisionner avec la production indigène de copra. Selon Weil and White, pendant cette période, ses achats se sont accrus de 2135 tonnes en 1932, vers 3075 en 1936/37 et finalement 4550 tonnes en 1938/39. Tout ce copra était transformé par son usine à Quelimane. D'ailleurs cette politique se solderait plus tard, par des profits considérables, notamment quand la production qui avait été mise en valeur à des coûts très bas, s'écoulait sur le marché mondial à des prix d'après crise - à la fin des années 30 la Société du Madal produisait du copra à £ 4,8/tonnes quand le prix de vente était de £11,2/tonne (108).

A



SOURCE:Vieira, C. Mello(1937) Bol. da Soc. Est. Col. de Moçambique

L'arachide est dans les années 30 la culture indigène la plus importante du district du Mozambique. Cette culture étant surtout absorbée par l'auto-consommation, la monétarisation de son excédent amenait, malgré tout, sur le marché colonial une partie considérable de cette production, qui était ensuite écoulee sur le marché international (la majeure partie de l'arachide produite au Mozambique était exportée par le port de Lourenço Marques). L'industrie des huiles s'est quand même efforcée à recycler une portion significative de cette culture indigène.

Pour terminer, faisons brièvement référence au cajou, produit de façon spontanée tout au long de la côte, mais qui se concentrait davantage dans le district du Mozambique. Au sud, notamment dans la région d'Inhambane, on y trouvait aussi des anacardiens. La commercialisation de ce produit était à l'époque complètement monopolisée par les commerçants indiens qui dès le début des années 20 se chargeaient de le faire arriver aux usines de décorticage de Bombay. Il est intéressant de noter que très tôt, au Mozambique certains intérêts économiques locaux ont posé la question de l'industrialisation sur place de cette matière première (109). Toutefois cette initiative n'a pas pu se réaliser en raison du décorticage de la noix de cajou qui se faisait manuellement. Dans ces conditions, il était difficile de faire face au niveau de productivité de l'industrie indienne qui, grâce aux bas coûts de la main-d'oeuvre, dominait le réseau mondial de l'amande de cajou. En conséquence il fallut attendre les méthodes mécaniques de décorticage, introduites dans les années 60, pour que l'industrialisation du cajou démarre au Mozambique.

En aval des cultures des oléagineux se fixèrent les unités chargées de leur transformation en huiles végétales. Ce processus doit se retenir en

tant que manifestation pionnière de la dynamique agro-industrielle au Mozambique. Historiquement, cette activité remonte à l'introduction des oléagineux en Afrique de l'Est. La production de l'huile de sésame au Mozambique est bien témoignée par les textes du XVIème siècle, notamment dans le "Livro de Pesos da India" écrit en 1554. Toutefois les premiers enregistrements de leur débouchés internationaux datent du début du XIXème siècle: en 1806, 132 fûts d'huile d'arachide étaient exportés à partir du port de Quelimane . En 1874, on enregistre que 4550 litres s'écoulaient au nord à travers l'île du Mozambique. Par ailleurs l'importance économique des huiles végétales était telle que ces produits étaient utilisés dans le paiement des tributs (110).

Revenons au XXème siècle. Les statistiques du commerce extérieur synthétisent à partir de 1921 la mise en valeur internationale de cette industrialisation (voir Partie IV, 1. 3., tab. A). Au cours des années 30, les exportations d'huile d'arachide étaient progressivement substituées par celles du copra et de la "mafurra" lesquels s'imposent nettement dans les revenus du commerce à la veille de la II Guerre Mondiale. La distribution régionale de la production (tableau A-IV-19) accuse leur concentration dans la ville de Lourenço Marques au sud du pays où se trouve installée la grande partie des usines.

Les oléagineux utilisés industriellement ont donné origine d'une part aux huiles alimentaires (à partir de l'arachide et du sésame) et de l'autre à celles qui sont transformées en savon (notamment le copra, la mafurra et le ricin), produits complètement absorbés par le marché intérieur.

Le tableau A-IV-21 décrit l'évolution de cette industrie qui accompagne l'expansion de Lourenço Marques, de Beira et de Quelimane. En 1938, la production d'huile enregistre un accroissement de plus de 100% par rapport à 1937 (de 1465 tonnes à 2936 tonnes) (tab. A-IV-20) ce qui a stimulé en aval l'industrie des savons dont la production atteint la même année les 2320 tonnes (c'est-à-dire une expansion de 50% par rapport à la production de 1937, qui était de 1543 tonnes). Cette progression se rapporte surtout à l'élargissement des outputs des unités de transformation de Lourenço Marques (de 700 tonnes en 1937 vers 1647 tonnes en 1938) et d'Inhambane (de 37 tonnes en 1937 vers 105 tonnes en 1938) (111).

En ce qui concerne les débouchés des huiles mozambicaines, encore une fois on constate la marginalité du marché métropolitain. Les données suivantes en sont tout à fait révélatrices.

TABLEAU D
EXPORTATION DES HUILES MOZAMBICAINES
(tonnes)

	1933	1934	1935	1936
Métropole	10	84	241	95
Etranger	2117	2200	772	335

Source: Visira, M. (1937), *l.c.*, p. 108.

Pendant la même période, la métropole achète à l'étranger les quantités suivantes de ce produit: 1808 tonnes en 1933, 2702 tonnes en 1934, 4959 tonnes en 1935 et 2588 tonnes en 1936. A ces importations, qui se destinent à l'approvisionnement industriel, il fallait encore ajouter la demande en huiles alimentaires.

En 1936, l'approvisionnement en huile de l'empire à la métropole, ne fait que confirmer la fragilité des rapports avec la colonie est-africaine. Ce territoire ne représentait que 0,98% du volume global des importations portugaises, dont la provenance était distribuée de la façon suivante: Cap Vert - 15,67%; Guinée - 26,92%; S.Tomé et Prince - 56,27%; Angola - 16,6% (112).

On voit combien l'économie des oléagineux mozambicains échappe à la logique d'unification de l'espace économique portugais. Les analystes économiques en étaient conscients et s'interrogeaient maintes fois à ce sujet dans les publications critiques de l'époque. Plus tard le "problema das oleaginosas" allait soulever des questions beaucoup plus complexes. Il s'agissait de la collision des intérêts entre l'industrie métropolitaine et celle des colonies. Ce conflit dont l'origine se rapporte au démarrage de la production des huiles végétales en outre-mer, avait tendance à s'aggraver au fur et à mesure que cette industrie gagnait de l'ampleur. L'après-guerre allait être une période de généralisation du débat autour de la nécessité de dépasser le pacte colonial. Dans ce contexte l'industrie des huiles se présentait comme un noyau privilégié de la concentration des intérêts du "capital des colons". Comme le dirait un économiste de l'époque:

"La réalité a fini par s'imposer, où de fortes industries, utiles et prospères se sont créées sur les lieux mêmes où existaient et se préparaient les matières-premières ... Le Mozambique suit le

même chemin et dans les rapports avec la métropole, on voit s'esquisser le dessein de nous fournir autant que possible, en huile plutôt qu'en oléagineux dont nous avons besoin ... Nous ne pouvons donc penser, ni ne le devons, détenir ou retarder la marche d'un phénomène irréversible (dont l'évolution intégrale coïncide sans aucun doute avec l'intérêt collectif de l'économie de l'ensemble de la "lusitanité") ... Nous ne pouvons souscrire à aucune mesure qui essaie de restreindre le niveau de développement des industries des huiles végétales dans les colonies au profit exclusif, ou quasi exclusif, de l'industrie des huiles concentrées en métropole" (113).

Le cas des huiles végétales représente un aspect dans un univers beaucoup plus complexe. Dans la IIIème Partie de ce travail, nous avons esquissé le cadre historique général de la structuration des articulations coloniales à partir des années 30. Maintenant le moment est arrivé de les appréhender du côté des économies coloniales. Dans cette perspective, nous allons essayer d'analyser les industries mozambicaines liées à l'agriculture de l'après-guerre en tenant compte que leur développement et leur mutations ne doivent pas être saisis de façon schématique. Ils dépendaient d'un effort des différentes dynamiques marchandes: soit celles établies entre les colonies et la métropole, soit celles liées au marché international. Finalement, il nous paraît aussi nécessaire de comprendre la fonction qui est attribuée à chaque colonie dans la reproduction économique de l'ensemble impérial.

Il est vrai que tout en se méfiant de la protection excessive que le gouvernement concédait à l'extraction des huiles végétales notamment mozambicaines, les industriels métropolitains revendiquaient le droit à une consommation privilégiée des oléagineux coloniaux. Toutefois, le réseau

marchand avec la métropole ne suffisait pas pour faire écouler toute la production coloniale des oléagineux:

"En vérité, la nécessité des producteurs de la Zambézie, par exemple, de conserver leur clientèle étrangère provient de leur incertitudes à obtenir des acheteurs sur le marché métropolitain". (114).

Ce fait confirme bien le rôle marginal des oléagineux de l'Afrique Orientale dans le cadre du pacte colonial portugais.

1.4 - Le processus industriel: de l'agro-industrie exportatrice à l'installation des unités de transformation tournées vers la consommation intérieure.

Commençons par remarquer que les premières manifestations industrielles au Mozambique se trouvent sur le terrain des activités d'extraction notamment dans le secteur minier, dont l'exploitation fut à l'origine de la pénétration et de la fixation portugaise en Afrique de l'Est.

On se souvient que la richesse du sous-sol de ce territoire est connue depuis le XVème siècle, et motiva l'engagement intense du Portugal à travers l'Empire de Monomotapa. Ces activités en Afrique de l'Est connurent néanmoins une évolution irrégulière tout au long des XVII et XVIIIème siècles, et cela d'autant plus que les intérêts portugais étaient répartis entre les autres territoires à exploiter. La dynamisation de l'Empire Atlantique (Brésil/Angola/Portugal) faisait sans doute "oublier" la richesse minière de la côte orientale africaine.

Dans la deuxième moitié du XIXème siècle, la découverte des diamants (1867) et de l'or (1888) en Afrique Australe (au Transval) a éveillé de nouveau l'intérêt pour les activités d'extraction au Mozambique. C'était le moment du partage de l'Afrique et ainsi les concessions minières étaient délivrées aux compagnies à charte - la Compagnie du Nyassa, la C. du Mozambique et la C. du Zambeze se chargeaient donc de l'administration des mines existantes dans leurs territoires. Mais, le bilan de cette activité a été tout à fait négatif, et cela en dépit des efforts que la Compagnie du Mozambique et du Zambeze déployaient pour maximiser l'activité d'extraction entre 1899 et la I Guerre Mondiale (115).

En ce qui concerne la mise en place des industries de transformation, l'analyse de l'évolution du secteur exportateur nous a montré dans quelle mesure la formation des ensembles "agro-industriels" sont à l'origine de la formation de la base économique mozambicaine. En fait en Afrique Orientale portugaise, le processus industriel se trouve strictement lié à la première phase de transformation des produits agricoles exportés. Ainsi dès la fin du XIXème siècle, le sucre, le sisal, les oléagineux, et plus tard, le coton subirent des processus successifs de transformation (116). La dynamisation industrielle de l'économie de plantation ainsi que celle des cultures traditionnelles constitue un élément structurel de la mise en valeur économique de la colonie.

Parallèlement à la formation des "agro-industries" l'expansion du marché intérieur en découlant a stimulé la mise en place d'un deuxième vecteur industriel qui se destinait à nourrir la consommation interne de la colonie. Ce mouvement dont l'origine est plus tardive que celui qui avait dynamisé les cultures d'exportation, est toutefois confirmé statistiquement

depuis la fin des années 20. C'est ainsi qu'on parle souvent de l'existence d'une tradition industrielle au Mozambique, contrairement à ce qui se passait dans les autres territoires d'outre-mer (117).

A cet égard le recueil statistique élaboré par la "Repartição de Indústria, Minas e Serviços Geológicos" du Mozambique constitue un témoignage intéressant du dynamisme de l'économie coloniale des années 30. En effet, nous y trouvons confirmé que, jusqu'au 31/12/1932, 2869 unités industrielles d'une valeur globale "d'installation et de marchandises" de 690 mille contos (voir tableau A-IV-36), étaient déjà enregistrées dans la colonie est-africaine. Ceci nous donne un bilan approximatif de l'investissement brut industriel en 1932. A ce propos si l'on admet d'abord que le processus de mise en place des unités industrielles se réalisait au Mozambique depuis 20 ans (118) (ce qui nous permet d'exprimer ce taux global dans un investissement annuel de 34,5 mille contos), et que l'on compare ensuite cet investissement avec les recettes d'exportation de la colonie (notamment les exportations originaires du territoire sous l'administration de l'Etat - tableau A-IV-34 - en 1932: £ 906 mille = 99 mille contos, £ 1 = 109,22 escudos), on arrive finalement à constater qu'en 1932 environ 34,8% de la valeur des revenus de l'économie d'exportation (27% si on exclut de ce bilan les investissements dans l'industrie sucrière, de l'ordre de 154 mille contos à cette année) était retenue par la dynamique économique interne du territoire, au moment du démarrage du plan colonial de l'"Estado Novo". D'ailleurs pour 1928, il nous est déjà possible de trouver les fondements quantitatifs de la production industrielle dont les débouchés s'orientaient vers le marché intérieur:

TABLEAU A

Chaux	213 tonnes
Ciment	14049 "
Sucre raffiné	6583 "
Eau minérale et autres boissons	129280 litres
Bière	22780 "
Farine de maïs	2718 tonnes
Glace	2960 "
Pâtes	87 "
Tabac	247 "
Cigarettes	264 millions d'unités
Huile d'arachide	518 tonnes
Savon	388 tonnes

Source: Santos, P. (1956), p. 18.

Le sucre était sans doute l'activité pionnière du secteur agro-industriel de la colonie. On se souvient que sa transformation industrielle se situait au centre et sud du territoire sous la gestion de trois grandes entreprises: l'Incomati Estates Lda., la Compagnie Coloniale du Buzi et la Sena Sugar Estates (119). Les usines commencent par produire le sucre jaune (brut) à partir de la première transformation de la canne à sucre, production qui dans les années 20 était presque totalement exportée vers le Portugal et l'Angleterre, afin d'y être raffiné (voir tableau A-IV-34). L'excédent subit une deuxième phase de transformation. La quantité de sucre brut qui, dans les années 30, restait dans le marché intérieur pour y être probablement raffiné figure dans le tableau ci-dessous.

TABEAU B
(1000 tonnes)

Sucre brut	1928	29	50	31	32	33	34	35	36	37
Prod. Glob.	79	91	80	77	71	92	69	85	68	76
Prod. à être raffiné	9	5	10	1	7	9	-	11	6	2

Source: Synthèse à partir du tableau A-IV-7.

On voit ainsi confirmé le volume de production qui nous est proposé par le premier tableau-nous rappelons ici la nature du cycle productif de la "filrière" sucrière au Mozambique (diagramme A, p. 403) pendant la même période.

Souvenons-nous du régime sucrier mis sur pied par l'"Estado Novo" à partir de ce moment et qui aboutit à des changements de la structure initiale du réseau international de ce produit (120). D'abord la vente du sucre jaune était interdite sur le marché intérieur, et toute la production était réservée à l'exportation (vers la métropole ainsi que vers le marché international). En outre, les excédents de la production mozambicaine de sucre blanc trouvaient leurs débouchés privilégiés en Inde et dans les autres territoires de l'outre-mer (voir tableau A-IV-34) (121). Rappelons encore que l'évolution de cette industrie a subi l'influence négative de la crise 1929/33 tout au long de cette décennie (122).

La production du sucre était accompagnée à la même époque de celle des autres unités agro-industrielles notamment le défibrage du sisal et plus tard de l'égrainage du coton. Par ailleurs, le ciment était produit à l'époque par une seule usine située aux alentours de Lourenço Marques

(Matola). Cette unité industrielle profitait déjà du réseau de chemin de fer du Sud (Xinavane Railway) pour assurer son approvisionnement en matières premières (123). Cette même cimenterie était à l'origine d'un des plus importants secteurs industriels du Mozambique. Nous verrons que dans les années 50, l'industrie du ciment est devenue le premier noyau du capital financier portugais (le Groupe Champalimaud).

Il est vrai que la Ière République, par sa politique, eut des réflexes positifs sur l'activité économique de la colonie. D'ailleurs si nous nous souvenons du préambule du décret 985 du 28/10/1914 les intentions industrielles à l'égard de l'outre-mer y sont bien précisées (124). Il s'agissait en fait d'y encourager l'établissement des unités productives nécessaires au développement de la colonie, en accordant un ensemble de garanties capables de stimuler et de protéger le démarrage de l'activité industrielle (notamment le permis de production exclusive, la protection tarifaire, les exemptions fiscales et douanières ...).

La gestion coloniale de l'"Estado Novo" ne s'est pas opposée au "système d'exclusifs". Néanmoins elle était, quant à nous, beaucoup plus intéressée à structurer la complémentarité Portugal/Colonies qu'à stimuler l'industrie de l'outre-mer. Dans la Partie III de ce travail, nous nous sommes longtemps arrêtée sur la nature de la stratégie coloniale portugaise des années 30 (125). En effet, à l'exception du décret 22050 du 30/12/1932 qui autorisait l'installation de l'industrie de l'alcool en outre-mer, il a fallu attendre les années 40 pour voir se dessiner, timidement, une orientation industrielle pour les colonies. En vérité l'extension du régime de "condicionamento industrial" (décret 26509 du 11/4/1936) se bornait beaucoup plus à reproduire le pacte colonial qu'à

stimuler le "développement" industriel en outre-mer. Ainsi pour la nouvelle politique coloniale, il s'agissait surtout de garantir l'approvisionnement de l'économie métropolitaine en matières premières coloniales. Dans ce cadre, dans la mesure où l'installation de nouvelles unités industrielles dans les colonies dépendait d'une autorisation préalable (qui était selon les cas demandée soit au Ministre de l'Outre-mer soit au gouvernement de la colonie), le nouveau régime industriel représentait un pas en arrière par rapport au "système des exclusifs". C'est ainsi que le développement de l'outre-mer s'envisage dans les années 30 beaucoup plus en fonction de la mise en valeur du secteur exportateur (surtout du coton, pour le cas de Mozambique) que par rapport à la dynamisation de la structure industrielle intérieure des colonies. Malgré tout une certaine dynamique industrielle se répand au Mozambique. Nous allons essayer, malgré les données statistiques limitées, de cerner cette évolution jusqu'à la fin de la IIème Guerre Mondiale (126).

1.4.1 - Brève référence à l'activité extractive. Les secteurs minier et de pêche.

L'activité minière mozambicaine se situait surtout dans la vallée du Zambeze, tout près de Tete, si bien que l'extraction des minéraux se soit aussi répandue au nord et au sud du territoire. A la fin des années 40, les principales exportations minières provenaient des districts de Beira et Tete, puis du district de Quelimane (127).

La juridiction de cette activité était exercée, au début des années 30, par l'Etat colonial, dans les territoires qui étaient sous son contrôle administratif (notamment le district de L.M., Quelimana, Mozambique, Cabo Delgado, Niassa et une partie du district de Tete) et par les Compagnies. La Compagnie du Zambeze contrôlait les mines du district de Tete, à l'exception de la région du Barué et la Compagnie du Mozambique dominait juridiquement l'activité d'extraction dans les territoires de Manica et de Sofala. A travers la "Repartição de Indústria, Minas e Serviços Geológicos" la gestion coloniale contrôlait les affaires minières, en appliquant les normes juridiques qui, depuis le début du siècle, régissait le secteur (128). Malgré leur indépendance vis-à-vis du pouvoir central, les Compagnies du Mozambique et du Zambeze dépendaient de l'assentiment du Gouvernement pour mener toute activité.

Le charbon, dont l'existence en Zambézie (entre la région de Zumbo et de Lupata) fut signalée par Livingstone en 1857, ne fut exploité qu'à la fin du XIXème siècle dans le cadre des Compagnies à charte. En effet la mise en marche des mines de charbon a été très lente, et cela en dépit de la richesse du sous-sol mozambicain - dont la bonne qualité du charbon, à Tete (mines de Moatize) fut, à la fin des années 40, rapportée par des rapports techniques qui évaluaient à 700 millions de tonnes les dépôts à exploiter.

En 1919, la concession de "Coal Fields" était donnée à une compagnie belge, "la Société Minière et Géologique du Zambeze" (SMGZ) qui était chargée d'assurer le fonctionnement du chemin de fer de la "Trans-Zambézie" et du "Nyaassalanc" et de pourvoir aux besoins énergétiques des usines situées au bas Zambeze. Pourtant, d'après les sources, la production

de 1936 était inférieur à 9000 tonnes. L'expansion de l'activité dépendait sans doute de l'élargissement du réseau de chemin de fer. Selon les experts, la construction du chemin de fer de Tete (projet qui faisait partie du "plan de développement de 6 ans") était indispensable à l'écoulement d'environ 100 mille tonnes annuelles du charbon de Tete, qui se ferait par Zambeze, Nyassaland et Beira. Néanmoins, à la veille des années 50, cette ligne n'était toujours pas achevée et en conséquence la production du charbon progressait très lentement (129). C'est ce que nous montre le tableau A-IV-25 où figure le volume de la production des principaux produits de l'industrie minière mozambicaine entre 1937/46. Malgré tout le charbon était, tout au long de la décennie, le minéral dominant suivi du sel, de la bauxite, de l'étain, de l'or et de l'argent.

Cette activité minière, terrain privilégié du capital étranger, était malgré tout un secteur convoité par les intérêts nationaux. Il est intéressant de signaler qu'en décembre 1933, la direction de la "Sociedade de Estudos da Colônia de Moçambique" faisait circuler un document dans la colonie dans lequel elle invitait les "portugais résidant au Mozambique à constituer une société destinée à promouvoir le développement de cette contrée, du côté industriel, notamment minier" (130).

Cette initiative souleva une vive controverse dans la colonie, car il paraissait que les "portugais-mozambicains" se méfiaient moins du capital étranger que des portugais de la métropole. Par la suite les auteurs du projet furent accusés de nationalisme excessif. Il nous semble donc que les principes de la nationalisation impériale défendus par la gestion de l'"Estado Novo", et apparemment soutenus par l'auteur du projet en cause,

n'étaient pas acceptés pacifiquement au Mozambique. D'autant plus que jusqu'aux années 30 cette colonie demeurait fortement internationalisée. En fait on y était plus "habitué" aux rapports économiques avec l'étranger qu'à la présence portugaise et par conséquent, on se méfiait des relations que, selon la doctrine de l'acte colonial, le régime essayait de bâtir entre la colonie est-africaine et la métropole. D'ailleurs les auteurs qui dirigeaient à l'époque des critiques au projet en cause ne faisaient que renforcer cette idée:

"Si les portugais se sont tenus, en général, éloignés de ce genre d'intérêts, pourquoi prendre autant de précautions pour garantir que notre société soit inéluctablement portugaise? Pourquoi vouloir, avec tant d'entêtement écarter la collaboration du capital étranger qui a toujours été considéré parmi nous comme nécessaire et utile? Pourquoi dire que le personnel sera, en règle générale, portugais et promettre de placer le plus grand nombre possible d'européens portugais (portugais de la métropole)? N'est-ce pas une atteinte délibérée contre les portugais mozambicains eux-mêmes? Tout ceci ne renferme-t-il pas un nationalisme excessif et inapproprié même pour le dessein en vue? (131).

Le débat sur le "desenvolvimento industrial da colónia promovido pelos próprios colonos" se répandait donc au sein de la "Sociedade de Estudos". Au-delà de la polémique économique qu'il stimulait, c'était, à notre avis, l'indépendance de cette institution mozambicaine vis-à-vis du pouvoir central qui, en dernière analyse, était en cause, à ce moment du démarrage de la nouvelle politique coloniale. Néanmoins, le projet a supplanté les critiques et les 10 mille portugais qui résidaient à l'époque dans la colonie ont été invités à contribuer à la mise en valeur du territoire avec 200 escudos ... Ainsi, se dessinaient les premiers signes de la stratégie nationaliste de l'"Estado Novo" en Afrique de l'Est ... L'exploitation minière demeurait malgré tout dans les mains des étrangers.

Les concessions pour l'exploitation minière, qui étaient délivrées par le Gouvernement, couvraient tout le territoire, à l'exception du district de Tete dont le monopole était détenu par la SMGZ. Cette Compagnie exploitait le charbon, le fer, l'acier, le cuivre et les gisements d'or de la région. En 1947 les capitaux belges s'associaient à d'autres intérêts portugais et étrangers, donnaient origine à une nouvelle entreprise, la "Companhia Carbonifera de Moçambique", qui se substituait à la SMGZ. En fait, cette compagnie contrôlait les mines de Tete jusqu'en 1974, bien que sous une forte surveillance du Gouvernement portugais. En outre, elle était obligée de fournir tout le charbon nécessaire au fonctionnement du chemin de fer de Tete (132).

L'extraction de l'or se fait à un rythme croissant jusqu'en 1940 puis ralentit jusqu'à tomber en 1946 à des quantités inférieures de celles d'avant guerre (tableau A-IV-25). Toutefois, en 1938, les rapports économiques voyaient avec optimisme l'expansion du secteur dont les gisements étaient considérés comme plus riches que ceux du Rand (133). En 1937, la mine de "Nossa Senhora da Conceição" disposait d'une base technologique assez avancée pour l'époque et était le seul centre minier qui se chargeait au Mozambique de l'exportation du minéral.

Pour terminer, faisons une brève référence au pétrole. Cette activité qui avait été exploitée sans succès par la "Inhaminga Petroleum Lts", jusqu'à 1937, fut reprise plus tard, à l'après guerre, par les intérêts américains. En 1948, une concession exclusive était concédée à l'entreprise multinationale "Mozambique Golf Oil Company", installée au sud du Save (l'exploitation du gaz à Pande date de la fin des années 50).

La méthodologie de la statistique économique intègre les activités de la pêche dans le concept des industries extractives. Dans le cas du Mozambique, territoire où la dynamique côtière constitue un des traits essentiels de son histoire, les activités liées à la mer ne peuvent être envisagées qu'en étroit rapport avec la nécessité de subsistance des communautés qui habitaient le littoral. Étant donné que l'économie maritime faisait partie des équilibres économiques traditionnels, la statistique coloniale ne l'a que très peu quantifiée. Seule était mesurée la pêche artisanale qui atteignait le marché colonial.

Il est vrai que, au fur et à mesure que la colonisation portugaise réussissait à imposer ses règles administratives et économiques sur le territoire, le contrôle des activités traditionnelles s'exerçait de plus en plus, et ce par un système de permis (droit de pêche) imposé aux entreprises ou groupes de pêcheurs. Tenant compte des limitations qui se posent à l'analyse du secteur, nous sommes finalement à même de commenter les données figurant dans le tableau A-IV-26. S'il nous paraît excessif de taxer d'industrie une activité qui, dans la période qui concerne la quantification, se présente essentiellement artisanale, nous sommes d'accord avec les économistes coloniaux pour confirmer la faiblesse de cette activité mozambicaine jusqu'à la fin des années 40 (134). Les sources statistiques disponibles (tableau A-IV-26) nous confirment la récupération de cette activité à partir de 1942. Ces données nous montrent aussi combien la mise en valeur de ce secteur économique continuait à dépendre des méthodes traditionnelles. La fragilité de "l'industrie" de pêche ne peut pas faire de doute lorsque l'on sait que toute la côte mozambicaine

(2.470 km) était servie en moyenne par 7 bateaux à moteur dont le tonnage maximum ne dépassait pas les 339 tonnes. Quant à l'emplacement des principaux centres de pêche, les éléments qui nous sont fournis par les "capitanias" et les "delegações marítimas" nous rendent compte qu'ils étaient surtout situés au sud et dans l'île du Mozambique.

Il s'agissait des régions les plus proches des centres urbains. En fait la majeure partie des communautés de pêcheurs swahili qui menaient leur activité sur la côte nord de Sofala demeuraient à l'époque tout à fait éloignées du marché colonial (135).

1.4.2 - L'industrie de transformation.

1.4.2.1 - Origine et nature des unités de production.

Le tableau A-IV-35 nous montre quelle était, en termes quantitatifs la production des industries de transformation entre 1930 et 1946 (136). C'est à la fin de la II Guerre Mondiale que l'industrialisation de la colonie portugaise est-africaine prit forme. A son origine se trouve le processus de mutation économique de l'agriculture de plantation et des cultures traditionnelles, en liaison étroite avec le secteur exportateur, et elle fut rapidement stimulée par la formation et l'élargissement du marché intérieur. De fait, au fur et à mesure que l'activité exportatrice gagnait du terrain, les habitants du territoire se constituaient comme des clients potentiels d'une industrie qui bientôt, et sous cette stimulation, avait

tendance à accompagner le processus d'extension des centres urbains. Outre les out-puts du secteur en aval de l'agriculture qui assuraient la première transformation de matières premières qui étaient indispensables à l'économie métropolitaine (le pacta colonial du sucre et du coton) et à la demande internationale (du thé et du sisal), ce qui restait de la production industrielle était absorbé par la demande locale.

Nous pouvons donc affirmer que la fixation des industries ne paraissait guère contrarier les intentions de la politique coloniale vis-à-vis de l'outre-mer. Souvenons-nous de l'esprit du décret 26509 de 11/4/1936 qui établissait le "condicionamento industrial" pour les colonies et qui stipulait que celles-ci deviendraient des fournisseurs privilégiés de matières premières. Ainsi, la loi suggérait qu'en outre-mer, ne devaient opérer que "les industries dont les produits qui puissent être produits en offrant de bonnes conditions de prix et dont la consommation soit garantie" (137). L'industrialisation se bornerait donc à ravitailler le marché intérieur. Cette idée serait reprise plus tard par le décret-loi 32924 du 5/9/1944 qui permettait déjà l'installation des usines de filature et de tissage en outre-mer. Dès lors, l'Etat se chargeait, avec prudence, d'en créer les conditions. Il ne s'agissait pas de conduire à l'industrialisation totale, mais d'orienter avec précaution la fixation des unités de transformation de la matière première locale, qui devrait, dans une première phase, se limiter à approvisionner le marché intérieur.

A la fin de la II Guerre Mondiale des changements significatifs se sont produits dans l'orientation de la politique portugaise vis-à-vis de sa stratégie industrielle pour les colonies. Afin de le confirmer, il nous suffit de rappeler le texte de la loi paru en 1944. Pourtant, comme

L'affirmait Ramalho Correia (responsable de la "Repartição da Industria" au Mozambique en 1956), ce même décret ne s'appliquerait pas à toute l'industrie, puisqu'il concernait surtout le déplacement du textile cotonnier en outre-mer. Le régime du "condicionamento" demeurait pour les autres secteurs d'activité, bien que ses normes aient été simplifiées par le décret-loi 34643 du 1/6/1945. Tenant compte du climat de l'après-guerre, le Gouvernement se permettait de proposer l'accélération de l'industrialisation en outre-mer, tout en libéralisant l'application des capitaux étrangers dans cette activité (138).

Après avoir rappelé, dans l'essentiel, la régulation industrielle stipulée par l'"Estado Novo", penchons-nous de nouveau sur le cas mozambicain.

Ce mouvement en Afrique de l'Est ne peut être envisagé sans tenir compte d'un événement majeur survenu, à la fin des années 30, dans le contexte international: l'éclatement de la II Guerre Mondiale. La crise 1929/33, rappelons-le, a fait chuter l'économie de plantation au Mozambique et a déterminé l'orientation de la stratégie coloniale de l'époque. En revanche, la guerre, tenant compte du rôle que le Portugal jouait dans le conflit, est parvenue à stimuler de façon inexorable l'expansion économique au sein de l'empire.

1.4.2.2 - Conséquences de la guerre sur le démarrage industriel.

A la veille de la guerre, l'économie mozambicaine manifestait déjà les premiers symptômes de récupération des effets de la crise 1929/33. Selon

le rapport du consul britannique au Mozambique émis en 1938, le rattrapage économique du territoire s'expliquait pour deux raisons fondamentales: d'un côté, la politique de restriction économique et de développement contrôlé mise en oeuvre par le Gouvernement de Salazar, de l'autre, certains déterminants extérieurs. Mentionnons à cet égard, aussi bien la prospérité de l'Union Sud-Africaine et surtout celle du Rand, que la conjoncture internationale de la montée des cotations mondiales des produits agricoles dont les effets furent assez positifs par le Mozambique. Le relancement économique de cette colonie est bien confirmé lorsqu'on observe la réduction indéniable du déficit de la balance commerciale, et surtout, les profits de l'économie de transit. En effet les revenus des ports et des chemins de fer ont aidé à surmonter le déficit des paiements extérieurs, qui avait été causé par la crise. C'est ainsi qu'à la fin des années 30 le fonds des changes du territoire se soldait par un bilan positif de f 2,5 millions (cela veut dire une progression de 9 millions d'escudos en 1933 vers 258 millions d'escudos en 1938 - voir tableau A-IV-93) (139).

Pendant les premières années de la guerre, notamment en 1941, l'"Estado Novo" menait à bon terme sa politique de contrôle colonial. Cinquante ans après, la charte de la Compagnie de Mozambique arrivait à échéance et en conséquence le contrôle sur l'administration du territoire de Manica et Sofala revenait au gouvernement.

Les conséquences économiques du conflit mondial sont bien décrites par les observateurs britanniques au Mozambique, et aussi par les statistiques du commerce. A la fin des années 40, le bilan de l'économie mozambicaine fut fait et trois changements importants furent constatés: en premier lieu, un accroissement significatif de la production et de

l'exportation et la mise sur pied de l'industrie locale en découlant: en deuxième lieu, une forte expansion du trafic provenant du Transval, notamment le charbon qui s'écoulait par le port de Lourenço Marques; finalement une expansion d'environ 100% des importations provenant de la métropole (140).

Tableau A
DISTRIBUTION DU COMMERCE EXTERIEUR MOZAMBICAIN
% du commerce total d'importation et d'exportation

Pays	1939		1946	
	Imp.	Exp.	Imp.	Exp.
Portugal	24,2	37,4	43,3	52,3
Col. Port.	-	-	1,5	3,4
Suisse				8,7
USA	7,8		15	5
U. Sud. Afr.	5,7	8,4	8,9	8,04
R.U.	20,6		14,6	
British India				5,1
Allemagne	6,6			
Rodhésia		5		
Autres			16,7	17,

Source: - Overseas Economic Surveys - Portuguese East Africa, (1948), p. 5/6 (les pourcentages ci-joints accusent un certain décalage relativement aux données systématisées par les "Estatísticas do Comércio Externo" (voir Tableau C ci-après).

Si pendant les années de la guerre, les importations mozambicaines évoluaient de façon dérégulée, il n'en était pas de même pour les exportations. Il est vrai que la demande étrangère accrue a beaucoup stimulé l'accroissement de la production locale. Ce qui influençait

positivement le solde de la balance commerciale de la colonie (tableau C). Selon les statistiques du commerce, le déficit avec l'extérieur qui, en 1938, représentait 48,6% des importations, était en 1946 inférieur à 14,5%. En outre le conflit mondial provoqua le remaniement de la nature des liens marchands de la colonie (tableau A).

Notre première remarque à ce propos se rapporte au réseau impérial. La guerre eut comme résultat un accroissement considérable des importations d'origine métropolitaine: de 22,6% du total en 1938, celles-ci atteignent 58,5% en 1943, 49% en 1945 et 41,4% en 1946 (voir tableau C ci-après). Ce renforcement des rapports économiques métropole/colonies se faisait au dépend du commerce avec l'Allemagne et le Royaume Uni (tableau A ci-dessous). Rappelons que jusqu'alors, ce dernier était, avec le Portugal, un des principaux fournisseurs du marché mozambicain (son quota dans ce commerce dépassait les 20% des importations en 1939). Il est aussi important de remarquer que ce commerce était constitué du textile, de la technologie industrielle et du matériel de chemin de fer. Les liens économiques avec l'Union Sud-Africaine étaient aussi renversés (leur poids dans les importations s'accroissent de 5,7% en 1939 vers 8,7% en 1945). En effet, de 1944 à 1946, la balance commerciale devient favorable aux pays voisins, contrairement à ce qui se passait auparavant. Par contre le transit des marchandises en provenance du Transvaal et qui s'écoulait par le port de Lourenço Marques connut une expansion considérable pendant la même période (environ 115% en volume entre 1941 et 1946). Le commerce avec la Rhodésie (nord et sud) s'est aussi accru de 38% entre 1938 et 1948. Finalement, face à l'affaiblissement de leurs concurrents sur le marché mozambicain, les USA profitèrent des années de guerre pour

renforcer leurs exportations en Afrique Orientale portugaise. Et ceci avec grand succès, puisque les importations d'origine américaine ont accru, entre 1938 et 1946, leur montant de 350% (alors qu'en 1938, elles ne représentaient que 7% des importations globales du territoire, en 1946 elles représentaient 15%) (141).

Par rapport aux exportations mozambicaines, la métropole en était le principal client. Elles étaient composées, par ordre décroissant, du coton, de l'arachide, du sucre, du thé, du copra et du sisal. Entre 1938/46 leur vente globale est passée de 78 mille contos à 454 mille contos, ce qui traduisait une croissance nominale supérieure à 500% (tab. C). Cette insertion progressive de la production mozambicaine dans le réseau marchand impérial se présentait en tant que moyen important de neutraliser le déficit de la balance commerciale de la colonie. Ainsi, le solde négatif qui, en 1938, s'élevait à environ 29,9% de l'ensemble du commerce extérieur de la colonie (importations + exportations) est tombé, en 1946, aux environs de 7,7%. En outre, les échanges avec la métropole (exportations + importations) qui, en 1938, représentaient 24,8% du commerce extérieur du territoire se sont amplifiés jusqu'à 44% en 1946 (voir tableau C). Nous pouvons conclure par ce qui précède que la guerre avait bien joué au profit de l'unité impériale. En ce qui concerne l'excédent de la production coloniale, elle trouvait évidemment ses débouchés sur le marché international. Le tableau B propose une esquisse du réseau marchand des principaux produits de l'agriculture mozambicaine au lendemain de l'après-guerre.

La conjoncture économique de la guerre a favorisé certaines cultures agricoles mozambicaines (tableau A-IV-58). Ce fut par exemple le cas des

oléagineux et surtout du copra dont la montée des prix dépassait largement les limites antérieures. Il est vrai que cette stimulation n'a pas trouvé de réponse immédiate au niveau de la production. Toutefois, l'évolution des prix des huiles végétales aurait quand même entraîné une expansion considérable de cette industrie au Mozambique.

Le sisal, cultivé dans des plantations sous contrôle allemand, a lui aussi en quelque sorte profité de la guerre. Les USA devenant acheteur de toute la production de cette fibre en 1942, parvenaient à revaloriser de façon assez remarquable son exportation - de 1,3 contos/tonnes en 1942 vers 2,99 contos/tonnes en 1943, arrivant presque à 4 contos/tonnes en 1946 (142).

Pour terminer ce bilan sur la situation marchande mozambicaine à la fin de la guerre, il faut rappeler que le déficit structurel de la balance commerciale du territoire était bien neutralisé par le solde positif des prestations gratuites (cela veut dire que l'économie de transit et d'émigration supportait le déficit de l'économie d'exportation). Pourtant, le fait qu'il existe un bilan défavorable du commerce entre la zone du dollar et celle de l'escudo a amené le gouvernement à imposer à la colonie, à partir de 1948, un système de contrôle des importations (en vérité le Gouvernement portugais se limitait à déployer au Mozambique le système de contrôle des échanges qui jadis et dans le même sens avait été établi à la métropole) (143).

Tableau 8
EXPORTATION EN 1946

	Mille Tonnes	Contes	Destination
Arachide	17	34	Portugal, Union Sud-Africaine, Suède, Macau
Cajou	39	42	Inde, Paquistan
Copra	47	93	Suisse, Suède
Coton	32	226	Portugal
Sucre			
Brut	64	76	Portugal, Suisse
Raffiné	12	15	Suisse, Inde Portugaise, Iran, Port.
Sisal	16	62	Idem
Thé	1	13	R.U., USdAf, Portugal
Huiles végétales			
Copra	10	38	Suisse

Source: G. E. S. Portuguese East Africa, (1949); Estatística do Comércio Externo.

A la fin de la guerre le territoire portugais de l'Afrique de l'Est se trouvait dans les meilleures conditions pour se laisser influencer par le contexte expansionniste des années 50. Le gouvernement portugais entame sa politique de mise en valeur de l'empire et y contribue en accordant à cette colonie un prêt de £ 10 millions payables sur 30 ans (selon un taux d'intérêt de 3%). Ce financement se destinait à mettre en place les infrastructures nécessaires à la croissance économique. En effet, selon le décret ministériel du 31 juillet 1947 autorisant ce même crédit, les fonds financiers disponibles étaient réservés au réseau routier de la colonie, aux structures urbaines et finalement aux ports et aux chemins de fer (il était notamment projeté d'achever le chemin de fer de Tete, d'agrandir la

réseau du chemin de fer du Mozambique et d'entreprendre des travaux dans les ports de Lourenço Marques et Beira) (144).

Tableau C
COMMERCE EXTERIEUR DU MOZAMBIQUE (MILLE CONTOS)

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Métropole									
Exp.	78	66	78	86	199	186	295	170	454
Imp.	99	116	125	150	254	329	263	372	467
Solde	- 21	- 50	- 47	- 52	- 55	- 143	32	- 202	- 13
Empire									
Exp.	5	6	7	6	6	7	6	23	26
Imp.	4	5	6	14	21	12	21	22	17
Solde	1	1	1	- 9	- 15	- 5	- 15	1	9
Etranger									
Exp.	192	182	146	187	217	277	290	350	487
Imp.	385	464	311	278	292	221	301	365	644
Solde	- 193	- 282	- 165	- 91	- 75	56	- 11	- 15	- 157
Total									
Exp.	275	254	244	278	422	470	590	543	966
Imp.	438	585	432	442	567	562	586	759	1127
Solde	- 213	- 331	- 188	- 164	- 145	- 92	5	- 216	- 161

Source: Estatística do Comércio Externo (Synthèse du tableau A-IV-92).

1.4.2.3 - Réflexions sur l'évolution de la production industrielle au Mozambique entre 1930-46.

Le tableau A-IV-35, dont les données proviennent des statistiques officielles de l'époque (notamment les "Anuários Estatísticos") propose une lecture du mouvement d'industrialisation au Mozambique d'après deux orientations principales. D'une part, les unités de transformation liées au secteur agricole, ce qu'on appelle l'industrialisation en aval de l'économie de plantation et des cultures traditionnelles. De l'autre, les industries implantées en tant que réponse à la dynamique de formation et d'élargissement du marché intérieur.

Quant à la destination des débouchés, notamment celle du secteur "agro-industriel", il faut remarquer deux démarches différentes. Certaines activités orientent leur production vers le marché extérieur (cas du coton, du sucre, du sisal et du thé) tandis que les unités industrielles qui composent le cycle productif des oléagineux, à savoir les industries de l'huile et du savon, de la préparation du tabac, de la transformation du maïs (farine de maïs) et du décorticage du riz, sont destinées au marché intérieur.

Finalement c'est l'articulation entre la dynamique industrielle et la logique impériale, c'est-à-dire le modèle de complémentarité Portugal/Colonies, qui sera objet de notre attention. Dans le cas du territoire est-africain, les solidarités marchandes avec l'économie portugaise se réalisaient à la fin des années 40 surtout pour trois produits: le coton, l'arachide et le sucre. Quant au thé et au sisal, leurs

débouchés vers la métropole étaient tout à fait insignifiants tenant compte de leur réseau international.

A l'exception de l'arachide, qui était exportée en tant que matière première à l'état brut, tous les autres produits subissaient une première phase de transformation avant d'être exportés. Par exemple, le coton, tel qu'il était produit par l'agriculture indigène (le coton en graine), passait par un processus d'égrainage et de pressage, dans les usines situées près des concessions, pour être transformé en fibre. La canne à sucre était aussi transformée en sucre jaune (brut) avant d'être exportée et raffinée par les usines métropolitaines (145). De même, le thé et le sisal subissaient des transformations avant d'être écoulés vers l'extérieur.

Ainsi, si l'on se place du côté de la colonie, ce qui nous paraît important de remarquer c'est que les cultures destinées à l'exportation soit au niveau national soit international, ne pouvaient se développer que si des unités de transformation des matières premières agricoles existaient. C'est pourquoi, nous les envisageons en tant que produit du processus de l'industrialisation mozambicaine et non pas seulement comme des matières premières dans le cadre du "pacte colonial". Cet aspect est d'autant plus important si nous nous souvenons que le coton et le sucre, les deux étant traités industriellement au Mozambique, formaient les principaux noyaux de la relation coloniale.

Dans les années 50, la production textile dans ce territoire (suivant le modèle de "l'import/substitution"), dont l'implantation se rapporte au mouvement de déplacement de l'industrie métropolitaine (qui avait été, souvenons-nous, institutionnalisé par le décret-loi 32924 de 5/9/1944)

concrétisait sans doute une nouvelle phase de la logique impériale dont l'achèvement ne se produirait que dans les années 60 dans le contexte de la "política de integração do espaço económico português".

Le bilan quantitatif qui nous est suggéré par le tableau A-IV-35 nous épargne de tout commentaire. A la fin des années 40 le mouvement industriel qui se répandait au Mozambique était déjà empreint d'une dynamique endogène qui était en harmonie avec le développement des secteurs agro-industriels tournés vers l'exportation. Stimulé par la guerre, ce processus industriel internalisé se traduisait par la fixation des unités de transformation dans les centres urbains, notamment dans les villes de Lourenço Marques et Beira. Passons brièvement en revue les secteurs les plus importants (146). La fabrication de bière: avec la technologie anglaise, une brasserie produisait à Lourenço Marques, toute la bière de la colonie, dont la consommation atteignait en 1946 les 2071 mille litres, les excédents étant écoulés vers l'Angola. La production de ciment: une seule usine se trouvait à Matola, et sa production a augmenté entre 1945/46 comme conséquence de l'expansion des activités de construction (147) et l'ouverture d'une nouvelle unité de production située au nord de la colonie était attendue. En ce qui concerne les unités de transformation agricole dont les débouchés se réalisaient au niveau intérieur, mentionnons notamment les industries des huiles végétales qui transformaient l'arachide, le copra, la mafurra et le sésame. Le district de Lourenço Marques était responsable de 85% de la production, laquelle s'est plus tard étendue au centre et au nord du pays (148). En aval des oléagineux, se trouvait aussi le savon. Cette industrie qui se concentrait

surtout dans les centres urbains et notamment au sud de la colonie fut fortement dynamisée par la guerre.

Les unités de traitement du sucre et du coton s'installaient en général sur les lieux de la culture de ces produits. En regard au premier, des 70 mille tonnes qui étaient produites en 1946, 27 mille étaient destinées au marché intérieur, dont une partie était absorbée par l'industrie de raffinage locale (149). Le coton était égrainé par 15 usines appartenant aux concessionnaires qui étaient surveillés par l'Etat (à travers le "Fundo do Fomento do Algodão). Sans aucun doute que l'évolution de la production de fibre est tout à fait remarquable entre 1937/46 (150). Notons que ce produit représentait environ 1/3 du tonnage global du coton brut produit par l'agriculture indigène. Ce qui restait concernait le poids de la semence dont l'industrialisation n'allait démarrer que dans les années 50. D'ailleurs, il faut signaler que, dans ce contexte, au début des années 40, les techniciens cotonniers du "Centro de Investigação Científica Algodoeira" revendiquaient déjà la transformation intégrale de la semence du coton. Le but recherché était d'amplifier les anciens objectifs de la culture cotonnière, dont le seul rôle jusqu'à ce moment était d'approvisionner le textile métropolitain (151). Il est vrai que le sisal et le thé étaient en marge dans le bilan économique des cultures d'exportation mozambicaine (voir tableau A-IV-34). Pourtant, si nous les envisageons du point de vue du mouvement industriel qui s'étendait dans le territoire (tableau A-IV-35), nous y trouverons peut-être une forte justification pour nous y arrêter.

La culture du sisal est ancienne au Mozambique. Elle date de la fin du XIXème siècle et elle s'étend un peu partout dans le territoire (de

Cabo Delgado à Inhambane). Toutefois, cette fibre, contrairement au coton et au sucre, connaissait une évolution tout à fait en marge de la logique impériale portugaise. Comme le démontre d'ailleurs le tableau A-IV-24, la métropole absorbait une partie insignifiante de sa production (tableau A-IV-35), le marché international étant son client privilégié. Les registres quantitatifs de l'évolution de ses exportations entre 1926/1937 (tableau A-IV-34) attestent, qu'à l'époque, les débouchés s'orientaient davantage vers les pays européens et ensuite vers le marché américain. Nous arrivons maintenant à la confirmation que la crise 1929/33 a fait basculer les revenus des exportations, en conséquence de la chute des cotations survenue à partir de 1930. Ce fut en 1932 que cette baisse devient spectaculaire (voir tableau A-IV-34 - conversion des £ en contos/or - £ 1 = 4,5 contos/or). Si les 5873 tonnes exportées en 1929 équivalaient à 856 contos/or, les 12291 ne dépasseraient en 1932 les 513 contos/or (dans le tableau A-IV-34, 513 contos/or = 114 £) (152). Cependant cette dévalorisation a peu compromis le rythme de production qui n'a pas cessé de progresser entre 1930/38 (tableau A-IV-35). Le IIème conflit mondial a provoqué la première grande crise de l'industrie du sisal mozambicaine. Les plantations, qui appartenaient en grande partie aux capitalistes allemands furent obligées de paralyser leur activité en 1940. C'est de cette façon que s'explique la chute des outputs industriels de 1939 à 1942 (tableau A-IV-35). D'ailleurs les usines ne reprendraient leur activité qu'en 1944 et cela à la suite de la signature d'un accord entre le Portugal et le gouvernement américain selon lequel, toute la production des entreprises allemandes serait écoulee sur le marché américain (153). Comme nous l'avons signalé dans ce travail, et comme les chiffres du tableau A-IV-24

le confirment, cette affaire a revalorisé les exportations de sisal à partir de 1942 (154). En vérité le marché américain devient à l'époque le meilleur client de cette fibre et de ce fait ses cotations étaient fortement dépendantes de la conjoncture économique du pays acheteur, ce qui explique en outre l'efficacité avec laquelle la crise 1929/33 a porté ses effets sur le prix du sisal.

Néanmoins, en ce qui concerne la production mozambicaine, il est vrai que le marché US n'a pris de l'importance qu'en conséquence de la guerre. Ainsi, en 1946, sur une production globale de 18 mille tonnes, 16 mille s'écoulaient sur le marché international, en particulier américain qui se substituait de plus en plus au marché européen, notamment au marché allemand (rappelons qu'en 1937 ce pays était le deuxième acheteur du sisal mozambicain). Il ne fait aucun doute que les conséquences économiques du Pacte de l'Atlantique se faisaient sentir très tôt en Afrique Orientale portugaise.

Tableau A
PORTUGAL - IMPORTATEUR DU SISAL
(tonnes - 1930/36)

	Imp. Moz,	Imp. Angola	Imp. Etranger	Total
1930	489	0	311	794
1936	475,5	302,7	211,8	990

Source: Guerra, M.S. Ponta (1939), M-d, t. p. 102

Tableau E
MOZAMBIQUE - EXPORTATION DE SISAL

	Mille tonnes	Contos
1942	12	16
1943	18	55
1944	22	65
1945	18	53
1946	16	62

Source: O.E.S. Portuguese East Africa - ANDREWS (1948), p. 13.

La mise en valeur du thé est plus récente au Mozambique. L'histoire de cette culture est bien décrite par Vail-White (155) dans son étude sur le district de Quelimane. La Compagnie de Lugella est la première à se lancer dans cette production, ses plantations étant situées à Milange, à la place des anciens terrains de tabac de la Compagnie du Zambeze. Cette initiative agricole, dont l'origine et l'emplacement se rapportent à la dynamique industrielle du Nyassaland, à partir de 1915, faisait partie des territoires portugais (environ 50% des plantations) en conséquence du réalignement des frontières entre les deux pays qui eut lieu à l'époque. Jusqu'en 1928 la C. Lugella ne parvint pas à étendre la production de thé. Selon Vail-White l'usine s'y est installée en 1923 pour travailler le thé des plantations de Milange avec une capacité industrielle très réduite (environ 1814 kg/jour). D'ailleurs la C. Lugella n'a jamais remporté de succès dans les affaires et, en conséquence ses plantations de thé ont fini par tomber sous le contrôle de Peter Hornung en 1933. C'est ainsi que se

forme une nouvelle Compagnie, la "Sociedade de Chá Oriental", qui s'installe avec un capital de 500 contos. Dans le même temps, des industries concurrentes se mettent en place dans les monts Namuli au Gurué - c'est la C. du Zambeze, celle de Manuel S. Junqueiro et celle de Felizardo e Companhia, qui jouissaient de l'appui du gouvernement de la colonie. Celui-ci fournissait les semences, établissait le règlement de travail, et leur accordait un système de crédit favorable à leurs plantations. En conséquence, à la fin des années 30, on assiste au succès économique des planteurs individuels qui peu à peu s'autonomisaient technologiquement des grandes compagnies. En effet M. Junqueiro et la Compagnie du Zambeze renforçaient leurs sociétés et devenaient capables de prendre en charge l'industrialisation de toute la production. En 1939, Felizardo devient "Chá Moçambique". En 1945 E. Queiroz et Pereira da Lus constituent respectivement "Chá Gurue" et l'"Empresa Agrícola de Mochocha" (155).

D'après le recensement de 1929/30, les 859 ha qui étaient jusqu'alors exploités n'arrivaient pas à produire plus de 88,2 tonnes de thé. Toutefois, vers la fin de la II Guerre Mondiale, la colonie est-africain connaît une augmentation de la production de ses plantations zambéziennes (notamment à Milange et au Gurué - tableaux A-IV-35,22). Notons que déjà à la veille de l'éclatement du conflit, en 1937, les plantations de thé fournissaient à l'exportation 397 tonnes:

Tableau C
EXPORTATION/IMPORTATION DE THE
(tonnes)

	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Exp.	27	28	54	56	53	187	51	86	123	148	316	397
Imp.	47	27	46	61	62	74	27	11	18	14	15	10

Source: Guerra, Pomba (1939), M-d, t, p. 97.

Cette évolution est bien décrite par le tableau A-IV-23 qui montre bien comment ce produit de l'économie de plantation arrive à s'insérer dans le réseau marchand international. L'Angleterre et l'Afrique du Sud y figurent comme les principaux clients, tandis que l'empire (métropole + colonies) tiennent une place marginale dans ce commerce. Malgré cela, si nous nous penchons sur l'évolution des importations métropolitaines, nous constatons facilement que malgré la baisse de consommation de thé dans ce marché, la contribution du Mozambique n'y fait que s'accroître, comme le démontre le tableau ci-dessous.

Tableau D
IMPORTATION DE THE PAR LA METROPOLE
(tonnes)

	Importation totale	Imp. Mozambique	Etranger
1930	300	2	298
1936	198	64,5	133,5

Source: Guerra, Pomba (1939), p. 98, M-d, t.

La Grande Dépression n'a pas affecté de façon durable le commerce extérieur du thé mozambicain. Il est intéressant de remarquer qu'en 1929/31, la croissance des exportations atteignaient plus de 100%, et ce ne fut qu'en 1931 que se manifestèrent les conséquences de la Grande Dépression. Le rattrapage serait cependant rapide comme en témoigne les chiffres du tableau C. A la veille de la guerre, la culture du thé mozambicain arrivait à approvisionner toute la demande interne de la colonie (le décroissement progressif des importations de ce produit ne fait que le confirmer). Tout de même la possibilité d'expansion de la production n'était pas envisageable sans tenir compte des mécanismes de régulation internationale du commerce de ce produit (l'"International Tea Agreement" en vigueur à partir de 1933 se chargeait soit d'équilibrer la production et la consommation mondiale de ce produit afin d'éviter la chute des prix et l'accumulation des stocks, soit de stimuler sa consommation au niveau mondial). D'ailleurs ceux qui à l'époque réfléchissaient sur l'avenir de l'économie coloniale étaient bien conscients des limites du développement de cette culture au Mozambique. C'est dans ce contexte que le renforcement du réseau marchand est proposé:

"Actuellement où l'économie doit être forcément orientée, il n'y a qu'un seul chemin: faire la même chose, en essayant de commercer le plus possible entre les territoires portugais ce qui peut être produit chez les uns ce qui est nécessaire chez les autres." (157).

D'après cette orientation il faut retenir l'évolution de cette culture pendant les années de guerre (tableau A-IV-35). En 1946, elle s'accroît de

164,5% par rapport au volume de production de 1938 - vers 1941 la production au Gurué avait dépassé celle de Milange ("Oriental Tea") et en 1949, 6 usines de traitement s'installaient déjà dans la même région (158). Le thé mozambicain eut certainement beaucoup plus de succès que le sisal dont l'expansion de la production pendant la même période n'était que de 1,3%.

2. Les mutations économiques de l'après-guerre:

compte rendu du mouvement industriel mozambicain.

En ce moment, notre objectif principal est de tester du point de vue économique l'évolution du secteur productif mozambicain. Pour ce faire notre démarche analytique suivra deux perspectives. D'une part, nous utiliserons l'information économique quantitative comme grille fondamentale de notre étude. De l'autre, nous chercherons à l'interpréter, tenant compte du cadre historique global exposé à la Partie III de notre étude, et surtout en utilisant comme point de repère systématique l'information qui est véhiculée par les périodiques économiques de l'époque. Ainsi, à partir de la lecture événementielle des faits économiques, telle qu'elle nous est proposée, notamment par les revues "Economia de Moçambique" et "Indústria de Moçambique" (ces deux périodiques ont débuté leur publication dans les années 60), nous chercherons à mieux comprendre cette dernière période de l'histoire coloniale en Afrique Orientale portugaise.

Nous nous plaçons ainsi sur le terrain de l'industrialisation du Mozambique, dont les origines et la structure ont été analysées ci-dessus. Le schéma nous semble facile à fixer: d'un côté, nous retiendrons les unités en aval des économies de plantation et des cultures traditionnelles, dont les débouchés se trouvent à l'extérieur (INDME), et de l'autre, nous nous pencherons sur les industries tournées vers le marché intérieur (INDMI). C'est justement l'évolution de cette dualité industrielle jusqu'en 1974 que nous chercherons à saisir.

2.1 - Aperçu global sur la production industrielle - 1946/1974.

2.1.1 - Les sources statistiques et méthodologie d'analyse.

La première remarque portera sur la nature des sources quantitatives de l'industrialisation. La publication, à partir de 1947, de la statistique industrielle au Mozambique, ouvre une perspective tout à fait nouvelle aux analystes économiques de la colonisation. En effet jusqu'alors la mesure systématique de l'exploitation économique en outre-mer se limitait au cadre strict de l'information qui était systématisée par les statistiques du commerce extérieur. D'ailleurs la logique d'organisation des systèmes statistiques coloniaux ne s'éloignait guère de la conception mercantiliste qui fut à l'origine de la structuration, au Portugal et ailleurs, des appareils nationaux de quantification économique (159).

Si la quantification physique de l'industrialisation mozambicaine est proposée par la statistique industrielle à partir de 1946, son expression monétaire ne fut traitée qu'à partir de 1955. C'est pourquoi les séries qui constituent la base quantitative fondamentale de notre étude, ne couvrent que la période 1955/72.

Un autre aspect de l'utilisation de sources statistiques concerne la façon dont nous les ordonnons en tenant compte de ce que sont, pour nous les deux vecteurs essentiels du mouvement industriel du Mozambique - les INDMI et INDME. A ce sujet il faut signaler l'importance de la contribution analytique des économistes mozambicains. En effet dès les années 60, ils

se sont efforcés de suivre d'un oeil critique les changements qui se produisaient dans l'économie coloniale (160).

La méthode qu'il proposa pour l'étude de l'industrie de transformation mozambicaine serait ensuite appliquée par nous à toute la période coloniale. Cette démarche est à l'origine de la construction de la première série longue, point de départ de notre étude (A-IV-94).

2.1.2 - La production industrielle de 1955 à 1974.

Les données statistiques synthétisées par le tableau A-IV-37 permettent une première vision de l'évolution industrielle du Mozambique. Il s'agit d'une approche globale, qui veut définir en termes monétaires, et d'abord à des prix courants (A-IV-37a1) la tendance globale de l'industrialisation pendant environ 20 ans.

Si l'expansion du produit industriel mozambicain se présente comme un fait irréfutable (A-IV-37a1), cette évolution ne se réalise cependant pas à un rythme régulier (observer la progression des taux de variation annuelle-tva.a). Nous constatons en 1962/63 un ralentissement accentué de l'ampleur de cette croissance qui est caractéristique de la période du début de la guerre coloniale (les événements en Angola débutent en 1961). Toutefois notons qu'en 1964, année où le conflit armé éclate au Mozambique (le FRELIMO proclame la lutte de libération le 25 septembre 1964) l'industrie manifestait déjà des signes d'accélération. Ainsi à un taux global de croissance de l'industrie de 119,5% (A-IV-37a1, tc) entre 1955 et 1964 suit une expansion de 275,5% au cours des 10 dernières années

de la présence portugaise au Mozambique (1964-74). Si l'on place cette évolution dans le long terme (1955/74) l'industrie mozambicaine présente alors une expansion globale, à prix courants, de presque 700% par rapport à sa valeur en 1955, ce qui se traduit par un taux de variation annuel moyen de 11,6% (A-IV-37a1, tva.a). Il est donc impossible de nier l'accélération de ce "capitalisme périphérique" à partir des années 50 (161).

Néanmoins, cette dynamique industrielle s'atténue si nous l'analysons en termes réels (A2). Il est vrai que le contexte économique international des années 60 et la conjoncture de la guerre coloniale entraînerent la montée des prix dans l'économie mozambicaine. C'est ce que nous montre l'évolution des indices des prix de consommation entre 1955 et 1972 (IPC et graphiques A-IV/G. I,IV). Cet indicateur économique nous permet donc de "déflationner" l'expansion industrielle (A-IV-37A2) dont l'ampleur (tc) entre 1955/72 atteint alors les 230% (en opposition aux 459% calculés selon une valorisation à des prix courants) progression qui se traduit par un tva.a de 7,4% (en opposition aux 10,7% calculés à des prix courants). Le rythme annuel du produit brut industriel (PBI = INDTOT) s'assouplit donc un peu. Ainsi le glissement entre 1961/63 apparaît maintenant beaucoup moins marqué et le rattrapage qui s'ensuit plus lent.

A ceci il faut ajouter que cette approche à des prix réels ne réussit pas à dissimuler la chute de la production en 1971. Cette décroissance du produit industriel global d'environ 7% par rapport à l'année précédente, atteint plus fortement le secteur dont les débouchés s'orientaient vers l'extérieur (en 1971 les INDME présentaient en effet une rupture de 9%). D'ailleurs cet assouplissement du bilan de l'industrie

doit être mis en rapport avec les perturbations qui, à l'époque, se faisaient sentir dans le fonctionnement du système de régulation des échanges entre le Portugal et ses colonies (au sein de la zone de l'escudo) (162). En fait au début des années 70 la rupture du système de paiements inter-territoriaux, au sein de l'EEP s'était déjà faite; nous reviendrons plus tard sur cette question.

Enfin dans le cadre de cette approche "réelle" de l'industrialisation (A-IV/G.II) au Mozambique il nous reste encore à signaler que contrairement à ce que certains veulent faire croire, la guerre ralentit l'expansion industrielle. Ainsi à un taux de croissance de 96% entre 1955/64 (auquel correspond un tva.a de 7,8%) fait suite, de 1964 à 1972, une expansion de 69% (un tva.a de 6,9%).

2.1.3 - Les deux vecteurs industriels: les industries orientées vers l'exportation (INDME) et vers le marché intérieur (INDMI).

Pour appréhender la dynamique industrielle, il faut tenir compte du mouvement et de la nature spécifique de ses composantes. Il est vrai que la façon dont le démarrage industriel au Mozambique apparaît strictement lié au commerce extérieur constitue un trait fondamental de son histoire. D'ailleurs contrairement à ce qui s'est passé dans les autres territoires africains, où les richesses minières furent des facteurs décisifs pour le démarrage économique, en Afrique Orientale portugaise l'agriculture apparaît, pour des raisons historiques et naturelles, comme l'un des points forts de l'activité économique coloniale (163).

Cette production agricole trouvait ses débouchés soit dans le cadre impérial portugais (coton et sucre) soit sur le marché international (oléagineux, thé et sisal) et fut à l'origine du démarrage industriel de la colonie. C'est ainsi que les unités productives chargées de la phase initiale de transformation des produits agricoles à exporter furent les premières à s'installer sur le territoire. D'ailleurs, la façon complémentaire dont leur processus productif s'articulait avec l'agriculture fait que l'importance du secteur "agro-industriel" dans le bilan des activités de transformation, y soit souvent minimisé. C'est dans cette perspective que s'orientait la majeure partie des analyses sur l'industrie du Mozambique. Celles-ci ne seraient remarquablement contestées que dans les années 50 quand s'est propagé (184) un important mouvement de réflexion économique par l'intermédiaire de l'"Associação Industrial de Moçambique" (AIM). D'après ces nouvelles approches, les INDME étaient tenues comme étant la clé de voûte du mouvement industriel. C'était l'opinion de l'éditorialiste de la revue "Industria de Moçambique" du mois d'août 1972:

"Bien qu'elles aient généralement une petite valeur ajoutée, ces industries s'intègrent au procès productif où se décide l'économie du Mozambique et dont les activités motrices par excellence sont les économies du coton, du cajou, des oléagineux auxquelles est affectée environ 50% de la population économiquement active. Et comme dans ce procès, elles ont occupé la position intermédiaire entre la production primaire et l'exportation, elles apparaissent un point d'observation privilégié de l'économie du Mozambique."

Sous leur impact on assista très tôt à l'expansion du marché intérieur et par la suite, à la mise en place des industries dont la production se destinait surtout à la consommation de la colonie.

"C'est ce dernier ensemble (les INDME) et les activités qui lui sont en amont qui ont le plus contribué à l'expansion du marché intérieur, déterminant de l'accroissement de l'autre ensemble; et ce sont encore elles qui ont fourni, par l'exportation, le gros des moyens de paiements sur l'extérieur qui ont permis d'acquérir les biens d'équipement que leur rapide expansion exigeait." (165).

C'est dans la combinaison de ces deux vecteurs industriels, l'un étant le moteur et l'autre l'élément induit, qu'il faut, à notre avis, comprendre l'industrialisation mozambicaine et son ampleur dans l'après-guerre (166).

Revenons aux séries chronologiques synthétisées par le tableau A-IV-37. Pour le moment nous nous limiterons à une analyse en termes réels et donc à la période 1955/72 (167). La tendance de l'évolution des INDME et des INDMI est bien décrite par le graphique A-IV/G.III. De fait, la décomposition de l'évolution du produit industriel ne laisse pas de doute sur l'autonomie du mouvement de ses branches constitutives. Ce graphique met en évidence le découpage de cette évolution. D'abord l'année 1959 où pour la première fois les INDMI dépassent les INDME, et ensuite 1964, année à partir de laquelle la dynamique industrielle internalisée dépasse définitivement celle du secteur exportateur. D'ailleurs cette évolution ne serait guère contrariée si l'on arrivait à l'exprimer en fonction du produit industriel total (A-IV-37A2). En effet, si en 1955 les INDME et INDMI représentaient respectivement 61% et 40% de la production industrielle dans son ensemble en 1972 cet équilibre se renversait (40% pour les INDME et 60% pour les INDMI).

Il est vrai que l'expansion des industries vers le marché intérieur est un phénomène de l'après-guerre. En fait jusqu'à la fin des années 30, moment où la population européenne du Mozambique ne dépassait pas 25

mille habitants, aucun défi industriel ne se posait au marché intérieur. A cette époque, les exportations et les revenus de l'économie de transit et d'émigration étaient largement suffisants pour couvrir les coûts des importations. Avec une logique néo-mercantiliste exemplaire, P. Costa décrit l'ambiance économique de la colonie au lendemain de l'éclatement de la IIème Guerre Mondiale, moment où les INDMI se réduisaient à un petit nombre d'entreprises artisanales, de la façon suivante:

"Ainsi, ne se faisait pas sentir le besoin de substituer des importations pour équilibrer la balance des paiements avec l'extérieur. D'ailleurs, les dimensions minuscules du marché intérieur ne rendaient pas viable la production de biens de consommation sur une échelle franchement industrielle" (168).

Selon cet auteur ce fut sans doute en raison de l'essor et du progrès de la transformation industrielle vers l'exportation que le marché intérieur s'agrandit, entraînant la mise en place d'industries dont les débouchés répondaient aux besoins de consommation de la colonie. On assistait donc à l'installation dans une première phase d'unités productives plus au moins artisanales, chargées de la fabrication du savon et du tabac; venaient ensuite les ensembles industriels produisant de la bière, du ciment et des vêtements; plus tard dans les années 50 on verrait s'implanter des minoteries de blé ainsi que des unités de filage et tissage du coton et de la jute. Enfin, dans les années 60 le Mozambique mettait en place le raffinage du pétrole (dont une partie considérable s'écoulait vers les pays voisins), la métallurgie de base (du fer et de l'acier) et se lançait déjà dans la construction et le montage de matériel de chemins de fer.

A la fin de cette décennie, la tendance de l'industrialisation se concentrait vers le système d'import-substitution. Il est vrai que l'installation de ces unités de production libérait l'économie de l'importation de certains biens de consommation. En effet, les industries chargées du montage de biens d'équipement et de consommation durable dont le fonctionnement dépendait de l'importation des ensembles technologiques s'étaient multipliées. Toutefois les unités industrielles représentaient évidemment une valeur ajoutée très basse entraînant, en outre, une forte surcharge de la balance commerciale par le biais des achats de technologie.

L'origine des INDME est plus ancienne, et leur évolution, exposée dans cette étude, est liée de façon inextricable à la dynamique de transformation de la production agricole en fonction des marchés extérieurs. Rappelons encore une fois que les "complexes agro-industriels" du sucre et du sisal sont antérieurs à la Ière Guerre Mondiale, et que, de plus, dès les années 20 les statistiques coloniales essaient de valoriser, avec plus au moins de succès, la production physique des unités fabriquant les huiles végétales, les out-puts des systèmes de préparation du coton, du thé, ainsi que l'activité des scieries (169).

Dans ce secteur la transformation du cajou se présente comme la seule nouveauté de l'après-guerre. En fait, le succès du décorticage mécanique de la noix, dans la deuxième moitié des années 60, fut un élément décisif dans l'expansion de cette industrie qui devint rapidement le vecteur le plus dynamique des exportations mozambicaines.

En suivant le mouvement des séries chronologiques du tableau A-IV-37 nous pouvons facilement confirmer l'ampleur de l'évolution des INDME et des INDMI à partir des années 50.

Le taux de croissance synthétisé par le tableau A-IV-37A2 et ses synthèses a₂ se passe de commentaires. En effet, à partir de la deuxième moitié des années 50 la dynamique des INDMI est indiscutable, et ce à plus fort raison si l'on peut comparer cette évolution avec celle des INDME, dont la vulnérabilité vis-à-vis des changements conjoncturels du marché international est par ailleurs bien prouvée par les chiffres. Nous pouvons ainsi justifier la baisse de leur production en 1958 et 1959 (respectivement -6,6% et -2,4%), baisse qui doit être reliée à l'écroulement, en 1957, des cotations de matières premières (conséquence de la fin de la guerre de la Corée) (170).

Un autre aspect à retenir concerne l'éclatement de la Guerre Coloniale, véritable tournant de l'évolution de ce secteur. A ce propos il nous paraît important de revenir encore une fois sur nos précédents conclusifs concernant l'évolution globale de l'industrie: depuis 1964, l'expansion des deux vecteurs se réalise à un rythme plus souple. Ce fait est confirmé, non seulement par le niveau des tva.s, entre 1955/64 et 1964/72 (respectivement 5,6% et 4,5% pour les INDME et 11,0% et 9,5% en ce qui concerne les INDMI), que par les taux globaux de croissance pendant ces mêmes années (58% et 38% INDME et 153% et 98,2% INDMI). En 1971, l'assouplissement qu'on peut constater en observant l'évolution de ces deux secteurs (-8,7% dans les INDME et -6,3% les INDMI) (A-IV-37A2) coïncide,

nous l'avons vu, avec la rupture du système de régulation des échanges au sein de l'EEP.

La politique restrictive d'importation appliquée à partir de 1971 (dans le cadre de la stratégie de contrôle des échanges qui est imposée par le décret-loi 478 de 1971) joue sans aucun doute en faveur de l'industrialisation du marché intérieur. Ainsi une nouvelle dynamique de substitution d'importation maîtrisera la progression industrielle jusqu'en 1974 et la statistique industrielle en confirmera les résultats. En effet, entre 1970/74, les INDMI voient leur production s'élargir à 89,4% tandis que le secteur exportateur ne dépasse pas les 45,4% (ces pourcentages sont calculés à partir d'une valorisation à des prix courants - car on ne réussit guère à obtenir d'informations valables sur le taux d'inflation à partir de 72 (A-IV-37a1).

Un dernier point de repère de cette approche globale de l'évolution de l'industrie nous amène à confirmer le "dualisme" structurel du système productif mozambicain. Le tableau A3 nous permet tout de suite de le confirmer pour la période 1965/70: les INDMÉ envoient vers l'extérieur plus de 70% de la production alors que la production exportée des INDMI ne dépassait pas les 5%.

2.1.4 - Approche macro-économique de l'industrialisation.

2.1.4.1 - L'évolution du stock de capital.

Les données du tableau A-IV-38 nous montrent le mouvement de constitution du stock de capital dans l'industrie de transformation à partir du milieu des années 50. Tenant compte des limitations de l'appareil statistique colonial qui posent de sérieuses difficultés à une appréciation convenable du poids de l'investissement dans cette période de démarrage industriel au Mozambique, nous nous bornerons à saisir les aspects les plus significatifs de son évolution en tant que flux agrégé, en essayant, pour l'essentiel, de le relier à la tendance de l'industrialisation.

En fait, en ce qui concerne l'analyse de cette variable, ce que l'on peut mettre en doute n'est pas seulement la rigueur de son découpage sectoriel, notamment des investissements concernant les INDME et INDMI, mais encore, et surtout, l'efficacité avec laquelle la statistique coloniale procède à l'actualisation de ses valeurs. Ainsi, dans le cadre de cet ensemble de limitations, les effets de l'inflation sur la survalorisation du stock de capital ne nous posent pas de problèmes, ce qui explique que cet aperçu soit fait à des prix courants.

Les données nous permettent de confronter la progression de la production industrielle, dans son ensemble, avec la formation du stock de capital. D'ailleurs, si l'on tient compte de certaines formulations macroéconomiques qui, depuis la fin des années 50, cherchent à mesurer l'ampleur du développement économique, notamment celui des périphéries

latino américaines (les analystes de la CEPAL), on se souviendra que la mesure de ce rapport entre la production industrielle et l'investissement est confirmée par le calcul de l'indice capital/produit ($P/\text{stock } k$), dont la progression, dans le cas du Mozambique, et tout au long de la période en analyse, nous suggère un taux assez élevé de la productivité des investissements dans l'industrie de transformation. Cet indicateur est bien le témoignage du moment où a démarré l'activité manufacturière : entre 1955-60 ce pourcentage dépassait les 100% et était suivi d'un léger infléchissement, vers les 80%, tout au long des années 60. Ensuite, l'analyse des taux d'investissement (I/P) nous renseigne sur le quota annuel du produit brut industriel disponible pour la constitution et la reproduction de la capacité productive de l'activité de transformation dans la colonie est-africaine-dans la période 1960/70. Ce taux manifeste de faibles oscillations atteignant la valeur moyenne de 14%, ce qui confirme aussi le stade initial (take-off) de développement de l'industrie au Mozambique. La combinaison de ces deux indicateurs permet finalement de connaître le taux de croissance annuelle de la production industrielle, si l'on s'en tient à la quantification de l'expansion économique.

En essayant d'appliquer ces outils macroéconomiques à la réalité industrielle mozambicaine, nous remarquerons que la mesure de l'expansion annuelle qui en découle ne s'éloigne guère de son rythme nominal qui fut l'objet de notre analyse précédente. En effet si l'on compare pour la période 1960 et 1970, le taux moyen d'investissement annuel, $\bar{b}_1 = 14\%$ (A-IV-38b1), à la productivité moyenne des investissements, pendant la même période, de l'ordre des $\bar{b}_2 = 84\%$ (A-IV-38b2), il nous sera possible d'en

déduire [$\bar{b}_3 = \sum (b_{11}, b_{21}/N)$] que la croissance annuelle moyenne du produit industriel atteignait le rythme de 12% (b3).

D'ailleurs ce taux ne s'éloigne guère du calcul de l'expansion nominale de l'industrie pendant la même période, laquelle se chiffrait soit par un taux de variation moyenne annuelle (tva.a) de 11% soit par une croissance moyenne de 13,4% (tc) (A-IV-38A).

En observant le découpage des flux de l'investissement au niveau des deux vecteurs de l'industrie mozambicaine et malgré les limitations de la base statistique, nous constatons combien l'effort de l'acquisition de moyens de production est marquant à partir de 1958 (171). Un premier tournant se fait en 1960 quand les investissements accumulés dans le secteur des INDMI dépassent ceux des industries exportatrices (INDME) qui demeureraient dès lors à l'exception de l'année 1963 souscapitalisés par rapport aux activités qui s'étendaient en fonction du marché local (A-IV/G. V).

En outre l'évolution annuelle des investissements (graphique A-IV/G.VI et tableau A-IV-38B) permet de saisir dans quelle mesure la guerre coloniale perturba l'activité économique du Mozambique. Ce que nous percevons d'autant mieux encore si l'on compare les tva des investissements avec ceux de la production industrielle (prix courants) (A-IV-38A): la chute des premiers s'accroît entre 1962/65 (traduisant surtout la réduction des investissements des INDMI) tandis que pendant la même période la production industrielle montre aussi un certain ralentissement par rapport à son évolution au détour des années 50 (en 1962 et 1963 les

tva chutaient de 9,9% à 3,4% alors qu'en 1960 et 1961 ils atteignaient respectivement 10% et 10,5%).

En dépit de tous les doutes que nous pouvons émettre sur l'information statistique concernant la distribution sectorielle des investissements (172), les séries du tableau A-IV-38E, et notamment celles traduisant la variation annuelle des investissements nous permettent au moins de confirmer dans quelle mesure le dynamisme des INDMI s'impose tout au long des années 60 (leurs tva.a évoluent de -1,1%, pendant la période 56/60, vers 60% en 60/70) en essayant de rattraper le rythme d'accroissement du secteur exportateur (dont la progression passa de 18,3% à 94,1% entre 56/60 et 60/70). D'ailleurs nous verrons que ce dernier devait faire place aux blocages qui à l'époque se manifestaient au niveau des activités agro-industrielles, et concernait soit l'économie de plantation soit les vecteurs dont la mise en valeur dépendait de la logique agricole traditionnelle à ce moment-là. On parlait déjà de crise ou de stagnation du secteur exportateur. Dans ce sens la critique économique de l'époque était tout à fait révélatrice. En 1973, P. Costa esquissait dans les termes suivants le bilan économique des INDMI:

"Les secteurs moteurs de l'économie de Mozambique furent, et quelques-uns le demeurent, outre des complexes agro-industriels du sucre, du sisal et du thé, auxquels l'ancien régime de plantation a retiré une grande partie du pouvoir déclencheur d'effets de développement économique et social, ces secteurs que nous pouvons désigner d'économies du coton, du cajou et des oléagineux. Toutefois, les segments agricole et industriel de ces économies se trouvent séparés par la distance qui va d'une agriculture archaïque à l'industrie de nos jours. L'articulation entre les deux segments exige une intervention administrative intense qui se trouve constamment confrontées aux problèmes posés par une agriculture qui, utilisant des facteurs de production - à des niveaux de production très bas, la terre et la main-d'oeuvre

n'obtient pas de rémunération capable de constituer un encouragement à l'expansion de la production, et par une industrie qui, étant exportatrice, a besoin de matière première dont les conditions de qualité et de prix lui permettent d'avoir accès aux marchés extérieurs. A l'exception de l'économie du cajou... l'évolution des autres - du coton et des oléagineux - s'est faite sur la base de compromis mutuels arbitrés par décision administrative qui, si d'une part, garantissent l'articulation entre les segments, de l'autre, ne modifie pas les structures stagnantes de la production primaire" (173).

2.1.4.2 - Le rythme d'expansion des entreprises.

Le rythme de l'expansion des entreprises constitue un autre indicateur de l'industrialisation (A-IV-39). D'après la statistique industrielle, la tendance à la création de sociétés entre 1956/70 ne fait que confirmer l'essor du marché intérieur mozambicain. En effet le mouvement des entreprises dont la production se bornait à répondre aux besoins de consommation de la colonie fut pendant cette période largement supérieur à celui du secteur exportateur (A-IV/G.VII). Nous retiendrons ainsi pour la période en étude, le taux moyen annuel de création d'entreprises dans les secteurs industriels - de 5% pour les INDME et 2,5% pour les INDML.

En outre, le calcul de la dimension moyenne des sociétés (production/nbre d'entreprises) dans chaque secteur nous permet d'étudier la façon dont la production se met en oeuvre dans chaque secteur. Nous pouvons dire que le ralentissement de l'expansion des INDME pendant les années 60, soit par rapport à celui des INDMI (pendant cette période les deux secteurs enregistraient, à des prix réels, des taux annuels de

croissance de 5,2% et 11% respectivement (voir aussi A-IV-37) encore que relativement à leur évolution entre 1955/60 (dont la tva.a fut de 7%) s'accompagne d'une tendance croissante vers la concentration de la production dans le secteur exportateur. D'ailleurs, le graphique A-IV/G. VIII où l'évolution de la dimension moyenne des entreprises est mesurée à des prix réels ne fait que le confirmer, surtout à partir de 1966 quand la production moyenne des entreprises exportatrices dépasse les valeurs qui les caractérisaient pendant la deuxième moitié des années 50 (174).

En ce qui concerne les INDMI les chiffres se passent de commentaires. Pendant cette période la dimension moyenne des entreprises se maintient à de bas niveaux (leur valeur moyenne, entre 1956 et 1970, est de 2,8 mille contos face aux 9,8 mille contos du secteur exportateur) et subit une lente évolution vers la fin des années 60, ce qui donne bien l'idée de la prolifération des unités industrielles au sein du marché colonial.

2.1.4.3 - L'emploi et les rémunérations de travail

La façon dont, dans les colonies africaines, la force de travail alimente le processus d'industrialisation constitue sans aucun doute un élément clé du débat sur la formation des "capitalismes périphériques". Pour revenir à cette question, il faudrait remonter à Marx, rappeler la problématique des "modes de production pré-capitalistes", suivre les démarches néo-marxistes qui, à partir des années 60, s'opposent aux thèses dualistes du "sous-développement", arriver finalement aux positions plus au moins anthropologiques sur les mécanismes d'intégration, de désagrégation

des sociétés domestiques (africaines ou autres) dans le système capitaliste mondial ...

Nous nous plaçons sur le terrain de l'histoire économique et en conséquence notre principale préoccupation pour le moment, est de tester l'ampleur et la direction que le mouvement industriel connu au Mozambique à l'après-guerre.

Cette démarche nous oblige, d'un côté, à nous intégrer dans l'univers de la quantification économique, de l'autre à faire un effort pour ne pas trop vider ce dernier de son historicité. Ceci d'autant plus que notre recherche se place sur un terrain dont la complexité exige avant tout une approche en termes pluridisciplinaires (c'est-à-dire des démarches historico-anthropologiques). Ainsi, nous continuerons l'analyse des indicateurs économiques de l'industrialisation en tenant compte de ces remarques.

Observons les séries chronologiques de l'emploi, telles qu'elles sont présentées par la statistique industrielle, et tentons d'abord de mettre en évidence la main d'oeuvre effective dans les INDME et les INDMI. Sans aucun doute l'absorption de la force de travail par l'industrie au Mozambique obéissait à deux logiques différentes selon que l'on se plaçait sur le terrain du secteur exportateur ou selon que l'on se proposait d'y analyser l'industrialisation, orientée vers le marché intérieur.

Dans le premier cas, le fonctionnement du secteur "agro-industriel" (du sisal, du thé, du sucre et encore ceux qui rassemblaient les économies du coton et des oléagineux) dépendait surtout du travail des ouvriers agricoles, dont le rapport avec la "société domestique" demeurait encore

bien structuré. En effet les unités de transformation des produits agricoles ne s'éloignaient pas trop des terrains de plantations ce qui permettait aux populations de redistribuer leur temps de travail entre l'agriculture traditionnelle, les plantations agricoles et les unités de transformation. Le système était véritablement complexe, ce qui nous donne la mesure de l'inefficacité des indices économiques, tels, qu'ils nous sont présentés par la statistique coloniale

En ce qui concerne les INDMI dont l'apparition est liée à la formation et à l'expansion des villes coloniales, nous ne pouvons appréhender la problématique de la main-d'oeuvre sans tenir compte de l'urbanisation en Afrique. Le Mozambique n'est guère un cas exemplaire, mais l'histoire de la constitution du prolétariat urbain y reste à faire.

A ce propos, rappelons que depuis des années le phénomène de l'émigration vers le Rand se présente comme l'objet privilégié de la recherche en sciences sociales sur l'Afrique Orientale portugaise (175). Néanmoins, la question du travail rémunéré au Mozambique ne se limite pas au phénomène de l'émigration vers les pays étrangers voisins (notamment l'Afrique du Sud et la Rhodésie). Il est beaucoup plus difficile de cerner la mobilité intérieure de la main-d'oeuvre. En effet la nature saisonnière du déplacement de la population, dont nous trouvons l'origine dans la nature et la complexité des équilibres économiques intérieures des sociétés traditionnelles africaines, rendait très difficile la gestion de la force de travail dans les colonies et ce tout au long de l'occupation portugaise. Par là même et en tenant compte de cette complexité, la question de la main d'oeuvre en Afrique est très difficile à appréhender si nous nous limitons aux schémas théoriques qui expliquent le fonctionnement

des systèmes capitalistes avancés (notons que, même ici, la recherche devient de plus en plus tributaire des approches pluridisciplinaires).

Sur ce sujet il nous semble que les analystes coloniaux ne doivent pas être accusés d'indifférence. Il est vrai qu'ils se dépêchèrent de dénoncer certains critères schématiques par lesquels certains essayaient d'expliquer la nature de l'emploi rémunéré au Mozambique (176).

Il faut noter que dans la colonie est-africaine, les recensements de population constituaient le point de départ des études quantitatives de l'emploi. Le premier, réalisé en 1955 pendant le régime de l'"indigenato", essayait de quantifier la population civilisée, en la répartissant par profession et selon les branches d'activité économique. A ces données, s'ajoutaient les enquêtes agricoles, dont les résultats, publiés par la "estatística agrícola" et l'"Anuário Estatístico" permettaient de séparer la main d'oeuvre agricole de celle qui était employée dans les autres secteurs d'activité. Enfin le recensement de 1960 fut le premier à systématiser des éléments globaux sur la division régionale de la population. En plus de ce bilan statistique de la main d'oeuvre, il nous reste à ajouter les travaux plus au moins dispersés qui, pendant toute la période coloniale se penchèrent sur la problématique du travail en outre-mer (177). A ce niveau-là, il existe des recueils quantitatifs assez utiles pour une recherche sur l'emploi. C'est par exemple le cas du tableau A-IV-62 qui présente pour l'année 1959, un bilan de la main-d'oeuvre mozambicaine disponible pour la mise en oeuvre économique du territoire. A ce moment-là, on comptait 486461 travailleurs qui vendaient leur force de travail à des tiers, ce chiffre comprenant aussi les salariés du secteur industriel. Dans ce cadre il est important de signaler que c'est en

Zambézia que se concentrait la majeure partie des salariés. En fait il s'agissait de main-d'oeuvre agricole employée dans les plantations zambéziennes de sucre et de thé (INDME). Par contre les chiffres concernant les districts de Lourenço Marques et Manica et Sofala se rapportent plutôt aux travailleurs urbains des INDMI. Remarquons que la même synthèse statistique ne considère pas la force de travail émigrée qui, en 1959, atteignait les 135 mille travailleurs, 100 mille se destinant au Rand et le reste en Rodhésie du Sud.

La publication du recensement de la population en 1970 nous permet de compléter notre base de données sur la main-d'oeuvre mozambicaine. En effet vers la fin de cette décennie la population totale atteignait les 8 millions d'habitants. Toutefois, son évolution décrite par le tableau (A-IV-59) subirait un rythme de croissance annuelle irrégulier (maximum 2,7 pendant les années 30 et minimum 1,2% dans les années 40). Malgré les limites des recensements, les études démographiques admettent que la population avait progressé à des taux croissants (vers 2,4% pendant les années de 70) ce qui permettait de projeter dans les années 80 un bilan populationnel de 10,4 millions d'habitants (178).

Les informations concernant la distribution géographique de la main d'oeuvre attestent aussi une plus grande concentration dans le district de la Zambézie et du Mozambique (ceux-ci représentent 23% de la surface totale du territoire, occupé à son tour par 42% de la population). Pourtant la région de Lourenço Marques (3% de la surface totale du territoire) la plus urbanisée était habitée par 10% de la population.

Il est vrai que le bilan des résidents dans les agglomérations urbaines constitue un indicateur assez expressif de la structure économique de la colonie (A-IV-60). Par ce biais on constate que les activités liées à l'agriculture rassemblaient la majeure partie de la population, alors que celle qui se trouvait dans les centres urbains n'arrivait guère à dépasser les 9,4% du total du bilan démographique national. Dans ce cadre, l'importance de la ville de Lourenço Marques (4,7%) permet facilement de confirmer que presque la moitié des travailleurs urbains se concentraient dans la capitale de la colonie. Evidemment, cet aperçu sur l'urbanisation est différent selon que l'on considère la population africaine ou la population non-africaine. Dans le premier cas seuls 7,6% résident en villes, tandis que pour le deuxième cas ce taux s'élève à 72,6%.

Un dernier repère concerne la population économiquement active et la façon dont elle parvient à se répartir dans les différents secteurs d'activité économique. Ces indicateurs sont rassemblés dans les tableaux A-IV-61,63 dont la lecture se passe évidemment de commentaires superflus. Une première remarque portera sur l'hypertrophie du secteur primaire qui apparaît ici largement confirmé par le poids de force de travail absorbée par le secteur traditionnel (ce qu'on appelle les actifs sans métier). D'ailleurs cette division de fonctions au niveau agricole donne déjà une idée de l'importance des salariés agricoles (les actifs avec profession du secteur primaire) face aux ouvriers de l'industrie (179). Ensuite les chiffres du tableau A-IV-63 confirment bien la dynamique d'intégration de la main-d'oeuvre traditionnelle dans l'économie de marché. En effet la

participation des travailleurs africains s'élargit au-delà de 100% pendant les années 60.

Pourtant les limitations de la base statistique de l'emploi, surtout en ce qui concerne la main-d'oeuvre industrielle, sont énormes. En vérité la correspondance des éléments recueillis par la statistique industrielle par rapport à ceux qui sont proposés par d'autres sources quantitatives soulève un certain nombre de questions. Par exemple, en 1963, le décalage des chiffres est frappant si l'on compare l'information des recensements avec celle de la statistique industrielle. Les premiers proposent 137 mille ouvriers dans l'industrie alors que la dernière y enregistre 58 mille effectifs salariés. Malgré ces restrictions, il faut faire attention à la façon dont les séries industrielles décrivent la dynamique de l'emploi dans ce secteur. L'analyse du tableau A-IV-40 nous permet de saisir l'évolution de l'emploi et des rémunérations pendant les années 60.

La première remarque concerne l'expansion de main-d'oeuvre effective (A-IV-40; G. X). Le secteur exportateur qui, au début des années 60, employait presque 60% de la force de travail industrielle fut bientôt dépassée par les INDMI. A partir de 1965, celles-ci augmentent leur rythme d'absorption de main-d'oeuvre (ce qui correspond à un tva.a de 9,2% entre 1965/70) pendant que les INDME présentent durant cette même période une évolution beaucoup plus simple (environ 2,3%) ce que l'on doit mettre en rapport avec la stagnation relative du secteur exportateur auquel nous venons de faire référence. Néanmoins ceci n'empêcherait pas les secteurs agro-industriels d'actualiser les salaires au fur et à mesure que s'étendait leur production. En effet entre 1960 et 70, les rémunérations de travail mensuel augmentent selon un taux moyen de variation de 6,8% (prix

réels) alors que la production atteint 5,4%. La situation n'est pas du tout la même dans les INDMI où l'évolution des prix de force travail demeure trop sous valorisée par rapport à l'évolution perçue par ce secteur (2,1 % quand le produit industriel s'étendait à 10,9% entre 1960/70).

Finalement la comparaison des salaires dans les deux branches d'activité atteste bien dans quelle mesure le prix de la main d'oeuvre agricole est moins chère que celui des ouvriers urbains (A-IV/G. IX). Cette différenciation s'est d'ailleurs trouvé confirmée par la loi. C'est ce que nous montre le tableau ci-après concernant les rémunérations minimums des travailleurs non-spécialisés, qui devait entrer en vigueur le 3/12/1960.

Ce critère ne nous informe pas dans quelle mesure les salariés agricoles des entreprises agro-industrielles étaient ou non considérés comme travailleurs industriels. D'ailleurs ici le concept d'industrie est pris globalement sans différencier les INDME/INDMI. Pourtant ce qui nous paraît important de confirmer, c'est la décision institutionnelle d'attribuer une différence de prix entre la force de travail agricole et industrielle. A notre avis les rémunérations des INDME (tenant compte de la façon dont, au niveau organique, ce secteur rassemble les activités agricoles et industriels), constituent sans aucun doute un cas à part, dont l'étude dépasse largement les objectifs de cette étude .

SALAIRES MENSUELS MINIMUMS - 1960

(travailleurs non-spécialisés)

(escudos)

Districts	Agriculture	Industrie
L.M.	205	245
Gaza	205	245
Inhambane	205	245
N. Safala	140	180
Zambezia	110	150
Tete	100	140
Mozambique	90	130
C. Delgado	90	130
Niassa	90	130

Source: Coelho, C. (1962), B.G.C. p. 119

Pour terminer, nous rappellerons que les années 60 se caractérisent par un profond renouvellement de la législation du travail. En effet dès la fin des années 50 la politique coloniale portugaise manifeste sa

perméabilité aux influences libéralisantes qui étaient véhiculées par l'ambiance internationale.

C'est ainsi qu'en 1959 le Gouvernement ratifie les décisions de la Conférence de 1956 concernant l'abolition des sanctions pénales qui s'appliquaient aux travailleurs, dans le cas de rupture des contrats (rappelons que cette loi fut appliquée au niveau intérieur par le décret-loi 43039 de 30/6/60). Selon cette logique les critères de fixation des salaires minimums étaient uniformisés sur tout le territoire national (arrêté 17771 de 17/6/60). Suivant la même orientation, le régime de l'"indigenato" est révoqué et le 6/9/61 (décret-loi 43893) le nouveau "Code de Travail Rural" est finalement publié (décret-loi 44309 de 27/4/62) remplaçant l'ancien code de travail de 1928. Cette nouvelle loi cherchait à régler les rapports de travail dans l'agriculture et dans l'industrie.

2.1.4.4. - L'industrie face à la production nationale.

Cette démarche à travers les indicateurs économiques de l'industrialisation nous amène finalement à confronter l'industrie avec la production coloniale dans son ensemble. En effet la comparaison des variables économiques, telle qu'elles sont quantifiées par la statistique nationale se présente comme une démarche indispensable à la compréhension des phénomènes économiques. Nous nous situons ainsi sur le terrain de la "comptabilité économique", discipline qui, au Mozambique, venait de faire ses premiers pas dans les années 60. C'est dans ce sens que s'annonçait l'activité de la "Missão de Estudos do Rendimento Nacional do Ultramar"

(MERNU) organisme qui, malgré toutes ses limitations, fut responsable de la publication des premières études concernant la structure globale de l'économie mozambicaine.

Le tableau A-IV-42 tente de rassembler les données quantitatives pouvant exprimer les rapports entre l'industrie et la production nationale. Deux indicateurs sont à la base de cette analyse: l'évolution du produit intérieur brut à prix de marché (PIB_{pm}) et l'expansion des valeurs ajoutées par l'industrie de transformation (A-IV-42).

Observons la tendance de la première variable à partir des années 50, dont les pourcentages de croissance annuelle figurent dans le tableau (A-IV-42). Jusqu'en 1970 son évolution accuse un rythme élevé, et ce au-delà des effets des pressions inflationnistes qui se font sentir surtout à partir de la deuxième moitié des années 60. En fait dans la période 1968/71, (d'après un aperçu à des prix réels, 1963 = 100, ce mouvement progresse selon un tva.a de 9,5%. Cette progression annonçait, sans aucun doute, le dépassement des prévisions du III Plan de Dynamisation Economique - rapelons que ce programme estimait à 7,1% la croissance du PIB entre 68 - 73 (tva.a), ce qui représentait une accélération modérée par rapport au rythme (6,5%) qui avait caractérisé son évolution entre 1953/62. D'ailleurs l'expansion du PIB à la fin des années 60 serait confirmée par les rapporteurs du IVème Plan de Dynamisation Economique qui programmaient pour la période 1974/79 un taux de croissance (tva.a) du PIB de l'ordre de 10% (180).

Il est vrai que la non-désagrégation des composantes du produit limite fortement non seulement son efficacité en tant qu'instrument

analytique mais aussi, et cela à plus forte raison, l'utilité des estimations qu'il suggère. De plus, la qualité des sources statistiques qui sont à l'origine de ces calculs ne peuvent qu'affaiblir l'intérêt pratique de ces exercices de comptabilité économique. En vérité, il ne faut pas oublier que la comptabilité nationale des pays africains est confrontée dès le départ à des difficultés tout à fait insurmontables. Dans ce cadre, le Mozambique n'avait pas de statut privilégié, malgré "l'efficacité" de son appareil statistique en regard de celle des autres pays africains...

Il est évident que la quantification des circuits non-monétaires de l'économie se présente comme l'obstacle majeur à franchir par les analystes de la colonisation. Les anthropologues auront certainement plus de chance dans la mesure où ils se préoccupent de saisir les aspects les plus localisés, les plus "endogènes" aux phénomènes économiques plutôt que de les appréhender en termes quantitatifs globaux. Toutefois nous ne nous attarderons pas sur la valorisation des flux non-monétaires du PIB au Mozambique, qui la comptabilité économique propose, et par laquelle s'essaie d'estimer soit les valeurs d'auto-consommation, soit celles des services qui n'étaient pas, à l'époque, à l'origine de circuits monétaires (181).

L'évolution du PIB à partir de 1963 atteste sans doute la stagnation des circuits non-monétaires dans le bilan de la production de la colonie - entre 1963/71 leurs pourcentages face au PIB total diminuent de 40,6% à 23,4% en même temps que la production monétarisée y participe davantage selon des taux qui passent de 59,4% en 1963 à 76,6% en 1971. Ce fait doit être relié au phénomène d'intégration progressive du secteur traditionnel dans le marché colonial. Nous le confirmerons, en comparant la diminution

des flux non-monétaires de 1966/71 (tva.a -0,2%) avec la progression manifestée par les flux monétaires du PIB pendant la même période (tva.a 11,6).

En ce qui concerne les séries des valeurs ajoutées par l'industrie, les insuffisances des statistiques nous obligent d'abord à limiter l'analyse à la période 1959/63. En effet, une valorisation valable de la production industrielle ne pourra pas se limiter à une analyse quantification en termes de formation du produit intérieur brut de l'industrie de transformation (PIT, dans notre cas INDTOT). Et cela à plus forte raison si l'objectif est de savoir quelle est la contribution du secteur industriel dans le bilan global de la production du pays. Dans ce sens comparer PIT (INDTOT) avec PIB signifierait survaloriser l'influence du secteur industriel, car la valeur du PIT intègre les ventes intersectorielles ce qui est à l'origine de duplications dans la quantification de la production des différentes unités productives qui constituent le tissu industriel de la colonie. Voilà pourquoi la mesure effective de la production industrielle d'un pays n'est que celle qui correspond aux valeurs ajoutées dans les différents secteurs industriels qui l'intègrent. Ce qui signifie qu'il est avant tout important de savoir quelles sont les contributions de l'industrie à la formation du PIT:VAB/PIT ou INDTOT (A-IV-42A2). Ainsi nous tombons aux séries du VAB (valeurs ajoutées) dont la constitution dépend absolument soit d'une base statistique bien structurée, soit d'un système de comptabilité économique efficace. Or, évidemment ces conditions n'existent pas au Mozambique - rappelons à ce propos qu'il a été réalisé un premier essai de construction d'une "matriz economica" en 1963. Cependant cette initiative ne réussirait pas à mesurer l'ampleur des

rapports intersectoriaux (ce qui dépend du calcul des coefficients techniques) (182).

En dépit de toutes les limitations, le MERNU nous informe que jusqu'à 1963 et d'après d'une analyse à des prix réels (1963 = 100) l'industrie de transformation ne jouait qu'un rôle mineur dans la formation du PIB total au Mozambique (A-IV-42A2) (183). En effet, sa participation moyenne de 1959 à 1963 ne dépasserait pas 8%. Notons que par rapport au PIB et en ce qui concerne les circuits monétaires, ce même pourcentage atteignait 14,9% en 1963. Jusqu'à la fin de ces années-là, cette tendance demeurerait. Entre 1966-71 les circuits monétaires contribuaient en 12,5% en moyenne, pour le PIB alors que les flux non monétaires y représentaient 8,7%. Tout au long de cette période, nous constatons aussi la stabilité relative des taux du VAB de l'industrie de transformation (VAB/PII), ce qui peut être vu comme un indicateur de la rigidité de la structure productive mozambicaine. Pourtant cette caractéristique ne pourra être appréhendée que par un découpage analytique de chaque secteur de l'ensemble industriel.

L'inexistence, dans la deuxième moitié des années 60 de recueils statistiques concernant les VAB différents qui dynamisent l'activité industrielle nous empêche donc de savoir dans quelle mesure chaque marche de l'activité manufacturière participait au bilan économique global de la colonie (ce dernier peut être synthétisé par l'évolution du PIBpm ou RN = PII_{ct}, jusqu'à 1971).

Les chiffres des VAB pour la période de 1966 à 1971 (A-IV-41) ont été calculés partir des taux des valeurs ajoutées qui caractérisaient les différents secteurs de l'industrie de transformation en 1963 (184). Par cet

exercice de simplification (dans la pratique si l'on admet que le rapport VAB/PIT (va/vp) est constant entre 1963/71 cela signifie qu'on accepte que la structure productive de l'industrie mozambicaine reste inchangeable pendant la même période ce qui ne correspond évidemment pas à la réalité), on arrivera à déterminer cette fois-ci selon une évolution à des prix courants et en tenant compte des secteurs de l'industrie de transformation - les INDME et INDMI (A-IV-41) les rapports VAB/PIT (va/vp) jusqu'à 1971 - rapport dont le pourcentage moyen de 1966/71, d'après une évaluation globale et à des prix réels, ne dépassait guère les 8,7% en termes globaux et les 12,5% en ce qui concerne les circuits monétaires (A-IV-42A2).

Il est vrai que les résultats ne contrariaient pas la tendance de ces secteurs industriels (A-IV-42A4). En premier lieu et en tenant compte de l'évolution des taux de VAB de chaque branche en étude (VABINDME/INDME et VABINDMI/INDMI), nous constatons la relative stagnation du secteur exportateur par rapport aux INDMI (entre 1966/71 ces dernières augmentaient de 6,4% leur taux de la valeur ajoutée alors que dans les INDME celui-ci manifestait une baisse de près de 20%). En ce qui concerne la contribution du PIB, le décalage entre les deux dynamiques est moins visible. Pourtant, les unités industrielles tournées vers le marché intérieur participaient davantage à la production nationale du territoire (PIB).

2.2 - Lecture historique et économique du mouvement des INDME/INDMI: une approche événementielle des mutations de leurs composants.

Après avoir analysé dans les pages précédentes, les grandes lignes et la tendance du mouvement industriel du Mozambique dans l'après guerre, nous allons maintenant l'étudier à partir d'un découpage de ses éléments constitutifs.

Les fondements quantitatifs de l'industrialisation, que nous avons organisés en tenant compte de la base statistique de la colonie, constituent la principale référence méthodologique de cette démarche.

Ensuite en observant les chiffres, nous les étudierons soit dans le cadre historique global de la colonisation portugaise (dont les traits essentiels sont décrits dans la IIIème Partie de ce travail) pendant la même période, soit dans le cadre d'une approche événementielle des faits économiques, tels qu'ils se succédèrent surtout à partir des années 60. Cette information, comme nous venons de le voir, est véhiculée par deux périodiques mozambicains parus dans les années 60. Le premier, l'"Economia de Moçambique", publié à partir de décembre de 1963, traduit plutôt la vision " officielle" des faits économiques. Par contre l'"Industria de Moçambique", porte-parole de l'"Associação Industrial de Moçambique" défendait surtout les intérêts des activités productives de la colonie en même temps qu'il véhiculait à notre avis une lecture plus "nationaliste" des mutations économiques qui s'y dessinaient à cette période (dans le sens de la sauvegarde des intérêts des industriels colons). Par la lecture

recoupée de ces deux sources quotidiennes d'information économique, nous pensons avoir trouvé des témoignages tout à fait indispensables de l'histoire récente du colonialisme portugais au Mozambique.

Enfin, il nous reste à faire quelques adaptations en tenant compte de notre schéma explicatif initial, selon lequel le mouvement industriel se synthétisait par l'évolution des INDME et INDMI. L'approfondissement de l'analyse nous oblige à retrouver les spécificités au sein de ces deux vecteurs du système productif mozambicain,

D'un côté, par rapport aux INDME, et suivant encore les suggestions de Parcidio Costa, il nous semble important d'individualiser les secteurs industriels dont la dynamique s'articulait plus étroitement avec le "secteur traditionnel". Il s'agit évidemment des économies du coton (égrainage), du cajou (décorticage) et des oléagineux (hulles végétales) où le processus d'industrialisation s'est mis en oeuvre sans provoquer de ruptures décisives au niveau des formes archaïques de production traditionnelle. En fait, le coton le cajou et les oléagineux, malgré la discipline coloniale, et leur intégration dans le marché colonial et international, demeureraient des cultures agricoles strictement liées à la logique de l'économie paysanne africaine. D'ailleurs, à la fin des années 60 ce secteur se constituait d'environ 500 mille producteurs de coton, 800 mille producteurs de noix de cajou et 520 mille producteurs d'arachide. Dans ce contexte, l'émergence au sein du système cotonnier des entreprises privées du type agro-industriel, à la fin des années 60, aboutirait à des bouleversements profonds dans ce secteur clé de l'économie mozambicaine (185).

A cette branche, appelée "d'industries intégrées" (186), en aval de la production traditionnelle, nous opposerons les complexes agro-industriels du sucre, du sisal et du thé, attachés à leur tour de façon inextricable à la logique de fonctionnement de l'économie de plantation. Cette dernière doit donc bien être perçue comme un élément étant à l'origine des processus de désagrégation, de destruction, des dynamiques économiques traditionnelles. Dans ce cadre la création du salariat agricole, disponible pour la mise en valeur du secteur, en est une preuve irrécusable.

D'autre part en qui concerne, nous tiendrons compte des INDMI (ou industries induites par le secteur exportateur) en fonction de l'évolution de deux composantes: les unités dont les out-puts se destinaient à la consommation de masse et celles qui approvisionnaient le marché colonial en biens essentiels pour bâtir les infrastructures.

C'est cette grille d'analyse qui nous aidera à saisir le mouvement industriel de l'après guerre.

Avant de passer au découpage des différents secteurs qui constituent l'ensemble des activités de transformation au Mozambique, nous donnerons d'abord un aperçu global des principaux vecteurs industriels, tel qu'il nous est suggéré, en premier, par les données quantitatives qui figurent dans le tableau A-IV-44b,46A et qui y apparaissent synthétisées respectivement à prix courants et à prix réels.

En premier lieu remarquons la position de chacune des branches, par rapport à la tendance de l'industrialisation dans son ensemble (A-IV-44b).

À partir des années 60 les secteurs induits dépassent définitivement les activités en aval de l'agriculture. Comme nous l'avons observé plus haut. Si en 1955 leur contribution au produit brut industriel (PBI) se situait vers les 39%, cette situation serait complètement inversée à la fin du régime colonial. En effet d'après les calculs (à prix courants) qui nous sont proposés par les sources statistiques disponibles, en 1974 les INDMI produisaient plus de 60% du bilan industriel de la colonie.

Par contre, pendant la même période, le secteur exportateur affaiblit sa position (d'environ 60% du PBI en 1955 il passait à 34% en 1974). Ce qui signifie que les industries qui usinaient les matières premières stratégiques de l'économie mozambicaine (coton, cajou et oléagineux) furent les grandes perdantes de ce processus (de 31% vers 13% du PBI entre 1955 et 1974). En outre les complexes agro-industriels du sucre, du sisal et du thé, dont la participation au produit brut industriel dans le milieu des années 50 atteignait les 28%, verraient aussi leur position tomber vers les 15% jusqu'en 1970, année à partir de laquelle ils présentent une certaine stabilisation. Ce tournant fut bien la conséquence de la restructuration productive du secteur, produite à la fin de cette décennie, comme nous le confirmerons dans la suite de ce travail...

L'observation de l'évolution de ces deux branches du secteur exportateur nous permet de renforcer l'analyse précédente. En vérité, de 1955 à 72, période où les INDMI progressent (à des prix réels) selon un taux de variation moyenne annuelle (tvam) de 10,3%, l'ensemble des secteurs exportateurs n'y dépassent pas 5,1% (A-IV-37a2). Ce mouvement recoupe le rythme des industries intégrées dont le tvam, de l'ordre 4% parvient à dépasser l'évolution des secteurs "agro-industriels" dont les tvam de 55 à

72 atteignent 2,7% (A-IV-46A) grâce au démarrage de l'industrialisation du cajou à partir du milieu des années 60. D'ailleurs, au fur et à mesure que l'économie du coton donne des signes d'épuisement, l'expansion de cette activité se présente comme un élément décisif de la dynamisation de l'économie d'exportation du Mozambique pendant les dernières années de la colonisation. Néanmoins, tout au long du premier quinquennat des années 60, l'activité industrielle dans son ensemble subit les conséquences de la guerre. C'est ainsi que les principales INDMÉ accusent des tva négatifs pendant cette période en même temps que les INDMI perdent leur progression par rapport à la première moitié de la décennie (A-IV-46A). Dans ce contexte le glissement des vecteurs intégrés est particulièrement frappant. Ceux-ci, réduisent considérablement leur rythme d'évolution par rapport à la période précédente ce qui signifie que leurs tva annuelle moyenne (va.a) passent de 6,8% en 55/60 à -1% en 60/65. La chute de la valorisation monétaire de la production des complexes agro-industriels fut plus légère de 6% en 55/60 à -0,02% pendant le quinquennat suivant. Dans ce même bilan notons que les INDMI accusent de 60/65 un tva annuelle moyenne de 12,3% quand en 55/60 ce pourcentage atteignait les 16,3%.

Une vision globale du mouvement des INDMÉ nous est aussi suggérée par les graphiques A-IV/G. XII, XIII, XIV, XV. Les deux premiers donnent l'idée des effets de l'inflation sur la progression du secteur exportateur tandis que les derniers quantifient son expansion réelle par rapport aux valeurs de 1955. Enfin, le diagramme A-IV/G. XVII exprime la même évolution en unités physiques.

Le mouvement que les chiffres nous révèlent se confirmera encore mieux par une analyse plus fine des différentes branches de l'appareil

productif mozambicain (A-IV-46B). Par cette démarche nous pourrions peut-être élargir les fondements historiques et économiques de l'information synthétisée par les tableaux A-IV-44,46A).

2.2.1. Les industries intégrées, en aval de l'économie traditionnelle: le coton, le cajou et les oléagineux.

La lecture quantitative de ce secteur de l'industrie mozambicaine à partir de 1955 met de suite en évidence soit les données valorisées à des prix courants qui constituent les tableaux A-IV-44a,47, soit les chiffres, à des prix réels, du tableau A-IV-46B).

Dans une première approche (à des prix courants et selon une périodisation quinquennale) les activités intégrées recourent, de 1955 à 1974, les dynamiques suivantes: L'expansion très marquée de l'industrie du cajou (amande et huile) dont la participation au PBI progresse de 1% en 1955 à 5% en 1974; le dépérissement de la contribution des industries des huiles végétales et du coton. Cette dernière a vu s'écrouler sa participation de 23%, en 1955, à 4% en 1974 quand la première affaiblissait sa position de 7% à 4%. Ensuite le calcul du rythme de l'évolution de ces vecteurs d'activité de 1955/72 (A-IV-46bB, atteste bien comment le démarrage de la transformation du cajou s'impose au mouvement industriel dans son ensemble - il enregistre donc, à des prix réels un tva.a moyennes de 30% alors que les huiles végétales progressent à un rythme de 2,9% et que le coton stagne pratiquement (tva.a 0,1%).

2.2.1.1 - Le coton.

Il est certain que, dans l'après guerre, le dépérissement du rôle de la culture cotonnière au Mozambique ne manque guère de constituer un tournant important de la dynamisation du projet économique qui liait le Portugal à sa colonie Est africaine.

Dans les pages précédentes (Partie IV - 1.3.2) nous pensons avoir suffisamment réfléchi sur la façon dont l'"Estado Novo" parvint à mettre en oeuvre son plan cotonnier. D'ailleurs, le bilan de cette stratégie au lendemain de la fin de la IIème Guerre Mondiale nous montre dans quelle mesure à ce moment-là, s'annonçaient déjà des changements au sein des anciennes articulations coloniales. Toutefois, s'il est vrai que le développement de ce système agricole ne peut pas être appréhendé en dehors de ses rapports avec le textile cotonnier métropolitain, c'est plutôt du côté de sa réalisation pratique sur le terrain colonial que nous voudrions l'étudier (cf. plus loin notre analyse des transformations de l'économie cotonnière au Mozambique).

Pour ce faire nous adopterons d'abord une démarche strictement quantitative, qui nous amènera à un découpage de ce processus en tenant compte des statistiques des tableaux A-IV-47,49. Ensuite, et de façon complémentaire nous verrons la façon dont évolua l'économie du coton, dans le contexte ébranlé de la gestion coloniale portugaise à partir des années 60.

Le cycle productif du coton commence par décomposer, le coton brut (coton noyau) en fibre, semence et fibrille. D'ailleurs le réseau cotonnier

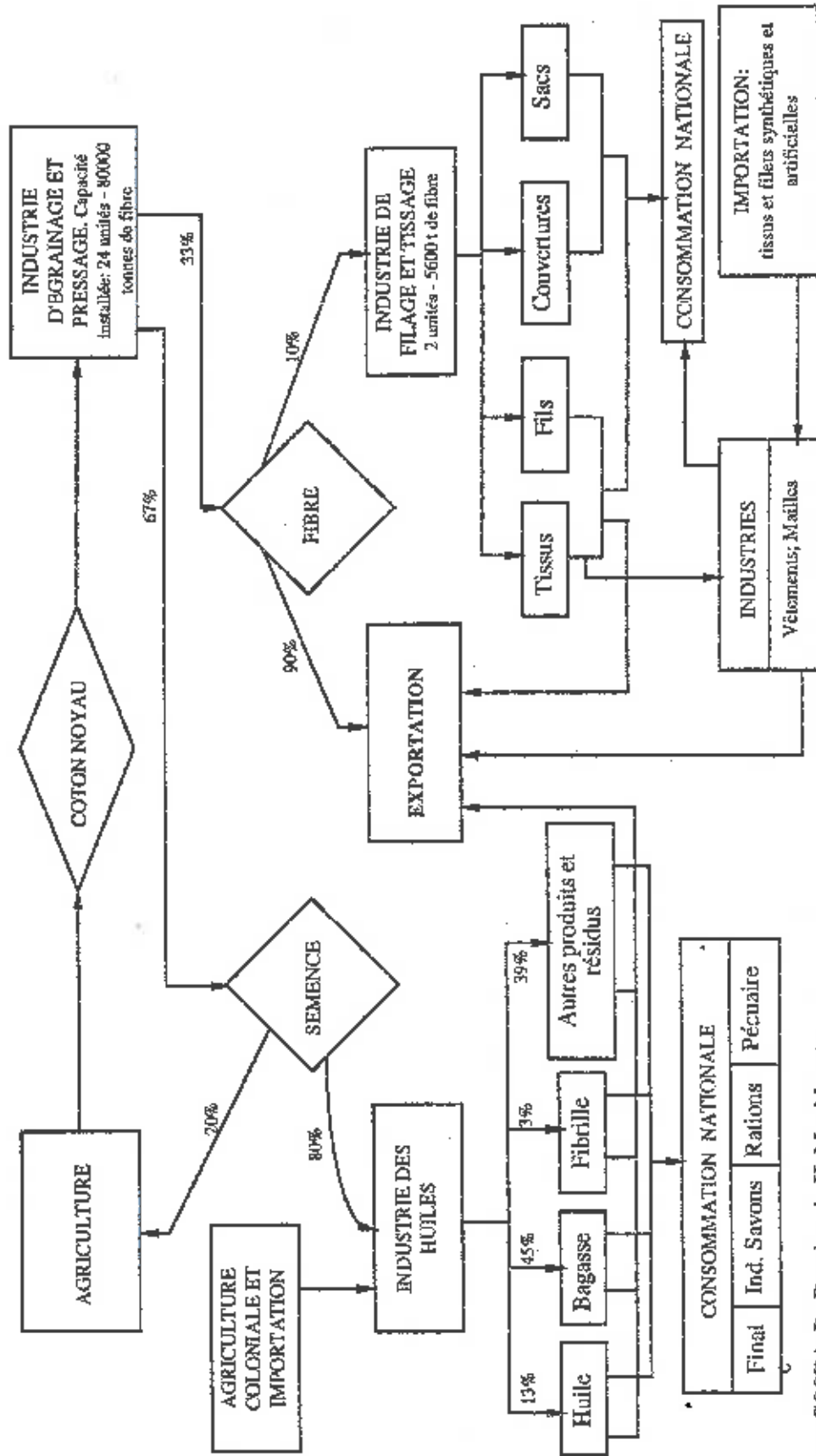
manifestait à la fin de la période coloniale une certaine complexité confirmée par le diagramme ci-joint. (Diagramme A) (187). D'un côté, en aval de la première phase de transformation du coton brut (l'égrainage et le pressage) s'installaient les industries de filage et de tissage (188) qui se chargeaient du travail d'environ 10% de la fibre (le reste étant exporté vers le Portugal), et dont la production débouchait sur le marché intérieur (recoupant donc la dynamique des INDMI). De l'autre côté se trouvaient les unités qui se bornaient à la transformation de la semence (ce processus démarre plutôt vers la fin des années 40:1948) et ayant comme outputs les huiles, les bagasses, la fibrille et le savon (dynamiques qui recourent à leur tour la logique des INDME et INDMI).

Les chiffres synthétisés dans les tableaux A-IV-47,49 nous informent sur l'évolution quinquennale de la première phase de l'industrialisation du coton (égrainage et pressage) processus qui se soldait par une forte instabilité de la production de fibre (A-IV/G. XVII,XVIII), tandis que celui de l'égrainage libérait de façon croissante, de la semence. Celle-ci une fois absorbée par l'industrie des huiles fournissait en aval de la fibrille. Il faut noter que la fluctuation de la production de la fibre est bien confirmée par l'observation de la tendance de la série de long terme qui fait partie du tableau A-IV-94. Néanmoins les oscillations qui caractérisent la préparation de cette matière première, clé du pacte colonial, ne peuvent se justifier qu'en considérant la façon dont la production de coton brut se met en oeuvre au Mozambique, notamment à partir des années 50 (189).

MOZAMBIQUE

CIRCUIT PRODUCTIF COTONNIER - 1970

(500000 paysans et ouvriers)



Source: COSTA, P., Dossier, A. H. M., Maputo

1 - Evolution du régime cotonnier et ses conséquences sur la production.

Rappelons que, jusqu'au milieu des années 40, l'administration coloniale parvint à établir, dans l'essentiel, le système de régulation de cette culture au Mozambique (190). De plus, nous pouvons affirmer que, entre 1947-1954, la gestion portugaise n'introduirait aucun changement significatif au système par lequel l'industrie textile métropolitaine s'approvisionnait en matière première. D'ailleurs, à l'exception de la publication de quelques textes législatifs complémentaires à ceux émis auparavant, notamment ceux qui se rapportaient à la fixation annuelle des prix de la fibre à importer par la métropole, aucune nouveauté au régime cotonnier n'est à signaler. Certes, les objectifs de la politique cotonnière étaient atteints avec succès: en 1947/53 la fibre originaire de la colonie Est africaine répondait à environ 90% de la demande métropolitaine, et en 1954 ce pourcentage atteignait le plafond maximum de 97,2% (191).

Nous savons que la mise en valeur du coton se faisait depuis les années 30, dans le cadre des "zones cotonnières". En 1955 ce régime de concessions se renouvela pour un nouveau cycle de 10 ans (192) tandis que d'après cette même disposition légale (décret-loi 4045 24/11/1955) on se préparait à régler l'activité des producteurs individuels qui, à l'époque, commençaient à apparaître sur la scène cotonnière (ce que le législateur appelle les sociétés coopératives des producteurs de coton).

C'est dans cette perspective que fut envisagée à la fin des années 50 la restructuration du modèle de développement cotonnier qui manifestait déjà les premiers symptômes d'épuisement. En effet, pour la première fois

la production de fibre en 1956 tombait au dessous des 26 mille tonnes, taux qui avait constitué le bilan de cette culture en 1951. Ainsi, de 32 mille tonnes en 1955, elle tomba à 22 mille l'année suivante. A cette chute de 31% en volume correspondait une diminution de l'ordre des 25% des revenus de l'industrie (voir A-IV-94).

La critique économique de l'époque était d'ailleurs d'accord pour affirmer que les bas prix que le régime cotonnier imposait au coton brut constituaient l'un des principaux obstacles au développement de cette culture. Une deuxième contrainte concernait la fragilité, due au retard technologique, de la structure productive, base de cette activité agricole. En outre, tout en rendant possible la reproduction de cette culture, dans le contexte du plafonnement des prix imposés par la logique économique coloniale, les méthodes agricoles traditionnelles, la rendaient plus vulnérable à l'instabilité des conditions climatiques. On trouvera certainement une explication valable à la régression de l'économie du coton au Mozambique dans la combinaison de ces facteurs.

Pourtant cette diminution ne parviendrait jamais à mettre en cause l'approvisionnement de l'industrie métropolitaine. En effet, en ce qui concerne la logique impériale la complémentarité économique textile/coton s'était inexorablement accomplie. D'ailleurs à la fin des années 50 et en conséquence de la baisse des cotations mondiales de cette matière première, la permanence de cette articulation me semblait plus s'adapter à la reproduction de textile métropolitain.

Toutefois c'était dans la perspective de la mise en valeur économique intérieure de la colonie, c'est à dire dans le contexte de la rentabilité de

l'économie d'exportation que, à l'époque, on posait la question du déperissement de cette culture. Il faut noter qu'au Mozambique, les analystes économiques des années 60/70 ne se faisaient pas faute de dénoncer la faible productivité des "zones cotonnières". En effet, dans le cadre du "système des concessions", les productions annuelles de coton brut ne dépassaient guère les 200kg par famille. En outre, si ce bilan économique se présentait comme l'un des plus bas du monde, rappelons aussi que le coton mozambicain était, à cette époque l'un des plus mal payé de l'Afrique (193).

Cartes, aux blocages intérieurs qui affectaient la reproduction de cette activité, nous devons ajouter le contexte de restructuration du textile cotonnier métropolitain. Dans ce cadre, l'affaiblissement des cotations internationales de la fibre, en raison de la concurrence des produits synthétiques fut bien à l'origine des changements qui à ce moment-là se produisirent dans l'industrie portugaise et, par conséquent dans le modèle colonial, d'après la grille des solidarités économiques mises en place dans les années 30 (194).

Cependant, la prise en considération de ces facteurs ne nous autorise pas à réduire la dynamique cotonnière au Mozambique au cadre strict des rapports impériaux. C'est plutôt au carrefour de ces conditionnements que, à notre avis, il faut saisir les transformations qui dans les années 60 furent introduites dans le régime cotonnier.

Il est vrai que la façon dont la production de coton brut se répand dans les années 60 trouvait ses fondements dans la dynamique économique intérieure de la colonie. Rappelons encore une fois que dès la fin des

années 40 les "experts" cotonniers mozambicains signalaient la vocation nationale non exclusivement impériale, quant à la mise en valeur de ce produit dans le territoire (195). Dans ce contexte retenons le démarrage de la culture au niveau des producteurs individuels, dont l'activité serait immédiatement réglementée par l'Etat colonial, au moment du renouvellement de la stratégie cotonnière. En outre, il nous paraît important de signaler que la rénovation de la législation cotonnière serait accélérée par l'éclatement de la contestation nationaliste en Angola. Et ceci d'autant plus que le système des cultures obligatoires devenait l'une des cibles les plus vulnérables à la contestation intérieure et internationale au régime.

Au début des années 60, deux décrets marquent le tournant du système qui réglementait la mise en valeur du coton en outre-mer. D'un côté il s'agissait de libéraliser la culture et en même temps d'interdire l'intervention de l'administration coloniale dans la mise en valeur et la commercialisation du coton (décret-loi 43637 - 2/5/1961). De l'autre en 1963, le décret-loi 45179 mettait fin au régime des concessions cotonnières établissant tout de suite un nouveau schéma légal qui attribuait à l'initiative privée un rôle décisif dans le renouvellement de l'économie du coton. Pourtant d'après l'article 19 de ce décret, l'approvisionnement de l'industrie métropolitaine en coton de la colonie Est africaine était encore assuré. C'est ainsi qu'à l'exception de la fibre nécessaire à la fabrication du textile local, toute la production mozambicaine serait obligatoirement écoulée vers le Portugal.

De cette façon, on préservait encore l'articulation marchande centrale du modèle colonial portugais du XXème siècle, dans un contexte de renouvellement de la politique coloniale annoncée par la P.I.E.E.P. au

moment où, rappelons-le, les cotations de la fibre sur le marché mondial manifestait déjà les effets de la concurrence des produits synthétiques. Toutefois l'approvisionnement du textile métropolitain se faisait, et ce depuis 1959, à des prix supérieurs à ceux du marché mondial. Par la création, cette même année, du "Fundo de estabilização do Algodão", le gouvernement se proposait d'accorder aux industriels portugais, au moment de l'écoulement international de leur production de tissus et de fils, une compensation en rapport avec le décalage des prix du coton colonial et les cotations minimums qui à l'époque étaient pratiquées sur le marché libre. Sur ce renversement de la nature des rapports coloniaux portugais, deux chercheurs portugais de la génération post-coloniale se prononcent de façon tout à fait exemplaire :

"La crise de 1959 associe étroitement les déterminations qui relèvent du processus d'internationalisation de l'économie portugaise (épuiement de la substitution des importations) et des transformations du "Pacto Colonial" (cotation du coton colonial supérieure à la cotation mondiale...). L'articulation des deux ordres de contradictions est visible dans les mesures anti-crise prises alors, et qui orientaient la politique économique vers des voies distinctes... C'est dans cette mesure de compensation (mise en oeuvre par le gouvernement portugais) que les articulations entre le processus d'internationalisation et les transformations du "pacto colonial" sont immédiatement visibles. Loin de rechercher à établir la "normalité" des mécanismes du "pacto colonial" (cotation du coton colonial plus basse que celle du marché mondial), la politique économique utilise la hausse des prix de la matière première pour orienter de nouveau l'industrie vers l'exportation, en articulant la restructuration du procès productif en outre-mer (passage de l'économie traditionnelle à l'économie de plantation) avec la restructuration du processus de circulation (du marché intérieur à l'exportation) en métropole..." (196).

Finalement, en ce qui concerne le fonctionnement des institutions qui réglementaient l'action de l'activité cotonnière, la "Junta de Exportação do Algodão" devenait l'"Instituto do Algodão de Moçambique" (décret-loi

43874/1961 et 43875/61) ce qui traduisait, au niveau institutionnel, l'ambiance de changement qui touchait la mise en valeur du coton au Mozambique au début des années 60. C'est dans ce contexte que le nouveau institut proposait les objectifs suivants:

- 1) étendre la production totale, à partir d'une meilleure productivité "per capita" et par/ha;
- 2) défendre les intérêts des véritables producteurs de coton et ceux de l'économie mozambicaine.

Il est évident que les concessionnaires n'acceptèrent pas pacifiquement les changements de la politique cotonnière. D'ailleurs ils manifestèrent leur mécontentement lorsque les délibérations légales de 1961 furent mises en pratique. Comme prétexte à leur désaccord ils s'opposaient soit à la décision gouvernementale de faire monter le prix du coton brut en 1961 (politique qui était confirmée encore une fois en 1962), sans que la valeur de la fibre ait subi un effet semblable, soit aux surcharges tarifaires qui, à la même époque, étaient imposées au coton colonial lors de son débouché sur le marché métropolitain (arrêté 16 226 11/8/1962) -3% sur le prix du coton fibre, CIF, Métropole, et 35% sur le prix de la semence qui se destinaient à l'industrie des huiles nationales.

C'est ainsi qu'à la fin de 1962, la plupart des concessionnaires devancèrent les intentions du gouvernement en renonçant à leurs droits sur les "zones cotonnières". Ainsi, dans un certain sens, la publication du décret-loi 45179/63 n'apportait rien d'autre que la confirmation d'une situation déjà accomplie auparavant. A ceci il nous reste à ajouter, pour terminer ce bilan de la politique cotonnière (décret-loi 47739 31/5/67) des

années 60, l'entrée en vigueur du "regulamento do comércio do Algodão" (197).

En conclusion, nous pouvons affirmer, sans aucun doute, que vers la fin des années 50 étaient édifiés les fondements de la "nouvelle économie cotonnière". D'ailleurs, à ce moment là, certains cercles d'opinion annonçaient déjà la possibilité de faire écouler le coton mozambicain sur le marché international. (198)

Ce moment ne tarderait guère. Le décret-loi 202 du 13 mai 1971 se présente comme le point de départ d'un processus qui aboutirait à la libéralisation complète de la commercialisation du coton. En fait, celle-ci se ferait plus tôt que prévu et à partir de l'année agricole 71/72 toute la fibre du coton d'outre-mer s'écoulerait librement sur le marché mondial (décret-loi 139 - 6/6/1972). Ainsi le pacte colonial était définitivement dépassé. Ce mouvement qui avait touché le secteur cotonnier colonial dès la fin des années 50, avait eu besoin de plus de 10 ans pour mettre fin à l'articulation qui avait été à la base de la construction économique de la colonisation au XXème siècle. C'est à la veille de la chute du régime colonial que s'édifiait la dernière pierre de la reformulation du projet impérial portugais.

2. Le coton brut.

Après avoir établi un schéma général de l'évolution du régime cotonnier, revenons au processus économique de cette culture au Mozambique afin d'y analyser sa progression jusqu'en 1974.

Les changements qui se produisèrent dans le domaine cotonnier introduisaient sans aucun doute des modifications remarquables dans la façon de mettre en valeur ce produit dans la colonie Est africaine.

En premier lieu, notons qu'après une brève période d'adaptation, une partie considérable des concessionnaires devinrent des entrepreneurs privés en intégrant dorénavant le "sector empresarial". Par contre les anciens producteurs, l'"economia tradicional", une fois libérés de la pression de l'administration coloniale et des concessionnaires eurent tendance soit à abandonner la culture soit à devenir des producteurs autonomes et à intégrer progressivement le secteur des entreprises. C'est ce que nous montre les données du tableau (A-IV-64) :

Ainsi si, jusqu'en 1967/68 presque tous les producteurs de coton brut étaient originaires du secteur traditionnel (rappelons que celui-ci était exclusivement constitué de très petites unités d'agriculteurs africains, dont les surfaces à mettre en valeur ne dépassaient les 0,7ha), à partir de cette campagne agricole, et surtout de façon marquante depuis celle de 1970/71, l'agriculteur traditionnel se détacha progressivement de la culture cotonnière. Ainsi, en l'espace de cinq ans le nombre de producteurs africains diminua de plus de 40% (de 509 mille en 1967/68 il passa à 284 mille en 1972/73). Evidemment ce mouvement se soldait par un

affaiblissement considérable de la participation du secteur traditionnel dans le bilan global du coton brut, aussi bien en ce qui concernait les surfaces cultivées que surtout par rapport au volume de production. En effet celle-ci s'effondrait graduellement à partir de 1959/60. En 1972/73 l'agriculture traditionnelle se limitait à mettre en valeur 57 mille tonnes de coton brut, ce qui se traduisait par une chute de 60% relativement à sa participation au début de la décennie de 60 (199).

L'expansion du secteur d'entreprises est aussi bien décrite par le tableau (A-IV-64) - de 918 agriculteurs autonomes en 1967/68 on passe à 21 925 dans la campagne suivante, élargissement qui persista jusqu'en 1971/72. Toutefois, les analystes de l'"Associação Industrial de Moçambique" étaient d'accord pour affirmer que ces bouleversements ne se traduiraient pas par des résultats immédiats sur la base productive du secteur cotonnier. D'ailleurs, l'expansion manifestée en termes de surfaces cultivées (de l'ordre des 418% entre les campagnes de 1968/69 et 1970/71- durant cette même année agricole ce secteur occupait déjà 21,5% des surfaces cotonnières totales), est bien le symptôme de la fragilité structurelle qui caractérisait la culture du coton. La progression de celle-ci en termes de productivité restait à faire dans le cadre du nouvel ordonnancement des exploitations agricoles qui permettait de mettre en oeuvre des projets globaux de mécanisation et de désinsectisation des terrains

Malgré tout, la production ne cessa pas de se développer et, si en 1966/67 le secteur entrepreneurial ne parvenait pas à dépasser 6% de la production totale, en 1972/73 il atteignait 59.8%. Le tableau (A-IV-65) atteste bien le changement de la logique cotonnière au Mozambique. Dans ce

contexte, il ne fait pas de doute que le secteur d'entreprises manifestait une remarquable supériorité en termes de productivité relativement aux méthodes traditionnelles de culture. C'est la conclusion à laquelle nous arrivons en observant les données ci-dessous concernant l'année agricole 1971/1972:

Secteurs	surface	production (%)
traditionnel	78,5	45,8
Entreprise	21,5	54,2

Source: "Algodão em Moçambique" (1976), Indústria de Moçambique, Maio, p. 180.

Finalement, en nous servant de l'information quantitative organisée par l'"Instituto do Algodão de Moçambique", nous pouvons avoir une vue du stade de restructuration de l'économie cotonnière au niveau régional. Cette démarche, dépasse cependant l'objet de notre analyse pour le moment. Ainsi, nous nous limiterons à signaler que pendant la période 1967/71, dans deux districts (Beira et Vila Pery), seuls les producteurs autonomes arrivèrent à s'imposer dans le bilan global de la production cotonnière (en effet ils avaient à leur actif 11 mille tonnes des 17 mille mises en valeur dans la région) (A-IV-66) (200).

3. La fibre et ses débouchés: du pacte colonial à l'industrialisation locale.

L'analyse précédente nous permet de trouver les fondements de l'instabilité qui caractérisait cette première phase de la transformation du coton. D'ailleurs les fluctuations de la production de fibre (recoupant l'égrainage et le pressage de coton) suivaient en général la tendance et les cycles de la mise en valeur du coton brut. Logiquement l'ampleur des variations annuelles de la fibre est moins marquée car l'égrainage du coton ne correspond pas, nécessairement à la récolte de la même année:

1000 ton	1960	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
coton brut*	141	133	125	137	139	106	139	142
coton fibre**	48	45	42	43	46	36	46	37

Sources: * Instituto do Algodão de Moçambique (tab. A-IV-64).

** Estatística Industrial (tab. A-IV-94)

Jusqu'en 1969, l'industrie métropolitaine était la seule consommatrice du coton de la colonie Est africaine (A-IV-56). Pourtant, à partir de cette année-là on assista à une diversification de ses débouchés, qui s'orientèrent alors vers l'Afrique du Sud, la Belgique, l'Angleterre et le Japon. Cependant il faudrait attendre l'année 1973, et par conséquent la mise en application du régime de libéralisation institué par le décret-loi 189/72, pour que la position du Portugal s'affaiblisse de façon remarquable

en effet si, en 1971, la métropole absorbait 90% de la fibre mozambicaine, à la veille de l'écroulement du régime colonial elle n'en absorbait plus que 77% (201). Il faut noter qu'une partie insignifiante restait dans la colonie et intégrait en amont l'industrie textile locale. D'ailleurs dans les années 70 celle-ci ne transformait plus que 7% (en valeur et en volume) de la production du territoire (Diagramme A). C'est ce que nous confirme les données ci-jointes:

PRODUCTION DE LA FIBRE/CONSUMATION TEXTILE LOCALE

Année	1000 tonnes	1000 cantos	1000 tonnes	1000 cantos
1965	32	570	2	35
1966	39	703	3	39
1967	45	755	2	41
1968	42	795	3	40
1969	43	774	3	47
1970	46	811	3	48
1971	36	542	3	62

Source: Estatística Industrial.

Si l'on tient compte qu'au Mozambique, la demande des textiles concernait, en 95%, les tissus de coton, la production locale était manifestement insuffisante, ce qui amènerait la colonie à absorber, encore dans les années 70, une partie considérable des excédents textiles métropolitains - à cette époque, l'outre-mer constituait, comme marché, 56,3% des exportations portugaises de tissus de coton, alors qu'en 1962 ce pourcentage se situait dans les 40,8%. (202) D'ailleurs les analystes

économiques de l'époque le remarquent, justifiant ainsi l'importance, soit de l'expansion de la culture de coton, soit de l'activité textile dans les colonies (203). Voici donc l'industrialisation par substitution des importations, qui se dessinait dans une première phase, comme réponse à l'expansion de la demande globale. Elle se renforcerait ensuite, à partir de 1970 dans le cadre de la politique de protection douanière et de change mise en oeuvre à la veille de l'écroulement du régime colonial (décret-loi 478/71), et se présenterait comme une réponse aux blocages qui, à partir de 1966, au Mozambique, se manifesteraient dans le fonctionnement du système de règlements avec la métropole (la question des "arriérés").

Néanmoins si l'on se souvient que l'installation de cette industrie était réglementée au Mozambique depuis les années 40 (décret-loi 33924/1944), la fragilité du secteur à la fin des années 60 était irréfutable (204) - l'usine de Vila Pery, "SOALPO", née au début des années 50, en liaison avec les capitaux métropolitains (205) demeurerait la seule à transformer la fibre mise en valeur dans le territoire (206). D'ailleurs, cette lenteur du développement de l'activité ne fait que confirmer la façon dont la dynamique de dépassement du pacte colonial fut retardée en Afrique Orientale portugaise, comme nous l'avons vu ci-dessus, à propos de l'évolution du régime cotonnier.

Il a fallu attendre la fin des années 60 pour voir publier dans une manchette des périodiques coloniaux l'installation de nouvelles industries textiles. Notamment, en 1970 la "TEXLOM" (entreprise liée au groupe métropolitain, FASOL-CUF) qui préparait l'installation de deux usines, l'une au Nord de la colonie (Nacala-"CICOMO"), et l'autre au Sud tout près de Lourenço Marques (Matola) (207). Plus tard, en 1972, ce serait le capital

financier de Porto qui investirait 400 mille contos dans l'industrie textile mozambicaine. En conséquence de cette initiative naissaient la "TEXTAFRICA" à Vila Pery et une autre unité industrielle à Nampula (208). Dans ce cadre nous pouvons donc comprendre que la fibre se destinant au textile local ait subi un accroissement de 112% entre 1965/73 - en fait les débouchés sur le marché intérieur progressaient de 2189 tonnes à 5117 tonnes en trois ans (209).

En termes de commerce extérieur le coton réduisait progressivement son importance par rapport aux autres produits agricoles (notamment le sucre et le cajou) (A-IV-55/G. XX,XXI). Ainsi, si en 1946 il représentait 27,5% du total des exportations, en 70 sa position tombait 16,4%, atteignant 11% en 1974 (A-IV-55).

Une dernière remarque concerne l'évolution des prix de la fibre. La variation annuelle des coûts unitaires de ses exportations, telle qu'elle est synthétisée par le tableau A-IV-58, s'avère un indicateur efficace de la valorisation internationale des débouchés cotonniers entre 1937/1974.

Remarquons d'abord que, jusqu'à la publication du décret-loi 202/1971, et dans le cadre du pacte colonial, toute la production mozambicaine, à l'exception de celle insignifiante, qui était réservée à l'industrie locale, était absorbée obligatoirement par la métropole, à des prix inférieurs aux cotations mondiales.

Pourtant, dès la fin des années 50 les rapports économiques édifiés jadis par la politique cotonnière de l'"Estado Novo" changeaient. Cela se produisit à la fin de cette décennie, quand le cours international du coton eut tendance à glisser au-dessous des prix fixes que l'industrie

métropolitaine devait payer pour son approvisionnement en cette matière première coloniale. Certes en dernière analyse la principale conséquence de ce mouvement fut sans aucun doute l'annulation de la protection qui avait été accordée auparavant au textile portugais.

En fait, si pendant les années 60 les industriels au nord du Portugal se réservaient encore le droit d'approvisionner leurs usines en coton colonial, bien qu'à la fin de cette décennie ces fournitures se limiteraient à combler 40% de leurs besoins de transformation (210), ils parviendraient à le faire à des prix supérieurs aux cotations mondiales (voir diagrammes ci-après - V,VI). Le pacte colonial se vidait ainsi de son sens économique. Comme le proclamait d'ailleurs à l'époque les intérêts industriels au Portugal:

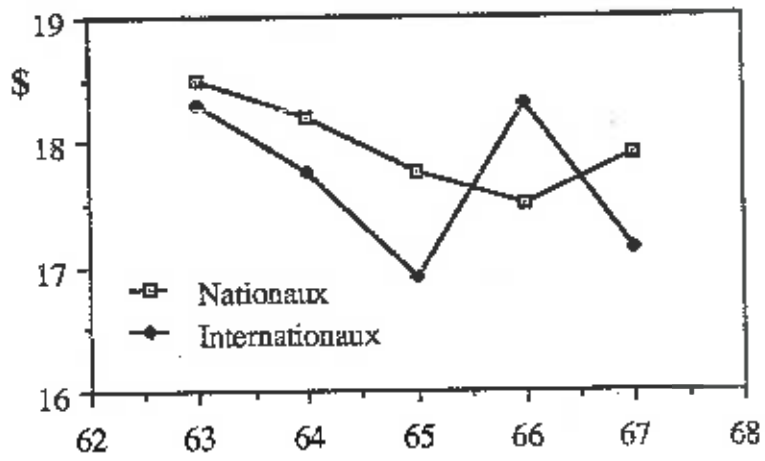
"Le coton cesse d'être un élément porteur de chances industrielles et devient un obstacle à l'expansion du secteur" (211).

Si l'on se place du point de vue de la colonie le plafonnement des prix du coton, notamment jusqu'à la fin des années 50, période où le produit (l'or blanc) n'était pas encore menacé par la concurrence des fibres synthétiques, risquait de compromettre l'efficacité de la mise en valeur cotonnière. Comme l'affirmait Parcidio Costa:

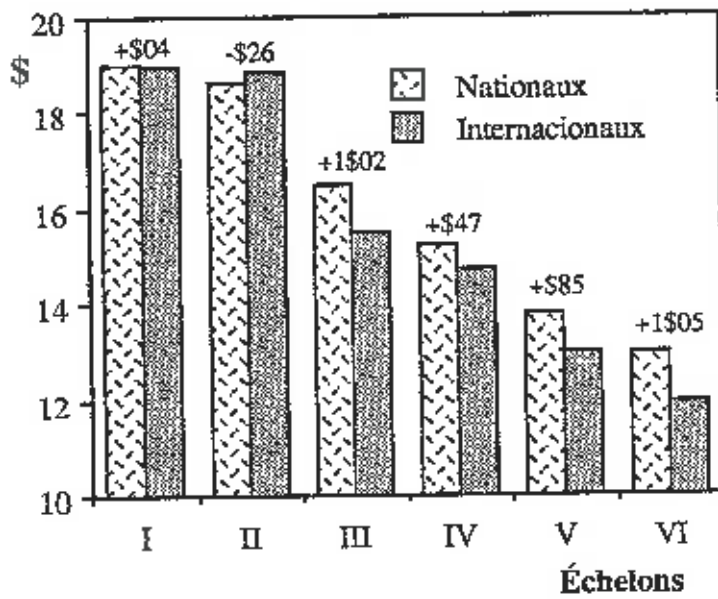
"La conséquence par hasard la plus grave qui a résulté de ce cycle pour la production cotonnière et avec elle pour le secteur potentiellement le plus dynamique de l'économie mozambicaine fut le discrédit de la culture et le manque d'intérêt en découlant que lui portait l'entreprise privée, alors qu'il s'agit en fait d'un secteur véritablement national et d'une exploitation de haute rentabilité" (212).

Une lecture des séries des prix unitaires des exportations de la fibre (tableau A-IV-58) nous permet de mesurer le rythme de leur

Mozambique - Coton fibre Prix moyens pondérés



SOURCE: Instituto dos Textéis (1970)



Mozambique
Coton fibre
Prix moyens pondérés
(Quinquennat 63/68)

SOURCE: Instituto dos Textéis (1970)

progression depuis 1937. A l'exception de la période de la guerre, moment où les prix des débouchés cotonniers subissaient une progression assez forte (tva 20,5% 39/45), leur valorisation internationale se ralentissait remarquablement pendant toutes les années 50 (tva 45/53 4.7). En effet ce fut le temps où le coton d'outre-mer était trop sous valorisé par rapport aux cotations internationales. Une analyse des importations portugaises ne fait que le confirmer (213). Par exemple en 1955 les prix moyens du coton étranger et colonial étaient respectivement de 27\$49 et 15\$39. Evidemment, une valorisation parfaite de ce décalage obligerait à séparer, dans ce bilan global, le coton à fibre longue, le plus cher, fourni exclusivement par l'étranger. Néanmoins, même après cette correction les différences de prix demeureraient importantes (tableau A-IV-67). Dans les années 60 l'évolution encore plus souple se révélait dans les prix unitaires des exportations mozambicaines (tva 0,9% 59/70 - si l'on prend en considération les effets de l'inflation, on constate que, pendant la même période, la variation moyenne annuelle des prix est négative, de l'ordre des -1,6%) et s'ajoutait dorénavant au mouvement de déperissement international de ce produit. Il est néanmoins important de remarquer que la libéralisation du commerce de la fibre coloniale, à partir de 1971, aboutit à une valorisation des débouchés coloniaux (tva 10,6%, à des prix courants, 70/74). D'ailleurs, cette évolution est aussi confirmée par les analyses de l'"Associação Industrial de Moçambique" qui présentent la progression des prix/kg de 16,3 à 18,1 escudos entre 1971/72. La montée encore plus accentuée enregistrée en 1973 et 1974, doit être reliée à la crise énergétique (214).

4. Transformation de la semence: le coton en amont de l'industrie des huiles végétales.

Au Mozambique l'industrialisation de la semence de coton démarre juste après la guerre (1947). Pourtant l'utilisation intégrale de ce sousproduit cotonnier ne se ferait que pendant les années 60. Rappelons que dans les années 50 des quantités considérables de semences, à l'époque sans valeur commerciale, étaient brûlées dans le district de Mozambique (215). Néanmoins ce produit, qui provenait du processus d'égrainage, suivait en valeurs physiques la tendance de l'évolution de la fibre (A-IV-43, 49; G. XVII,XX). Ses outputs pendant le quinquennat 1960/70 atteignaient la moyenne annuelle de 63 mille tonnes.

(1000 tonnes)

Années	Production semence	Sem perçu par l'industrie	Semence industrialisée
1965	63,5	51	50,6
1966	77	46,9	42,8
1967	86	49,4	45,2
1968	76	58,2	55
1969	81	72,9	64
1970	87	76	78,9
1971	67	58,3	74,7
1972	84,6	56,9	56,6
	*	**	***

Sources: * Estatística Industrial (A-IV-94)

** Relatório do 'Grémio dos industriais de óleos vegetais', cité par GET. AIM in I.M. (1974), junho, p.215

*** Boletim Mensal de Estatística, cité par CET, AIM. op cit.

Pendant les années 80, environ 80% de cet oléagineux était absorbés par l'industrie des huiles, dont la capacité de transformation ne dépassait les 55 mille tonnes. Ce qui restait était réintégré dans le circuit agricole (Diagramme A). D'ailleurs le mouvement synchronique qui caractérisait la production de la semence et sa mise en valeur industrielle est bien décrite par le tableau ci-dessus.

Il faut signaler que depuis 1969, et notamment en 1970 et 1971, la production locale de semences n'arrivait plus à combler les besoins en approvisionnement de l'industrie locale. En vérité, cette situation était bien la conséquence de l'instabilité qui, à l'époque, affectait l'économie cotonnière. Par la suite, si en 1970 les 70 mille tonnes qui étaient produites par le processus d'égrainage ne suffisaient plus à alimenter la production des huiles (en effet celle-ci atteignait cette même année la valeur maximum de 10,2 mille tonnes d'huile de coton-A-IV-43), en 1971, le bas niveau de la récolte (dont le bilan se soldait par 35,6 mille tonnes de fibre et 67,4 mille tonnes de semences - A-IV-94), compromit aussi l'approvisionnement de l'industrie. D'ailleurs, selon les analystes de l'époque, si la chute de production s'était limitée à -5%, ce fut grâce à l'accumulation des stocks.

A ceci s'ajoutait le ralentissement, en aval, des niveaux de production de toute la filière cotonnière: les out-puts des huiles, des bagasses et de la fibrille disparaissaient donc. Par ailleurs, nous pouvons affirmer que le rattrapage de la production de semence manifesté en 1972 (de l'ordre des 26%) ne suffit pas à faire face à la crise de 1971. (216)

L'approvisionnement de l'industrie des huiles végétales en matières premières agricoles était sans aucun doute l'un des points sensibles de ce secteur, dont la capacité productive dépassait largement, à l'époque, les niveaux de production. En ce qui concernait les unités de transformation de la semence cotonnière, la situation était encore plus grave, si l'on tient compte du ralentissement de l'économie du coton, dont nous venons d'en analyser ci-dessus les causes.

Ainsi, nous comprenons mieux l'importance que l'on attribuait à la stimulation de cette culture agro-industrielle dans le cadre des stratégies de développement qui, dans les années 70, commençaient à s'esquisser au Mozambique (217).

Nous allons donner un aperçu quantitatif du bilan industriel de l'huile de coton, dans le contexte de la transformation des oléagineux. Compte tenu que presque toute l'huile de coton était consommée sur ce marché intérieur, nous pourrions même l'envisager dans le cadre des INOMI (il est vrai que les simplifications sous-jacentes aux choix méthodologiques échappent très rarement à la complexité des phénomènes économiques) Néanmoins, en dépit de sa vocation interne, il nous semble difficile de détacher l'industrialisation de la semence de la logique de l'économie cotonnière.

Dans les années 70, ce secteur était mis en valeur par trois raffineries dont l'activité s'articulait en aval, avec le fonctionnement des usines d'extraction: Au nord s'installait la "Companhia do Monapo", au centre la "Moçambique Industrial" et la troisième, "GINWALA Filhos", au sud. La première rassemblait les intérêts des portugais (ceux du Groupe

Entrepoto) alors que les deux autres étaient dynamisées par les capitaux des colons et des indo-portugais. Pour ceux-ci, les liens avec le commerce des oléagineux en Afrique de l'Est étaient anciens. Toutes les unités industrielles jouissaient déjà d'une base technologique assez avancée pour l'époque, les trois raffineries se trouvant en condition d'absorber, dans les années 70, le double de la production cotonnière mozambicaine (218).

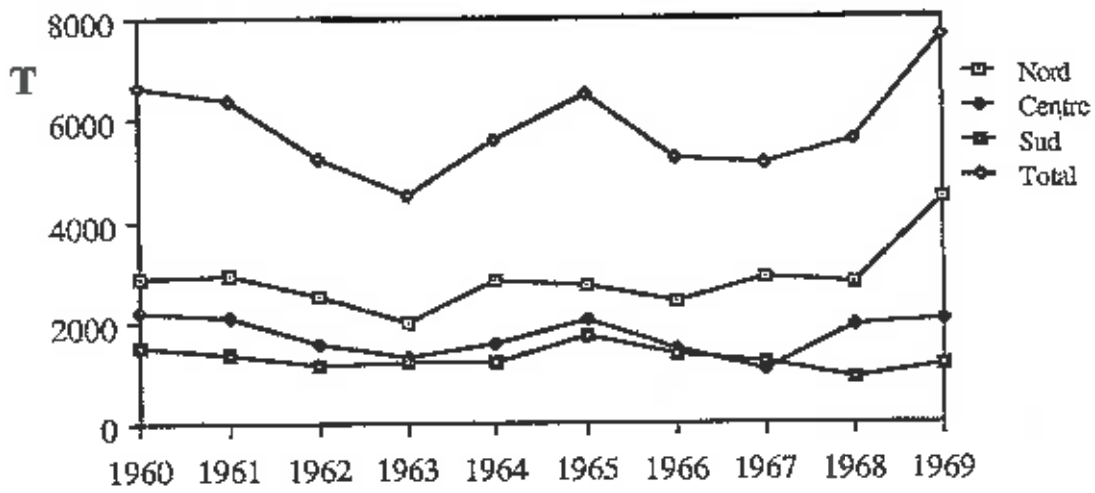
L'approfondissement de l'étude de ce secteur, dont les outputs industriels, pendant les années 60, se synthétisent par les chiffres et le diagramme (VII) ci-joints, dépasse évidemment le cadre de ce travail:

PRODUCTION D'HUILE DE COTON RAFFINE
(1000 tonnes)

	Comp. Ind. Kunapa	Moç. Ind.	SE Binwala & Filhos	Total
1960	2,9	2,2	1,5	6,5
1961	2,9	2,1	1,3	6,3
1962	2,5	1,6	1,2	5,3
1963	2,0	1,3	1,2	4,5
1964	2,8	1,6	1,2	5,6
1965	2,7	2,0	1,7	6,4
1966	2,4	1,5	1,4	5,3
1967	2,9	1,0	1,2	5,1
1968	2,8	1,9	0,9	5,6
1969	4,5	2,0	1,2	7,7

Source: Sousa, V. (1971), *Agronomia Moçambicana* p. 199.

Huile raffiné - Production par usine



SOURCE: Sousa, C. Vaz de (1971), p. 3.

2.2.1.2 - Le cajou.

Dans les années 60 le développement de la production de l'amande de cajou constitue l'une des grands nouveautés du processus industriel au Mozambique. Cette dynamique, dont l'origine remonte aux années qui suivirent la IIème Guerre Mondiale, ne trouverait toutefois la conjoncture favorable à son développement que dans les années 60. En effet, la mise en valeur industrielle de l'acajou en Afrique Orientale portugaise bénéficierait à l'époque de la combinaison de facteurs techniques et financiers. C'était, d'une part, le moment où le ralentissement de l'expansion des INDME ajouté à l'écroulement progressif de la balance commerciale devenait trop menaçant pour l'équilibre financier du territoire (rappelons que depuis 1957 la balance de paiements accusait des soldes systématiquement négatifs) (voir A-IV-86). D'autre part le progrès technique, le système de décorticage mécanique de la noix de cajou permettait dorénavant de produire l'amande à des prix compétitifs sur le marché international et, par conséquent de briser le monopole détenu jusqu'alors par le seul producteur mondial d'amandes de cajou: l'Union Indienne.

A partir de cet ensemble de pré-conditions, les attentions se concentraient sur cette activité industrielle manifestées soit au niveau privé soit par l'engagement de l'Etat à protéger ce commerce.

Nous nous bornerons en premier lieu, à étudier l'intérêt du capital envers cette activité industrielle; nous verrons que dans les années 60 et dans le contexte de la P.I.E.E.P. le capital financier portugais fortifiait

les investissements dans le secteur, tandis que les usines les plus anciennes, appartenant à des capitalistes locaux, notamment indo-portugais et aussi indo-britanniques, essayaient de rattraper leur retard technologique.

En deuxième lieu nous nous pencherons sur la conduite de l'Administration coloniale qui se préparait désormais à protéger plus efficacement cette activité industrielle - il s'agissait alors et surtout de remettre en question le contrôle que les commerçants indiens détenaient sur les débouchés du cajou brut.

1 - Bilan quantitatif de l'industrie et répercussions sur le commerce extérieur.

Les tableaux A-IV-43,47 et G. XIV quantifient l'évolution quinquennale (à prix courants) de l'industrialisation de la noix de cajou. L'expansion des années 60 est nettement confirmée par le montant à des prix réels qui nous montre un tva.a de 30% (A-IV-45B,48) entre 1955/72. D'ailleurs, cette évolution dont l'ampleur est 4 fois supérieure à celle manifestée par l'industrie de transformation dans son ensemble (7,3%) (A-IV-46A) traduit bien le dynamisme du secteur face au bilan global des INDME - en effet à l'exception de l'activité des scieries dont le tva.a dépasse les 14,1% pendant la même période, aucun des autres secteurs industriels tournés vers l'extérieur n'arrivait à progresser à des taux annuels supérieurs à 4%. Nous verrons que même les INDMI auraient pendant la même période une expansion plus lente (10,7%) (A-IV-45A) que celle manifestée par le cajou.

La production de l'amande de cajou au Mozambique démarre dans les années 50 (219). La première usine qui s'installa au alentours de Lourenço Marques - il s'agissait de la "Caju Industrial de Moçambique" - faisait le décortilage manuel en utilisant la main-d'oeuvre féminine. La faible productivité de ces travailleurs ajoutée à un salaire plus élevé que celui qui était payé à l'époque par l'industrie de décortilage indienne, ne permettaient pas à cette industrie coloniale d'écouler l'amande à des prix compétitifs sur le marché international. Ainsi la "Caju Industrial de Moçambique" ne réussissait à surmonter les crises financières successives que grâce à l'engagement de la BNU dans ce projet industriel. Nous reviendrons plus tard et de façon plus détaillée sur le processus qui aboutit à la mise en valeur industrielle de cette culture au Mozambique.

Pour le moment il nous suffit de remarquer que l'introduction de la mécanisation se présente comme un tournant décisif pour le progrès de cette activité. Si l'on tient compte que la mise en place de la première usine de décortilage mécanique date de 1962 (ce sera la "Sociedade Imperial de Caju e Oleos - SICOL, la responsable de l'introduction de cette technologie dans la "Companhia Colonial de Angoche") (220) nous pouvons y trouver les origines de l'accélération que la production d'amande connut surtout à partir de 1965 (A-IV-43,48; G. XII) - d'un tva.a de 17% (à des prix réels) entre 1955/60 et de 25% entre 1960/65 (ce qui correspond à un tva.a de 21% entre 1955/65), elle atteindrait les 57% de 1965/70 et 22% de 1970/72 (c'est à dire 40% de 1965/72).

La production de l'huile qui faisait partie de la deuxième phase de transformation du cajou (ce qu'on appelle aussi le baume - liquide obtenu à partir de l'écorce de la noix de cajou (221) évolua plus lentement

jusqu'en 1965 (tva.a. à des prix réels de 7,8%). Toutefois, la montée des out-puts de l'industrie de décorticage ferait progresser dorénavant cette activité qui évoluerait jusqu'à la fin de la période coloniale (1965/72) selon un tva.a de 54,3%.

Dans le cadre des INDME le progrès industriel du cajou est tout à fait remarquable surtout si nous le traduisons en termes monétaires

(A-IV/G. XII,XIII,XIV). Ainsi, d'après une analyse à prix courants (A-IV/G. XII), ce secteur qui en 1965 demeurait au niveau le plus bas du bilan productif du territoire réalisa en cinq ans un rattrapage économique tout à fait spectaculaire: en 1970 il atteint le niveau de l'industrie des huiles végétales (huile de cajou exclue), après avoir dépassé dans les deux années précédentes la production du sisal, du thé et celle des scieries. Pendant les dernières années de la colonisation, il est arrivé à devancer les out-puts de l'industrie cotonnière (fibres + semences) (222), ce qui se produisait en 1973, moment où le cajou atteignait presque un million de contos, s'approchant aussi très rapidement de l'activité sucrière dont le produit brut industriel était de 1,2 millions de contos (A-IV-94). A cette date le Mozambique était déjà le plus important producteur et exportateur mondial de noix de cajou.

En effet, le volume du cajou brut commercialisé qui, pendant le quinquennat 1964/68, était en moyenne de 111 mille tonnes atteint en 1972/73 les 200 mille tonnes. Ce produit dont la culture se répandait tout au long de la côte mozambicaine faisait essentiellement partie de la logique agricole du secteur traditionnel (ce qu'on appelle les entreprises de type familial produisaient environ 90% de la noix de cajou de la

colonie) rassemblant l'activité d'environ 700 mille producteurs (223) bien que quelques plantations privées se soient répandues dans le territoire surtout à partir des années 50 (224). Dans le contexte de l'économie traditionnelle la récolte de la noix complétait celle des cultures vivrières (225).

La façon dont la noix de cajou arrivait sur le marché (colonial et international) fera l'objet d'une analyse plus détaillée. Pour le moment et dans le cadre de ce bilan quantitatif de sa transformation industrielle, il faut encore préciser qu'à la fin de la période coloniale presque toute la noix qui était produite ou récoltée au Mozambique y subissait son processus de transformation industrielle, pour être écoulée ensuite sur le marché international.

Il est vrai qu'un aperçu de cette activité en termes physiques ne fait que dissimuler son importance dans l'ensemble des INDME (A-IV/G. XVII). Pourtant ce fait nous donne bien l'idée de la survalorisation monétaire de ce produit. En effet, les hautes cotations internationales de l'amande donnent au cajou une position clé dans le commerce extérieur de la colonie (tab. A-IV-58; G. XXIII). Il devint "l'or et le pétrole du Mozambique" (226). C'est ce que nous montre l'analyse des débouchés de l'économie du cajou (A-IV/G. XX,XXIV,XXI).

En effet en 1974 il constituait la deuxième source de revenus extérieurs de l'économie mozambicaine - ses produits représentaient 21,3% des exportations tandis que le sucre y atteignait les 20,9% ce qui est d'autant plus remarquable qu'en 1960 la contribution des produits de l'anacardier dans les exportations ne dépassaient pas les 9,5% (A-IV-55).

Il est vrai qu'à cette époque et malgré les efforts poursuivis pour aboutir au décorticage local de la noix, l'affaire la plus rentable était encore, au début des années 60, celle d'exporter le cajou brut vers les usines de la côte de Malabar. Toutefois ce commerce qui s'était structuré au Mozambique vers 1920 avec l'émergence de l'activité de décorticage en Inde, profiterait naturellement beaucoup plus aux industriels et commerçants indiens qu'à l'économie mozambicaine. C'est ce que nous montre d'ailleurs le volume quinquennal de ses exportations entre 1946/60.

L'industrialisation qui se met en oeuvre à partir de 1962 selon les méthodes mécaniques en absorbant davantage la noix de cajou, eut des conséquences immédiates sur la structure des exportations mozambicaines. En effet les statistiques du commerce extérieur montrent bien dès lors l'écoulement international de l'amande de cajou dont la production, grâce à la nouvelle technologie industrielle, ne faisait que progresser en Afrique Orientale portugaise (tab. A-IV-69) (notons que la consommation intérieure de l'amande ne dépassait pas les 5% du total de la production) (227).

Ainsi ses revenus à l'exportation dépassèrent-ils en moins de dix ans ceux du cajou brut (A-IV-69; G. XXV) tandis que dans les années 70 le Mozambique et la Tanzanie, auxquels s'ajouterait plus tard le Kenya, devenaient les concurrents potentiels de l'industrie indienne. Celle-ci, qui dans les années 60 détenait encore le monopole virtuel des exportations de l'amande sur le marché mondial, était désormais obligée de partager avec les nouveaux producteurs (les pays de l'Afrique de l'Est et aussi le Brésil). Néanmoins au début des années 70 les industriels de la côte de Malabar approvisionnaient encore 60% de la demande mondiale d'amande de

cajou, à un moment où leur production de noix de cajou ne dépassait pas 15% de la production mondiale (228).

Dans le cadre du réseau international du cajou il nous reste à signaler les exportations du baume (LCC/CNSL) qui entre 1966/74 se développait selon un t.v.a.s de 33% (A-IV-69). Les débouchés de ce produit dont le revenu en 1964 représentait à peu près 8% des recettes internationales de l'amande s'orientaient davantage vers les USA, suivis des pays européens et plus tard du Japon et de l'Australie. D'ailleurs le circuit de l'huile accompagne en général celui de l'amande. C'est ce que nous montre le diagramme ci-après (Diagramme A). A la fin de la période coloniale ce réseau s'est beaucoup diversifié par rapport au nombre de pays qui dans les années 60 achetaient l'amande et l'huile mozambicaines (notamment les USA, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie et le Japon). A ce moment-là l'économie du cajou du Mozambique réussissait déjà à étendre ses exportations vers 20 pays différents tandis qu'elle rivalisait avec l'Union Indienne sur le terrain de ses marchés traditionnels. Malgré tout les USA demeuraient le principal client (ils absorbaient 60% du cajou mozambicain) (229).

2 - L'économie du cajou. Bref aperçu historique.

Malgré l'importance que les analyses économiques récentes de la colonisation au Mozambique réservaient à la question du cajou, le rôle qu'il occupe dans le cadre de la formation de l'économie coloniale en Afrique Orientale portugaise reste, à notre avis, très mal perçu par les

historiographies actuelles. Et cela comme nous l'avons vu ci-dessus en dépit du succès de cette activité.

Il faudrait reculer beaucoup dans l'histoire pour assister à l'introduction du "cajueiro" en Afrique de l'Est. Il devint, de façon inextricable, partie intégrante des équilibres économiques et écologiques des sociétés côtières et ce jusqu'à nos jours. Selon la même dynamique le cajou allait atteindre aussi le continent indien et notamment la côte de Malabar (230).

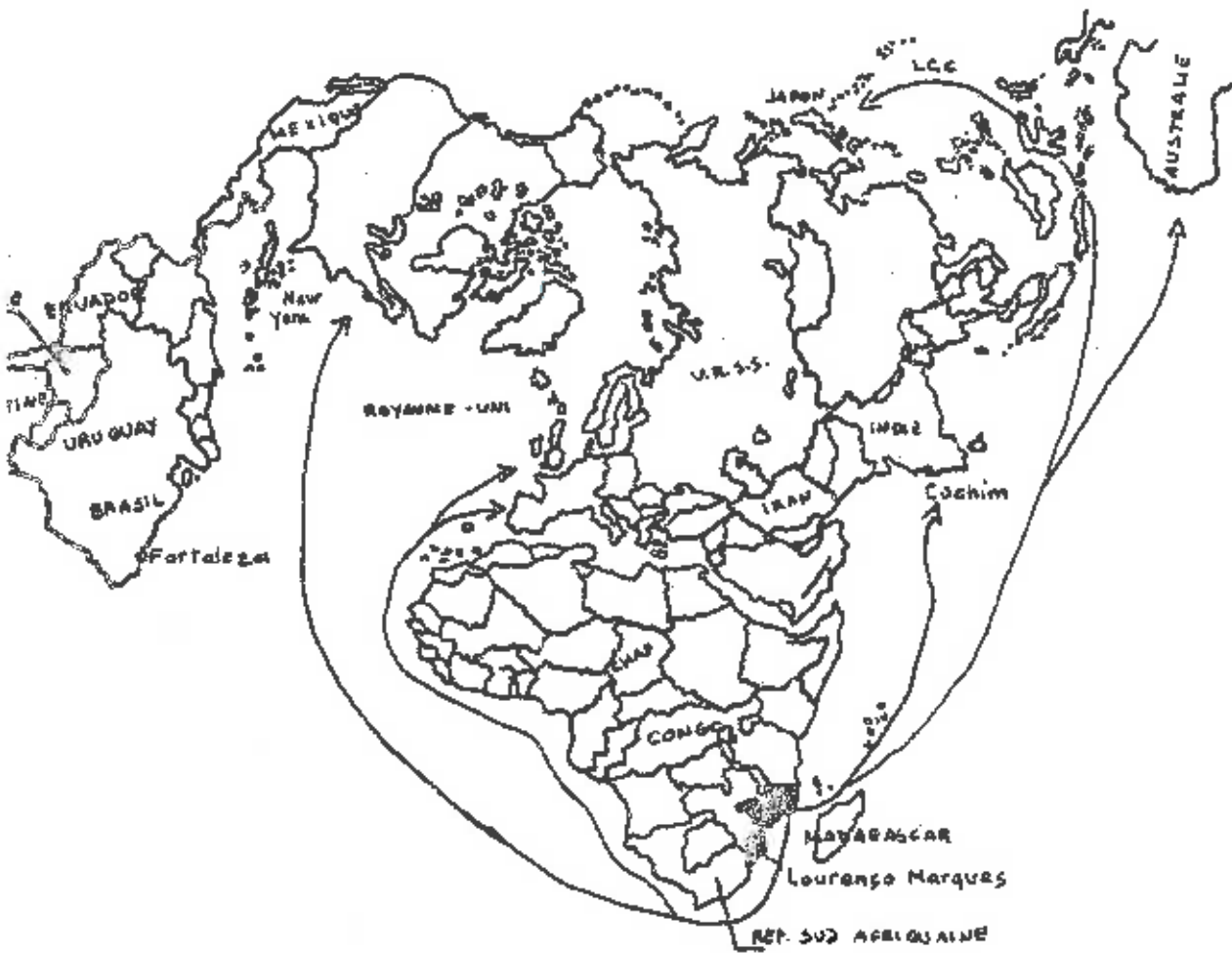
Notre intention est surtout d'analyser le processus qui, dans le contexte de la colonisation portugaise du XXème siècle, transforma ce produit en une activité d'exportation. Cette démarche nous a amenée à définir trois moments dans l'histoire de la mise en valeur du cajou au Mozambique:

Le premier, dès années 20 à la IIème Guerre Mondiale, période où sous l'impact de l'industrie indienne de décorticage, la noix de cajou, franchissant les frontières de l'économie traditionnelle, s'intégrait ensuite au réseau marchand de la colonie qui la conduisait à son tour vers l'extérieur.

Le deuxième moment se rapporte au contexte économique de l'après-guerre. C'est l'époque où l'industrialisation de la noix attire l'intérêt des petits commerçants locaux. Ainsi, en 1950 la première usine de décorticage manuelle s'installe au sud du pays.

Finalement la dernière phase correspond à l'utilisation des méthodes mécaniques de décorticage. Dès lors l'"économie du cajou" s'impose définitivement au Mozambique.

A



Circuits du cajou brut, amande et LCC (baume) exportés vers la marché international

SOURCE: Neto, A. Lopes et Parente, J. Isman (1973), p. 61.

* Formation du réseau international de la noix de cajou - 1920/1939.

La façon dont en Afrique de l'Est la mise en valeur du cajou correspond au démarrage de l'industrie de décorticage indienne donne à ce produit une place tout à fait originale dans l'économie coloniale au Mozambique. En effet le début de l'approvisionnement de cette industrie, en matières premières d'origine africaine, date de 1919. Jusqu'alors l'utilisation du cajou se limitait au Mozambique à la stricte consommation de la société traditionnelle où elle était utilisée pour la fabrication de boissons alcoolisées. Ainsi s'explique que, jusqu'au début des années 20, l'administration coloniale portugaise chercha à restreindre la plantation des anacardiens au Mozambique (231).

Il est vrai que l'un des aspects les plus remarquables de la structuration de ce réseau marchand Mozambique/Inde concerne la manière dont il s'édifia en dehors de la logique impériale portugaise. Nous verrons que l'administration portugaise a toujours joué un rôle marginal, et ce jusqu'aux années 60, dans la gestion de ce commerce dont le succès dépendait surtout de l'action des commerçants indiens qui dès la fin du XVIIème siècle s'installèrent au nord du Mozambique (232).

Profitant du dynamisme d'un réseau commercial, jadis structuré sur le terrain, et dont la complexité remontait aux plus anciennes solidarités marchandes de l'Océan Indien, les commerçants détenaient le monopole de l'exportation de la noix de cajou vers les usines de décorticage indiennes.

Le système par lequel ils parvinrent à monétariser la noix de cajou détenue par l'économie traditionnelle africaine est d'ailleurs très bien

décrit par les écrits économiques sur ce sujet qui dans les années 50 se répandaient au Mozambique (233).

Il s'agissait de stimuler la récolte de la noix grâce aux magasins (les "cantinas") appartenant à des intermédiaires indiens et même portugais, situées sur le terrain des plantations des "anacardiens". Ces magasins étaient approvisionnés en marchandises (normalement d'origine indienne - tissus, etc.) les plus demandées par les agriculteurs africains qui à leur tour les échangeaient contre la noix, selon des prix établis par les commerçants exportateurs. La façon dont ces derniers réussissaient à plafonner les prix à des échelons très bas est très bien exposée par Amparo Baptista:

"Le commerce de la noix de cajou s'est toujours fait au Mozambique par le troc avec les indigènes ... et le troc s'est toujours fait sur la base de prix misérables ... Avant la récolte, les commerçants indiens faisaient quelques contrats de petits montants avec les commerçants de la brousse. En échange des achats qu'ils faisaient avec anticipation et à des prix raisonnables, ils fournissaient aux commerçants de la brousse des tissus et autres colifichets qui serviraient de troc avec les indigènes.

Les prix initiaux étaient raisonnables ... c'est ainsi que se justifient les pseudo-contrats ... Ce procédé servait admirablement le dessein des indiens qui en profitaient pour pratiquer des prix élevés au début de l'achat et les baisser peu de temps après avoir obtenu les résultats qu'ils attendaient, c'est-à-dire, d'enchaîner les commerçants de la brousse par un contrat" (234).

Le mécanisme était sans aucun doute d'une efficacité irréprochable. Au moment du nouvel approvisionnement en marchandises le "cantineiro" prenait connaissance du nouveau prix de la noix, cette fois très inférieur à celui du premier contrat. A ce moment-là, il ne lui restait plus qu'à accepter les règles du jeu qui étaient imposées par l'exportateur. C'est

pourquoi on assisterait à l'affaiblissement progressif du prix de la noix de cajou.

D'après Amparo Baptista ce système s'est maintenu jusqu'à l'installation de l'industrie de décortilage au Mozambique. A partir de ce moment-là, l'administration coloniale serait confrontée aux résistances les plus fortes pour mettre fin au contrôle des Indiens sur le commerce de la noix de cajou. Et cela d'autant plus qu'à la dynamisation de ce réseau s'étaient associés les exportateurs et les trusts indiens qui industrialisaient la noix.

C'est ainsi que avant que l'"Estado Novo" n'établisse son plan impérial, s'est édifié en Afrique Orientale portugaise un cadre bien structuré des rapports économiques avec l'Union Indienne; d'ailleurs, les statistiques du commerce extérieur ne font que confirmer le démarrage et le renforcement de ce circuit indien au Mozambique: de 4866 tonnes à la fin des années 20, il est passé à 29106 l'année du début de la guerre (ce qui signifie une expansion de près de 400% en dix ans (A-IV-29).

Signalons également l'originalité des mécanismes économiques qui faisaient écouler à des prix très bas le cajou mozambicain vers les usines de décortilage de la côte de Malabar, notamment vers les industries de Bombay. Sans aucun doute, le rôle des commerçants indiens a-t-il été fondamental dans la dynamisation de ce circuit. D'ailleurs la permanence en Afrique de l'Est portugaise de ces réseaux informels de domination marchande qui déterminaient au XXème siècle la mise en valeur d'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie d'exportation du territoire, ne

fait que renforcer le poids de la logique de l'"Orient au Mozambique"
(235).

* Première phase de l'industrialisation: le décortilage manuel.

La IIème Guerre Mondiale ne manquerait pas de perturber le commerce Mozambique/Inde. Le trafic de l'Océan Indien se réduisait en même temps qu'on assistait à la formation de stocks de noix de cajou en Afrique de l'Est qui attendaient toujours le déblocage du système de transports trans-océaniques. Au même moment dans les usines indiennes de décortilage la production glissait à son plus bas niveau ce qui serait suivi de l'écroulement du marché international de l'amande (Diagramme VIII).

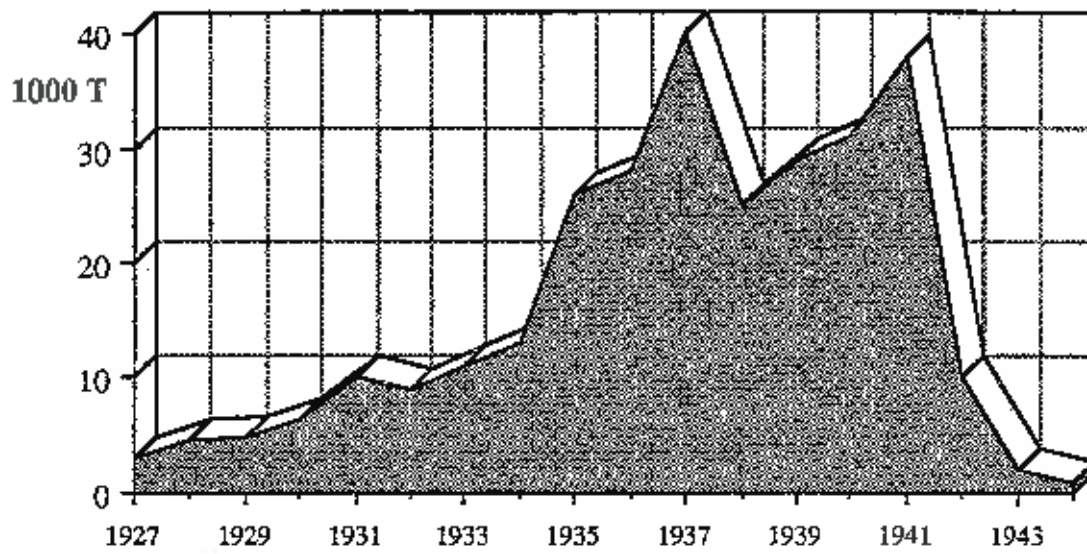
EXPORTATION DE CAJOU BRUT

Années	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
1000t	40	26	29	32	39	10	0,7	0,007	12	39
1000c	21	9	12	15	18	6	0,5	0,006	8	42

Sources: Estatística de Comércio Externo.

C'est dans ce contexte que l'idée de l'industrialisation naît au Mozambique - à l'époque la chute des exportations de la noix atteignait

Exportation de Noix de Cajou



SOURCE: Junta de Exportação (1945), p. 11,
Estatística do Comércio Externo

des niveaux préoccupants: de 39 mille tonnes en 1941 vers 10 mille en 1942, elle n'atteint même pas les mille tonnes en 1943 et s'annihile complètement en 1944. Dans le cadre de l'effondrement du commerce international, les périodiques coloniaux se dépêchèrent de clamer les avantages de l'industrialisation en même temps qu'ils annonçaient les essais de décorticage manuel qui, à cette époque, se développaient déjà au Mozambique - Il semble que la première exportation d'amande date de 1942 et se destinait à l'Union Sud-Africaine (236).

L'analyse rigoureuse de cette première phase du mouvement industriel dépasse certainement l'objet de cette étude. Pourtant, nous sommes déjà en mesure d'avancer quelques idées sur le vecteur le plus expressif de ce processus, tel qu'il se produisit dans les années 50.

L'un des aspects les plus remarquables concerne la façon dont les usines locales de décorticage réussirent à s'approvisionner en matières premières, question qui par ailleurs nous amène aussi à percevoir l'intervention de l'administration coloniale dans le démarrage de ce processus industriel.

Certes, le décorticage local de la noix de cajou semblait dès le départ un obstacle difficile de surmonter. En fait, le problème qui se posait aux industriels mozambicains était celui de garantir leur approvisionnement en matières premières. Il s'agissait sans doute de réussir à briser l'influence des commerçants indiens qui persistaient à faire écouler la meilleure noix vers l'industrie indienne.

Les premiers règlements de l'administration coloniale se destinaient à régir la fourniture de noix de cajou aux usines locales (on cherchait

surtout à garantir l'approvisionnement de l'usine "Caju Industrial de Moçambique" située au sud du territoire) et dataient du début des années 50 - on légiférait alors sur les "Normas Anuais de Comercialização". Dans ce sens la "Junta de Exportação" établissait les pourcentages de noix à requérir à des prix fixes aux exportateurs. Notons que ces pourcentages ne cessèrent de varier tout au long de cette décennie (237).

Au début des années 60, ce système fut remis en cause car il n'apportait d'avantages ni aux industriels ni aux exportateurs. D'un côté les premiers recevaient à leur usines la noix de plus mauvaise qualité. De l'autre les exportateurs étaient souvent mécontents des plafonnements des prix qui étaient décidés par l'administration coloniale. En conséquence pendant les années agricoles 1961/62 le Gouvernement décida de libéraliser de nouveau le commerce de la noix de cajou en donnant à l'industrie locale un droit d'option sur chaque tranche à exporter. Néanmoins, le problème de la matière première demeurerait l'un des points sensibles du fonctionnement de l'économie de cajou jusqu'en 1970.

Il est vrai qu'au-delà de la discipline du commerce interne de la noix, les industriels mozambicains luttèrent pour l'engagement de l'Etat dans la protection de leur activité. Et cela d'autant plus qu'ils étaient conscients du danger que représentait la concurrence des nouveaux producteurs qui à l'époque s'installaient sur le même terrain d'activité:

"En vérité, l'industrie va devoir affronter une guerre sourde et les tentatives des autres pays pour faire augmenter la production, surtout ceux situés au nord du Mozambique, où l'Hindoustan jouit de forts appuis et d'influences" (238).

D'ailleurs l'industrie de décorticage dans les pays voisins était encore plus menaçante pour le Mozambique car, en devenant un concurrent

potentiel au marché mondial, elle se préparait aussi à absorber (et ceci concernait surtout la Tanzanie) la main-d'œuvre et la matière première mozambicaine (239).

En vérité dans les années 50 le cajou demeura une activité tout à fait marginale aux plans coloniaux portugais. C'est sur ce sujet que se prononçait à l'époque un économiste mozambicain:

"Rien ne dit que les services officiels de l'agriculture aient suivi comme l'auraient dû les expériences d'industrialisation. Celui-ci a triomphé chez nous, avant tout grâce à l'initiative privée ... et sans aucune protection ni aide officielles" (240).

Dans ce contexte il faut signaler que jusqu'en 1955 le cajou qui était industrialisé dans la colonie (l'amande) ne profitait d'aucun avantage dans les exportations par rapport au cajou brut. En réalité, l'un et l'autre payaient les mêmes droits douaniers (9,5% du valeur de leurs débouchés). A partir de cette année-là, les critères furent modifiés et l'administration coloniale établit dorénavant un taux de 7% pour l'amande et 11% pour la noix de cajou (241). Malgré tout, à la fin des années 50 les industriels ne manquèrent pas de faire peser des soupçons sur l'engagement de l'Etat concernant l'industrialisation du cajou dans la colonie:

"Il y a des financements du II Plan de Dynamisation Economique qui nous assurent l'amélioration de la situation mais ..." (242).

La question de l'innovation technologique constitue un autre aspect à retenir dans la dynamique industrielle du cajou au Mozambique. A ce propos, l'action de l'administration coloniale fut malgré tout plus efficace. Pour s'en assurer, il nous suffit d'analyser les règles de "condicionamento" de cette activité appliquées dans les années 50. En effet, dans le contexte

dés critères qui en 1954 régissaient l'installation des unités de décorticage manuel, le Gouvernement décidait de ne permettre que

"... les petites unités de décorticage lorsqu'elles étaient destinées à perfectionner les machines et à l'étude de leur potentialités industrielles" (243).

On cherchait ainsi à stimuler le progrès dans la méthode de décorticage mécanique. Compte tenu de cette attitude de l'administration colonial des demandes d'installation d'usines de décorticage se multiplièrent, jusqu'à la fin des années 50 (244). Toutefois à la fin des mêmes années seule la "Caju Industrial", grâce à l'appui de la BNU, enregistrait des progrès remarquables du niveau de préparation de l'amande de cajou.

Dans ce contexte il faut encore ajouter que les entreprises étrangères, notamment celles dont les capitaux étaient liés au commerce mondial du cajou, travaillaient aussi au Mozambique à la recherche de solutions plus efficaces pour le décorticage mécanique. C'est le cas de la "Irvington Varnish and Insular Company", entreprise britannique qui depuis 1943 accordait une aide technologique à la "Sociedade Industrial de Oleos" (245).

En 1959 le régime de "condicionamento" était libéralisé en ce qui concernait cette activité industrielle:

"Il a été décidé de n'empêcher l'installation d'aucune usine, même celles de moindre taille afin de stimuler l'accélération de l'industrialisation si attendue" (246).

Le moment était arrivé où "l'affaire du cajou" attirerait enfin l'attention de la gestion coloniale portugaise. A la fin des années 50, avec un certain retard, la "Missão de Estudos Agronómicos do Ultramar" concentrait finalement ses efforts sur la question du décorticage mécanique. Dans ce cadre "o grupo de trabalho sobre os problemas do caju" se préparait donc à étudier la technologie la plus efficace au développement de cette industrie au Mozambique. Il est intéressant de noter que la machine choisie, dont le know-how appartenait à la "Sociedade Imperial de Caju e Oleos" serait construite en Italie avec l'appui financier de l'Etat portugais (247). En 1962 l'installation de cette nouvelle technologie dans l'usine de décorticage qui appartenait à la "Companhia

Colonial de Angoche" marqué sans aucun doute un tournant décisif dans le processus d'industrialisation du cajou au Mozambique.

*** Succès des méthodes mécaniques et le boom de l'industrie des années 60.**

L'innovation qui se produisit dans les méthodes de décortilage donna finalement à l'industrie mozambicaine la possibilité de pénétrer, à des prix compétitifs, sur le marché mondial de l'amande de cajou et d'y briser le monopole qui jusqu'alors était détenu par l'Union Indienne.

Les années 60 furent une période de grande expansion de cette activité en Afrique Orientale portugaise. En 1962 cinq unités de décortilage y étaient déjà installées (dont la plus importante était encore la "Caju Industrial" travaillant encore selon des méthodes essentiellement manuelles (248), en 1969 sept usines étaient déjà en fonctionnement et finalement en 1972 l'activité s'étendait à onze unités de transformation auxquelles s'ajoutaient déjà trois autres en phase d'installation (249). Malgré les progrès de l'utilisation des méthodes mécaniques, les systèmes de décortilage se caractérisaient, au Mozambique, par une grande diversité (voir tableau A-IV-71).

Dans les années 70 le bilan effectif de l'efficacité de la nouvelle technologie restait certainement à faire (250). Par ailleurs si le problème de la mécanisation était résolu dans presque toutes les phases du cycle productif, il faut remarquer que la main-d'oeuvre était encore indispensable (notamment pour retirer la pellicule et choisir l'amande). Nous pouvons voir ainsi à titre d'exemple que dans les unités qui

transformaient environ 15 mille tonnes/an de matière première, on employait à peu près 1500 ouvriers dont 50 étaient spécialisés (251).

La mise en valeur du cajou rassemblait les intérêts mozambicains (des capitaux locaux - mozambicains et indo-mozambicains, comme c'était le cas de la "Caju Industrial"), métropolitains (notamment les groupes CUF - "Socaju", BNU - "Caju Industrial", ENTREPOSTO - "Comp. Industrial do Monapo") et internationaux (notamment britanniques et indo-britanniques - "Spence & Pierce", américains - "Mocita" et suisses - "Comp. de Culturas de Angoche") (A-IV-71).

La réaction de l'industrie indienne à l'établissement de nouveaux concurrents fut immédiate. Dans le but d'assurer son approvisionnement en matières premières originaires de l'Afrique de l'Est, elle ferait monter les prix d'achat de la noix de cajou, prix qui dépasseraient rapidement ceux payés par les industriels mozambicains (entre 1963/72 le prix moyen de la noix du Mozambique était valorisé d'environ 200%) (252). Afin de neutraliser cette pression sur les producteurs d'amande mozambicains l'administration coloniale portugaise renforça à son tour le contrôle sur le commerce de la noix de cajou (par l'établissement de règlements annuels de commercialisation) en même temps qu'elle fixait des prix minimums des achats de la noix de cajou à la société traditionnelle (entre 1965/68 les prix étaient de 2200 escudos/tonne et en 1970/71 de 2600 escudos/tonne) (253). En outre les exportations étaient aussi régies en fonction des besoins en matières premières des usines locales. On assista donc à la définition des régions dont la production était disponible pour l'exportation (254). Par exemple, toute la production de noix de la région du sud du Save était réservée à l'industrie locale. D'ailleurs étant donné

que la majeure partie des unités de transformation se trouvaient dans cette région il fallait souvent faire arriver la matière première du nord de la colonie (Diagramme B).

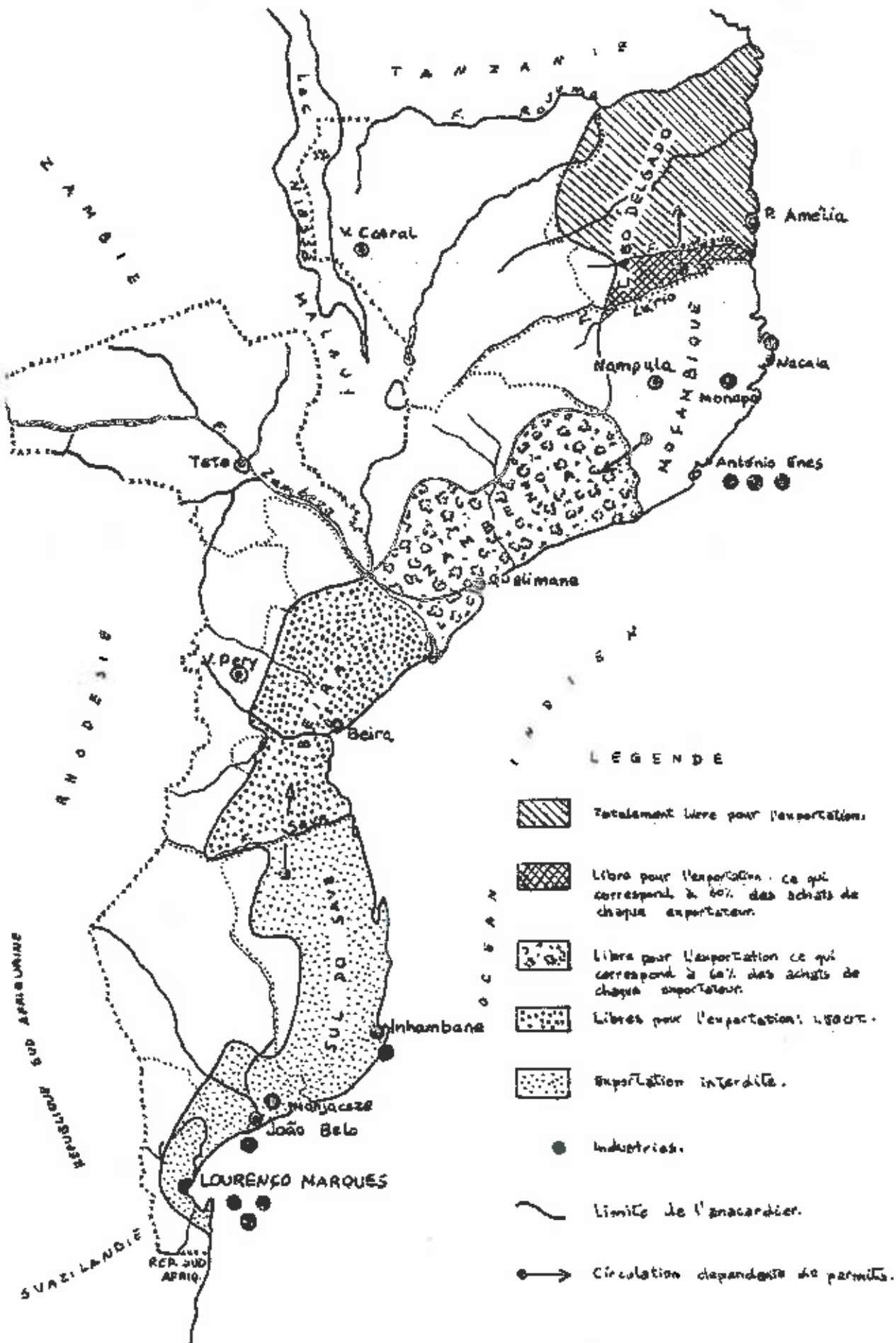
La question d'approvisionnement en matière première se présentait sans aucun doute comme le point sensible de la nouvelle industrialisation et son analyse dépasse évidemment l'objet de ce travail. Toutefois il faut savoir que la protection de l'industrie locale par l'Etat ne plaisait guère à tous ceux qui dans la colonie avaient des intérêts économiques dans l'exploitation de l'anacardier. C'étaient sans aucun doute les exportateurs du nord du save, ceux dont l'activité fut mise en cause par l'industrialisation du cajou dans le territoire. En effet ils ne manqueraient pas de rendre public leur mécontentement dans les périodiques et journaux de l'époque:

"La commercialisation de la noix de cajou est réglementée en fonction des intérêts d'une minorité hautement privilégiée (l'industrie) ... Plusieurs milliers de contos se trouvent immobilisés au nord de la province, dans l'attente que l'industrie décide si elle en a besoin ou pas pour fonctionner ..." (255).

Pourtant la stratégie de l'Etat demeurerait jusqu'à la fin de la période coloniale celle de protéger l'industrie. D'ailleurs les plans qui se dessinent dans les années 70 pour implanter au nord du territoire des usines de décorticage ne fait que confirmer cette orientation vis-à-vis de l'industrie - il faut noter qu'au début de ce processus une certaine distorsion régionale caractérisait ce mouvement industriel. En 1969, 71% de la capacité installée se situait au sud du Save, région qui produisait seulement 36% du total de la noix. Par contre, dans le nord dont la participation au bilan global de la noix de cajou était de 64%, la capacité

de transformation des usines de décorticage ne dépassait pas 28% (jusqu'alors toute la région setentrionale de la colonie était réservée à l'approvisionnement de l'industrie indienne raison pour laquelle l'industrie aurait tendance à démarrer au sud - A-IV-70). Au début des années 70 on assistait déjà à un bouleversement de la situation. Ainsi, en 1972 les industries du nord se préparaient à décortiquer 50,8% de la production de la noix, tandis que les unités du sud se limitaient à décortiquer 38,3%. A la fin de la colonisation, les intérêts des exportateurs de la noix de cajou mozambicaine étaient définitivement remis en question. Le "pacte marchand informel" avec l'industrie indienne s'écroulait donc.

Remarquons que la stratégie d'industrialisation au nord de la colonie s'esquissait déjà en termes de projets intégrés de développement de la région. Il s'agissait dans le cadre des complexes "agro-industriels-commerciaux" qui, au lendemain de la chute du régime colonial s'envisageaient de faire progresser l'économie du cajou au Mozambique (256). Cette dynamique mettait inexorablement en cause les rapports marchands Mozambique/Inde qui s'étaient édifiés dans les années 20 - en fait si les exportations du cajou brut en 1955 représentaient 17% des recettes d'exportation alors que l'amande y rassemblait seulement 3,8%, à la fin de la colonisation, la structure de l'économie du cajou s'inversait complètement. Ainsi, en 1973, 19% des revenus extérieurs de la colonie provenaient de la transformation industrielle du cajou (l'amande et l'huile) quand seulement 3,7% se destinait à nourrir l'ancien pacte marchand avec l'industrie de décorticage de la côte de Malabar (voir A-IV-95).



Definition des régions dont la production de cajou brut peut être exportée (campagne 1971/72).

SOURCE: Neto, A. Lopes et Parenta, J. Isaías (1973)

3 - L'économie du cajou et l'économie du coton: essai de comparaison.

Le schéma ci-joint (Diagramme C) met en rapport deux vecteurs structuraux à la formation de l'économie coloniale au Mozambique: le circuit du coton par rapport à celui du cajou.

D'un côté le coton, objet du pacte colonial et noyau central de la structuration des rapports économiques avec l'économie portugaise (coton mozambicain / textile métropolitain). De l'autre, le cajou, mis en valeur en fonction du démarrage de l'industrie de décorticage en Inde, élément d'un schéma de complémentarités économiques informelles avec l'Inde (cajou brut / industrie de dénoyage indienne).

Compte tenu de ce double mouvement qui au XXème siècle détermine l'exploitation de ces produits agricoles en Afrique Orientale portugaise, nous retiendrons les points suivants dont la réflexion constitue le point de départ d'une future recherche:

1) La mise en valeur du cajou au Mozambique, dont l'origine remonte à la dynamique marchande de l'Océan indien précède l'exécution du projet de l'"Estado Novo" de mise en valeur cotonnière.

2) Ces dynamiques au Mozambique rassemblent des mécanismes tout à fait antagoniques de régulation: d'un côté la gestion du cajou est mise en oeuvre dans le cadre des réseaux marchands informels - dynamisés par les solidarités qui s'établissent entre les commerçants indiens, chargés de l'exportation de la noix au Mozambique, et les intérêts de l'industrie indienne de décorticage. De l'autre, la mise en valeur du coton, déclenchée en tant que stratégie de l'Etat portugais à fin d'édifier l'articulation

économique fondamentale de son projet impérial au XXème siècle, était exécutée par l'administration coloniale, et s'appuyait dans ses schémas institutionnels d'intermédiaires.

3) Il reste à chercher comment l'économie traditionnelle parvint à s'intégrer au marché colonial sous l'impact de cette double dynamique.

4) Il nous faudrait aussi analyser les mutations qui dans les années 60 se produisirent sur ces deux vecteurs de l'économie au Mozambique.

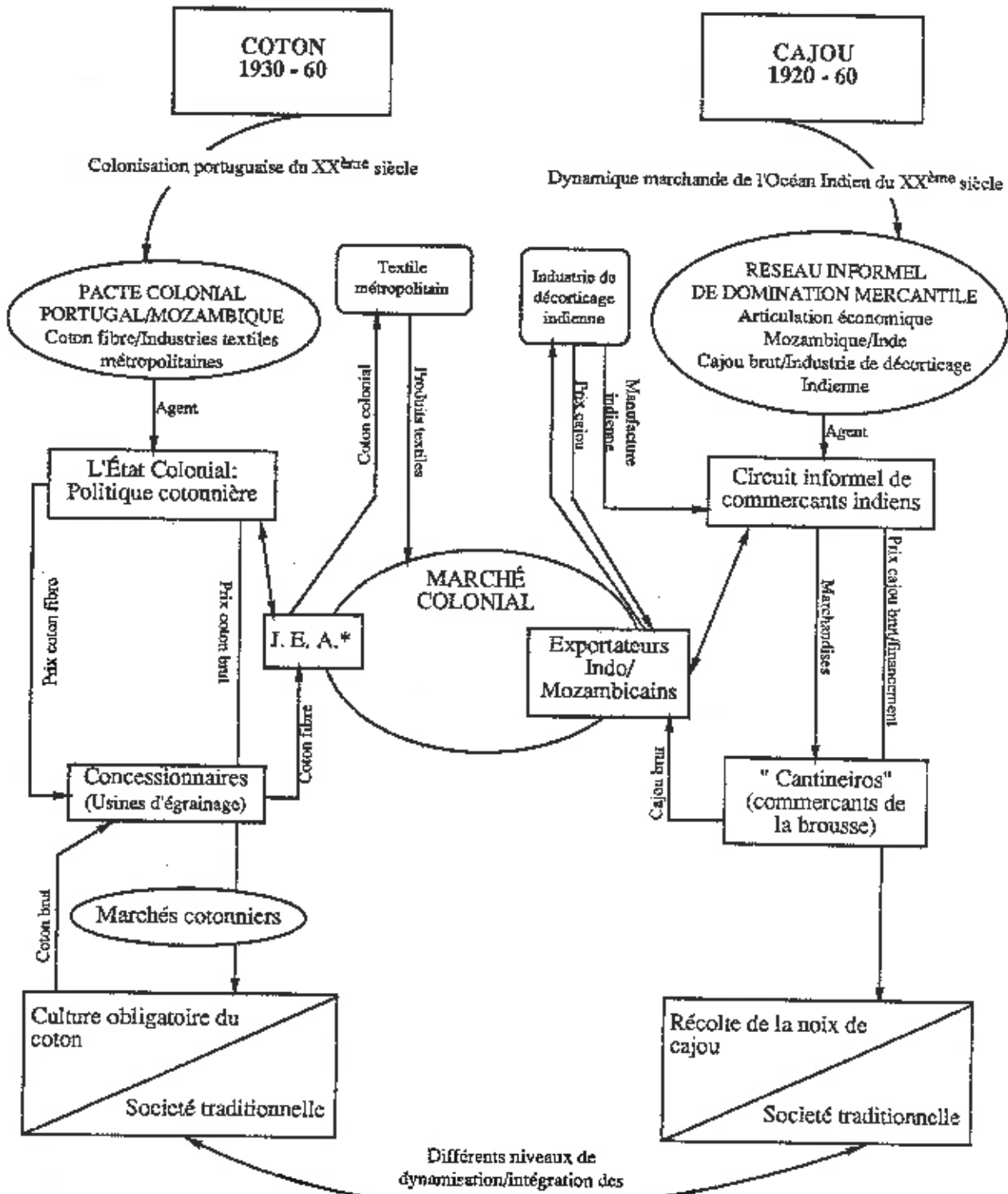
a) l'économie du coton devrait être étudiée par rapport au dépassement du pacte colonial - ici il faudrait souligner le mouvement de déplacement progressif du textile métropolitain face à l'émergence sur place des complexes agro-industriels du coton;

b) enfin nous pourrions réfléchir sur la reproduction de l'économie du cajou dans le cadre de la rupture des rapports avec l'Union Indienne - de la complémentarité économique à l'insertion internationale de l'industrie mozambicaine de décorticage (Diagramme C).

MOZAMBIQUE

RESEAU DU CAJOU ET DU COTON JUSQU' AUX ANNEES 60

C



* Junta de Exportação de Algodão

économies "domestiques" africaines

2.2.1.3 - Les oléagineux.

Après avoir souligné le rôle du coton et du cajou dans le bilan des INDME à partir des années 50 il nous reste à saisir le processus industriel des oléagineux. Il s'agissait d'une manifestation pionnière de la dynamisation productive du secteur exportateur en Afrique Orientale portugaise. L'industrie des huiles végétales révèle une grande stabilité dans le mouvement économique qui suivit la IIème Guerre Mondiale. D'ailleurs son évolution quinquennale ne fait que le confirmer (tab. A-IV-43,47,44,46; G. XVII,XII,XIII,XIV,XV,XVI).

Ainsi, à l'exception de la période 1955/60 où la production accuse un certain ralentissement (tva.a = -1,2%, A-IV-46; G. XV), cette industrie subit une évolution fortement positive jusqu'à la fin de la période coloniale, en même temps que sa position dans le bilan des INDME se maintenait à des taux constants (touchant les 12% entre 1965/74 auxquels correspond une participation moyenne dans le PBI (INDTOT) de l'ordre de 4,5%, A-IV-47). Par ailleurs, que la variation annuelle moyenne (tva.a) de ce secteur était de l'ordre de 2,9% (prix réels) entre 1955/72 (A-IV-46). En termes de croissance dans l'ensemble des INDME, il occupe pendant la même période la 4ème position devant le coton, le sisal et le thé (A-IV/G. XIV,XV).

Si nous nous penchons sur la décennie de 60, l'expansion de cette activité est tout à fait irréfutable. Il est vrai que le dynamisme qui caractérise ses out-puts à prix réels pendant le quinquennat 60/65 (dont la tva atteint les 16%) se rapporte surtout à la transformation de deux

produits agricoles: l'arachide et le copra. En effet la production d'huile d'arachide progressait selon un tva.a de 77,2% en même temps que celui du copra s'élevait à 22,1% (A-IV-48). D'ailleurs les graphiques A-IV/G. XXVI,XXVII visualisent nettement dans quelle mesure ces deux produits dominent l'industrie des huiles végétales jusqu'à la fin de l'occupation portugaise. A ceux-ci se joint l'huile de la semence du coton, dont l'expansion qui faisait partie de la reproduction de l'économie cotonnière (la transformation des semences du coton) fut déjà l'objet de notre réflexion. Beaucoup moins importants se présentent les résultats de la production d'huile de cajou et de maïs. La première dont l'origine se rapporte au démarrage du décorticage de la noix au Mozambique ne donna des signes de progrès qu'à partir de la deuxième moitié des années 60. De façon encore plus retardée on assiste à la mise en valeur industrielle du maïs. En effet le bilan de son activité ne fut enregistré par la statistique coloniale qu'à partir de 1970 (257). Finalement, et encore dans le cadre de la consommation des oléagineux, il faut retenir les bagasses. Ces produits secondaires de l'industrie des huiles, dont le revenu annuel moyen au long de la décennie de 60 représente environ 24% de l'out-put global du secteur, s'écoulaient avec succès sur le marché mondial.

Il est vrai que l'industrie des huiles végétales du Mozambique fut fortement stimulée par la conjoncture économique de la IIème Guerre Mondiale (258). Toutefois si d'un côté le marché international se présentait à l'époque favorable à ses débouchés, de l'autre l'instabilité des excédents agricoles de l'économie des oléagineux, notamment l'arachide, était une forte contrainte au progrès de l'industrialisation.

Malgré tout, à la virage des années 40 la colonie voyait démarrer les activités de transformation de la semence du coton, dont l'expansion dans la période 1955/60 est parfaitement décrite par le graphique A-IV/G. XXVI,XXVII (tva.a de 21%, A-IV-48) (259).

Par contre l'arachide dont l'industrialisation absorbait déjà en 1947, 18400 tonnes de cet oléagineux, n'eut que 2400 tonnes traitées en 1951. D'ailleurs l'instabilité des excédents agricoles de ce produit, due à la mise en valeur obligatoire du coton, est bien décrite par le tableau ci-dessous.

TABLEAU A
TRANSFORMATION DE L'ARACHIDE
(mille tonnes)

Années	1947	1951	1953	1955	1956	1958	1959	1961	1964
Arachide transformée	18,4	2,4	10,5	6,3	14,7	10,8	11,6	4,6	18,6
Huile d'arachide	6,5	0,9	2,8	2,3	5,9	3,2	3,3	1,1	4,8

Sources: Statística industrial (A-IV-94), "Oleaginosas e Industrias de Oleos Vegetais", Ind. Moçambique (1975), Junho, p. 196

Ainsi, le rattrapage industriel de l'huile d'arachide ne s'est produit qu'à partir de 1965, moment où la production était supérieure à 100% relativement à 1964 (notamment de 4,8 mille tonnes en 1964 à 10,3 mille tonnes en 1965 - A-IV-94).

Cette évolution est la conséquence de la restructuration en 1964 de l'industrie des huiles à Lourenço Marques. Celle-ci aboutit à la fusion des

unités industrielles de faibles dimensions qui existaient jadis au sud du pays (260). Ce fut dans ce contexte qu'on assiste à la constitution de l'entreprise "Fabricas Associadas de Oleos, SARL" (FASOL), contrôlée presque exclusivement par le capital mozambicain (capital des colons portugais et indo-portugais), et réunissait en 1968 sept des quinze usines qui à l'époque se chargeaient de la transformation de l'arachide. Cette réorganisation industrielle lui donnait la capacité productive de transformer environ 74712 tonnes/ans de matières premières. Les huit autres unités dont la capacité de transformation de l'arachide était plus faible (29473 tonnes) se chargeaient aussi de l'industrialisation de la semence du coton (deux usines ayant une capacité de 41 mille tonnes/an).

Malgré toutes les limitations de la colonie pour assurer l'approvisionnement en matières premières, cette activité finissait par être obligée à importer des quantités significatives d'oléagineux et ce jusqu'en 1974. C'est ce qu'on parvient à confirmer par l'analyse des données qui suivent:

TABLEAU 8
L'INDUSTRIALISATION DE L'ARACHIDE
(mille tonnes)

Années	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Total Mat. Prem. Tranf.	25,9	23,2	25,8	25,5	23,9	27,4	15,4	31,6	37,2	17,8
Production interne	25,9	7,5	13,8	21,2	10,1	19,4	9,4	22,1	37,0	17,8
Importation	-	15,7	12,0	4,3	13,8	8	6	9,5	6,2	-
Huile d'arachide raff.	10,3	7,5	10,9	11,0	10,2	12,3	6,5	12,6	15,3	7,2

Source: Ind, Moçambique (1975), Junho; Estatística Industrial.

Ces limitations structurelles sousjacentes à la mise en valeur industrielle de l'arachide au Mozambique continuent à créer l'instabilité et le conséquent ralentissement de la production des huiles tout au long des années 70 (A-IV/G. XXVI,XXVII).

En ce qui concerne le coton et le copra l'ampleur de leur industrialisation depuis 1960 est très bien décrite par les tab. A-IV-47,48 et graphiques A-IV/G. XXVI,XXVII. Le premier dont l'expansion à des prix réels est bien marquée pendant le quinquennat 1965/70 (tva.a 12,9%) s'assouplit considérablement dans les années 70 (tva.a -15,8% 1970/72). Le deuxième qui manifeste une tendance positive pendant la décennie de 60 (tva.a d'environ 13% 1960/70) voyait glisser considérablement son out-put lors des premières années de la dernière décennie de la colonisation (tva.a -17,3% 1970/72) - à ce propos il faut noter que la libéralisation du commerce extérieur du copra (celui-ci représentait à l'époque presque 75% de la production), ne stimulait pas de façon remarquable l'industrialisation sur place de ce produit (261). D'ailleurs, il a fallu attendre 1974 pour assister à la fixation des règles qui protégeaient la transformation locale (262).

Le tableau ci-après en même temps qu'il propose un bilan quantitatif sur le rythme d'absorption des matières premières par l'industrie d'huiles végétales, démontre bien les niveaux d'interdépendance agriculture-industrie qui caractérisaient ce secteur. Par ailleurs on y trouve aussi bien décrite la façon dont cette activité joue un rôle décisif dans la dynamisation/intégration de l'économie traditionnelle. A cet égard "l'économie des oléagineux" constitue indubitablement un cas exemplaire.

Du point de vue de la nature de la structure industrielle on peut affirmer qu'en 1970 l'industrie des huiles végétales au Mozambique se constituait de 11 unités (tab. A-IV-72), dont 4 usines possédaient déjà une base technologique assez efficiente pour le raffinage.

TABLEAU C
MATIERES PREMIERES / MISE EN VALEUR PAR L'INDUSTRIE DES HUILES
(mille tonnes)

	1970	1971	1972	1973	1974
Semences coton	39,5	37,4	28,3	30,5	33,1
Arachide	27,4	15,4	31,6	37,2	17,8
Germe de maïs	3,5	1,1	5,1	3	2,6
Tournesol	0,2	0,4	0,1	0,2	1,1
Sésame	0,5	0,4	1,0	1,4	1,3
Copra	14,5	17,1	15,4	21,1	18,2
Mafurra	9,2	11	12,6	9	7,9
Sumauma	-	-	-	-	0,2
Arande cajou	-	-	-	0,3	0,3
TOTAL	94,8	82,8	94,1	102,7	82,5

Source: Ind. Moçambique (1975), p. 197.

Nous faisons référence notamment à FASOL (98% capital mozambicain + 2% sud-africain), à la "Companhia Industrial do Monapo" (capital métropolitain, grupo ENTREPOSTO - Dias da Cunha) (263), et finalement à la "S. E. Ginwale Filhos" et la "Moçambique Industrial" (capitaux indo-mozambicains). Cette activité se partageait donc entre les intérêts locaux

(mozambicains et indo-mozambicains) et "extérieurs" (surtout métropolitains). Il est intéressant de remarquer que dans les années 70, la "CUF - Companhia União-Fabril", le grand concurrent portugais de l'industrie mozambicaine, se prépare à y déplacer ses activités - à ce propos la revue "Economia de Moçambique" du mois de mars 1971 annonçait dans ses "manchettes" l'autorisation qui était donnée à ce groupe d'installer, au nord de la colonie (à Nacala) des complexes agro-industriels pour le traitement des oléagineux. Le domaine de son activité est décrit de la façon suivante:

"... pour la fabrication des huiles alimentaires raffinées, on espère transformer 15 mille tonnes de semences d'oléagineux. La même entreprise pourra importer l'équipement dont elle dispose dans ses usines métropolitaines ou en acquérir du neuf."

Il faut encore noter que toutes ces entreprises, à l'exception de "S.E.Ginwale e Filhos" travaillaient ou étaient liées en aval aux unités qui fabriquaient du savon. En outre dans cette structure industrielle, FASOL était la seule qui ne se chargeait pas de la transformation de la semence du coton.

A l'échelle régionale sept usines se trouvaient sur la côte. Celles qui étaient situées à l'intérieur étaient en général propriété des commerçants indiens (voir tab. A-IV-72) qui se chargeaient de la transformation des oléagineux provenant de l'agriculture traditionnelle africaine à travers leur réseaux informels de pénétration marchande (264).

L'importance du groupe "FASOL" et donc des capitaux locaux dans le bilan industriel des oléagineux est tout à fait irréfutable (265). A titre d'exemple, qu'en 1968 son activité transformait environ 95% de l'arachide produite au Mozambique (24,2 mille tonnes dans un bilan global de 25,5

mille tonnes) (voir tab. B) (266). En 1970/72 le bilan des semences transformées par cette industrie était de 42,4 mille tonnes, ce qui représentait environ 34% du total du territoire (tab. A-IV-72). Notons encore que la "FASOL" qui se chargeait surtout de la production d'huile d'arachide (mais aussi de celles du maïs et du copra) était le principal client de l'arachide que la société traditionnelle écoulait sur le marché colonial - d'ailleurs son approvisionnement se présentait tout à fait insuffisant pour nourrir la capacité de traitement de la colonie ce qui obligeait l'industrie locale à importer, dans la même période 1970/72, environ 7,8 mille tonnes de cette matière première (voir tab. B).

Dans le domaine de la gestion des matières premières, il est aussi intéressant de remarquer la façon dont au sein des industries des huiles mozambicaines se réalisait le partage du marché. En effet on y assistait à une division des fonctions, maîtrisée d'une façon plus au moins informelle par l'action du "Grémio dos Industriais de Oleos da Provincia de Moçambique", qui, d'après un critère de priorités, orientait l'arachide vers "FASOL", la semence du coton vers la "Companhia Industrial do Monapo", "E.S. Ginwala e Filhos" et "Moçambique Industrial" et, enfin le copra vers les industriels de la Zambézie (267).

Une dernière remarque concerne le commerce des huiles végétales.

En termes globaux, les débouchés internationaux des huiles et bagasses sont bien décrits par le graphique A-IV/G. XX,XXIV,XXI. et A-IV-55,95. Malgré la conjoncture favorable que l'après guerre apporta au marché mondial des oléagineux, il est vrai que le poids des huiles végétales dans la balance commerciale du Mozambique manifestait une certaine instabilité

jusqu'en 1960 (en effet en 1946 il participait à raison de 4% aux exportations de la colonie, en 1950 3%, en 1955 7,8% et finalement en 1960 on voyait baisser ce pourcentage à 5%, situation qui d'ailleurs ne manquait pas de tenir compte de l'évolution des prix unitaires de l'exportation à la même période (tab. A-IV-58; G. XXIII).

L'expansion de l'industrie dans les années 60 n'accusait guère de changements remarquables au niveau de ses débouchés internationaux (pendant la décennie de 60, sa participation s'est stabilisée au niveau de 5%, pour atteindre les 7% en 1970). Cette situation ne peut s'expliquer que par la dynamique du marché intérieur qui, à partir des années 60, devenait de plus en plus un client important des huiles mozambicaines. C'est ce que nous montre d'ailleurs le tab. (A-IV-73) où figurent, de façon synthétisée, ses débouchés intérieurs et extérieurs dans les années 60.

Nous constatons aussi que pendant les dernières années de la période coloniale, la position du marché local en tant que consommateur se renforçait. Cette tendance est d'ailleurs particulièrement visible au niveau des huiles alimentaires (huiles raffinées) - les producteurs d'huile d'arachide qui en 1970 écoulaient au sein du territoire 33% de leur production, en 1973 vendaient 53% de leurs out-put industriels. En outre, les huiles de coton dont, au début de cette décennie, 70% environ de la production se destinait à approvisionner la demande interne voyait annuler pratiquement en 1973 leur débouchés sur le marché international. A ce propos le tab. ci-dessous atteste bien l'évolution de la consommation mozambicaine d'huile raffinée:

TABLEAU D
 CONSOMMATION HUILES ALIMENTAIRES
 (mille tonnes)

	Total	%	Huiles locales	%	Importation	
					Total	Olive
		va.a				
1970	14	-	12	85,7	2	0,4
1971	14	-	12	85,7	2	-
1972	16	14,3	14	87,5	0,9	1
1973	20	25	18	90,0	1	1

Source: Indústria de Moçambique, (1975), Junho, p. 199.

De 1970/73 nous observons donc une expansion de 45% (à laquelle correspond un tva.a de 13%) en même temps que la production locale augmentait sa participation de 86% en 1970 à 90% en 1973.

Cependant au-delà des huiles raffinées, la production mozambicaine se chargeait d'approvisionner le marché intérieur avec les huiles crues (notamment le copra). Celles-ci intégraient en amont d'autres industries comme par exemple celle des savons. En outre les bagasses parvenaient aussi à fournir l'industrie des rations, fertilisants, etc. Pourtant malgré leur utilisation par le système productif de la colonie ils continuèrent à s'écouler davantage vers le marché international. En effet en 1973 85% des huiles de copra et 78% des bagasses étaient exportées (voir synthèse tab. A-IV-73).

En ce qui concerne le réseau international le Portugal apparaît pratiquement comme le seul importateur d'huiles raffinées mozambicaines

(en 1973 on n'arrive à placer à l'étranger - en Afrique du Sud que 10,7% de ces débouchés). Par contre, les exportations d'huiles crues se présentent beaucoup plus diversifiées. Toutefois si en 1970 celles ci se partageaient entre les pays européens, dont le Portugal, et l'Afrique du Sud, en 1973 elles s'orientaient davantage vers les pays voisins. Finalement les exportations de bagasses ne font que renforcer cette ouverture sur le marché international. Dans les années 70, les pays scandinaves, le Portugal et quelques pays voisins se présentent comme leurs principaux acheteurs.

TABLEAU E
RESEAU INTERNATIONAL DES OLEAGINEUX MOZAMBICAINS
(% des exportations en valeurs)

Débouchés	1970			1973		
	Huile raf.	Huile crue	Bagasse	H.r.	H.c.	Bag.
Portugal	98,4	3,8	4,8	89,3	10,3	3,7
Afrique du S.	-	45,4	-	3,9	84	12,1
R.F.A.	-	30,4	10,4	-	-	6
Pays Scand.	-	-	60,4	-	-	52,6
Autres	1,6	20,4	24,4	6,8	5,7	25,6
TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source: Synthèse élaborée à partir des données recueillies par le "Grémio dos Industriais de Oleos Vegetais" in Ind. de Moçambique (1975), Junho, p. 199, 200.

Il est vrai qu'à la fin de la période coloniale, l'industrie des huiles végétales mozambicaines réalisait une partie importante de ses revenus d'exportation sur le marché métropolitain (31% dont 30% concernait les huiles raffinées (268)). Cependant il ne faut pas oublier que sur ce terrain, les huiles raffinées de l'Afrique Orientale étaient confrontées à l'agressivité des industriels portugais qui depuis toujours avaient opposé la plus forte résistance à la mise en valeur de cette activité dans les colonies (269). A ce propos il est intéressant de remarquer qu'à la fin des années 60 la CUF (le groupe financier qui au Portugal se chargeait du traitement de l'arachide de la Guinée) essayait encore de faire arriver à ses usines la cacahuète du Mozambique. D'ailleurs et d'après les informations qui nous ont été transmises par les responsables de l'industrie des huiles au Mozambique (FASOL), cette intention n'avait pas précédé depuis longtemps le moment où ce même groupe financier se décida à déplacer vers cette colonie la production des huiles végétales - souvenons-nous qu'en 1971 s'annonçait l'installation au nord du Mozambique d'un complexe agro-industriel sous la gestion du même groupe financier (270).

2.2.2. - Les complexes agro-industriels: sucre, sisal et thé.

Pour terminer notre réflexion sur la reproduction de l'économie d'exportations (INDME) il nous reste à saisir le cours de l'économie de plantation. Voici donc ce qui nous amène à étudier, jusqu'en 1974 l'agro-industrie du sucre, du sisal et du thé au Mozambique.

Le recueil quantitatif qui intègre les tab. A-IV-44,47,46 constitue encore une fois le point de repère fondamental de notre démarche analytique. L'observation des chiffres et la représentation graphique de ces variables de l'industrialisation (graphiques A-IV/G. XII,XIII,XVII) nous informent tout de suite sur l'hétérogénéité des complexes agro-industriels: l'importance du sucre, dont la participation au bilan global du PBI (INDTOT) accuse malgré tout une diminution remarquable de 1955/74 (de 17% à 11,4% en 1974), vis-à-vis de la marginalité du thé et du sisal dont la position diminuait progressivement (de 5,3% et 5,6% respectivement en 1955 à 1,8% et 1,7% en 1974 - tab. A-IV-47).

Pourtant cette différence concerne à notre avis beaucoup moins la logique interne de chacune de ses branches que le rôle stratégique des matières premières qui sont à l'origine de leurs processus industriels.

Certes, le sisal et le thé furent depuis toujours des produits marginaux à la mise en valeur économique en Afrique Orientale portugaise (271). Cette disparité que le bilan économique interne ne manque pas de confirmer (A-IV/G. XII,XIII) relève encore de la position que ces produits occupent au niveau des solidarités économiques impériales, soit de la façon dont ils s'intègrent dans le réseau international du commerce de la colonie.

Par contre se souvenir que l'importance du sucre remonte aux motivations économiques les plus anciennes, qui amenèrent le Portugal vers la colonisation africaine du XXème siècle (272). Rappelons encore la façon dont la gestion de ce produit agricole, par ailleurs décisif à l'économie portugaise, rassembla à partir des années 30 des stratégies impériales

différentes selon que nous nous plaçons en Afrique Occidentale ou alors sur la côte est-africaine. Néanmoins il est vrai qu'à la fin de la colonisation et en dépit de l'intérêt que l'"Estado Novo" avait manifesté à privilégier la mise en valeur du sucre en Angola, le Mozambique s'imposait comme le principal fournisseur de l'industrie sucrière nationale (tab. A-IV-68). C'est ce que nous arrivons à confirmer au moment de faire le bilan économique de ce cycle impérial.

2.2.2.1 - Le sucre.

1. La production: évaluation quantitative (1955-74).

La première remarque concerne le moment où cette activité agro-industrielle s'impose définitivement dans le cadre des INDME. A ce propos il faut signaler que 1965 est le moment à partir duquel l'activité sucrière dépasse la culture du coton. En fait si pendant la décennie antérieure (1955/65), la moyenne quinquennale de la production du sucre (500 mille contos) ne dépassait pas les 25% de celle qui concernait les INDME (1994 mille contos), en même temps que le sisal et le thé réunis (315 mille contos) ne participaient qu'en 15,7%, le coton ayant la position dominante avec 32,7% (653 mille contos) (A-IV-44a,47). A partir de ce moment la supériorité du sucre serait irréfutable. Selon une valorisation à des prix courants (A-IV/G. XXII) de 1965 à 1974, il augmentait de 22,6% à 32,8% sa participation dans le bilan annuel des INDME en même temps que le coton glissait de 23,4% à 11,7% (voir % A-IV-47). D'ailleurs le calcul des taux de

variation quinquennal (à des prix réels) à partir de 1965 ne fait que confirmer l'ampleur de cette expansion (tab. A-IV-46B). Celle-ci atteint les 55% dans le quinquennat 1965/70 (auquel correspond un tva.a de 11%). Pendant les dernières années de la colonisation (1970/72) l'industrie sucrière accuse un certain ralentissement comme nous parvenons à l'observer dans le graphique A-IV/G. XIII.

Finalement ce bilan quantitatif ne s'accomplissait pas sans une référence à l'expansion globale de ce vecteur agro-industriel à partir du milieu des années 50. A ce propos les indices de la production industrielle, calculés par rapport à 1955, donne au sucre la troisième position dans l'ampleur de la progression des INDME (tab. A-IV-48; G. XIV, XV). En effet, le mouvement du secteur exportateur regroupe à des niveaux variables le progrès effectué par ses différents vecteurs industriels, à savoir, et d'après une analyse à prix courants: d'abord la transformation du cajou, qui croissait plus de vingt fois de 1955 à 1972, suivie de l'activité des scierciers (taux de croissance de 336%), la troisième position étant occupée par le sucre (t.c. de 97%). Puis, suivaient les oléagineux (t.c 79%), le thé (t.c de 72%), le coton (t.c de 5%) et finalement le sisal dont l'expansion est négative (- 27%). A cet aperçu en termes de croissance globale, il faut comparer la variation moyenne annuelle (tv.a) perçue par les différentes branches (A-IV-46B): cajou 30%, scieries 14,1%, sucre 3,9%, huile vég. 2,9%, thé 2,6%, coton 0,1% et sisal - 1,5%.

2. Les exportations: consolidation du réseau marchand Portugal/Colonies.

Les représentations graphiques A-IV/G. XX1,XX et les données du tab. A-IV-55 traduisent bien la façon dont le sucre élargie sa participation dans le commerce extérieur de la colonie. En effet si en 1946 et 1950 la contribution moyenne de cette industrie aux exportations était de l'ordre de 8,2% (ce qui la plaçait devant le coton, le copra et le sisal) cette position était progressivement inversée jusqu'à la fin de la période coloniale, moment où ce même produit donne origine à 20,9% des revenus extérieurs du territoire.

L'analyse du diagramme A-IV/G.XX nous suggère trois moments de virage de la tendance de ces exportations, qui comme nous le verrons, se rapportent à l'évolution du régime sucrier national.

Le premier moment, possible de localiser vers 1950, correspond à la révision du régime de 1930 (en 28/3/1952 le décret-loi 38701 se substituait au décret 18021 de 1/3/1930). La nouvelle régulation sucrière interdisait les débouchés vers le marché international ce qui, en conséquence, aboutissait au renforcement du réseau marchand Mozambique/Métropole. Ainsi, de 1955 à 1960, les exportations, à des prix courants, augmentèrent à peu près au rythme de la production (29,9% et 34,7% respectivement - A-IV-56) en même temps qu'au début et à la fin de ce quinquennat les ventes du sucre à la métropole s'accroissaient de 12,6% à 13,3% sur l'ensemble des exportations (A-IV-55).

Au milieu de la décennie de 60, et dans le cadre de la P.I.E.E.F. un nouvel ajustement de la gestion coloniale sucrière se produisit (décret-loi

47337 du 24/11/1966). Entretiens, en conséquence de la guerre, la production s'était ralentie. En effet entre 1960/65 elle n'enregistrait qu'un taux de croissance annuel de 2,4% (0,2% à des prix réels) (A-IV-45B, 46B) en même temps que les exportations augmentaient selon un rythme encore plus souple (1%/an) (A-IV-56). Il ne faut donc pas s'étonner d'assister en 1965 à la dépréciation de ce produit dans le bilan global des exportations (il n'y représente que 9,4%) (A-IV-55). Cette évolution ne manque pas de perturber l'approvisionnement des raffineries métropolitaines.

En conséquence de la révision du régime sucrier en 1966 la production augmentait de 85,5% entre 1965/70 (55% à des prix réels) (A-IV-45B, 46B) avec des conséquences immédiates sur les revenus des exportations (ceux-ci augmentaient 90% - A-IV-56). Cette même année était le moment de virage vers la troisième et dernière phase de l'activité sucrière au Mozambique pendant laquelle son évolution serait exubérante. En 1974 le poids du sucre dans le bilan des exportations s'imposait à ceux du coton et du cajou (respectivement 11,1% et 20,1%) (A-IV-55).

Malgré tout et en dépit des conséquences positives que les revenus sucriers apportaient à la balance commerciale de la colonie, le "regime açucareiro nacional" ne faisait que conditionner, au Mozambique, la mise en valeur de ce produit aux besoins d'approvisionnement des usines de raffinage métropolitaines. Cette stratégie ne manquait pas de dresser des blocages à l'expansion de l'activité dans le territoire est-africain. Et ceci à plus fortes raisons si nous nous souvenons que sa mise en valeur au Mozambique se produisait toujours sur un terrain où se confrontaient les intérêts nationaux et internationaux.

Dans le cadre de ces contraintes, il est important de faire référence au contrôle que l'Etat exerçait sur les prix des exportations (et cela concernant le sucre jaune). Les tab. A-IV-58 confirment bien la lenteur de son évolution jusque dans les années 70 qui devient d'autant plus évidente si nous la comparons avec celle qui était perçue par les autres prix d'exportation (A-IV/G. XXIII). Malgré tout si l'on se souvient de la baisse qui se produisait dans les cours internationaux du sucre, notamment à partir de la révolution cubaine, depuis 1964, les aspects négatifs du régime sucrier national se réduisaient. A notre avis, au moins jusqu'à la fin des années 60, la fixation des prix au sein du réseau impérial du sucre se présente comme un facteur décisif de la progression de l'industrie sucrière au Mozambique. Rappelons qu'entre 1965/70 elle croissait selon un t.v.a. de 11% (A-IV-46B). En effet, quand les prix du sucre jaune sur les marchés libres de New York glissaient, en 1966, vers les US 1,76 cts/lb (ce qui correspond à peu près à 1,05 escudos/kg) le régime sucrier national de 1966 établissait respectivement 3,35 escudos/kg et 4,40 escudos/kg pour les prix du sucre jaune et raffiné (273).

3. L'évolution du régime sucrier et la logique impériale.

Dans l'après guerre la production de sucre mozambicain se poursuivait en accord avec la logique impériale qui dans les années 30 fut à l'origine de la structuration de sa base productive. Nous nous souvenons de la façon dont à cette époque la gestion de l'économie sucrière regroupait, parfois de façon antagonique, les intérêts impériaux et les motivations des capitaux

étrangers qui s'étaient ancrés, depuis la fin du XIXème siècle, en Afrique Orientale portugaise (274).

Jusqu'en 1952 le régime sucrier mis en application par le décret 18021 du 1/3/1930, continuait à maîtriser la mise en valeur du sucre au Mozambique - par ce texte un traitement égalitaire était assuré aux territoires coloniaux de l'Afrique Orientale et Occidentale. Ceux-ci devaient approvisionner, en sucre jaune et d'après un quota équivalent, l'industrie sucrière métropolitaine. Malgré les critiques que les producteurs mozambicains (notamment la Sena Sugar Estates) opposèrent à ce système (275) il nous semble que ce régime avait bien protégé l'économie impériale dans son ensemble des perturbations que la IIème Guerre Mondiale apporta au panorama sucrier mondial. Et la S.S.E., en dépit de son désaccord, avec le règlement en vigueur ne s'empêchait pas de le confirmer:

"En vérité ce sont les décrets 18021 et 18458 qui, pour avoir sauvé de la ruine l'industrie sucrière coloniale, ont garanti à la population de la métropole et de l'outre-mer l'approvisionnement normal en sucre" (276).

Dans les années 50 le Décret Loi 38701 du 28/3/1952 établissait à nouveau le régime qui se bornait à discipliner tout au long des 15 années (notamment jusqu'au 30/4/1967) l'approvisionnement de l'industrie sucrière portugaise avec le sucre de l'outre-mer. Il est vrai que l'origine de la modification de la loi de 1930 se trouvait dans le déficit que la production coloniale enregistrait en face de la demande nationale de sucre (et cela aussi bien en métropole qu'en outre-mer). D'après les économistes de l'époque il semblait que les producteurs coloniaux ne trouvaient pas dans les prix officiels la motivation nécessaire à étendre leur activité. En effet à l'étranger le sucre jaune se payait, à l'époque, 40% plus cher qu'en

métropole. La réponse du Gouvernement passait sans doute par la fixation et la garantie des prix du sucre colonial en même temps qu'en Angola et au Mozambique les producteurs étaient obligés, en accord avec le régime établi en 1930, de remplir leur quota d'approvisionnement en métropole (il faut noter que jusqu'à la publication du décret-loi 36258 de 30/4/1947, un des textes qui avant 1952 assurait la prorogation du règlement établi par le décret 18021, l'approvisionnement en sucre à la métropole était facultatif). A ceci suivait l'interdiction des exportations vers l'étranger (décidée par le décret-loi 38701 du 18/3/52). En plus et d'après un critère flexible l'outre-mer était invité à faire parvenir aux usines de raffinage métropolitaines 2/3 de leurs provisions en sucre jaune. Pour compléter le quota respectif on s'approvisionnait en sucre blanc (raffiné) lequel une fois importé des colonies s'orientait directement vers les consommateurs (277).

L'évolution de la production sucrière au Mozambique pendant la période 1952/66 se présente importante pour tester les résultats pratiques du régime sucrier mis en oeuvre par le décret-loi 38701 (A-IV-68,94; G. XII,XIII,XVII). En fait d'après une visualisation en unités physiques le progrès du sucre en Afrique Orientale accusait de 52/53 à 65/66 un taux de croissance qui dépassait les 70%. Pourtant on verra que ce dynamisme ne suffisait guère à satisfaire les besoins de consommation de l'"espace portugais" à la fin des années 60.

Au moment de définir le nouveau régime sucrier l'objectif fondamental de la politique portugaise était sans doute celui d'aboutir à l'autonomie sucrière nationale. Le décret-loi 47377, de 24/11/1966 qui entre en vigueur

pour une période de 15 ans établissait pour l'essentiel les règles suivantes:

a) le maintien de la fixation garantie et la révision des prix aux producteurs. L'initiative de cette révision était délivrée soit au "Grémio dos Produtores de Açúcar do Ultramar" soit au Ministre des Finances et de l'Economie (en 1966 le sucre jaune et blanc était payé aux prix qui étaient établis en 1964 par le décret-loi 45691 - 3,35 et 4,40 escudos respectivement pour le sucre jaune et blanc - prix CIF Tejo et Leixões;

b) les producteurs coloniaux avaient encore le droit de faire parvenir directement au marché métropolitain 1/3 de leurs quotas annuels en sucre raffiné. Toutefois la législation manifestait déjà, dans le préambule de la loi 47337 l'intention de procéder à l'annulation de cette disposition. Car à vrai dire c'était le sucre jaune qu'il fallait faire arriver aux usines de raffinage métropolitaines. En un mot c'était l'industrie nationale qu'il fallait surtout protéger;

c) dans ce sens la nouveau régime assurait l'approvisionnement des usines portugaises en matières premières en accord avec les règles établies en 1952 ce qui se traduisait bien sûr par l'interdiction des exportations vers l'étranger. Finalement se poursuivait encore la même stratégie de protection à la production nationale;

d) d'ailleurs celle-ci profitait de la création d'un impôt spécial sur la consommation (278).

Selon ce cadre légal il faut envisager l'expansion de la production sucrière au Mozambique jusqu'à l'écroulement de la colonisation portugaise. Si d'un côté la logique de ce dernier "regime açucareiro" ne s'éloignait

guère des systèmes de régulation antérieurs, de l'autre elle se développait dans un contexte tout à fait nouveau de la stratégie économique coloniale. En fait la décennie de 60 fut le temps de la mise en exécution de P.I.E.E.P. qui dans la conjugaison complexe des conditionnements économiques et politiques se proposait de restructurer les anciennes articulations coloniales. Dans ce contexte les motivations qui à l'époque déterminaient la mise en valeur du sucre au Mozambique regroupaient des intérêts contradictoires. D'ailleurs l'ambivalence du nouveau système était bientôt noté par les observateurs économiques, notamment dans les colonies (279).

A titre d'exemple nous signalons que les analystes mozambicains voyaient d'après une lecture du décret-loi 47337 avec beaucoup d'appréhension l'intention que les législateurs manifestaient de privilégier seulement le commerce du sucre jaune au sein de l'E.E.P., ce qui à leur avis était en contradiction frappante avec les règles de fonctionnement d'une économie intégrée (280). Leurs soupçons furent bientôt confirmés, et à partir de l'année agricole de 1970 les producteurs coloniaux ne pouvaient plus envoyer de sucre blanc vers la métropole. Il faut noter que avec cette décision, le seul souci des législateurs était de fixer les prix du sucre jaune selon "les limites favorables aux producteurs". Ceux-ci à leur tour passaient à écouler librement sur le marché intérieur le produit qui avait été transformé par les raffineries locales.

La confrontation des séries chronologiques concernant la production et l'exportation du sucre donne une idée de la matière première qui restait dans la colonie afin d'y être raffinée (A-IV-68; G. XXVIII) - nous rappelons que d'après le régime sucrier de 1966 le Mozambique se chargeait aussi d'approvisionner la consommation en sucre de Timor. Il faut noter encore que

dans les années 70 les provisions sucrières annonçaient déjà la formation des excédents en métropole et surtout au Mozambique. Ici ils concernaient aussi le sucre raffiné, tenant compte de la faiblesse de consommation intérieure - à l'époque inférieure à 90 mille tonnes. D'ailleurs le faible taux de consommation par habitant traduisait bien le retard économique du territoire et le bas niveau démographique (le Mozambique comptait 8 millions d'habitants à la fin de la période coloniale). De plus il semblait que l'industrie locale, au moins la plus ancienne, ne se montrait pas très intéressée à dynamiser le marché intérieur. A cet égard il est intéressant de faire connaître l'image que dans les années 70 la "Câmara do Comércio" donnait du secteur:

"On a la sensation que ce secteur si important est satisfait du régime établi et craint que quelque action, aujourd'hui généralisée dans tout le monde industriel évolué, puisse perturber l'équilibre et la tranquillité vécus ces dernières années" (281).

Au succès de l'approvisionnement national depuis la fin des années 50 faisaient suite les incertitudes qui entouraient le placement international des excédents du sucre colonial. D'ailleurs cette nouvelle phase d'activité sucrière en outre-mer ne manquait guère de préoccuper les intérêts financiers qui venaient augmenter la capacité productive de cette industrie. En effet depuis 1965 les périodiques mozambicains annonçaient l'installation de nouvelles unités sucrières.

Par ailleurs cette ambiance n'était guère en contradiction avec le discours officiel qui, dans le cadre de travaux préparatoires pour la révision du régime sucrier de 1952 avaient déjà fait référence à la restructuration de cette activité au Mozambique (282). A ceci s'ajoutait

l'intérêt du capital financier métropolitain qui à ce moment-là était déjà prêt à se déplacer vers l'outre-mer.

C'est ainsi que la revue "Economia de Moçambique" de janvier 1965 fait savoir la présence de nouveaux partenaires sucriers dans le territoire: deux entreprises se préparaient à mettre en valeur le sucre en Afrique Orientale portugaise.

1) La "Açucareira de Moçambique" s'installait au bord du fleuve Pungué à Manica et Sofala, ayant obtenu une concession de 15 mille ha pour développer la culture (le projet intégrait aussi le fonctionnement d'une raffinerie dont la capacité de transformation était de 60 mille tonnes). Cette entreprise, en tant que société anonyme, partageait ses capitaux (120 mille contos) entre 53 associés mozambicains (dont les quotas représentaient 70% du capital) et étrangers (30% du capital) profitant encore de l'engagement de la BNU et de la "Banco de Fomento Nacional" (BFN) (283);

2) la "Marracuene Agrícola Açucareira" (Maragra) se fixait dans la vallée du fleuve Incomati dans le district de L.M. Le coût global de l'investissement atteignait les 430 mille contos et la surface occupée par la culture de canne à sucre était de 6 mille ha. En outre le capital de société, de l'ordre de 160 mille contos serait souscrit par la BNU et la BFN. Cette entreprise était aussi en condition de transformer 60 mille tonnes de sucre (284);

3) Finalement à la même époque un autre projet se dessinait, cette fois-ci dans la région de la Zambézie. "The Mozambique Development Corporation" entreprise filiale de l'"Anglo American Corporation" se

préparait avec des capitaux appartenant au groupe Oppenheimer, à lancer un projet global d'action économique au Mozambique. Dans ce cadre le sucre ressemblait à d'autres initiatives: la pêche, les diamants au Pafuri, la filature et le tissage du coton, la navigation, etc. Les années 69/70 se présentent comme des moments décisifs de l'activité sucrière au Mozambique. L'installation de la Maragra suivie de la "Açucareira de Moçambique" augmentaient d'environ 100 mille tonnes la capacité de production dans le territoire est-africain.

Pourtant, ce nouveau potentiel industriel, bâti à la fin du régime colonial, n'aurait pas le temps de bénéficier l'économie du Mozambique. C'est ainsi que dans les années 70 la majeure partie de la production de cette colonie était encore engendrée par les trois entreprises qui s'étaient installées sur le territoire avant les années 30. Dans ce contexte la Sena Sugar Estates demeurait le plus important producteur, et contribuait en 1970 à plus de 60% de l'out-put sucrier du Mozambique. Le tableau A-IV-68 permet bien de le confirmer. D'ailleurs l'évolution physique de la production ne fait que renforcer la montée des revenus sucriers dont l'analyse a été faite au départ de cet aperçu. En effet cette progression est irréfutable, soit tout au long de la période 1952/66 soit à partir de l'entrée en vigueur du décret-loi 47337 du 24/11/1966. De 1965/66 à 1969/70 la production en volume du sucre mozambicain croissait d'environ 40% ce qui se traduisait par une expansion annuelle de 10%.

La chute du régime colonial en 1974 aboutissait à une interruption définitive de ce dynamisme, au moins dans les proportions des quarante années de la gestion de l'"Estado Novo". On signale encore que le bilan industriel des dernières années de la colonisation (1970 - 285,5 mille

tonnes; 1971 - 324,4 mille; 1972 - 325,4 mille; 1973 - 293,6 mille; 1974 - 265,6 mille) (voir A-IV-94), ne s'éloigne pas des prévisions qui s'étaient esquissées pour la décennie de 60 (285). En ce moment peut-on affirmer qu'à la veille du 25 avril 1974 l'industrie de l'outre-mer n'était pas loin d'assurer l'approvisionnement intégral du marché national. Le tableau ci-dessous donne d'ailleurs une idée de l'anéantissement progressif du déficit sucrier à la fin des années 60.

BILAN SUCRIER NATIONAL
(mille tonnes)

	1965	1966	1967	1968
Production	255,7	230,9	250,4	263,9 *
Consommation	289,7	302,8	314,9	327,4 **
Déficit	74	71,9	64,5	63,3

Source: * Viana, R. (1969), p. 35

** Boletim da Câmara do Comércio (1976).

En 1973 l'industrie sucrière mozambicaine se préparait à étendre de nouveau sa capacité productive. La revue "Economia de Moçambique" rapporte en janvier de cette année-là, que "14 entreprises internationales ont concouru à la construction de la nouvelle entreprise sucrière du Dingue-Dingue" (un des affluents du fleuve Pungué à 80 km de Beira). Ce projet agro-industriel dont l'investissement était de 1700 mille contos, regroupaient les intérêts étrangers (notamment suisses) et métropolitains (la banque portugaise se prépare à investir 140 mille contos). La

"Açucareira de Moçambique" y participait aussi (200 mille contos), et le reste du financement était laissé à la souscription publique (286). A ce moment-là, l'internationalisation progressive de cette activité, dont les objectifs dépassaient le cadre strict de son rapport de complémentarité avec l'économie métropolitaine (l'approvisionnement en cette matière première de l'industrie sucrière nationale) était en fait irrécusable.

Dans ce contexte on doit retenir les pressions que les industriels mozambicains exerçaient auprès du Gouvernement portugais, à la fin de 1973, pour qu'il procède à la révision de la politique sucrière nationale. Leurs revendications concernaient la révision des prix (en tenant compte de l'évolution des cotations dans le marché mondial (287), la rénovation de la législation de 1960 (qui interdisait l'exportation de sucre blanc vers la métropole) et finalement la permission d'installer les usines de raffinage auprès des unités sucrières (288).

De cette façon le cycle impérial du sucre en Afrique Orientale portugaise se fermait. Si l'on se souvient que son intégration dans le réseau marchand portugais remonte aux origines les plus lointaines, de la colonisation africaine du XXème siècle, le Portugal avait pris beaucoup de temps pour le faire arriver à l'industrie sucrière nationale (pour le mettre en valeur en fonction de l'industrie nationale).

2.2.2.2 - Le sisal et le thé.

Ces deux produits agricoles se placent au niveau le plus bas de la hiérarchie des INDME au Mozambique. Cette constatation est immédiate à partir du moment où nous observons aussi bien l'évolution de leur production (A-IV-47,44a,46B; G. XXII,XIII,XIV,XVII) que les revenus de leurs débouchés internationaux (A-IV-55; G. XXIII,XX).

En ce qui concerne le sisal, outre sa marginalisation vis-à-vis du réseau commercial portugais, sa position était mise en cause sur le marché international depuis la IIème Guerre Mondiale. D'abord la défaite allemande et l'écroulement par voie de conséquence de son empire est-africain (notamment au Tanganyka) fut sans doute à l'origine de la désorganisation de cette culture. S'ensuivait le déplacement du commerce international du sisal originaire de l'Afrique de l'Est, de l'Europe vers les USA (289). Finalement à partir de la fin des années 50 la concurrence des fibres artificielles infligeait le dernier coup à la viabilité économique de cette activité agro-industrielle au Mozambique comme ailleurs (notamment dans les territoires voisins - le Tanganyka et le Kenia) (290).

C'est de cette façon que s'explique le mouvement de récession qui atteint la production du sisal au Mozambique depuis les années 50 jusqu'à la fin de la période coloniale. Au dépérissement progressif de la production correspondait une diminution des surfaces cultivées (tab. A-IV-75).

La valorisation physique des out-puts de cette agro-industrie (tab. A-IV-43; G. XVII) ne fait qu'attester la décadence du sisal au Mozambique notamment à partir des années 60. Si entre 1947/60 (A-IV-94) la production avait augmenté de 81,3, soit 6,2% par an (alors que le coton croissait de presque 10% et le sucre de 8%), d'ici jusqu'aux années 70 elle glissait progressivement. De 29 mille tonnes en 1960 on en produisait seulement 19 mille en 1974, soit une baisse de 34%.

L'expression monétaire de cette évolution ne fait que confirmer la décadence de l'industrie. A partir de 1960 les out-puts (à des prix réels) s'écroulent progressivement (A-IV-46B). C'est ainsi que le tva.a pour la période 1955/72 est négatif et de l'ordre de - 1,5%, en même temps que la participation de ce produit dans le produit brut industriel (PBI) (A-IV-47) baissait de 5,6% en 1955 à 1,7% en 1974 (en termes des INDME les pourcentages glissaient de 9,3% en 55 à 4,9% en 74).

Le tableau A-IV-74 donne l'idée de la structure et de la distribution régionale de cette activité à partir de la deuxième moitié des années 60 - 70% du bilan industriel du territoire est mis en valeur par 5 entreprises situées en Zambézie et dans le district du Mozambique. Il est intéressant de remarquer que malgré le contexte de récession qui caractérise cette activité dans les années 60, de nouveaux capitaux arrivaient dans le secteur. Notamment l'"Empresa Agricola do Monapo" est née au milieu de cette décennie avec le financement de capitaux métropolitains (291). Plus tard déjà dans les années 70 la "Companhia Algodoeira do Moçambique" en Zambézie, et la "Sociedade Algodoeira do Zambeze" dans le district du Mozambique élargissaient aussi leurs activités à la culture sisalière.

L'analyse des exportations n'apporte rien de nouveau à notre aperçu initial (A-IV-55,56; G. XX,XXI) concernant le ralentissement de cette culture agro-industrielle. En termes quantitatifs (tonnes) il faut enregistrer une certaine instabilité des débouchés notamment à partir de la deuxième moitié des années 60 - entre 1963/74 le volume des exportations tombait à 62,9% quand la production accusait un dépérissement de 40% (A-IV-94,95). Une valorisation monétaire (contos) du commerce extérieur de ce produit ne fait qu'attester son écroulement progressif dans le bilan global des revenus extérieurs de la colonie. En effet d'une participation d'environ 5,6% en 1965 on la verra baisser à 3% en 1974. A ceci il faut ajouter l'affaiblissement des prix unitaires depuis 1960 et cela jusqu'en 1963 (A-IV-95,58). La survalorisation extérieure du sisal en 1974 (plus de 150% par rapport à 1973 - de 8 escudos/kg à 21 escudos/kg) éveille quelques soupçons (A-IV-58; G. XXIII). Toutefois la statistique du commerce nous le confirme soit au niveau des exportations de fibre soit en ce qui concerne les débouchés de la corderie. C'est ce que nous montre le tableau ci-après- T A (292).

Finalement une dernière remarque concerne la destination du sisal mozambicain: l'Europe s'impose comme le principal client en même temps que les USA qui remplacèrent les européens à l'après guerre, s'approvisionnent dès lors surtout avec la production sud-américaine (notamment le Brésil, la Colombie, la Venezuela).

TABLEAU A
EXPORTATION DE SISAL - 1974

DESTINATION	Fibre		Cordaris		Étoupe et Baspiilage		Total	
	ton,	contos	ton,	contos	ton,	contos	ton,	contos,
Portugal	1964	39518	49	1229	85	1302	2098	42049
P. europ.	4545	80481	56	1513			4601	81994
USA	190	4541	1401	34059			1591	38600
Japan	125	495			50	342	75	827
Autres	115	1830	132	2526	515	7381	762	11737
TOTAL	6839	125855	1638	39327	650	9025	9127	175207

Source: Est. Com. Ext. (1974).

Dans l'après guerre la production de thé se poursuit dans le district de Quelimane, en Zambézie. Les plantations se concentrent dans quatre régions: Guruá, Milange, Socone et Tacuane.

Après avoir satisfait les besoins locaux de consommation, le thé mozambicain s'écoule sur le marché international. Cette dynamique remonte à la fin des années 20 (en effet ces exportations n'étaient importantes dans le commerce de la colonie qu'à partir de 1926) (293). A la fin des années 40, la production de thé en Afrique Orientale occupait déjà une position significative dans le marché mondial moment où les principaux clients étaient, en 1948, les USA (949 tonnes), l'Afrique du Sud (221 tonnes), l'Angleterre (192 tonnes) et la métropole (173 tonnes). Ne s'écoulaient au sein de l'empire que 11 tonnes (294).

Au début des années 50, les producteurs de thé de Zambézie faisaient la gestion internationale de leurs débouchés en toute autonomie, d'ailleurs soulignée par les analystes économiques de l'époque, et cela malgré les pressions qui à l'époque étaient exercées par les trusts internationaux de thé pour les intégrer dans leurs réseaux commerciaux (295). D'ailleurs il paraît que cette attitude ne parvenait pas à bloquer le développement de la production zambézienne. En effet les exportations avaient bien progressé la fin de la guerre - 155% en unités physiques qui correspondait une expansion en valeurs de l'ordre des 390%, entre 1945-1950 (c'est-à-dire une expansion annuelle dans le quinquennat de l'ordre de 30% et 78%)

Dans ce bilan économique de la deuxième moitié des années 40 (1945-50) le marché métropolitain absorbait 1461 tonnes, soit 14% du volume des exportations totales (10.218 tonnes), dans le quinquennat dont la valeur des ventes au Portugal atteignait les 26.440 contos - 15% des revenus extérieurs de l'industrie (176.922 contos). Pourtant la mise en valeur du thé mozambicain dont le progrès se doit surtout à l'initiative individuelle du petit capital des colons n'arrivait jamais à s'imposer dans le cadre des cultures d'exportation du territoire (A-IV-55 en 1950 il représentait seulement 5,1% des exportations) (296).

Au milieu des années 50 un rapport sur le stade de cette activité présentait les données suivantes (297):

— la production était mise en oeuvre sous la gestion de 39 agriculteurs (10988 ha étaient cultivées) et 16 entreprises (17 plantations de 1626 ha); 11 usines se chargeaient de la préparation du thé mais seulement 4 possédaient un niveau technologique efficient.

- la productivité moyenne de l'industrie du thé mozambicain se plaçait au-dessous de celle qui caractérisait soit les unités de transformation dans les pays voisins (la Nyassaland) soit celle des autres producteurs mondiaux (notamment asiatiques) dont les débouchés s'imposaient dans le commerce mondial de ce produit. De cette façon il ne faut pas s'étonner que les qualités de thé mozambicain aient eu des problèmes à trouver une acceptation sur le marché de Londres (le principal acheteur mondial dans les années 50). Ainsi l'Afrique du Sud et certains territoires africains, sous administration française, deviennent des marchés potentiels pour le thé mozambicain.

- à la question du retard technologique s'ajoute le problème de la main d'oeuvre dont le recrutement dépendait de l'intervention de l'administration coloniale.

- l'insuffisance de capital se présentait comme une contrainte décisive au progrès de cette activité. Dans les années 50, on projetait à 50 mille contos le bilan des investissements dans le secteur, dont la moitié était attribuée aux plantations. Ici, la participation de l'Etat à travers la "Caixa de Crédito Agricola" n'avait pas dépassé les 4 mille contos, soit moins de 3% de l'application de capital dans cette activité.

Face à ce diagnostic les producteurs mozambicains se préparent à dépasser la crise de surproduction qui traversait la culture au milieu des années 50. Dans cette démarche la participation de l'Etat colonial était demandé soit au niveau de l'assouplissement des tarifs douaniers concernant certains produits indispensables à l'écoulement de la production, soit par rapport à la dynamisation de la politique de crédit.

TABEAU B
EXPORTATION DE THE

	TOTAL		METROPOLE	
	Tonnes	Contos	Tonnes	Contos
1944	937	11607	218	3763
1945	1080	12767	155	2708
1946	997	13360	324	5891
1947	1472	20242	347	5965
1948	1551	23249	173	2595
1949	2361	44740	250	4381
1950	2757	62564	212	4300

Source: Estatística do Comércio Externo (A-IV-95).

Les tab. A-IV-43,46B et les graphiques A-IV/G. XVII,XIII, traduisent l'évolution quinquennale de cette production dans l'après-guerre. On doit remarquer deux moments dans la tendance positive de la culture de thé au Mozambique. Le premier qui se déroule tout au long du quinquennat 55/60 moment où la production en volume et en valeur s'élevait à 50% et 50,8% respectivement (ce qui correspond à un tva.a en valeur de 10,2%) et le deuxième moment de 1965/70 où l'augmentation de la capacité productive, de l'ordre de 70% correspond à une variation plus souple des revenus industriels (21,3%, c'est-à-dire un tva.a 4,3%). D'après cette progression en 1970 le thé ne voyait que baisser sa participation dans le bilan global des INDME relativement à la position qu'il y avait occupé en 1955 - elle est donc tombée de 8,7% à 7,3% (en même temps que son poids dans le PBI baissait, pendant la même période, de 5,3% à 3%) (A-IV-47). Ce fait nous

amène à conclure que ce secteur agro-industriel ne profitait de la stimulation qui à partir des années 60, avait bouleversé la dynamique industrielle au Mozambique, et dont nous venons d'analyser les conséquences sur les autres cultures d'exportation, notamment le sucre, le cajou et les huiles végétales, .

A la fin de la période coloniale 31 producteurs (individuels et entreprises) se chargeaient de la plantation du thé au Mozambique, ce qui correspond à une remarquable concentration de l'activité vis-à-vis des 56 producteurs qui mettaient en valeur la culture des années 50. En tenant compte des données recueillies par le "Grémio de Plantadores de Chá" pendant l'année agricole de 1973/74, ces plantations (d'environ 15749 ha) produisaient 85831 tonnes de thé vert qui étaient ensuite transformées dans les usines appartenant à 20 producteurs (tab. C) dont l'out-put industriel en 1974 atteignait les 18 mille tonnes (298). Il faut remarquer que la production était concentrée dans 5 entreprises, dont la capacité de transformation dépassait 1 million de tonnes, lesquelles rassemblaient 46% de la production globale de thé en 1974 - notamment la "Companhia da Zambézia", "Chá Gurué", "Sociedade de Chá Oriental", "Sociedade Agrícola do Madal" et finalement la plus importante "Chá Moçambique". Si l'on se souvient du démarrage de cette activité agro-industrielle au Mozambique, toutes ces entreprises étaient mises en place jusqu'à la fin de la IIème Guerre Mondiale (299).

Les données du tab. C attestent bien l'hétérogénéité qui caractérise le rythme de transformation des différentes unités de production. Il faut noter qu'à partir du milieu des années 60, seules 2 entreprises s'ajoutaient à la structure productive du secteur: en 1967, Monteiro e

Giro, Lda (capitaux mozambicains) et en 1972 Alverca Agricola, Lda (probablement avec le financement métropolitain). Pourtant leur niveau de transformation était insignifiante en 1974 (respectivement 318 tonnes et 520 tonnes).

TABLEAU C
PRODUCTION DE THE
(tonnes)

	1964	1970	1974
Chá Gurulé Lda.	725	941	1442
Chá Moç. Lda	1554	2252	2050
Coop. Zambézie	769	926	1122
Soc. Agri. Madal	740	1347	1756
Soc. Chá Oriental	1067	1559	1714
Plant. M. Junqueiro	1052	1479	993
Autres	4179	8470	8562
TOTAL	10096	16974	17639

Source: Grémio dos Plantadores de Chá da Província da Zambézia.

Un bilan global de cette culture pour la période 1955/72 nous propose, d'après une valorisation à des prix réels (A-IV-46B) un tva de 2,6%, valeur qui s'approche des out-put de l'industrie des huiles végétales. Pourtant cette évolution n'empêchait pas que la participation du thé dans le PIB s'affaiblisse considérablement - de 5,3 en 1955 vers 1,8% en 1974 (A-IV-47).

TABLEAU D

	Production de feuilles vertes		Thé transformé	
	Surfaces cultivées			
	1973/74		1974	
	Surf./ha	Prod./tonnes	Prod./tonnes	Prod./ha
Gurulé	9851	55396	10588	1
Milange	1774	10519	2450	1,4
Sacone	2949	14246	2575	0,9
Tacuane	1175	8828	2026	1,7
TOTAL	15749	83988	17639	

Source: Grémio dos Plantadores de Chá.

En ce qui concerne sa contribution à la balance commerciale il nous suffit d'analyser la représentation graphique de ses exportations (A-IV/ G. XX,XXI). En effet l'expansion de la production dans le quinquennat 1955/60 (de l'ordre de 55% à des prix courants et 50,8% à des prix réels) ne manquait guère d'influencer sur les revenus internationaux de cette culture (A-IV-95,56). Ceux-ci augmentaient de 13,6% pendant la même période ce qui pousse cette activité vers une contribution de l'ordre de 8% en 1960 dans le bilan global des débouchés du territoire (A-IV-55). Cette évolution devient encore plus expressive si on se rappelle que vers la fin de la guerre, le thé se plaçait au niveau le plus bas dans la hiérarchie des exportations mozambicaines - il y représentait en 1946 seulement 1,4%.

A partir de 1960 et jusqu'à la fin de la période coloniale, le thé affaiblissait progressivement son importance dans le commerce extérieur de la colonie si bien que le progrès de cette industrie jusqu'en 1974 (de

l'ordre de 68% de 1960/74, à des prix courants) s'est reflété positivement sur les débouchés internationaux (qui augmentaient pendant la même période de 61%). En effet il ne réussissait pas à accompagner le dynamisme de l'économie d'exportation dans son ensemble. C'est ainsi que nous constatons qu'en 1974 les exportations de thé représentaient 4% des recettes de la balance commerciale, ce qui se traduit par une chute de 50% relativement à son bilan international en 1960. Il est vrai que le dépérissement progressif de cette industrie varie avec le rythme de sa capacité productive à partir des années 60 (A-IV-55) - en termes de taux moyens de variation annuelle (t.v.a.), prix réels, entre 1960/72 il ne dépasse pas le 0,06% (l'évolution la plus basse après le coton et le sisal). Pourtant l'écroulement des cours du thé mozambicain sur le marché mondial se présentait aussi comme un facteur décisif de sa dévalorisation internationale. C'est ce que nous montre la tendance négative des prix unitaires de ses exportations depuis 1955 (A-IV-58; G. XXIII) dont la dépréciation en 1974 était de l'ordre de 46% relativement aux valeurs des années 50 (de 28 escudos/kg en 1955 à 15 escudos/kg en 1974) (300).

Malgré le rôle marginal du thé dans le bilan économique du Mozambique, il réussissait à élargir sa participation au niveau de la production mondiale. D'ailleurs à la fin des années 60 les débouchés internationaux du thé mozambicain ne s'éloignaient pas trop de ceux qui caractérisaient les autres producteurs est-africains. C'est ce que nous montre le tableau ci-après.

A la fin de la période coloniale l'économie mozambicaine écouait vers l'étranger 97% de sa production. L'Angleterre (53%), les USA (15%) et la Hollande (19%) s'imposaient comme les plus grands clients, tandis que la

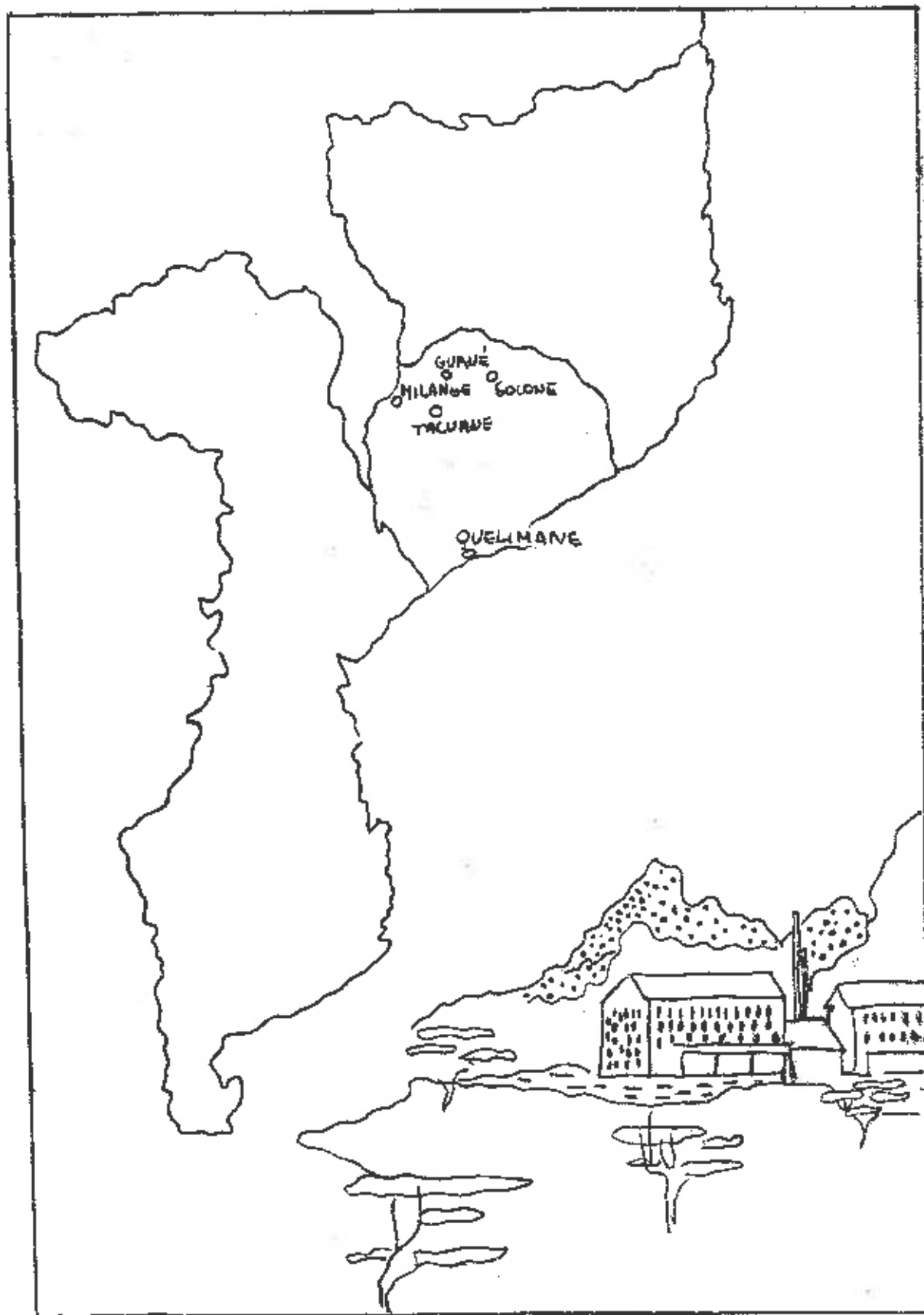
métropole et l'empire étaient tout à fait éloignés de la mise en valeur internationale de cette culture, se limitant à absorber 2% et 3% de ses débouchés (301).

PRODUCTION MONDIALE DE THE (transformé)
(millions de livres)

	1960	1960	1965
India	610	703	804
Ceylan	306	435	503
Indonésie	78	102	105
Kenya	15	30	44
Uganda	4	10	18
Malawi	15	26	29
Mozaambique	7	20	28
Japon	92	171	171
TOTAL	1165	1545	1783

Source: Rapport FAO (1967).

PLANTATIONS DE THE AU MOZAMBIQUE



SOURCE:Grémio de Plantadores de chá da Zambézia (1973)

2.2.3 - Les industries induites (INDMI).

L'histoire des industries du marché intérieur (INDMI) soulève beaucoup moins de questions. Les motivations économiques qui dès les années 30 conditionnèrent au Mozambique la mise en place des manufactures y stimulaient l'expansion de ce secteur industriel jusqu'aux années 70. En fait, tout au long de la période coloniale, la demande locale en biens de consommation et en approvisionnement qui s'ensuivait constituèrent des déterminants essentiels dans ce processus industriel de transformation interne.

D'après cette logique dont l'origine remonte, au Mozambique et ailleurs, aux mécanismes les plus anciens de la formation des marchés nationaux, nous avons tenté de saisir la façon dont l'installation des unités de transformation se fit en Afrique orientale portugaise jusqu'à la II Guerre Mondiale et ce en dépit de toutes les contraintes d'une politique économique dont le principal atout était celui de mettre en valeur les matières premières coloniales en fonction des besoins de consommation de l'industrie métropolitaine (302).

Une fois dans l'après guerre, il nous est déjà possible de constater dans quelle mesure cette dynamique industrielle a eu tendance à s'imposer au rythme d'évolution de la structure productive mozambicaine. C'est ce que nous avons démontré dans notre démarche précédente en mettant en rapport, d'abord en termes globaux le mouvement des INDME avec celui des INDMI pendant la période 1955/1974 (303). Ensuite nous nous sommes aperçus de l'hétérogénéité des composantes qui intégraient le secteur exportateur.

Dans ce cadre, l'activité des industries intégrées et celle des complexes agro-industriels montre soit les différentes façons dont l'économie mozambicaine réalisait son insertion internationale et impériale, soit encore les spécificités de leurs effets au niveau intérieur. Pourtant il est vrai que tout en devenant des relais inexorables dans l'établissement des rapports entre la société traditionnelle et le marché colonial, les INDME stimulaient encore l'installation des unités industrielles dont la production était décidée en fonction de la dynamique de formation et d'élargissement du marché colonial. C'est ainsi qu'en aval de certains produits sortis des INDME on assisterait aussi à l'installation des manufactures qui, en se chargeant de leur transformation les orienteraient ensuite vers l'approvisionnement de la demande intérieure du territoire: notamment le textile, le savon, etc. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Dans ce premier abordage sur la dynamique des INDMI, il nous faut tout d'abord rappeler leur importance dans le mouvement industriel mozambicain à partir des années 50. La saisie quantitative du tab. A-IV-44b nous permet de faire une lecture immédiate. Si en 1955, ce secteur représentait 39% du PBI de transformation (59% pour les INDME), on assiste rapidement au renversement de cette position. Le point de tournage se manifeste en 1965, moment où le poids des INDMI dépasse celui du secteur exportateur (qui cette année-là tombe à 35%). A la fin du régime colonial (1974), les industries chargées de l'approvisionnement du marché colonial représentaient 65% du bilan productif du territoire (les INDME baissaient dans une même proportion, atteignant un poids de 28%).

Nous nous proposons ensuite de suivre (à partir des tab. A-IV-43-94) la dynamique des INDMI en tenant compte du mouvement séparé de deux

composantes: d'un côté, celles appelées industries de consommation (INDCS) et de l'autre, les unités industrielles chargées de la production de biens destinés aux infrastructures (INDINF).

Un aperçu global de leur mouvement entre 1955/69 nous est donné par le tableau A-IV-50,51,52,53 (304). La première remarque concerne la supériorité des INDCS par rapport aux INDINF. D'ailleurs ce décalage se maintiendra tout au long de la période coloniale - en 1955 leur participation dans le PBI se situait respectivement au niveau de 32,9% et 6,6%, suivi d'une évolution qui donnait, en 1970, les taux respectifs de 53,5% et 5,5%. Cela veut dire une contribution de l'ensemble de l'ordre de 59% dans le bilan de l'industrie de transformation (PBI) (A-IV-44E). Au moment de la chute de la colonisation, le rôle des INDMI s'imposait définitivement à celui du secteur exportateur (en 1974, elles rassemblaient 65% du PBI).

En ce qui concerne le rythme de chacun de ces vecteurs industriels, nous noterons d'abord que, de 1955 à 1969, leurs tva.a, à des prix réels, sont presque coïncidents (13,2% pour les INDCS et 13,9% INDINF) (A-IV-53). Pourtant il faut remarquer que pendant la deuxième moitié des années 60, les dernières accusaient un taux de croissance annuelle plus fort (notamment 16% entre 1965/69 par rapport à 10,5% des INDCS) (A-IV/G. XXIX).

Le mouvement de ces deux branches des INDMI peut aussi être testé en termes de croissance globale pendant la période en analyse. La représentation graphique de leurs indices de production, calculés en référence à 1955, nous dispense de commentaires (A-IV-53/G. XXX). D'après

une évaluation à des prix réels, on s'aperçoit du progrès synchronique de ces deux secteurs (1955/69): 324% pour les INDCS et 330% pour les INDINF. Cette évolution ne fait que confirmer la légère supériorité des dernières, dont nous venons de signaler le rythme annuel à partir de 1955.

2.2.3.1 - Les industries de consommation (INDCS).

L'analyse de ce secteur portera à partir de 1955 d'après deux perspectives. D'un côté, notre intention est de repérer les unités de transformation qui, à la fin du régime colonial, enregistraient les revenus monétaires les plus élevés. Nous constatons ainsi que presque toutes les industries de notre échantillon de base (A-IV-43) présentent en 1970, un FBI supérieur à 100 mille contos. De l'autre il nous semble important de saisir dans quelle mesure et à quel niveau, les matières premières générées au sein de la colonie intégraient le processus industriel en question: ici la question concerne plutôt l'intérêt à saisir le niveau de dépendance de cette activité vis-à-vis des matières premières étrangères.

D'après cette perspective, et tenant compte de la base des données recueillies par la statistique industrielle (A-IV-43-94), on retiendra d'abord l'évolution du tabac et des meuneries de céréales, activités à qui revenait la première transformation des produits agricoles. Ensuite, nous nous pencherons sur les unités qui transformaient une partie des out-puts des INDME (cas du textile, de l'habillement, de la fabrication des meubles et de l'industrie des savons). Finalement, nous observerons le mouvement des secteurs relativement marginaux vis-à-vis de la dynamique industrielle

précédente et dont le fonctionnement, en termes d'approvisionnement en matières premières, est fort dépendant de l'extérieur: notamment, l'industrie de la bière, de la typographie et de l'encre.

Cette grille d'analyse nous aidera à saisir les différents niveaux d'interdépendance économique qui structuraient le tissu industriel de ce secteur aussi que la nature de son évolution jusqu'en 1970.

Le tab. A-IV-50 présente la production quinquennale (à des prix courants) de sept industries de consommation de masse. L'échantillon est maintenant plus réduit que celui du tab. A-IV-43, car on ne retiendra que les unités dont la production dépassait les 200 mille contos en 1970.

1. Première transformation des produits agricoles.

En premier lieu, nous retiendrons le mouvement des industries qui réalisaient la première transformation des matières premières agricoles. Il s'agit des meuneries de blé, des unités de décorticage du riz et des usines de tabac. Leur variation annuelle entre 1955/72 est bien décrite, à des prix réels, par le tableau A-IV-52. Il est vrai que ce groupe d'industries n'accusaient pas de décalage significatif dans leur rythme d'évolution comme l'atteste d'ailleurs leur tva - respectivement 6,5%, 5,5% et 4%.

En 1970, c'était la production de tabac qui s'imposait dans le bilan global des INDCS (7%) ainsi que dans celui des INDMI (6,3%) (A-IV-50). En termes de l'échantillon, ce produit représentait 19,7% (A-IV-76). Grâce à la dynamisation interne des plantations de feuilles de tabac (dont la mise en

valeur revenait à la société traditionnelle et à l'agriculture évoluée des colons) le secteur agro-industriel avait réussi à surmonter le problème de son approvisionnement en matières premières (305). A la fin des années 60, cette activité dont le niveau d'investissement était bas et qui n'employait que 5% de la main-d'oeuvre dans notre échantillon (A-IV-76) était au premier plan avec 6 unités de traitement de feuilles de tabac. L'expansion de la production était particulièrement exubérante pendant le quinquennat 1965/70 (A-IV-52), période où la variation moyenne annuelle de la production touchait les 13,3%. D'ailleurs cette dynamique concernait de la même façon et à la même époque la plupart des secteurs agro-industriels. En ce qui concerne le tabac, l'élargissement du marché intérieur, phénomène qui caractérisait les dernières années de la colonisation, et à l'origine duquel la guerre jouait un rôle décisif, représentait bien sûr une stimulation importante à la croissance de la production. A partir des années 70 le rythme d'évolution (d'un tva.a de 13,3% entre 1965/70 à -9,1% en 1970/72), chute considérablement, phénomène que les analystes économiques de l'époque se pressaient de rapporter aux difficultés de pénétration du tabac mozambicain dans le marché angolais (alors principal client du Mozambique) (306).

L'industrialisation du blé remonte au début des années 50, moment où s'installe la première meunerie: la "Companhia Industrial da Matola" - CIM (1952). Cette unité de transformation produisait à elle seule, et cela jusqu'en 1969, la farine nécessaire à l'approvisionnement du marché intérieur (307). Au début des années 70, malgré son insuffisance pour subvenir aux besoins de l'industrie (la production totale de la colonie n'arrivait qu'à fournir 10% (308), la culture de blé mozambicaine occupait

la quatrième position dans le bilan global de l'échantillon (A-IV-76) avec 14,6%. Toutefois ce niveau de production était fort dépendant des importations croissantes en matière première, ce qui aboutissait à une forte surcharge sur le solde de la balance commerciale (A-IV-78). Par ailleurs, la production de farines accompagnait avec difficulté l'évolution de la demande intérieure. Et cela en dépit de l'expansion de la capacité de production de la CIM (en effet en 1968 elle réussissait à dépasser le niveau de production autorisé qui, en 1966, était fixé à 63 mille tonnes). C'est ainsi qu'en 1969, le Mozambique fut obligé d'élargir son quota d'importation de farine de blé d'environ 95% par rapport à l'année précédente (il faut noter que ces achats à l'étranger représentaient environ 2% de la valeur globale des importations) (A-IV-78).

Le tab. A-IV-52 présente les variations annuelles et quinquennales de la production des minoteries entre 1955/72. Le ralentissement qui est confirmé pour le quinquennat 1965/70 (tva.a 5%) relativement à la progression de la période 1960/65 (tva.a 14,3%), doit se rapporter à l'épuisement de la capacité de production de la seule usine du territoire. Ce fut dans ce contexte qu'à la fin des années 60, deux nouvelles unités de production s'installaient, notamment au sud ("SOCIMOL", à Machava - 45 mille tonnes) et au centre ("MOBEIRA", Beira - 12 mille tonnes) de la colonie, initiatives qui poussaient les investissements du secteur vers les 274 mille contos en 1970 (A-IV-76). Malgré cette expansion de la capacité productive, les conséquences sur les out-puts du secteur (qui, en 1970, enregistrait un bas niveau d'emploi industriel - 4% des travailleurs rassemblés par notre l'échantillon A-IV-76) n'étaient pas immédiates, comme

le démontre d'ailleurs le ralentissement du tva.a pendant 1970/72. - 1% (A-IV-52).

En aval de la production de farine se fixèrent d'autres industries tournées vers la consommation intérieure. Référons notamment les unités de panification, les industries de pâtes alimentaires, les pâtisseries, ainsi que les manufactures chargées de la production de l'alimentation pour les animaux. Toutes ces activités, dont l'importance économique est variable sont perçues par les registres quantitatifs de la statistique industrielle (A-IV-43,94).

Grâce à l'appui de l'administration coloniale (notamment de la "Divisão de Fomento Orizicola do Departamento Técnico da Agricultura"), l'économie mozambicaine atteignait sans difficultés l'auto-suffisance en riz. L'industrie de décorticage dont la production, à partir du milieu des années 50 et jusqu'en 1965, progressait selon un rythme croissant (tva 9,6%), accuse à partir de cette date un certain ralentissement, dont l'ampleur est bien confirmée par le tab. A-IV-52.

En 1970, 17 unités industrielles se chargeaient de la préparation du riz dont le circuit économique dans la période 1968/70 est décrit dans le tableau ci-dessous.

ANNEES	PRODUCTION GLOBALE	PROD, INDUST,	RIZ DECORT,	RIZ EXP,	RIZ CONSOM, INTÉRIEUR
	(en mille tonnes)				
1968	78	61	41	4	37
1969	101	57	38	0,2	38
1970	97	69	46	0,9	45

Source: Mota, T. (1973), *Agronomia de Moçambique*, Out/Dez.
Estatística Industrial - 4-IV-94, 43.

A l'exception du riz qui demeurait au sein de l'économie de subsistance (309) presque toute la production était industrialisée, dont les excédents étaient écoulés vers le marché extérieur. Toutefois si cette activité occupait une faible position dans le bilan économique de l'industrie mozambicaine (en 1970, elle représentait 3,8% de l'INDMI, ce qui.

ANNEES	EXPORTATION DE RIZ †		EXPORTATION TOTALE **
	mille contos / mille tonnes		mille contos
1967	31	5	3225
1968	26	4	4338
1969	1	0,2	3930
1970	6	0,9	4230
1971	10	1	4449

Source: † Mota, T. (1973), *A.M.*

** Estatística de Comércio Externo, Tab. EXP

correspondait à 12,1% de notre échantillon INDCS), sa contribution au revenu extérieur du territoire était encore plus faible. A la fin de la période coloniale, le Mozambique n'était donc pas un exportateur de riz (en 1970, il écoulait vers l'étranger 2,5% de sa production, taux qui, dans le bilan des recettes du commerce exportateur, ne dépassait pas les 0,1%).

2. Les industries en aval des INDME.

En aval des INDME, retenons dans le cadre de notre échantillon INDCS, l'évolution de deux branches de l'industrie mozambicaine: le textile et l'habillement.

L'industrie textile appartenait essentiellement au circuit économique du coton. En 1970, le textile cotonnier représentait 72,3% de la valeur de l'out-put industriel du secteur, le reste concernant la transformation de la jute. Son évolution, mesurée dans le tab. A-IV-52 (entre 1955/72 le tva.a, coton + jute touchait 12,9%), marque bien le rythme de cette activité entre 1955/65 (tva.a 25%), et démontre que cette activité venait de démarrer au milieu des années 50.

A la fin des années 60, la filature et le tissage du coton étaient encore opérés au Mozambique par une seule unité industrielle (elle employait 35,2% des salariés de l'échantillon (INDCS 1) et rassemblait aussi 24% du stock de capital - A-IV-76). Malgré l'activité de l'usine de Vila Pery ("Companhia Algodoeira do Fomento Colonial, SOALPO), installée depuis 1952 (310), le marché intérieur demeurait fort déficitaire vis-à-vis de l'importation de tissus à la fin de la période coloniale. C'est ce que nous

montre le tableau ci-joint (A-IV-77): en 1970, 35% de l'importation du textile concernait les produits manufacturés du coton. On constate encore, en ce qui concerne l'industrie textile de la colonie que, pendant le quinquennat 1965/70, son tva.s s'assouplissait considérablement (1,2%) par rapport au rythme qui la caractérisait dans la période de démarrage de son activité (29,8% entre 1960/65).

La restructuration du secteur qui ne s'était produit qu'au début des années 70, arrivait trop tard pour qu'on puisse tester ses résultats. Rappelons qu'il fallut attendre jusqu'à ce moment pour assister à un déplacement significatif des intérêts financiers métropolitains, et même étrangers, vers l'activité textile mozambicaine. D'ailleurs les périodiques témoignent bien de la progression de cette dynamique: en 1970, c'est TEXTLON, entreprise liée aux capitaux financiers du Groupe CUF, métropolitain, qui annonce la construction de deux usines de filage et de tissage du coton, une au nord, à Nacala et l'autre au sud, à Matola. Celle-ci, dont l'investissement atteignait 320 mille contos, n'a démarré son activité qu'au deuxième semestre de 1973 (311); en 1971, le gouvernement donnait aussi l'autorisation d'installer à Nampula, au nord, un complexe agro-industriel qui se proposait de transformer annuellement 5500 tonnes de coton, et qui représentait un investissement de 150 mille contos (312). Cette fois-ci l'initiative appartenait surtout aux intérêts financiers de Porto ("Banco Português do Atlântico" associée à la "Banco Comercial de Angola") qui appliquaient aussi leurs capitaux (250 mille contos) dans la restructuration de l'usine de Vila Pery (celle-ci s'appelait dorénavant "Textafrica") (313).

A propos de l'expansion de cette activité, il est intéressant de remarquer l'enthousiasme avec lequel les éditorialistes de la revue "Economia de Moçambique" se prononçaient, au mois d'avril 1972, sur l'accomplissement du dépassement de l'ancien pacte colonial. Si nous nous souvenons du poids du textile dans les importations de la colonie (en 1970, ils représentait 12%) (voir A-IV-89,90) nous pouvons saisir aisément l'importance qui était donnée à l'époque, à l'expansion de cette industrie dans la colonie:

"Si l'importation de tissus en coton n'est pas totalement éliminée, il faut attendre qu'elle soit substantiellement réduite en vue d'économiser, dans les années à venir, des devises qui représentent 40% environ du déficit traditionnel de la balance des paiements du Mozambique." (314).

En vérité, c'était dans le contexte de crise du système de régulation marchande entre le Mozambique et la métropole, que l'impulsion de la stratégie de l'import-substitution se préparait. En conséquence, il ne faut pas s'étonner que la réduction de la dépendance vis-à-vis du textile métropolitain (à un moment où, rappelons-le, l'industrie portugaise essayait de se tourner vers l'Europe), s'envisageait comme un atout à accomplir à court terme. D'ailleurs, et comme le démontre le tableau ci-après, dès 1969, les statistiques du commerce accusaient l'anéantissement de ces rapports.

La chute constatée en 1971 de l'ordre de 28% du volume des flux du textile portugais qui arrivait en Afrique de l'est en 1969, était la conséquence de deux facteurs, par ailleurs très bien désignés par les analystes de l'époque: "d'un côté, la politique restrictive appliquée à

EXPORTATION DU TEXTILE METROPOLITAIN VERS LE MOZAMBIQUE

Années	Mille tonnes	Mille contos
1967	3,4	253
1968	4,7	350
1969	4,6	368
1970	3,9	324
1971	3,3	299

Source: Estatística do Comércio Externo.

partir de 1971, dans le contexte de la rupture du système de paiements inter-territoriaux" (315), de l'autre,

"... le "léger progrès de notre industrie rudimentaire de filage et de tissage de coton qui remplace les importations de certains tissus moins qualifiés et de sous-produits ..." (316).

Il nous reste à faire le bilan économique de l'industrie textile mozambicaine des quatre dernières années de la colonisation. Analyser la production jusqu'en 1972 à des prix réels nous démontre qu'elle progressait selon un rythme trop lent (tva.a de 0,3% entre 1970/72) (A-IV-52). Néanmoins, la restructuration à laquelle avait été soumis le secteur au début de cette décennie n'a pas manqué de porter ses effets sur la structure des importations mozambicaines. En effet, d'après le tableau A-IV-77 si d'un côté, la mise en train de la nouvelle capacité productive obligeait à une plus grande dépendance extérieure vis-à-vis des produits semi-finis (textiles synthétiques et artificiels, dont l'importation s'élevait à 77% de 1970/74), de l'autre des achats à l'étranger manifestaient très tôt les effets de "l'import-substitution". Pour la

confirmer, il nous suffit de constater l'affaiblissement des importations du textile en coton (8% entre 1970/74), et le déclin plus marqué de la consommation interne des mailles, des tissus et de l'habillement étranger (les premiers accusent une décroissance de 27% de 1970/74 tandis que les derniers tombaient de 65% pendant la même période). Cette évolution est d'ailleurs confirmée par l'expansion de l'industrie de l'habillement dont l'emploi à des prix réels touchait les 22% de 1970/72 (A-IV-52). On était sans doute en présence d'un secteur industriel très bien adapté aux conditions socio-économiques du territoire. Et cela, aussi bien au niveau de l'absorption de la main-d'oeuvre (en 1970 l'industrie du textile et de l'habillement employait dans son ensemble 6505 travailleurs, soit 58% de l'ensemble des salariés de notre échantillon [A-IV-76]) qu'à celui de son approvisionnement du marché intérieur qui était important. En effet l'industrie de l'habillement enregistrait pendant le quinquennat 1965/70 le taux le plus élevé de croissance des INDMI, c'est-à-dire un tva.a de 43,8%. Toutefois, d'après les commentaires des analystes de l'époque:

"Sa croissance fut quelque peu anarchique et le secteur où existaient, en 1970, 26 unités, dont la plupart mal dimensionnées, doit être réorganisé sous peine de ne pouvoir acquérir la compétitivité dont il a besoin sur les marchés internationaux qui lui garantira l'expansion qui cessera de se fonder sur le marché intérieur" (317).

Ces limitations étaient peut-être une bonne explication de l'assouplissement du dynamisme de cette activité des années 70 (1970/72 le tva.a tombe vers 11,1%) (tab. A-IV-52).

3. Les autres unités industrielles.

L'intégration des brasseries et des unités de typographie dans l'ensemble des INDCS obéit à une logique différente de celle qui concerne les secteurs que nous venons d'analyser. Si, d'une part, ces industries trouvaient dans le marché intérieur le principal atout de leur activité (dans ce cas, elles ne s'éloignent guère des autres INDCS) de l'autre, elles s'inséraient plus superficiellement dans le tissu économique de la colonie. Cela tient certainement à leur degré de dépendance vis-à-vis de l'importation des matières premières et des produits intermédiaires (sous-produits). Evidemment, nous ne considérons pas ici l'importation technologique, car cette dépendance constitue une contrainte structurelle à la mise en valeur de tous les secteurs économiques mozambicains.

Au début des années 70, la production de bière occupait la deuxième position dans le bilan de notre échantillon INDCS (17,5%) et son stock de capital y était le plus élevé (30,9%) (A-IV-76). Cette activité industrielle, qui était à l'époque développée par deux unités situées à Lourenço Marques et une troisième à Beira, connut une forte accélération de son expansion à partir du milieu des années 60 (A-IV-52). En effet pendant le quinquennat 1965/70, elle enregistrait un tva.a de 30,4%. Il est intéressant de remarquer combien, à la même époque, son évolution s'approchait de celle de l'industrie de l'habillement (tva.a de 43,8%), ce qui témoigne bien de la capacité de réponse de ces activités au rythme d'élargissement de la demande intérieure. Toutefois, tenant compte du niveau de consommation du marché colonial, ce dynamisme était difficile à maintenir. En conséquence,

elle ralentit les quatre dernières années de la colonisation: la bière s'accroissait alors de 7,3% par année entre 1970/72, alors que l'habillement enregistrait un tva.a de 11,1%.

Il faut remarquer qu'en 1972, ce secteur industriel était contrôlé par le groupe financier SOGERE ("Sociedade Geral de Cerveja e Refrigerantes de Moçambique") qui rassemblait les intérêts du groupe métropolitain Borges e Irmão (Miguel Quina) (318). Les indicateurs du tableau concernent la situation de l'industrie en 1974.(A-IV-79).

Ajoutons que la forte dépendance de cette activité vis-à-vis de l'importation de matières premières (notamment du malt et de lupulin) rendait les brasseries trop vulnérables, du point de vue financier, aux variations des cctations internationales de ce produit. C'est ce qu'on constate par l'analyse des données en bas. En effet l'alourdissement des coûts des matières premières s'avère très marqué. Ainsi les importations des matières premières qui en 1971 représentaient 79,2% de la valeur globale de la consommation de l'industrie passerait à environ les 87,6% en 1973.

Dans ce contexte si le prix du malte augmentait de 5 contos/tonnes à 6 contos/tonne (un accroissement de 20%), celui du lupulin augmentait bien plus: de 89 contos/tonne à 159 contos/tonne (soit un alourdissement de 78,6%). Dans les années 70, les brasseries mozambicaines qui avaient déjà assuré l'approvisionnement du marché colonial écoulaient vers l'extérieur leurs excédents de production. L'empire représentait le principal client de ces débouchés (en 1970, Timor achetait environ 5% de l'out-put industriel de ce secteur) (319).

CONSOMMATION DE MATIERES PREMIERES PAR LES BRASSERIES MOZAMBICAINES

	1971		1973	
	tonnes	milles contos	tonnes	milles contos
Total		48		86
Importation:		38		73
Malte	6751	33	10242	62
Lupulin	56	5	69	11
Prod. nationaux		10		13
(sucres, riz, germe de maïs)				

Source: Estatística Industrial.

Dossier Percidino Costa, mimeo.

A.H.M.

La production industrielle des imprimeries mozambicaines tient un niveau inférieur dans la hiérarchie de notre échantillon (A-IV-761), représentant 10,7% de sa valorisation monétaire. Pourtant pendant le quinquennat 65/70 cette activité progressait selon un tva.a de 13,8% (se plaçant donc devant l'habillement et la bière) ce qui ne manque pas d'attester un certain dynamisme au sein du marché intérieur. Cette activité rassemblait, au début des années 70, 12,6% des investissements constituant notre échantillon et occupait aussi la troisième position comme employeur de main-d'oeuvre. A ce propos, il est important de noter que de toute l'industrie de transformation et malgré leur bas niveau de production, ces unités industrielles offraient les rémunérations les plus élevées. En effet le salaire moyen versé par journée de travail était, en 1970, de 116 escudos, exactement le double de la moyenne générale de l'industrie,

suisant donc de tout prêt celui des unités de raffinage du pétrole (275 escudos la journée) (320).

2.2.3.2 - Mise en place des industries chargées des infrastructures.

Pour terminer cet aperçu des INDMI au Mozambique, revenons à la production industrielle des biens destinés à bâtir les infrastructures économiques du territoire (INDINF). La représentation graphique de l'évolution de ce secteur à partir de 1955 (A-IV/G, XXXI) ne nous laisse pas de doutes sur l'importance de l'industrie du ciment en Afrique Orientale portugaise.

Ce fut dans les années 40 que A. Champalimaud y bâtit les fondements de l'expansion de cette activité. La "Companhia de Cimentos de Moçambique" (CCM) s'est constituée le 20/6/1945 pour relancer l'activité de l'ancienne cimenterie qui s'était installée à Matola depuis les années 20 (1923) sous le contrôle financier de la BNU (321). En 1955, moment où les out-puts du ciment et du fibro-ciment représentaient 96,2% de la production des INDINF au Mozambique (cela veut dire, 145 mille contos dans un bilan de 151 mille. D'ailleurs selon les statistiques industrielles, outre le ciment, on se limitait à transformer les produits métalliques d'une valeur de 5,6 mille contos, A-IV-50), la CCM élargissait la capacité productive de son usine à Matola (A-IV-53). Toutefois, si jusqu'en 1960, l'industrie s'étendait selon un tva.a de l'ordre de 4%, cette évolution s'est ralentie pendant le quinquennat 60/65 (le tva s'écroule vers -0,4%). Malgré le ralentissement que l'éclatement de la guerre entraînait sur l'activité économique du

territoire (on verra que le rythme de la construction baissait pendant la même période -9,5% (A-IV-54), Champalimaud se préparait pour élargir à nouveau la capacité productive des cimenteries mozambicaines. C'est ainsi qu'en 1963 les périodiques coloniaux annonçaient son projet de mettre en valeur du ciment blanc à Nacala (322). Cette usine commence à fonctionner le 3/11/1968, ce qui a poussé le produit brut de l'industrie vers les 297 mille contos en 1970 (c'est-à-dire, une évolution annuelle à des prix réels de l'ordre de 5,5%, A-IV-13). Le ciment se produisait donc à Matola, Beira et Nacala et la CCM était la deuxième entreprise du territoire (323).

Le rattrapage économique de cette industrie était donc indéniable et faisait qu'elle contribuait de façon irréfutable à la formation des infrastructures qui conditionnaient l'expansion économique des années 60/70. D'ailleurs, au début de cette décennie, la mise en oeuvre de grands projets dans les domaines hydroélectriques et routiers (les barrages de Massingir, et de Cabora Bassa et la construction de la route Centre-Nordeste), stimulaient encore une fois l'expansion de la capacité productive de cette activité. Il est connu que ce sont des motivations essentiellement politiques, (la pression de la guerre coloniale) qui ont conduit le régime à compromettre les intérêts financiers internationaux dans ce grand projet d'infrastructures à bâtir dans le territoire (324). C'est ainsi qu'en 1972, un nouveau four de ciment est installé à Beira, dont la capacité (de l'ordre de mille tonnes/jour) était en mesure d'approvisionner les marchés du centre de la colonie qui connaissaient aussi une expansion accrue, due à la demande de Cabora Bassa ou encore à celle du bâtiment, qui accompagnaient l'expansion urbaine.

Il est vrai que l'histoire de l'activité du groupe Champalimaud au Mozambique reste à faire. Pourtant il nous paraît déjà important de remarquer que l'arrivée, le lendemain de l'après-guerre, de ses capitaux en Afrique Orientale portugaise constitue un moment pionnier d'un processus dont le déroulement ne s'accomplirait que dans les années 60 - le transfert du capital financier métropolitain vers les colonies.

Les industriels du ciment au Mozambique diversifiaient évidemment leurs intérêts vers d'autres secteurs d'activité, et s'engageaient aussi dans le commerce bancaire ("Banco Pinto e Sotto-Mayor"). A la fin de la période coloniale, au-delà de l'élargissement de l'usine de ciment à Matola, le groupe Champalimaud prenait part au projet de mise en valeur touristique au sud du pays (325).

Pour terminer signalons que la conception de l'empire partagée par ce dernier s'était beaucoup éloignée de celle qui était défendue et mise en pratique par les décideurs de la politique coloniale portugaise. C'est ainsi que dans les années 70, la rupture de ce capitaliste avec le régime était inexorable à un moment où ses intérêts financiers se répartissaient entre le Portugal, l'Afrique et le Brésil. D'ailleurs, dans ce réseau triangulaire, il envisageait l'avenir de l'économie portugaise en ces termes: "L'expansion simultanée de l'élément actif de la Nation, en Afrique, au Brésil et en Europe." (326).

Dans la deuxième moitié des années 60, deux vecteurs des INDINF démarraient leur activité au Mozambique. Il s'agissait des unités chargées de l'exploitation du fer et de l'acier (la métallurgie de base) et les industries de construction et de montage du matériel de chemin de fer. Les

tableaux A-IV-50; G. XXXI décrivent leur évolution jusqu'en 1974, moment où ces deux secteurs représentaient environ 50% de la valeur de l'out-put industriel des INDINF.

Finalemment les données du tab.(A), ci-après, mettent en rapport des variables qui sont à l'origine de l'expansion économique des années 60. En effet l'énergie, le bâtiment et l'industrie d'infrastructures (INDINF) s'associent de façon inextricable pour structurer la base économique du Mozambique. La première remarque portera sur l'ampleur de la construction. Son évolution (tab. A-IV-54,96) est particulièrement frappante pendant le quinquennat 55/60, période où son tva.a atteint 33,2%. Il faut noter, qu'à l'époque, l'industrie du bâtiment représentaient 13,2% du PBI de l'industrie de transformation dans son ensemble - PBI - (tab. A). Ce progrès, tenant au dynamisme de l'expansion urbaine, a toutefois subi une forte interruption avec l'éclatement de la guerre coloniale. En fait de 1960/65 les valeurs de l'activité de construction baissaient 47,3% (tva.a de -9,5%) (A-IV/G. XXXII) en raison de la réduction en volume de la construction des immeubles (A-IV/G. XXXIV), entre 1962/65 de l'ordre de 64% (A-IV-54). Toutefois, jusqu'à la fin des années 60 (de 1965/69), une récupération considérable de cette industrie se produit en volume (65,6%) et en valeur (tva de 23,5%). A la fin de la décennie, la valorisation monétaire de sa production à des prix courants représentait 7% du PBI de l'industrie de transformation (tab. A).

La mise en place des infrastructures énergétiques obéissait à un rythme plus régulier. L'expression de cette activité ne nous est suggérée par la statistique industrielle qu'à partir de 1960 et jusqu'en 1969, période où son évolution obéit à une tendance tout à fait positive (A-IV/G. XXXII). Pendant le quinquennat 1960/65, elle accuse une variation annuelle

moyenne (tva.a) de l'ordre de 11,7%, suivie, dans les quatre dernières années d'un léger assouplissement (tva 10,3%) (A-IV-54 et tab. A). Il est intéressant de remarquer que l'expansion la plus élevée des investissements dans ce secteur (entre 1960/65, ils s'accroissent de 138,5%) coïncide avec le début de la guerre coloniale (tab. B et A-IV/G. XXXIID). Rappelons encore qu'en 1969 le gouvernement portugais signait avec la République d'Afrique du Sud l'accord concernant le projet de Cabora Bassa (Accord daté du 19/9/69). La construction du barrage du Zambeze qui réunissait des intérêts financiers portugais, sud-africains et internationaux (EXCOM et ZAMCO) obéissait, on vient de le signaler, à la stratégie de rassembler les intérêts financiers internationaux pour résoudre le problème de la guerre coloniale (327). Dans les années 70, d'autres initiatives furent mises en oeuvre, notamment la construction du barrage de Massingir qui profiterait de la production agricole de la vallée du Limpopo. A la même époque, on attendait encore l'élargissement de la capacité énergétique du territoire, ce qui dépendait de l'entrée en fonctionnement de plusieurs barrages, dont la construction était ajournée depuis des années au Mozambique. En effet, ces projets faisaient partie de la stratégie des plans de mise en valeur qui, à partir des années 50, avaient élaboré avec plus ou moins de succès les infrastructures nécessaires à la mise en valeur économique de la colonie - le complexe hydroélectrique du Revué (à Manica et Sofala) qui avait été programmé par le premier plan de mise en valeur (1953/58) ne fut construit qu'au début des années 70.

TABLEAU A

MISE EN VALEUR DES INFRASTRUCTURES
(mille contos)

	1960	% PBI	1965	% PBI	1969	% PBI
Energie	93	2,5	164	2,9	264	2,9
Construction	486	13,2	284	5	634	7
Ind. Inf.	281	7,6	464	8,2	867	9,7
Ind. Tranf. Total						
(PBI)	3593		5631		8976	

Source: Estatística Industrial.

TABLEAU B

INVESTISSEMENT (STOCK) EN ENERGIE
(mille contos)

	Energie	% Va	Ind. Total	% Va
1960	447		3713	
1965	1066	138,5	6675	85,2
1970	1479	38,7	13158	91,4

Source: Estatística Industrial.

2.2.4 - Le financement de l'industrialisation mozambicaine; délocalisation du capital financier portugais et prolifération de la banque privée.

Les raisons qui ont amené les capitaux métropolitains à investir dans les activités productives mozambicains sont les mêmes qui, à la même époque, les plaçaient au centre de la structuration de l'activité bancaire du territoire. En effet la prolifération de la banque privée constitue un des traits essentiels du dynamisme économique mozambicain à partir de la deuxième moitié des années 60.

D'ailleurs, dès le début de cette décennie, la P.I.E.E.P. avait établi les règles qui régèraient l'activité bancaire des colonies (décret-loi 45296 du 8/10/1963). Il s'agissait d'organiser en Angola et au Mozambique, en fonction du système monétaire de la zone de l'escudo (l'étalon devise étrangère) une structure de financement capable de répondre à l'expansion économique de l'époque, notamment au niveau industriel. Comme nous l'avons mentionné au cours de notre analyse, celle-ci réunissait les capitaux nationaux (métropolitains et ceux des "capitalistes colons") et les étrangers (rappelons l'ouverture que le décret-loi 46312 du 28/4/1965 accordait aux investissements internationaux). Parallèlement, l'action de la banque commerciale assurait la reproduction des investissements productifs.

Si l'on suit le réseau des groupes financiers portugais qui menaient leurs activités dans les colonies, on découvrira facilement ceux qui exerçaient le commerce bancaire: CUF, Champalimaud, Banco Português do Atlântico et Borges e Irmão (328).

A la fin des années 60, quatre banques commerciales se partageaient avec la BNU (banque d'émissions ayant aussi des fonctions commerciales) le terrain de l'activité bancaire en Afrique Orientale portugaise. Elles y représentaient soit les intérêts d'un seul groupe financier, soit ceux de l'association de différents capitaux métropolitains et internationaux. Ces derniers restructuraient les unités bancaires, jadis ancrées sur le territoire et dont le contrôle était exercé par les capitaux étrangers. C'est le cas, par exemple, de Barclay's Banque DCO, d'origine britannique, qui par fusion avec la "Banco Português do Atlântico", présente en Afrique de l'Ouest, relançait en 1971 son activité en tant que "Banco Comercial de Angola". Citons encore Standard Bank qui, après une période de négociations qui avaient démarré en 1965, était partagée entre les intérêts sud-africains (Anglo America et Standard Bank), métropolitains (grupo CUF) et les capitaux des colons, a donné la "Banco Standard Totta de Moçambique" (BSTM). Par contre les groupes Champalimaud et "Borges e Irmão" se chargeaient de gérer à eux seuls leurs affaires bancaires. Le premier déployait ses activités au Mozambique en 1966 ("Banco Pinto e Sotto Mayor"), tandis que le dernier se trouvant aussi en Angola, s'était fixé en Afrique Orientale l'année précédente - en 1965, le "Banco de Crédito Comercial Industrial" (BCCI) ouvrait ses portes. Cette structure bancaire s'étendait donc rapidement et arrivait, en 1974, à toucher une partie considérable du territoire (329).

A l'activité de ces 4 banques commerciales, il faut encore ajouter l'initiative des capitalistes colons qui, en 1970, se constituaient au centre de la colonie, à Beira, en "Casa Bancária de Moçambique, Lda". D'ailleurs à cette époque-là, d'autres intérêts, notamment sud-africains, se

préparaient à développer leur activité bancaire au Mozambique. C'est le cas de la banque sud-africaine "VOLKSKAS" dont les intentions sont rapidement annoncées dans les manchettes de la revue "Economia de Moçambique" (330).

Au-delà de la banque commerciale, d'autres institutions de crédit se bornaient au financement de l'activité économique mozambicaine. C'est le cas du "Banco de Fomento", la seule institution dont l'origine était strictement liée à la Banque du Portugal, qui traitait des financements des plans de dynamisation économique.

L'"Instituto de Crédito de Moçambique", banque d'Etat, est créé par le décret-loi 48997 du 24/5/1969. Son activité s'articulait avec les services de planification concernant surtout les financements productifs, notamment le crédit industriel. En 1972, il intègre la "Caixa de Crédito Agrícola" (331). Finalement la "Caixa Económica do Montepio de Moçambique", restructurée en 1968, conserve les fonctions de caisse d'épargne, en assurant le financement du crédit au logement (332).

Pour terminer cet aperçu sur le mouvement bancaire, nous allons essayer de le tester au niveau quantitatif à partir de 1965. Ceci nous amène à observer l'évolution des dépôts, et l'ampleur de l'expansion du crédit.

Commençons par remarquer que (A-IV-80 et synthèse ci-après) pendant le quinquennat 65/70 les dépôts évoluaient selon un rythme annuel moyen de 25,6%. Toutefois cette progression déguise des mouvements tout à fait différents. D'un côté celui des dépôts à vue (DV) dont le taux moyen annuel de croissance pendant la même période était de 14,6% et de l'autre l'exubérance des dépôts à terme (DT) qui atteignaient un rythme annuel de

l'ordre de 150,6% (ceux-ci voyaient élargir de façon irréfutable leur participation dans le bilan global des dépôts - de 8,1% en 1965, ils atteignent 30,3% environ en 1970). D'ici jusqu'à la fin de la période coloniale, le mouvement était plus souple: dans le contexte d'une évolution globale de 23,5% (tva.a), les dépôts DT participaient avec un rythme de 14,25% (tva.a), en même temps que les DV accéléraient de façon remarquable leur progression par rapport à la période précédente - 49% (tva.a).

EVOLUTION DE DEPOTS
(% ,milia contos)

	DV	va	va,a	DT	va	va,a	TOTAL	va	va,a
1965	4464			334			4858		
1970	7725	73	14,6	3359	753	150,6	11084	128	25,6
1974	16195	196	49	5289	57	14,25	21484	94	23,5

DV-dépôts à vue

DT-dépôts à terme.

Source: A-IV-80, synthèse.

La politique restrictive décidée par le D.L. 478/71 a certainement influencé le placement des disponibilités monétaires dans le système bancaire. C'est ainsi qu'en 1974, les DV et les DT représentaient respectivement 75,4% et 24,6% du total des sources de crédit au Mozambique, alors qu'au début de cette décennie, leur position se partageait entre 69,7% et 30,3% (A-IV-80).

En outre le tableau A-IV-81 nous renseigne sur la façon dont la banque commerciale parvenait à capter la liquidité de l'économie. En effet, la concentration des dépôts totaux dans le secteur entre 1965/74 (en 1974 la banque commerciale retenait 44% du total des dépôts) démontre bien dans quelle mesure la BNU (banque d'émission) affaiblissait sa position en tant que banque commerciale, et se réservait soit au financement à long terme, soit aux fonctions de gestionnaire central de l'activité bancaire et d'agent de la régulation du système monétaire de la zone de l'escudo (333). Ainsi si l'on observe les tab. A-IV-82,83 on s'aperçoit que la BNU conservait encore en 1974 un rôle décisif pour la concession des prêts à l'économie (environ 36%, bien que sa position se soit affaiblie relativement à celle qu'elle occupait au début de la décennie). D'ailleurs, les données quantitatives concernant les "autres" institutions de crédit accusent déjà la participation croissante de l'"Instituto de Crédito de Moçambique" dans le financement du système productif. En effet, en quatre années d'activité, il participé dans un élargissement des prêts du secteur de l'ordre de 173%. C'est ainsi qu'en 1974 les "autres" institutions de crédit arrivaient à contribuer en 48% dans le total des emprunts perçus par l'économie (A-IV-83).

En ce qui concerne les banques commerciales, leur activité se concentrait surtout dans les opérations de crédit à court terme (dont la participation était de l'ordre de 16% en 1974). Par ailleurs, si nous nous souvenons (A-IV-80) qu'entre 1965/70, c'étaient les banques commerciales qui accusaient le taux de croissance des dépôts le plus élevé, nous ne nous étonnerons pas que ces institutions enregistrent les meilleures conditions pour accroître leur capacité de crédit. Rappelons que les

"arriérés" (les ordres de paiement en escudos mozambicaines, sous la forme de dépôt qui attendaient la couverture en devises du fonds des changes pour être transférés vers la métropole) furent un facteur décisif pour le dynamisme de la banque privée au Mozambique, à partir du milieu des années 60 on y trouva peut-être une bonne raison de l'expansion des effets commerciaux entre 1965/70 (ceux-ci croissaient de l'ordre de 660%, tva de 132%, en même temps que les prêts n'augmentaient qu'à un taux de 122%, tva 24,4%) (A-IV-82). Toutefois et comme le démontrait de façon exemplaire la critique économique de l'époque:

"... du point de vue économique et financier, cette source de financement que furent les "arriérés", un flux immense de crédit créé artificieusement et acheminé à court terme et presque exclusivement pour des crédits à la consommation, eut la plus néfaste des conséquences, le mouvement de lettres de change à court terme est passé au Mozambique, entre 1968 et 1971, de 8 à 18 millions".

Les implications de ce processus y étaient aussi clairement annoncées:

"D'un côté, l'inflation au départ d'un crédit gigantesque et artificiel, de l'autre la pulvérisation des devises" (334).

Parce que, au fur et à mesure que s'accroissaient les moyens de paiement disponibles pour la consommation - la masse monétaire (335), la demande d'importation au Mozambique subissait des pressions constantes. Et comme l'affirmait à l'époque un autre analyste économiste:

"L'outre-mer a trouvé en la métropole un fournisseur qui paraissait indéfiniment prêt à lui envoyer ce qu'il ne pouvait payer, pour ne pas disposer de moyens de paiements sur l'extérieur suffisants à cet effet" (336).

Apparemment, il paraissait que les groupes financiers qui se chargeaient de l'activité bancaire au sein de l'espace économique portugais

deviendraient les seules bénéficiaires de la crise qui, à la fin des années 60 ébranlait l'équilibre financier de la zone de l'escudo.

Dans les colonies, la banque commerciale voyait aussi élargir de façon inexorable la capacité de crédit (puisque elle retenait, exempt d'intérêt, les sommes énormes des dépôts qui attendaient d'être transférés vers le Portugal), en même temps qu'au Portugal elle soutenait du point de vue financier, et à des taux d'intérêts élevés ceux à qui se destinaient les "arriérés", notamment les exportateurs métropolitains (337). Toutefois le bilan effectif de ces conséquences ne pourra être fait sans prêter attention aux aspects suivants. D'un côté, en ce qui concerne la banque commerciale portugaise, il faut noter que sa capacité de création de monnaie scripturale n'était pas infinie. En effet son expansion de crédit dépendait soit des plafonds de liquidité (les taux de réserves obligatoires) qui à l'époque étaient imposés par la Banque de Portugal, soit des limites que cette même institution centrale établissait par rapport au réescompt (338). De l'autre, s'il est vrai que les "arriérés" (qui en 1971 atteignaient, au Mozambique, 5 millions de contos) se constituaient comme des sources inexorables de crédit, comme le démontre d'ailleurs l'évolution de l'escompte des effets commerciaux selon le tab. A-IV-84, entre 1965/70 il atteint la variation annuelle moyenne de 116%. Pourtant, en 1972, année où étaient appliquées les décisions du décret-loi 478/71, l'escompte ne s'étendait que 10,6% (339) leurs conséquences étaient malgré tout controversées.

D'une part, il faut les retenir en fonction de la situation inflationniste qui se faisait sentir au début des années 60 (notons qu'en 1972 les moyens de "paiement du pouvoir du public" - la masse monétaire -

croissait encore de 43,6% relativement à l'année précédente). D'ailleurs, pendant la deuxième moitié de cette décennie, l'expansion de la masse monétaire, surtout le rythme de l'évolution des dépôts à vue ne faisait que confirmer le dynamisme de la banque commerciale auquel nous avons fait référence - tab. A-IV-80,85. De l'autre, et finalement, les profits des banquiers dans les colonies parvenaient difficilement à être transférés vers la métropole. D'abord, en raison des blocages du système de paiements inter-territoriaux, ensuite, et d'autant plus, en conséquence de la politique de l'assainissement des échanges qui s'instituait à la colonie par le décret-loi 478/71.

3. Bilan Général.

La permanence de la logique de l'économie de transit et d'émigration:

Insertion en Afrique Australe et financement de l'économie coloniale.

3.1 - Situation de l'industrie au début des années 70 et internationalisation de l'économie mozambicaine.

Le processus colonial mozambicain lie de façon inexorable l'histoire industrielle du territoire à l'insertion internationale de son économie. Ainsi, malgré toutes les spécificités de ce processus, l'évolution économique que l'Afrique orientale portugaise connut dans son ensemble tout au long du XXème siècle ne se détache-t-elle guère de celle qui, dans les mêmes conditions, aboutissait, notamment en Afrique, à la formation des "capitalismes périphériques" (340).

Voilà donc un premier point de repère à propos de notre démarche sur la reproduction de l'économie coloniale à partir des années 30. Dans ce contexte, nous pouvons dire que l'histoire de l'industrie rejoint, à son origine, celle des économies d'exportation. En effet, le processus de transformation industrielle mozambicaine démarre comme une dynamique complémentaire à l'activité agricole, en tant qu'"évolution technologique" (dans le cadre de la spécialisation technologique) du secteur exportateur et, finalement, en tant que moyen d'aboutir à la valorisation des exportations. De ce fait, l'industrialisation ne s'oppose guère au pacte colonial. Elle n'en représente qu'une pré-condition.

Toutefois, si on l'envisage dans la perspective de la dynamique économique endogène de la colonie, la transformation industrielle des cultures agricoles doit aussi s'observer en tant qu'étape de la formation et d'élargissement du marché intérieur colonial, avec toutes

les conséquences, d'absorption/désagrégation/transformation, sur les systèmes économiques dits "traditionnaux". C'est de la conjugaison de ces deux perspectives qu'il faut, à notre avis, appréhender le mouvement industriel mozambicain, élément non négligeable de l'histoire récente de l'économie coloniale du territoire.

Nous venons, certes, d'indiquer l'origine des INDME, industries du marché extérieur, à savoir: la mise en place des unités chargées de la première transformation (appelée aussi préparation) des produits à écouler vers l'extérieur. Néanmoins, les débouchés internationaux de cette industrie connurent une double direction. D'ailleurs, compte tenu de la structure du commerce exportateur mozambicain des années 30, cette dualité s'est maintenue telle quelle, et a, dans l'essentiel, caractérisé cette économie tout au long de la période coloniale: d'une part, la production du coton et du sucre intègre le réseau impérial portugais, suivant la logique du pacte colonial. De l'autre, les oléagineux, le thé et le sisal s'écoulaient sur le marché étranger, reproduisant l'économie d'exportation de la colonie en obéissant aux règles et aux contraintes du marché international. Ce découpage du réseau international de l'économie mozambicaine est d'ailleurs très tôt confirmé par les statistiques du commerce extérieur qui, en tant que recueil quantitatif, se présentent comme le premier témoignage du processus industriel de la colonie.

La dynamisation du secteur exportateur a entraîné l'expansion du marché intérieur et, en conséquence, l'installation des unités industrielles qui approvisionnaient la demande locale en biens de consommation. On assiste donc à la mise en place d'un deuxième

vecteur industriel, les INDMI. Les références à cette timide dynamique industrielle datent des années 30 en même temps que les coûts de la technologie et des biens intermédiaires alourdissaient lentement le bilan des importations (A-IV-89). Pourtant, il a fallu attendre l'après guerre pour que ce secteur soit mesuré par les statistiques industrielles, lesquelles comptabilisent aussi la production des INDME.

3.1.1. - Aperçu général du moment industriel à la fin de la colonisation.

Ce fut par rapport à ces deux branches du système productif que nous avons suivi l'histoire du processus industriel mozambicain jusqu'aux années 70, moment où un bilan retrospectif de cette double évolution, pendant la dernière décennie du régime colonial nous amène aux conclusions suivantes:

1) La progression globale de l'industrie (1960/70) se produit (à des prix réels) selon un taux de variation moyenne annuelle de 8% (tab. A-IV-37a2). Le rythme de l'évolution est toutefois différent dans les deux secteurs. Les INDME présentent une variation de 5,2% quand les INDMI croissent d'après un taux de 11%. Par conséquent, tout au long de la décennie de 60, le poids de chacune de ces branches dans le bilan global de l'industrie accuse des changements substantiels: ce sont les INDME qui voient leur position affaiblie (A-IV-37a2) - de 54,1% de la production industrielle (PI = INDTOT) en 1960 à 41% en 1970, moment où ces industries n'écoulent vers le

marché extérieur que 69% de la production, contre 76,7% en 1965 (A-IV-37A3). Par contre, les INDMI s'imposaient dans le bilan industriel au début des années 70 avec un pourcentage de 59%.

2) Les causes du ralentissement des INDME doivent d'abord se trouver dans la stagnation ou même la dégradation de la production du coton. Ce secteur qui, en 1960, atteignait un niveau de production de fibre de l'ordre des 48 mille tonnes (ce qui à l'époque représentait 20,1% de la valeur du produit brut industriel), voyait sa position s'affaiblir tombant vers les 7,7% en 1970 (tab. A-IV-43,47). En outre, la fabrication du sucre qui, au début de la décennie de 70 enregistrait la majeure concentration d'investissements (comme le démontre le tableau ci-joint) est passé, pendant la même période, de 13,9% à 10,1%. Rappelons que la restructuration de la capacité productive du secteur ne fut mise en oeuvre qu'à la fin de la colonisation. Voici donc le bilan des INDME qui fonde la complémentarité Portugal/Mozambique.

En ce qui concerne les industries qui trouvent leurs débouchés à l'étranger, celle du cajou est la seule qui enregistre une progression remarquable. Toutefois dans l'appréciation de l'exubérance de ses taux de croissance, et notamment lorsqu'on les compare au rythme perçu par les autres industries, il faut tenir compte qu'il s'agissait d'une activité en phase de "take-off". En effet, le décorticage local de la noix d'acajou venait de démarrer dans les années 60. D'une position de 1,1% dans le PI, elle atteint 4,4% en 1970. Nous verrons que les répercussions au niveau des exportations furent encore plus frappantes. Par contre ni le sisal ni le thé ne s'imposèrent dans le

bilan industriel à la fin de la colonisation. Pourtant ces activités jouissaient d'une longue tradition dans la colonie. A leur propos nous ne parlerons que de décadence. La première voit écrouler sa position de 3,9% à 0,9% (il faut malgré tout signaler l'expansion de l'industrie du cordage, notamment à partir de 1968 (tab. A-IV-94)), de même que celle du thé dont la participation dans l'industrie tombe de 5,1% à 3% entre 1960/70. Finalement un bref aperçu sur le démarrage tardif des activités de raffinage de pétrole. Ce secteur dont la production se destine à l'approvisionnement du marché local et de celui des pays voisins, notamment de l'Afrique de Sud, n'eut pas de progression remarquable jusqu'en 1970, moment où il occupe, face au bilan industriel de la colonie, la même position qu'il y occupait en 1965 (vers 6% du PI).

3) C'est sans doute par rapport aux INDMI que l'évolution industrielle est la plus marquée. Progression qui, par ailleurs, s'est soldée par des apports considérables au niveau de l'endettement extérieur du territoire. Dans ce sens, le Mozambique du XXème siècle ne s'éloignait point de l'histoire économique des "capitalismes périphériques", pour lesquels, et ce malgré toutes les "idéologies du développement", ce qu'on appelle le progrès économique, ou bien l'évolution de la société, voulait dire d'abord Pacte Colonial, ensuite industrialisation par substitution des importations et plus tard, dans le contexte plus agressif du mouvement de transnationalisation économique, délocalisation, du "centre" vers les "périphéries" du système mondial, et selon le degré d'insertion de ces dernières dans la division internationale du travail, des systèmes productifs

véhiculés par la dynamique des multinationales et du capital financier mondial.

On s'aperçoit donc qu'en 1970, les effets de l'expansion de la demande intérieure se répercutaient au Mozambique de façon très marquée vers les secteurs industriels comme la fabrication de la bière, le textile, l'industrie de l'habillement, le tabac, les meuneries des céréales, ... En vérité, il s'agissait de l'expansion des industries de consommation, qui qui se chargeaient aussi parfois de la deuxième transformation des produits qui appartenaient à la dynamique productive des INDME, comme c'est d'ailleurs le cas de l'industrie du savon, du textile, ... Arrêtons-nous là. A cette branche des INDMI, s'ajoutaient les unités chargées des infrastructures, comme c'était le cas des cimenteries. L'évolution des industries du marché intérieur fut déjà l'objet de notre analyse. En ce moment, dans ce bilan rapide de l'industrialisation de la fin de la période coloniale, nous nous limitons à réperer les exemples les plus expressifs de cette dynamique (Tab. A-IV-43). C'était les cas de la bière et de l'habillement dont la participation au PI était en 1960 respectivement de l'ordre des 1,9% et 0,5% et est passée en 1970 à 3,3% et 2%. Certes, d'autres industries, comme par exemple le textile, se sont étendues en conséquence des bouleversements profonds des articulations coloniales traditionnelles (comme c'est l'exemple de la délocalisation du textile métropolitain à la fin des années 60). Et si au début des années 70 sa contribution à la production industrielle se maintient à des niveaux très bas (2,8% en 1970 par rapport à

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION 1970

	Etablissements en activite unites	Investissements en 31 decembre	
		1000c	%
INDUSTRIES MARCHE EXTERIEUR	180	6881.3	52.8
Coton degrainage	23	517.1	3.9
Cajou	15	487.5	3.7
Huiles vegetaux	10	390.3	2.5
Sucre	6	2810.6	21.4
The	19	674.3	5.1
Sisal(fibre et cordage)	24	873.7	6.6
Scieries	82	470.5	3.6
Refinage Petrole	1	717.3	5.5
INDUSTRIES MARCHE INTERIEUR	1724	6276.6	47.7
Laitage	9	146.8	1.1
Meuneries bio	3	273.6	2.1
Decorticage de riz	17	174.4	1.3
Biere	3	580.3	4.4
Refrigerants	10	103.1	0.8
Tabac	6	106.9	0.8
Textiles(coton et jute)	2	455.8	3.5
Habillement	26	49.2	0.4
Meubles	71	82.6	0.6
Typographie	47	236.1	1.8
Encre	6	31.1	0.2
Savons et detergents	17	65.8	0.5
Ciment	3	825.8	6.3
Metalurgie Fer et Acier	1	102.3	0.8
Mat.Chemin Fer	1	66	0.5
Sous total	222	3305	25.1
Autres	1502	2971.6	22.6
TOTAL	1904	13157.9	100

SOURCES: Estatistica Industrial
Costa, P(1972) Industria Mocambique, Dez. p. 345

2,37% en 1960), cette industrie a quand même subi une évolution tout à fait remarquable au long de la décennie (A-IV-52) (une variation moyenne - prix réels - dans les deux quinquennats de 77,5%, c'est-à-dire un taux annuel de 15,5%, rythme qui, dépasse largement celui de la progression globale de l'industrie pendant la même période - 8%). En ce qui concerne les industries chargées de pourvoir l'économie en biens d'infrastructures, comme c'est le cas du ciment, ses effets sur la production industrielle ne se sont réellement fait sentir qu'aux années 50. En 1955 les statistiques industrielles (A-IV-50) attestent sa participation au niveau des 6,3%, ce pourcentage tombant à 4,8 en 1960, puis à 2,8% en 1970. On voit par ce qui précède que ce sont les industries de consommation qui stimulent le plus la croissance industrielle des années 60. En effet, son poids dans le PI progresse de 38,3% vers 53,5% entre 1960/70 tandis que le secteur des infrastructures se place, pendant la même période au niveau des 7,6% et 5,5%.

L'"import substitution" qui s'annonce au début des années 70 ne fait que renforcer cette tendance. D'ailleurs, ce mouvement n'a pas manqué de contrarier les stratégies concernant le développement du territoire qui, dans le contexte de la préparation du IV Plan de Mise en Valeur, se dessinaient à l'époque dans la ligne de dynamisation des secteurs agro-industriels.

A ce propos, souvenons-nous que c'était justement l'"Associação Industrial de Moçambique" (AIM) qui défendait une politique industrielle à partir de la consolidation du secteur agricole, à savoir, un programme d'articulation agriculture/industrie (341). Car, à

son avis, c'était dans ce secteur que se trouvaient les éléments moteurs de l'économie mozambicaine: les économies du coton, du cajou et des oléagineux ainsi que les agro-industries du thé, du sisal et du sucre. C'est-à-dire, les branches de l'industrie qui s'étaient affaiblies au long des années 60 (INDME). Au-delà de ces secteurs, "geo-económicos vocacionales" existants, cette "stratégie intégrée de développement conçue sous la double optique de la correction structurelle et de l'exploration des conditionnements géo-économiques favorables", proposait la création de nouveaux nouveaux industriels, profitant de la situation géographique du territoire. Notamment les activités qui s'articulaient avec le fonctionnement du secteur portuaire (342).

D'ailleurs, les économistes de l'AIM suivaient de très près les débats menés depuis les années 60 autour de la problématique de l'internationalisation des périphéries latino-américaines. C'était sans doute l'époque de la conceptualisation des théories et de la définition des politiques du développement, le moment de l'essor des idéologies du sous-développement, qui aboutiraient plus tard, même à la fin des années 60, à l'émergence des thèses marxistes (la "développement du sous-développement") en opposition aux conceptions dualistes partagées par les économistes de la CEPAL.

Néanmoins, l'écroulement du régime colonial portugais en Avril 1974 mettait définitivement en cause l'accomplissement de ce plan industriel. En effet, ni le projet de développement agro-industriel aboutirait à l'intégration progressive de la société traditionnelle dans l'économie de marché ni la dynamique de substitution

d'importations, notamment par la délocalisation des systèmes productifs métropolitains, aurait le temps d'amener l'économie mozambicaine au stade d'endettement qui caractérise les nouveaux pays industrialisés. En effet, jusqu'à ce moment, l'histoire se produit dans un autre sens, dont l'analyse sera certainement le privilège des historiens de demain.

3.1.2 - La balance commerciale et la confirmation de l'extroversion de l'économie - 1930/1970. Réflexions sur la nature du Pacte Colonial.

Revenons à la nature extrovertie de l'économie coloniale au Mozambique. Si nous acceptons que la dynamique de transformation industrielle du secteur agricole tournée vers l'exportation se présente comme un noyau central, structurel, dans l'histoire économique de ce territoire, alors nous trouverons dans la balance commerciale un outil indispensable pour la description de la tendance de ce processus.

Dans ce sens, ce qui nous semble le plus important, ce n'est pas de constater la persistance du déficit extérieur de la colonie, fragilité financière qui d'ailleurs concerne toutes les économies qui s'intègrent dans la division internationale de travail comme exportateurs de matières premières et importateurs de produits manufacturés, mais d'analyser le mouvement de chacune de ses branches constitutives. Le but de cette démarche est de réussir à identifier les mutations survenues dans la structure productive

mozambicaine au long de la colonisation et d'analyser, au fur et à mesure que se produisaient ces modifications, la permanence ou le changement des complémentarités impériales et internationales qui, à leur tour, s'étaient bâties depuis la fin du XIXème siècle dans le contexte du démarrage de l'économie d'exportation.

Comme grille d'analyse fondamentale, nous utiliserons la série statistique des principales exportations de la colonie entre 1937/74 (tab. A-IV-95) dont l'évolution quinquennale est synthétisée par le tab. A-IV-55. Notre périodisation commencera en 1937. Cette option ne comporte aucune raison historique ou économique spécifique, mais est simplement due au fait que les statistiques du commerce ne présentent de valorisation en escudos qu'à partir de cette année (de plus, cette date de départ se présente, quant à nous, tout à fait convenable, car elle est libre aussi bien des conséquences de la crise 1929/33 que des influences de la guerre qui s'ensuivirent). Notre démarche analytique qui concerne en ce moment le long terme ne prêterait pas attention aux événements qui se produisirent les dernières années de la colonisation. C'est pourquoi, nous nous arrêterons à 1970, sans tenir compte des changements qui provoquèrent la rupture du système de paiements interterritoriaux notamment les effets de la politique protectionniste mise en avant par le D.L. 478/71.

En somme, d'après une évolution essentiellement quinquennale (sauf pour la période 1942/46/50), nous essaierons de saisir les trois moments décisifs de l'histoire coloniale au Mozambique. D'abord la période 1937/42 et celle de 1942/46 qui nous permettra d'observer

les effets de la IIème Guerre Mondiale sur l'économie d'exportation et de les retenir dans le cadre de l'insertion internationale de l'économie mozambicaine. Ensuite, nous nous pencherons sur les années qui suivirent la guerre, 1945/60, période de grande dynamisation de l'économie d'exportation à cours de laquelle se produisirent les conditions intérieures et extérieures au dépassement du pacte colonial. Finalement, la dernière décennie de la colonisation (1960/70) qui se rapporte à la mise en oeuvre de la FIEEP dans le cadre de l'internationalisation de l'économie portugaise et de la contestation anti-coloniale du régime.

L'analyse de l'évolution des exportations sera complétée par celle des importations, celles-ci étant envisagées dans leur rapport avec le démarrage industriel et avec les mutations des articulations économiques coloniales.

Pour terminer, le commerce extérieur mozambicain est retenu dans la perspective de la logique impériale ainsi que dans le sens de l'insertion internationale de la colonie est-africaine. Le déficit structural de la balance commerciale sera aussi questionné d'abord en tant que conséquence du Pacte Colonial ("échange inégal mat. premières/p. manufacturés) et ensuite comme produit de l'industrialisation (importations de technologie et endettement progressif de l'économie). Dans ce contexte, nous réfléchirons sur l'importance du commerce avec la métropole soit, vis-à-vis des pactes

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'ECONOMIE D'EXPORTATION MOZAMBICAINE
POURCENTAGES *

SYNTHESE TABLEAU 55 (A 14)

	1937	1942	1946	1950	1955	1960	1965	1970
Exportation totale	41.1	59.3	51.8	53.3	67.3	69	54.3	65.2
1-INDHE total (2+3)	28.4	46	37	28.9	38	45.8	27.3	28.7
2-INDHE pacts colonial (caucro cotton)	12.7	13.3	14.8	24.4	26.3	23.2	27	36.5
3-INDHE étrangers (saisal the)	28	12.4	17.6	25.1	15.8	18.8	21.3	14.9
4-Export net prenteres (oleagineux)	40.7	25.7	32.4	49.5	42.1	42	49.3	50.8
5-Export étranger (3+4)								

SYNTHESE TABLEAU 92 (A 14)

Exportation totale	100	100	100	100	100	100	100	100
Exportation étranger	71.3	51.4	50.3	68.7	58.1	48.7	57.9	54.9
Exportation metropole	27.1	47.2	47	29.3	39.9	48.1	37.9	39.1
Exportation empire	1.7	1.4	2.7	1.9	2	3.2	4.2	5.6
Importation totale	100	100	100	100	100	100	100	100
Importation étranger	71.3	51.5	57.1	69.6	70.2	66.1	60.7	69.1
Importation metropole	27.3	44.8	41.4	29.2	27.4	28.6	34.5	27.4
Importation empire	1.4	3.7	1.5	1.2	2.4	5.3	4.7	3.5

Evolution deficit Balance Commerciale

Deficit total	100	100	100	100	100	100	100	100
Salde metropole	28.4	37.3	8.1	29	6.6	2.2	29.3	16.9
Salde étranger	71.6	51.7	97.7	71.4	90.3	89.6	65.1	81.4
Salde empire	0	10.9	*	*	3	8.2	5.6	1.6

SOURCES: Estatística Comercio Externo

* solde positif

RYTHME D'EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR MOZAMBICAIN

Pacte colonial/internationalisation
taux variation annuelle moyenne
(tva.a) %

SYNTHESE TABLEAU 91 (A IV)

	1937\46	1938\46	1939\46	1946\60	1960\70
METROPOLE					
Exportation	33.4	40.2	48.1	20.6	6.3
Importation	33.4	23.6	24.8	7.5	10
ETRANGER					
Exportation	9.5	19.9	16.6	8.4	10.3
Importation	13.1	11.5	10.9	15.1	10.1

SOURCES: Estatística do Comercio Externo

plus au moins informels avec le reste du monde (1937/60), soit tenant compte de la conjoncture bouleversante des années 60, face à la transformation des rapports coloniaux (1960/70).

3.1.2.1 - Premier bilan du Pacte Colonial: 1937.

Tenant compte des données du tableau A-IV-55, 92, commençons par faire le point de l'économie d'exportation à la veille de la II^{ème} Guerre Mondiale. L'année 1937 qui, pour des raisons de contraintes statistiques, est le point de départ de notre réflexion, nous apporte aussi le bilan économique des 7 premières années de la nouvelle politique coloniale au Mozambique. Dans la mesure où l'on se souvient de la structure du commerce extérieur du territoire est-africain en 1930 (tab. A-IV-34), il est possible de confirmer dans quelle mesure le dépassement de la crise était étroitement lié à la consolidation de la complémentarité entre l'économie portugaise et l'empire.

Le premier moment de nos séries chronologiques nous confirme que les liens marchands MOZ/PORT se situent au-dessus de 28% (tab. A-IV-55) (car à l'époque une partie du sucre débouchait sur le marché international) de la valeur globale des exportations à la même année (27,1% d'après le tableau A-IV-92). Malgré l'importance de l'industrie sucrière, qui d'ailleurs à l'époque était à l'origine des 18,5% des revenus du territoire, cette progression dans l'étroitement du réseau Portugal/Colonies par rapport au début de la décennie doit se rapporter directement à la mise en route au Mozambique du projet

cotonnier. En effet, d'une exportation qui en 1930 ne dépassait pas les 1000 tonnes (343) en 1937, le coton représente déjà 10% des revenus extérieurs du territoire. Coton et sucre se rassemblent donc, et jusqu'à la fin de la colonisation, ils se constituent inextricablement en tant que relais de la reproduction économique du modèle colonial portugais.

Par contre, du revenu global des exportations de la colonie est-africaine, ses débouchés internationaux étaient, à la même époque, de 71,3% (dont 40,7% concernait le sisal, le thé et les oléagineux).

En termes de la structure de production de l'économie d'exportation, au-delà des produits qui constituent le pacte colonial portugais, il faut signaler que la valorisation internationale du thé et du sisal obligeait aussi à leur préparation industrielle. C'est ainsi que les INDME représentent à la veille de la guerre 41,1% des exportations, tandis que les matières premières sans traitement industriel (les oléagineux) n'arrivaient pas à dépasser les 28%. A notre avis, ces indicateurs peuvent déjà s'appréhender comme mesure du niveau de la complexité productive de l'économie d'exportation mozambicaine.

En ce qui concerne les importations avant la Guerre, c'était aussi à l'étranger que le Mozambique s'approvisionnait le plus en produits manufacturés (71%). Au Portugal, on achetait surtout du vin et des tissus, mais à l'époque ces produits ne dépassaient guère les 26% de la valeur globale des importations du territoire (voir tab. A-IV-89 - tenant compte que d'après le tab. A-IV-92, le poids des

En somme, si le pacte colonial était en train de se bâtir avec la colonie portugaise de l'Afrique de l'Est, la structure marchande de son économie s'établissait au moins en 1937, beaucoup plus par rapport au marché international que vis-à-vis de la métropole. D'ailleurs, il nous suffit d'observer la distribution du solde de la balance commerciale pour renforcer cette idée. En effet, des 67 millions d'escudos que constituait la dette du commerce mozambicaine la même année, 28,4% concernait le Portugal et 71,6% l'étranger. Et cela, malgré le succès de la politique d'unité impériale, grâce à laquelle le régime de Salazar était parvenu à sortir de la crise. De ce fait, la question qui se pose donc à nous est celle de savoir comment cette ambivalence du pacte colonial au Mozambique allait évoluer.

3.1.2.2 - La IIème Guerre Mondiale: renforcement des liens impériaux - 1939/46.

L'éclatement du conflit mondial allait entraîner le renforcement du commerce au sein de l'empire. Les statistiques du commerce extérieur l'attestent à l'évidence depuis 1939, soit par rapport à l'écoulement de la production coloniale, soit en ce qui concerne son approvisionnement de l'extérieur.

Si l'on observe ensuite la composition des exportations de 1942, on arrive à confirmer que les liens avec le Portugal, en termes des deux produits clés du Pacte Colonial (le sucre et le coton) s'approchaient alors des 46% du commerce extérieur de la colonie (quand le poids de la valeur

globale des débouchés sur le marché métropolitain se traduisait par 47,2% - tab. A-IV-92): le coton, dans le cadre de l'expansion de la culture, a vu élargir sa participation jusqu'à 33%. Par contre, le sucre (à l'époque les débouchés du sucre mozambicain se partageaient entre le Portugal et l'étranger, en raison du régime sucrier national qui s'était établi en 1930) n'a pas échappé aux effets de la contraction du commerce international. C'est ainsi qu'au milieu de la Guerre, ce produit de l'agriculture de plantation a vu réduire son quota dans les exportations tombant à 12,8% alors qu'en 1937 il était de 18,5%.

Dans le même temps le réseau marchand avec l'étranger concernant les exportations s'affaiblissait (de 71,3% en 1937 à 51,4% en 1942): les exportations de cajou brut vers l'Inde s'écroulaient à la suite de la rupture du trafic maritime de l'Océan Indien (leur participation baisse de 5,9% vers 1,4% entre 1937/42), de même que les revenus extérieurs des autres oléagineux et du sisal se réduisaient considérablement. Remarquons que le poids des exportations des produits en brut ne dépassait que les 12%, tandis que les INDME s'écoulant, notamment les plus importants, surtout au sein de l'empire, élargissaient leur contribution à la mise en valeur internationale de l'économie mozambicaine vers les 59,3%.

A la fin de la Guerre, la production de la colonie est-africaine s'écoulait de façon presque égale entre les marchés métropolitain et international qui, en 1946, en absorbaient respectivement 47% et 50,4%. D'ailleurs, comme le démontre le tableau A-IV-91, ce renforcement de la position portugaise s'achève à la fin d'une période où les exportations vers la métropole progressaient selon un rythme largement supérieur à celui qui stimulait les débouchés sur le marché étranger. Dans les deux

cas, le calcul des taux de croissance moyenne annuelle pour la période 1938/46 ne font que le confirmer: 40,2% et 13,9% respectivement.

Il faut noter que dans ce contexte de renforcement du réseau marchand impérial, les INOME gardaient encore une influence plus importante dans les recettes d'exportation (en 1942 elles représentent 59,3%, dont 46% concerne la reproduction du pacte colonial) si bien qu'au fur et à mesure que les effets de la guerre s'évanouissaient, on assiste aussi au rattrapage du commerce mondial des oléagineux. De ce fait, en 1946, ces matières premières représentent déjà 17,6% des exportations de l'Afrique Orientale portugaise à un moment où la position des INOME tombait à 51,8% (dans ce cadre le pacte colonial rassemblait 37% du commerce colonial).

La confrontation mondiale s'est aussi traduite par un renforcement de la dépendance vis-à-vis des produits manufacturés portugais. En effet si, dans le contexte du pacte colonial métropolitain les importations évoluent entre 1938/46 d'après un taux moyen de 23,8%, les achats de produits manufacturés étrangers n'arrivent pas à atteindre le rythme moyen de 12%. C'est ainsi qu'en 1946 les dettes (paiements des importations portugaises) du Mozambique vis-à-vis de la métropole atteignaient 41% de la valeur globale de son commerce d'importation, ce qui signifie une évolution remarquable par rapport à la fin des années 30 (en fait, en 1939 les importations métropolitaines n'arrivaient pas à dépasser les 20%).

Comme le démontrent les statistiques du commerce extérieur (tab. A-IV-89), c'est encore le textile qu'on achète le plus au Portugal: les tissus et coton représentent alors 25% des importations de la colonie (tenant compte de la protection tarifaire qui, dans le cadre de la nouvelle

politique économique, était accordée au textile métropolitain, nous ne nous tromperons pas si nous admettons que ce pourcentage concerne surtout les tissus portugais), ce qui ne traduit qu'une tendance croissante dans le bilan des importations depuis 1937 (19,6% en 1937; 21% en 1942; jusqu'à 25% en 1946). Toutefois, cette progression concernait beaucoup plus la montée des prix du textile que l'élargissement en volume de l'approvisionnement au Mozambique. En effet, au long de neuf années, ce dernier n'était que de 20% (soit un taux annuel de 2% pendant la même période, alors que la valorisation de ces mêmes importations enregistrait une croissance annuelle tout à fait exubérante de 26% (c'est-à-dire une expansion de 235% entre 1937/46).

Le vin portugais arrive de façon encore plus souple sur le marché mozambicain. En 1946, ses débouchés en volume se réduisaient même par rapport à 1937. Pourtant, pendant la même période, il profitait d'une montée des prix (de plus de 50%) qui a fait occuper à ce moment-là presque la même position qu'il occupait dans les importations mozambicaines à la veille de la guerre.

La chute des achats des produits manufacturés étrangers peut aussi se saisir si l'on observe la variation annuelle de ces importations notamment à partir de 1938 (tab. A-IV-91). Sans doute que l'assouplissement de leur évolution est visible déjà en 1939 (de l'ordre des 5% relativement à l'expansion de l'année précédente). Jusqu'en 1943, l'évolution se présente fort perturbée, manifestant même des moments de rupture assez frappante (tels qu'en 1940, 1941 et 1943). Pour préciser encore plus cette dynamique, donnons l'exemple de l'évolution de l'importation de quelques produits de 1937 à 1942 (tab. A-IV-89): les

machines agricoles et industrielles se réduisaient en volume de l'ordre des 40% tandis que les importations des matériaux de chemin de fer décroissaient de 79%, et que celles du fer et de l'acier en brut tombaient de plus de 70%.

Arrivés à la fin de la Guerre, nous sommes encore une fois en condition de faire le point sur le stade du pacte colonial **Portugal/Mozambique**.

D'abord, commençons par analyser en termes des produits coloniaux qui structuraient ce rapport économique (tab. A-IV-55). Le poids du coton et du sucre dans le commerce extérieur se renforçait de 1937 à 1942 (de 28,4% à 46%) tandis que les produits qui intégraient le circuit international de l'économie mozambicaine chutaient progressivement (de 40,8% en 1937 à 26,7 en 1942). Le virage qui se produit déjà en 1946 dans les pourcentages de ces deux vecteurs du commerce extérieur mozambicain (le premier y affaiblit sa position vers 37% quand le dernier fait son rattrapage vers les 32,4%) annonce d'une part une évolution irrégulière des rapports impériaux (le poids des exportations vers la métropole dans le bilan du commerce de la colonie connut une certaine instabilité jusqu'à la fin de la période coloniale), de l'autre, il a tendance à aboutir, à l'après guerre, à un repli vers les anciennes sujétions internationales (les échanges avec l'étranger avaient tendance à renforcer leur domination sur le commerce extérieur de la colonie).

Si l'on se penche ensuite sur l'évolution de la balance commerciale de cette colonie à partir de 1938, on constate qu'au fur et à mesure que se renforçaient les liens marchands avec l'économie portugaise, son déficit

vis-à-vis de la métropole s'alourdissait de plus en plus, ce que ne fait que confirmer la logique de soumission économique structurelle sous-jacente au pacte colonial (les colonies avaient tendance à enregistrer des déficits permanents avec la métropole car les prix des matières-premières étaient plus bas que ceux des produits manufacturés). Ainsi, depuis 1939 les déséquilibres ne cessaient de s'alourdir progressivement (voir tab. A-IV-92) à l'exception de 1944, moment où la colonie a réussi à régler ses dettes vis-à-vis du Portugal (on verra que le même phénomène se passe dans les années 50, notamment en 1953 et 1954, années pour lesquelles les statistiques du commerce attestent aussi des soldes positifs de la balance commerciale mozambicaine).

La IIème Guerre Mondiale privilégiait l'expansion des secteurs productifs coloniaux en fonction du marché national (entre 1939/46 la production coloniale s'écoule sur le marché métropolitain selon un rythme de croissance annuelle moyenne de 48,1% tandis que celle écoulée à l'étranger est de 16,6% - tab. A-IV-91). Elle renforçait aussi le pacte colonial, par le biais des importations (on constate que la consommation des produits métropolitains, entre 1939/46 progressait d'après un rythme annuel moyen de 24,8% largement supérieur à celui des importations venant de l'étranger, de l'ordre de 10,3%). De ce fait cette colonie qui auparavant, et cela jusqu'en 1939, achetait à l'étranger selon des pourcentages toujours supérieurs à 70% (71,3% en 1937; 78,9% en 1938; 79,3% en 1939 anéantirait d'ici jusqu'à 1945, la préférence pour ces marchandises (entre 1940/45 le poids des importations étrangères baisse donc de 69,7% à 48,1%. Le point minimum fut atteint en 1943 avec 39,3%). Le recul vers les anciens équilibres qui se produirait dès la fin de la guerre, bien qu'avec

des proportions légèrement plus souples (entre 65% et 70%), ne sera jamais mis en cause jusqu'à la fin de la période coloniale, car l'économie portugaise n'était pas non plus en condition de se substituer aux marchés étrangers en tant que pourvoyeur en biens technologiques, indispensables à la mise en valeur coloniale. On trouvera ici les fondements de la faiblesse du déficit commercial (marchand) de l'économie mozambicaine vis-à-vis de la métropole. Le pacte colonial avait-il existé?

Revenons au bilan économique de la Guerre. Si l'on s'aperçoit que la tendance à l'affaiblissement des importations étrangères, qui peut être observée dans la période allant de 1939 à 1945 était accompagnée notamment à partir de 1941, d'une évolution toujours croissante des exportations vers le marché international, on constatera alors que cette dynamique a aidé à neutraliser le déficit vis-à-vis du Portugal (d'ailleurs comme on vient de le signaler, ces dernières enregistraient entre 1939/46, une variation annuelle plus forte (16,6%) que celle que traduit le rythme des importations (10,3%).

C'est ainsi que la confrontation mondiale finirait par amoindrir de façon non négligeable le déséquilibre de la balance commerciale mozambicaine. D'une valeur négative de 331 mille contos en 1939, elle a récupéré progressivement jusqu'en 1944, moment où le solde est positif et de l'ordre des 5 mille contos. Si, à ce bilan, on ajoute les revenus qui à l'époque étaient perçus par l'économie de transit et d'émigration (dont les taux, ne furent malheureusement synthétisés par la statistique officielle qu'à partir de 1957) les résultats se montreraient encore plus avantageux dans la perspective de la solvabilité internationale de la colonie est-africaine. D'ailleurs, si l'on prête attention à l'évolution des soldes du

fonds des changes de la colonie, dont les valeurs sont disponibles à partir des années 30 (tab. A-IV-93) on s'aperçoit réellement combien l'économie mozambicaine ne posait pas de problèmes à la gestion financière de l'Empire. Ainsi, en 1946, année où la balance commerciale enregistrait un déficit global de l'ordre des 181 mille contos (dont seul 8,1% concernait la métropole), les disponibilités en or et en devises étaient de l'ordre des 281 mille contos. Il est aussi intéressant de remarquer que l'épuisement du stock en moyens de paiement sur l'extérieur constaté entre 1938 et 1942 (de 258 mille contos il est tombé à 80 mille contos) fut suivi juste pendant les 5 dernières années de Guerre, d'un renforcement des disponibilités du fonds des changes d'une valeur de 201 mille contos. C'est ainsi qu'en 1946, le stock en or et en devises de la colonie atteignait 281 mille contos.

Evidemment que cette situation était beaucoup moins due à l'efficacité du système productif coloniale (et par conséquent à la logique de l'économie d'exportation qui opérait dans le contexte des "pactes coloniaux métropolitains et internationaux"), et donc à celle des INDME, qu'aux revenus extérieurs qui se percevaient dans le cadre de l'insertion de l'économie mozambicaine en Afrique Australe (par le biais de la mise en valeur de l'économie de transit et d'émigration). Néanmoins cette constatation ne nous empêche guère d'affirmer, tenant compte de notre démarche antérieure, que le Mozambique se trouvait, à la fin des années 40 dans les meilleures conditions financières pour répondre aux mutations et aux défis de croissance de l'après Guerre.

3.1.2.3 - L'après guerre. Dépérissement progressif du réseau impérial: le Pacte Colonial existait-il?

Commençons d'abord par rappeler que jusqu'en 1955 les balances du commerce extérieur représentaient encore le principal recueil quantitatif de l'activité économique mozambicaine. Certes, les annuaires statistiques s'efforçaient, depuis les années 30, de mesurer l'activité productive de la colonie, notamment à partir des enquêtes agricoles, effort de quantification qui d'ailleurs s'accomplirait à partir de 1946 par l'élaboration de la statistique industrielle. Pourtant il a fallu laisser passer le premier quinquennat des années 50 pour que l'on réussisse à obtenir une valorisation monétaire de l'industrialisation mozambicaine. De ce fait, et pour la période en question, les balances de commerce demeurent encore des outils indispensables à la recherche des fondements quantitatifs de la dynamique coloniale au Mozambique.

Nous avons fait référence aux changements que l'établissement de la paix avait apportés aux solidarités internationales de l'économie mozambicaine. Toutefois ce mouvement qui se traduisait par un recul non négligeable de l'"unité impériale", que la guerre avait tant aidé à bâtir, concernait surtout (nous venons de le signaler) la position du Portugal comme fournisseur de l'économie coloniale. Ces valeurs qui, en conséquence de la guerre, et notamment à partir de 1940, se plaçaient en moyenne dans la classe des 40% (pourcentage moyen de $40/46 = 43\%$) s'affaiblissaient progressivement à partir de 1946 et tout au long de la décennie de 50, période pendant laquelle la position portugaise ne réussit pas à dépasser

les 30% de l'ensemble du commerce importateur de la colonie. Cette évolution ne manifestait qu'une inversion souple tout au long des années 60, en conséquence de la libéralisation des échanges qui se produit dans le cadre de la P.I.E.E.P (Politique d'Intégration de l'Espace Economique Portugais).

Si l'on se place du côté des exportations, on constatera par contre qu'au cours des années 50, l'économie mozambicaine avait tendance à répartir ses débouchés entre la métropole et l'étranger. Ainsi si à partir de 1946 et jusqu'à la fin de la décennie, elle écoulait en dehors du réseau impérial, en moyenne plus de 60% de ses exportations (la seule exception concerne 1948 où ce pourcentage ne dépassait pas 57%), dans les années 60 le Portugal s'imposait progressivement dans ce bilan. En 1960 les positions s'équilibraient entre les deux marchés (la métropole et l'étranger absorbaient alors 48,1% et 48,7%, respectivement, des exportations mozambicaines). Les causes de l'affaiblissement de la position de la métropole dans la balance globale des exportations mozambicaines pendant les années 60 doivent être trouvées dans les changements intervenus à l'époque dans les rapports coloniaux ainsi que dans les modifications qui en outre s'opéraient dans la base productive de la colonie, notamment en conséquence de la dynamisation de l'économie d'exportation en fonction du marché international (dont l'industrialisation du cajou en est un exemple irréfutable).

Ainsi, à notre avis, l'histoire de l'économie mozambicaine de l'après-

guerre doit s'appréhender en fonction de deux moments essentiels, à savoir:

1) Le premier, qui couvre toute la décennie de 50, où les secteurs productifs qui avait été dynamisés jadis en fonction du pacte colonial dominaient l'activité économique du territoire.

2) Le deuxième et dernier moment, qui démarre dans les années 60 en synchronie avec les changements de la stratégie coloniale portugaise (la PIEEP). C'était le temps des profonds bouleversements de la base économique qui s'était structurée auparavant comme réponse aux articulations coloniales, telles qu'elles s'étaient établies dans les années 30 (notamment l'économie du coton) et aussi la période d'émergence de nouvelles activités sur la scène coloniale. Dans le cadre de ce nouveau dynamisme économique, on trouvera d'une part les secteurs qui se rassemblent à la logique de l'économie d'exportation et de l'autre ceux dont l'origine se rapporte plutôt à un processus économique internalisé, ce qu'on appelle les industries marché interne, INDMI.

Tout ce mouvement est susceptible d'être quantifié, directement ou indirectement, par les statistiques de commerce extérieur (tab. A-IV-95, 55).

1. Les années 50.

En ce qui concerne l'évolution du système productif mozambicain pendant les années 50, commençons par confirmer, dans le cadre des INDE, le poids de l'économie du coton et de l'agro-industrie sucrière qui, dans

leur ensemble, voient progresser leur participation dans l'économie d'exportation qui passe de 28,9% en 1950 à 45,7% en 1960. En outre le sucre qui au début ne représentait que 7% de la valeur des débouchés extérieurs de l'économie a atteint 13,3% en 1960. A ce propos il faut rappeler que la révision du régime sucrier en 1952, a fait écouler, obligatoirement tout le sucre mozambicain au sein du marché national (surtout le métropolitain). C'est à la suite de ce fait qu'il faut interpréter le progrès accusé par ce produit au niveau des comptes extérieurs de la colonie. En effet, en 1955 le sucre représentait déjà 12,6%, évolution qui eut lieu moins en raison du volume des débouchés qu'en conséquence de la montée des prix. D'ailleurs, il nous paraît important de signaler que cette tendance vers la hausse des prix unitaires qui s'est manifestée la même année de la révision du régime sucrier national (se traduisant par un accroissement supérieur à 55% par rapport à 1951 - voir tab. A-IV-95) s'est maintenue jusqu'aux années 70 bien qu'à un rythme plus souple. Tenant compte de l'instabilité que pendant cette même période le marché international imposait aux cotations des matières premières, et dont la crise sucrière du début des années 60 en est aussi un exemple frappant, nous ne croyons pas que la sujétion du sucre colonial au réseau impérial se soit soldée par des résultats négatifs pour les producteurs de la colonie est-africaine.

Par rapport aux INDME, dont les débouchés se trouvent en dehors des circuits de l'empire, il faut d'abord saisir la progression des secteurs les plus anciens: l'agro-industrie, le sisal et le thé. La première dont la place dans la hiérarchie de la structure du commerce extérieur suivait en 1950 avec 12,6% celle du coton (21,9%), sa position en tant que recette

extérieure de la colonie se réduisait progressivement au fur et à mesure que la demande en fibres synthétiques s'accroissait sur le marché mondial (en 1960 elle ne représentait que 8,5%). Par contre le thé connut une progression inverse, parvenant à élargir considérablement les revenus d'exportation (d'une participation de 5,1% en 1950 vers 8,4% en 60). D'ailleurs ce rattrapage fut la conséquence de la restructuration productive que cette activité connut dans les années 50, ce qui lui a permis de faire doubler en 5 ans (de 1950 à 1955), aussi bien en volume qu'en valeur, ses placements internationaux. Souvenons-nous ensuite du stade de l'industrie des huiles végétales qui, au milieu de la même décennie, arrivait à élargir considérablement son quota dans les exportations (d'une moyenne de 3%, perçue depuis les années 40 vers 5,3% en 1955). Toutefois cette tendance ne réussit pas à s'imposer et le secteur vit sa position s'écrouler au cours des dix années qui suivirent. D'ailleurs pendant cette période, le recyclage local des bagasses a davantage contribué aux recettes extérieures de la colonie (2,5%). Rappelons-nous encore que le relancement de la mise en valeur internationale des huiles végétales ne donna ses fruits que dans les années 70, à la suite de la restructuration industrielle opérée à la deuxième moitié des années 60. Les registres quantitatifs des statistiques du commerce pour 1970 l'annoncent déjà (moment où les huiles et les bagasses représentent respectivement 4,5% et 2%).

Plaçon-nous finalement sur le terrain des activités qui s'écoulent sur le marché extérieur sans subir de processus de transformation. Malgré l'instabilité qui caractérise le marché international des oléagineux, la reprise que ce vecteur de l'économie d'exportation connaît à la fin des

années 50, par rapport aux blocages de la guerre, est nettement confirmée par les statistiques du commerce (de 17,6% en 1946 à 25,1% en 1950 et 18,8% en 1960). Dans ce cadre, la noix de cajou est fournie à l'industrie indienne de la côte de Malabar à un rythme croissant, en termes de volume et de prix, ce qui se traduit par une valorisation progressive de l'économie du cajou dans les revenus de l'exportation mozambicaine (de 4,4% en 1946 à 7,5% en 1950/55 arrivant à 9,5% en 1960). Dans le même temps, le rôle du copra devient plus problématique. En effet sa mise en valeur internationale est influencée, tout au long de la décennie de 50, par les fluctuations qui se produisaient au niveau des cotations de cet oléagineux, dont l'ampleur est par ailleurs bien confirmée, lorsque l'on observe les oscillations de ses prix unitaires, nettement perçus par les balances de commerce (tab. A-IV-95, 58). Cette inconstance du marché mondial du copra finissait par restreindre considérablement, surtout dans les années 60, le volume des contingents disponibles pour l'exportation. Souvenons-nous que ce fut dans ce contexte qu'à la fin des années 60, les intérêts industriels de la colonie se préparaient à accélérer le processus de transformation locale de cet oléagineux.

L'évolution des principaux vecteurs de l'économie d'exportation mozambicaine des années 50 ne fait que confirmer l'importance des INDME (en 1960 ce secteur, représentait 69% des gains extérieurs de la colonie contre 53,3% au début de la décennie précédente). Mouvement qui, à l'époque, trouve bien ses fondements dans la dynamique productive de la colonie, comme le démontre, d'ailleurs les registres quantitatifs perçus par la statistique industrielle (tab. A-IV-37). Ainsi, pour la deuxième moitié de cette décennie (1955-60) les INDME accusaient une variation annuelle

moyenne de l'ordre des 7% en même temps que les activités qui opéraient en fonction du marché intérieur progressaient encore plus rapidement, 13% (évolution à des prix réels - A-IV-37A). Evidemment que toute cette activité entraînait des pressions croissantes sur les importations, alourdissant progressivement le déficit de la balance commerciale. Cette tendance est bien confirmée par les statistiques du commerce (tab. A-IV-92) de la fin de la guerre.

Cependant les INOME dont la progression concernait surtout, comme nous venons de le signaler, le dynamisme des secteurs liés à la reproduction du pacte colonial (3) se multipliaient encore (vers une contribution de 45,7% dans les revenus extérieurs de la colonie) sans qu'il y ait de changements substantiels ni dans la base productive ni dans les articulations impériales et internationales mises en place au Mozambique depuis la fin des années 30.

On se souvient qu'au-delà de certaines adaptations qui se produisirent dans les années 40, notamment sur les règlements de l'exercice industriel dans les colonies, dont les effets pratiques sont tout à fait discutables (notamment la décision législative qui, par le décret-loi 33924, stipulait en 1944 de déplacer les systèmes productifs du textile métropolitain vers l'outre-mer), au moins jusqu'à la fin des années 50, rien de nouveau n'est à signaler, à part la révision du régime sucrier national, dans l'ordre économique colonial.

En ce qui concerne la nature des rapports coloniaux Portugal/Mozambique, il ne nous faut revenir que sur la distribution du commerce extérieur de la colonie tout au long des années 50, pour

confirmer qu'à la fin de la décennie presque 50% de ses revenus étaient perçus dans le cadre de la reproduction du pacte colonial. En effet la politique coloniale de l'"Estado Novo" menait avec succès son objectif de spécialiser le territoire est-africain dans la production de sucre et de coton. Et cela, à plus forte raison si l'on s'aperçoit que dès l'après-guerre le rythme de croissance des exportations vers le marché métropolitain était largement supérieur à celui des exportations vers le marché international de l'économie mozambicaine (comme le confirme le tableau A-IV-91 dans ces deux circuits les taux moyens annuels de variation calculés pour la période 1946/60 sont de l'ordre des 20,6 et 8,4 respectivement).

Toutefois, conclure le "pacte d'exportations" avec la métropole ne pouvait se faire que par la consolidation d'un "pacte d'importations", surtout avec le reste du monde comme nous venons de le signaler. C'est sans aucun doute à l'économie mondiale que le Mozambique devrait payer le plus le prix de son "développement économique": en dernière instance le prix de la reproduction du modèle colonial du XXème siècle qui réussissait malgré tout, pour la première fois dans l'histoire de l'expansion impériale portugaise, à lier, inextricablement, l'histoire de ce territoire est-africain à la dynamique de l'économie portugaise. Dans ce sens, l'Afrique Orientale portugaise du XXème siècle est, à notre avis, indubitablement une création de l'"Estado Novo".

Il est vrai que l'articulation avec l'économie métropolitaine, celle qui s'était structurée jadis fondée sur l'échange du coton et du sucre mozambicain contre le vin et le textile portugais, revenait beaucoup "moins chère" pour la colonie que celle qui avait pour base l'échange des

oléagineux, du thé et du sisal contre la technologie, et les produits stratégiques à la reproduction économique du territoire (tab. A-IV-89,90). Voilà pourquoi tout au long des années 50, période d'apogée du pacte des exportations avec la puissance coloniale, le Mozambique s'endettait progressivement vis-à-vis de l'économie internationale. C'est ce que nous montre la désagrégation des soldes de la balance commerciale (tab. A-IV-92). En effet si au début de cette décennie le bilan du pacte colonial Mozambique/Portugal (qui se soldait par un débit de 154 mille contos) représentait 29% du déficit de la balance commerciale de la colonie (533 mille contos) et que la dette envers l'étranger (381 mille contos) en représentait 71%, en 1960 les obligations de la colonie est-africaine vis-à-vis du marché international s'alourdisaient remarquablement. Dès lors, le bilan des échanges commerciaux avec la métropole n'arrivait pas à dépasser 2% (35 mille contos) du solde négatif de sa balance de commerce (1550 mille contos) (à un moment où même les autres territoires de l'empire s'imposaient comme créanciers du Mozambique avec 127 mille contos, 8%) en même temps que la colonie devait régler avec l'étranger 89,6% de son débit extérieur (1389 mille contos).

D'ailleurs si nous prêtons attention à l'évolution de la composition des importations mozambicaines (tab. A-IV-89), nous confirmerons facilement que le textile et le vin se réduisaient progressivement au fur et à mesure que la colonie achetait davantage au marché mondial les produits stratégiques (technologie et autres ...), indispensables à bâtir la croissance économique de l'après-guerre. Par ailleurs ce mouvement se présente encore plus renforcé par la mise en rapport des taux de variation moyenne qui, pendant la même période, marquent le progrès de ces deux

circuits d'approvisionnement de l'économie coloniale: les produits portugais y débouchaient selon un taux de variation plus souple (7,5%) que les étrangers (15,1% - tab. A-IV-91). Par ce fait, on ne s'étonnera guère que le déficit vis-à-vis du Portugal ait tendance à s'amoinrir face au renforcement progressif de l'endettement international par la voie du commerce.

Evidemment qu'un aperçu global des compromis, et des bénéfices internationaux de l'économie coloniale oblige à dépasser le cadre stricte des balances de commerce. Et cela à plus forte raison, pour le cas du Mozambique, tenant compte de la dynamique de l'économie de transit et d'émigration (à savoir les revenus qui étaient perçus par la mise en valeur de son "pacte régional" avec les économies limitrophes).

La balance des paiements publiée en 1957, nous donne les premières indications globales de la solvabilité internationale de l'économie mozambicaine. Pour la dernière fois, le solde est positif: de l'ordre des 3 mille contos (tab. A-IV-86). Les revenus de l'économie régionale ne réussissaient plus dès lors à payer les coûts de l'insertion coloniale et internationale du territoire est-africain. Question sur laquelle nous reviendrons.

Pour le moment il ne nous reste qu'à ajouter qu'en 1960, le déficit de la balance des paiements atteignait déjà 274 mille contos, moment où les revenus nets des prestations gratuites (729 mille contos) ne parvenaient guère à équilibrer le solde négatif de la balance de commerce (des pactes marchands dont la valeur touchait les 1092 mille contos - quantifiés ici d'après un critère des règlements). Et cela en dépit des

flux nets de capital qui nourrissaient la mise en valeur coloniale (89 mille contos). Toutefois, ce qui est bien plus important, c'est de constater qu'au début des années 60, l'insolvabilité de l'économie mozambicaine se produisait par rapport à la zone de l'escudo et surtout à la métropole (et plutôt par le biais des affaires des prestations gratuites qu'en conséquence du pacte colonial) dont le déficit (834 mille contos) dépassait les revenus perçus à l'étranger (560 mille contos) (A-IV-87). C'est pourquoi, l'alourdissement de la dette devenait un facteur si menaçant pour l'équilibre de l'Empire.

Pourtant, nous verrons que le fonds des charges de la colonie, dont le montant en or et en devises s'était accumulé durant presque 30 ans de gestion coloniale salazariste, supporterait cet endettement au moins jusqu'au milieu des années 60.

2. Les années 60.

Peut-on accepter que la décennie de 60 se présente comme une période décisive du renversement de la stratégie coloniale portugaise, telle qu'elle fut bâtie dans les années 30. Ce moment coïncidait avec la transformation de la base économique ainsi que le changement de la conception coloniale qui donnait corps à l'existence de l'empire.

En effet il s'agissait du moment de la mise en cause des anciennes solidarités économiques qui naguère avaient donné des signes d'épuisement. Dans ce sens, si la révision du modèle colonial portugais, qui se concrétise à partir de 1961 par la P.I.E.E.P., apparaît d'un côté comme

réponse à la dynamique de restructuration de l'économie portugaise (dans le contexte d'internationalisation de l'époque), de l'autre elle sera confrontée sur le terrain colonial, et notamment au Mozambique, à l'existence d'une structure économique complexe.

On y verra rassemblées soit les articulations économiques sous-jacentes au pacte colonial (l'économie du coton et l'agro-industrie sucrière) soit l'hétérogénéité des dynamiques économiques autres, dont l'origine, en ce qui concerne la côte est-africaine, précède la colonisation portugaise du XXème siècle.

On se souvient que l'économie des oléagineux qui se répand dans le cadre de la dynamique marchande de l'Océan Indien dès le XVIIIème siècle laissera des traces décisives sur la logique économique marchande de la colonie. D'ailleurs les conséquences ainsi que la spécificité des processus qui s'en dégagent furent nettement confirmés, notamment à partir des années 20 de ce siècle, moment où la noix de cajou, cultivée tout au long de la côte swahili mozambicaine, est mise en valeur, à travers un réseau informel de dynamisation marchande, en fonction de l'industrie indienne de décorticage.

A ceci il faut ajouter encore le processus d'insertion en Afrique Australe, qui se concrétise, à la fin du XIXème siècle par la mise en place, entre le Mozambique et les pays voisins, des sous-systèmes économiques régionaux de transit et d'émigration.

Ainsi, à la fin de la colonisation, l'Afrique Orientale portugaise se présentait comme le résultat d'un processus historique diversifié, dans le

cadre duquel, se succédèrent, en se rassemblant, des pactes économiques différents:

Le plus ancien, celui qui émerge en synchronie avec l'histoire de l'Afrique de l'Est, mettait en place un réseau marchand, contrôlé par les commerçants indiens, lesquels, au-delà de leur rôle en tant que dynamisateurs du marché intérieur, assuraient tout au long de la période coloniale le commerce d'exportation de la noix de cajou vers l'Inde.

Ensuite le pacte que le Mozambique avait établi avec les territoires de son hinterland et qui en conséquence liait étroitement son histoire au complexe politique et géo-économique de l'Afrique Australe, notamment à son voisin le plus puissant: la République Sud-Africaine.

Finalement, et le plus récent, le pacte colonial, établi avec le Portugal, à partir des années 30.

Dans ce carrefour d'influences, où les pactes formels (coloniaux ou régionaux) viennent se joindre aux plus anciennes solidarités économiques (dont l'origine remonte à l'histoire marchande de l'Océan Indien) il faut, à notre avis, retenir l'histoire récente de la colonisation au Mozambique.

Dans ce contexte une dernière question doit, quant à nous, s'imposer comme objet de réflexion, si bien qu'elle concerne plutôt l'histoire du présent que l'histoire du colonialisme: le fait de l'écroulement du pacte colonial, ce dernier bâti sous la domination portugaise, face à la permanence des autres liens économiques, dont le maintien et la reproduction se constituent en tant que réalité de l'époque post-coloniale.

Le bilan économique de la dernière période de la colonisation portugaise au Mozambique, tel qu'il nous est proposé par la balance du commerce du territoire, commence d'abord par nous informer de deux changements majeurs de la structure du secteur exportateur. Il s'agit de l'affaiblissement de la position du coton et du sucre vis-à-vis de l'expansion des revenus perçus par l'économie du cajou (A-IV-95,55).

Certes, ce mouvement ne doit pas s'appréhender sans tenir compte des transformations qui se produisirent dans certains noyaux de la production coloniale, à savoir:

1) La première concerne la modification du régime cotonnier (culture obligatoire du coton mise en oeuvre dans les années 30) qui s'institutionnalise même au début de la décennie de 60. Par ce nouveau système on essayait de remplacer la logique de la culture indigène, dont les niveaux d'efficience accusaient déjà les limites de l'épuisement, cela il faut le noter, sans mettre en cause l'approvisionnement du marché métropolitain, par une production centrée sur l'activité des entreprises agricoles, plus capitalisées, et profitant donc des moyens technologiques les plus avancés. A la limite, on projetait de bâtir les conditions de la transition de la culture traditionnelle vers l'agro-industrie cotonnière à un moment où la mise en valeur de ce secteur-clé de l'économie coloniale ne s'envisageait plus dans le cadre du pacte colonial.

D'ailleurs ce système de complémentarité économique s'avérait sans aucun doute dépassé au moment où l'industrie métropolitaine préparait sa restructuration productive en fonction des marchés européens. Et ce à plus forte raison tenant compte qu'au Mozambique ces changements finiraient

même par aboutir, notamment à la fin de la décennie à la mise en place des unités industrielles, qui s'y installaient en tant que déplacement financier et productif du textile métropolitain.

Dans ce cadre, on arrive finalement à justifier le recueil quantitatif proposé par les balances de commerce. En effet, au fur et à mesure que les années 60 s'écoulaient, le coton perd progressivement sa place dans le bilan du commerce extérieur de la colonie (de 32,5% en 1960 à 17,9% en 1965 et 16,4% en 1970). Dans le contexte de la révision du régime cotonnier (clé-de-voûte du pacte colonial), il nous reste à rappeler que la libéralisation complète du commerce du coton, qui ne se concrétise qu'à la veille presque de l'écroulement du système colonial (1972), a fait monter très vite ses revenus unitaires (selon les statistiques du commerce: de 16\$7/kg en 1970 à 18\$25 en 1971 et 19\$1/kg en 1972. Des registres statistiques provisoires attestent encore une progression encore plus frappante jusqu'à 1974 - 22\$7/kg en 1973 et 27\$9/kg en 1974 (tab. A-IV-95, 55, 58).

2) Le sucre fut aussi l'objet d'une progression irrégulière au long de cette décennie. En 1965, la baisse de sa contribution aux revenus extérieurs de la colonie est assez remarquable (9,4% par rapport à 13,3% en 1960). Tenant compte que l'évolution se produit dans le contexte d'une montée des prix unitaires par rapport au moment précédent (2\$5/kg en 1960 à 3/kg en 1965), le ralentissement du secteur se présente encore de façon plus marquée.

D'ailleurs, si l'on se souvient que l'industrie sucrière mozambicaine écoulait toute sa production sur le marché métropolitain (et cela depuis 1952), et de l'autre que les cotations internationales de cette matière

première subissaient encore les effets bouleversants que la crise de Cuba avait entraînés sur ce marché, alors on s'aperçoit que l'évolution que l'on vient de signaler ne fait que traduire une certaine protection de l'industrie coloniale, du fait de sa soumission au marché métropolitain. Et ce, même si telle protection avait à la limite abouti à une certaine stagnation de l'expansion du secteur, comme d'ailleurs le confirmaient les analystes de l'époque.

En 1970, alors que les prix sont encore en hausse (3\$/kg), on assiste à un certain rattrapage de l'activité dans le bilan des revenus extérieurs de la colonie (vers 12,3%). Malgré tout, le sucre se produisait encore au Mozambique, dans le contexte de l'ancienne structure productive (dominée par la Sena Sugar Estates). Une fois cette agro-industrie relancée au début des années 70, aucun résultat visible ne fut obtenu jusqu'à la fin de la colonisation. En fait, d'après la statistique du commerce extérieur (voir tab. A-IV-95) le volume des contingents sucriers n'a cessé de s'écrouler à partir de 1971. Leurs revenus qui, selon les chiffres provisoires, atteignaient 20,9% du commerce international du territoire en 1974, connaissent une évolution qui était plus liée à la montée des prix qu'à l'élargissement du volume des exportations.

3) La grande nouveauté de l'économie d'exportation mozambicaine dans les années 60 concerne sans aucun doute l'industrialisation locale du cajou. En effet le décorticage mécanique de la noix fut le facteur décisif du progrès de cette activité, laquelle aboutissait à un renversement remarquable relativement à la logique de l'"économie du cajou" telle qu'elle

s'était structurée dans les années 20. en articulation avec l'industrie de décortilage indienne.

C'est ce que nous démontre la balance de commerce de 1965 où, pour la première fois, l'amande de cajou intègre le réseau international de l'économie mozambicaine (selon une participation de 3,6%). A l'époque, le cajou brut représentait la participation quasiment la plus importante des revenus de la colonie (15,9%), suivant de très près les recettes cotonnières (17,9%). Au fur et à mesure que l'industrialisation se répandait dans la colonie, il était davantage retenu au niveau interne. En 1970, les exportations de cajou brut baissaient donc (jusqu'à 9% environ) tandis que le cajou en graine (amande) accroissait considérablement sa participation dans le commerce extérieur du Mozambique atteignant 10,3%. En 1972 ce produit s'imposait définitivement, 17,1% (tab. A-IV-95).

Un bilan global du secteur exportateur à la fin des années 60, tenant compte des différentes dynamiques économiques que nous venons de signaler montre à l'évidence le dépérissement des INDME qui intégraient le pacte colonial (le sucre et le coton voyaient leur position s'affaiblir tout au long de la décennie: 45,7% en 1960, 27,3% en 1965 et 28,7% en 1970). Par contre, les industries qui s'écoulaient sur le marché international s'imposait de plus en plus dans les revenus internationaux de la colonie (de 23,2% en 1960, 27% en 1965 et 36,5% en 1970), et ce en conséquence directe du décortilage de la noix de cajou, qui a démarré à partir du milieu de la décennie (tab. A-IV-55).

Les statistiques industrielles (tab. A-IV-37) confirment encore une fois la tendance et le poids de la mise en valeur internationale des INDME

qui nous est proposée par les balances de commerce - leur participation dans les revenus extérieurs des territoires progressait d'après les pourcentages suivants: 69% en 1960, 54,4% en 1965 et 65,2% en 1970. En effet, le freinage de production des INDME qui a caractérisé le quinquennat 60/65 (tvm 3% - prix réels) par rapport au précédent où ces industries accusaient une variation moyenne annuelle de 7% (55/60), fut suivi, jusqu'à la fin de la décennie, du rattrapage de ces activités selon un taux de 7% (65/70). Cette progression fut évidemment accompagnée, pendant la même période, des taux de variation les plus poussés au niveau des INDMI (notamment de l'ordre des 13% (55/60), 10% (60/65) et 12% (65/70). Toute cette dynamique industrielle entraîna un élargissement considérable de la demande d'importations (A-IV-89,90) avec toutes les conséquences négatives sur le solde de la balance commerciale du territoire.

Revenons encore à la question des liens impériaux des dernières années de la colonisation portugaise. Si, au lendemain des années 60, le pacte colonial avait été dépassé avec une dynamique prise comme un fait accompli et assumé par la stratégie coloniale de l'"Estado Novo", par là même, les nouveaux liens coloniaux s'étaient indubitablement structurés, à la veille des années 70.

Certes il ne s'agissait plus de les chercher au niveau des anciennes articulations économiques qui jadis se constituèrent en tant que relais de l'approvisionnement en matières premières de l'industrie portugaise. Dès lors, les nouveaux rapports coloniaux suivraient le mouvement d'internationalisation de l'économie portugaise. Ils auraient tendance à se bâtir dans les périphéries du système impérial, au sein de l'espace

économique portugais, en tant que réseaux de déplacement soit du capital financier soit de certains noyaux du système productif métropolitain.

Pour la première fois, ils dynamisaient les secteurs économiques qui, naguère, avaient appartenu au domaine strict de la gestion étatique (comme ce fut le cas de la mise en valeur du coton dans le contexte de la culture obligatoire). La structuration de l'agro-industrie cotonnière qui a commencé à se fixer au Mozambique au début des années 70, en s'articulant en amont, avec le textile local, en est un exemple irréfutable.

Les intérêts métropolitains portaient encore sur le secteur sucrier, en se préparant à rattraper le producteur du sucre de la colonie le plus important: Sene Sugar Estates, dont l'activité remontait aux plus anciennes solidarités luso-britanniques, ancrées, depuis le début du siècle sur le territoire est-africain.

L'économie des oléagineux constituait aussi un secteur de la pénétration financière portugaise qui orientait les investissements vers la transformation du cajou ainsi que dans l'industrie des huiles végétales. Rappelons que jusqu'à ce moment, les activités étaient territoire privilégié des secteurs capitalistes locaux-portugais et indo-portugais.

Finalement, c'étaient encore les intérêts métropolitains qui garderaient un rôle privilégié dans la dynamisation du système bancaire et dans la gestion financière du territoire mozambicain au fur et à mesure que s'écoulait la dernière décennie de la colonisation.

Evidemment que dans ce nouveau scénario colonial, la présence portugaise croisait les intérêts internationaux, notamment ceux qui se déplaçaient des territoires voisins. De même l'Etat colonial, trop soucieux

à l'époque de la gestion de la guerre, essayait de responsabiliser le capital financier international à mettre en oeuvre de grands projets d'infrastructures à bâtir sur le terrain. De cette façon, il cherchait à le compromettre, notamment avec les intérêts européens, dans la défense d'un Empire, dont la métropole était par ailleurs, beaucoup plus proche d'assumer une nouvelle position dans le terrain du bloc européen. Même si dans ce mouvement elle courait sans doute le risque d'assister à l'épanouissement de son pouvoir colonial et néo-colonial, comme d'ailleurs l'histoire post-coloniale arriverait à le confirmer.

En ce qui concerne la gestion de la nouvelle base économique qui se bâtissait dans le cadre de ce carrefour d'influences économiques et de déterminants géo-politiques, l'Etat colonial démontrait, à notre avis, une impuissance profonde. Il nous semble que toute capacité d'intervention rapide pour régulariser les déséquilibres qui se produisaient lui échappait largement, notamment dans le contexte du nouveau tissu économique qui, dans les années 60, structurait la nature de l'Empire. Dans ce cadre, la question du règlement des paiements au sein de l'espace national s'imposait comme un des défis les plus sérieux qui, à la veille de la chute du régime, s'imposait à la gestion économique impériale de l'"Estado Novo".

Cette problématique fut l'objet de notre réflexion tout au long de notre recherche portant sur la formation et la reproduction de l'économie coloniale au Mozambique. En ce moment il ne nous reste que la lecture des balances de commerce tenant compte des changements intervenus dans les rapports coloniaux au cours des années 60 (tab. A-IV-92).

D'abord, on assiste évidemment à l'affaiblissement des liens marchands avec la métropole dans le bilan global du commerce de la colonie. Ce fait est testé, d'une part, au niveau des exportations (tenant compte de l'affaiblissement du poids des INDEME qui constituaient le pacte colonial - le coton et le sucre): le marché portugais absorbait en 1970 39,4% du commerce extérieur du Mozambique (par rapport aux 48,1% en 1960). Si l'on se place du côté des importations les conclusions s'avèrent les mêmes. En effet, malgré la stimulation que la P.I.E.E.P. a apporté au commerce au sein de l'empire, et notamment dans le sens de libéraliser le flux des produits manufacturés portugais vers les marchés coloniaux (et ceci, il faut le rappeler, en dépit du fort mécontentement des intérêts capitalistes locaux), il est vrai qu'en 1970, l'approvisionnement colonial d'origine métropolitaine s'amincissait encore relativement à 1960 - de 28,6% à 27,4% des importations totales.

D'ailleurs la tendance vers l'internationalisation du commerce extérieur mozambicain est bien confirmée par les taux de variation des importations et des exportations, tels qu'ils nous sont présentés dans le tableau A-IV-91. Ainsi on assiste à la chute du rythme des exportations vers la métropole (d'une variation moyenne de 20,6% en 1946/60 à 8,3% en 1960/70) alors que celles vers l'étranger (et cela en conséquence de la dynamisation de l'économie du cajou) s'écoulaient selon une évolution beaucoup plus rapide (10,3% en 1960/70 par rapport aux 8,4% en 1946/60). En ce qui concerne les importations, il est intéressant de remarquer que la variation des achats à la métropole accompagnait la progression des importations étrangères (les uns et les autres présentaient un taux de variation moyenne de l'ordre des 10% pendant la décennie de 60), ce qui par

ailleurs traduit un certain ralentissement à l'égard de l'évolution de la période 1946/60. Comme nous venons de le signaler, il ne fait aucun doute que la dynamique d'intégration parvenait à accélérer l'arrivée des produits portugais à la colonie est-africaine. Et si les marchandises portugaises traditionnelles (le textile cotonnier) perdaient progressivement du poids dans le bilan des achats de la colonie (confirmé par le tab. A-IV-90 - de 16,4% en 1965 à 11,5% en 1970), les nouveaux rapports coloniaux auraient tendance à diversifier le circuit des produits manufacturés et même, à aboutir à un certain déplacement productif (notamment en ce qui concerne le recyclage de certaine technologie métropolitaine, notamment au niveau du textile et même de l'industrie des huiles végétales) vers les périphéries de l'empire.

Finalement c'est le déficit du commerce extérieur qui reste à analyser. Sans aucun doute que le bilan de la croissance économique des années 60 se soldait par des coûts élevés sur la balance de commerce du territoire est-africain (comme le démontre l'évolution de la structure des importations à partir de 1965 - tab. A-IV-90). L'endettement de la colonie s'agrandissait considérablement par rapport au début de la décennie (environ 221%, ce qui traduit un alourdissement annuel de 22,1% entre 1960/70). Dans ce solde, l'étranger demeure, pour des raisons que nous avons amplement abordées le principal créancier du commerce mozambicain. (regroupant plus de 80% de son déficit global), position qui d'ailleurs lui était réservée tout au long de la période coloniale, sauf pendant IIème Guerre Mondiale (moment où les débite vis-à-vis de l'étranger baissent considérablement, voir tab. A-IV-92).

En effet ni le pacte colonial ni, à plus forte raison, les rapports coloniaux qui s'esquissaient dans le contexte de la P.I.E.E.P., feraient renverser le poids de l'insertion internationale de l'économie mozambicaine.

Toutefois c'est surtout en termes de la balance de paiements qu'il faut réfléchir sur la situation de la solvabilité internationale et impériale du territoire est-africain des dernières années de la colonisation portugaise.

3.2 - Les revenus des liens économiques avec l'Afrique Australe, la solvabilité internationale de l'économie mozambicaine et les dettes envers la métropole.

La conclusion de ce bilan global de l'économie coloniale mozambicaine nous renvoie au point de départ de notre réflexion. Il s'agit de reprendre ici la problématique de sa liaison avec l'Afrique Australe.

Sans aucun doute que la mise en place d'un système de transit et d'émigration en synchronie avec les pays voisins constitue un fait décisif de l'histoire de l'Afrique orientale portugaise du XXème siècle. Tenant compte de cette particularité, nous avons essayé d'orienter, à la 1ère Partie de ce travail, notre analyse sur la formation de l'économie coloniale au Mozambique.

Du point de vue du strict fonctionnement de l'économie coloniale, les revenus perçus par la mise en valeur de cette dynamique régionale s'imposent en tant que caractère dominant, structurel, de ce processus tout

au long de la domination portugaise. Rappelons d'ailleurs que cette articulation économique avec les pays voisins est réglementée institutionnellement en 1928 (année de la signature de la Convention entre le Gouvernement portugais et celui de l'Union de l'Afrique du Sud, 11/9/1928). Les termes de l'accord ne subirent pas de changements significatifs jusqu'à la fin de la colonisation.

Les bénéfices de cette activité tout au long de la gestion coloniale portugaise apparaissent comme un fait irréfutable. Pour le confirmer au niveau quantitatif, il nous suffirait de consulter les annuaires statistiques concernant les recettes des ports et des chemins de fer et celles qui traduisent les transferts des salaires des émigrants - "differed pay". Toutefois, leur importance dans le bilan global de l'économie et leur poids dans les revenus extérieurs du territoire ne seraient confirmés qu'à la fin des années 50 par la publication de la balance de paiements (A-IV-86,87).

3.2.1 - La balance de paiements: outil pour une approche globale de la mesure des revenus régionaux.

La balance des comptes se présente donc comme un outil indispensable à l'évaluation des résultats économiques qui sont importés par régionalisation de l'économie mozambicaine. L'ensemble des créances et des dettes du territoire y étant synthétisé, ce recueil quantitatif comptabilise les transactions qui structuraient les dynamiques de transit et d'émigration établies avec les pays voisins. Celles-ci sont rassemblées,

dans l'essentiel, dans la balance des prestations gratuites. Toutefois le solde du commerce de la colonie avec les pays de son hinterland représentait aussi, au moins pendant la dernière décennie de l'occupation coloniale, une position pas du tout négligeable dans l'équilibre extérieur du territoire.

En termes de la logique d'organisation de la balance des paiements, il faut rappeler d'abord que, dans le cas du Mozambique, n'y sont inscrites que les opérations déjà réglées, c'est-à-dire celles qui entraînaient la mobilisation des moyens de paiement - on parlera ainsi de balances des liquidations. De ce fait, un certain décalage peut être constaté par rapport aux valeurs de la balance de commerce (notamment celles qui sont synthétisées par les Statistiques du commerce extérieur - A-IV-55,89,90,95), dont l'organisation se fait sur la base des registres des transactions, car certains règlements des marchandises (importations) ne se réalisent pas la même année où le registre de l'opération est signalé par les balances de commerce.

A ce propos, toutes les transactions dont la liquidation était ajournée plus d'une année par rapport au moment de leur inscription dans les comptes d'exportation/import, seraient enregistrées comme mouvements de la balance des capitaux.

Finalement, si l'on observe les tableaux A-IV-86,87, on s'aperçoit que le mouvement de chacune des différentes balances ne se désagrège qu'à partir de 1963, moment où, rappelons-le, dans le cadre du fonctionnement du système des paiements interterritoriaux (qui accompagnait la logique d'application de la P.I.E.E.P. - Politique d'Intégration de l'Espace

Économique Portugais) L'"Inspeção de Crédito e Seguros" était chargée de l'organisation de la Balance des comptes de la colonie. Pour la période antérieure, les informations globales concernant les règlements internationaux, que nous avons réussi à recueillir en dépouillant plusieurs études économiques, s'arrêtent à 1953. Ces registres généraux (synthétisés à partir des informations obtenues auprès du Conseil des Changes de la colonie) nous permettent malgré tout de confirmer que jusqu'à 1957 le solde de la balance des paiements se maintenait à des niveaux positifs, subissant en millions d'escudos, la progression suivante: 89/1953, 208/1954, 135/1955, 302/1956 (344). En 1957 il atteint son point minimum, 3 mille contos, moment à partir duquel les revenus extérieurs de la colonie connaissent une tendance progressivement négative (A-IV-86). Le renversement de cette situation ne s'est produit qu'aux années 70, dans le contexte de la politique de restrictions des échanges qui suivit l'application du décret-loi 478/71. Toutefois ce virage était conjoncturel (la balance ne fut positive qu'en 1971), car le déficit n'a fait que s'aggraver jusqu'en 1974.

3.2.2 - Bilan intégré de l'économie coloniale mozambicaine jusqu'aux années 70.

Tenant compte de cette base de données, nous nous trouvons finalement en condition de terminer ce bilan global de l'économie mozambicaine, où à partir de ce moment se recourent les effets économiques produits par la dynamique de son système régional.

Le point de départ de notre lecture de la balance des comptes se situe en 1957, année qui marque un tournant vers une situation d'insolvabilité croissante de l'économie mozambicaine.

Il est vrai que ce mouvement ne fait que confirmer une tendance "naturelle", connue de toutes les périphéries du système capitaliste, au fur et à mesure qu'elles s'intégraient au marché mondial. Dans le cas de l'Afrique Orientale portugaise, les spécificités de ce processus ont déjà été objet de notre réflexion (nous soulignons une fois de plus que la balance de commerce se présente comme un outil indispensable à la description de ce mouvement).

Si le solde de sa balance de commerce s'écroule progressivement, notamment depuis la fin de la guerre (A-IV-92), la situation d'insolvabilité de l'économie mozambicaine se manifeste à notre avis avec un retard considérable, tenant compte de la place qu'elle occupait, en tant que colonie, dans la hiérarchie économique internationale (Division Internationale du Travail). C'est justement sur ce point que la problématique régionale joue son rôle: en effet les revenus de l'économie de transit et d'émigration apparaissent comme neutralisateurs du "déséquilibre tendanciel", comme le décrirait Samir Amin (345), de la balance de paiements de la colonie Est-africaine.

Ainsi, dans un certain sens le dynamisme économique perçu par ces rapports de voisinage ne manque pas de retarder considérablement le déclenchement du processus d'endettement mozambicain. Ce qui, à la limite, écarte l'histoire coloniale de ce territoire de l'évolution typique que les "Théories du sous développement" proposaient pour décrire, notamment dans

l'après guerre, le mouvement d'insertion internationale des formations économiques "périphériques".

3.2.2.1 - Le fonds des changes et la constitution du stock en or et en devises: tendance de la situation créancière jusqu'à la fin des années 50.

Il est vrai que la confirmation de la solvabilité internationale du Mozambique avant 1953 ne sera pas testable par l'évolution des soldes de sa balance des comptes puisque, pour la période en question, ces registres quantitatifs n'étaient pas disponibles. Toutefois l'évolution de la situation du fonds des changes se présente sans doute comme un indicateur important de la situation des règlements internationaux de la colonie (A-IV-93) jusqu'à la fin des années 50.

En effet la façon dont les réserves en devises s'accumulaient dans le fonds depuis la deuxième guerre mondiale (à partir de 1941) jusqu'à 1956 (de 80 vers 967 mille contos), se présente comme un témoignage irréfutable de l'importance des revenus parçus en Afrique Australe (A-IV-93 C1). Et ce, à plus forte raison, si l'on se souvient que, dès la fin de la guerre, la balance commerciale s'écroulait progressivement (A-IV-92).

Evidemment, dans ce bilan des disponibilités de la colonie, il fallait ajouter la constitution du stock en or, valeurs qui ne furent comptabilisées comme réserve du fonds des changes que pendant la période 60/65. Néanmoins, la statistique du commerce extérieur enregistre les importations et les exportations de ce métal par la colonie depuis 1946. À notre avis les soldes de ces transactions peuvent déjà s'envisager comme

indicateurs de la tendance d'accumulation de la réserve d'or de la colonie (d'après ces informations, en dix ans, 1946/1956, la colonie aurait retenu environ 861 mille contos d'or - A-IV-93A), et, par conséquent, comme symptôme de la situation créancière de ses rapports internationaux, notamment dès l'après guerre. Nous reviendrons sous peu sur cette question.

En 1957, année du dernier solde positif de la balance de comptes (3 mille contos), le stock des devises du fonds des changes touchait les 813 mille contos. À ceci il fallait ajouter soit la valeur de la monnaie étrangère qui était détenue par les banques commerciales (A-IV-93c, '), notamment la BNU, (256 mille contos) soit et surtout la réserve en or (A-IV-93c₄), de l'ordre des 1083 mille contos, qui à l'époque dépassait sensiblement le bilan global des disponibilités en devises de la colonie (1069 mille contos) (A-IV-93c, + c, ')). En somme, dans leur ensemble, les réserves globales de la colonie atteignaient les 2152 mille contos.

D'ailleurs, si l'on observe, pour cette même année, les données de la balance de paiements, on constate rapidement que la neutralisation intégrale du déficit de la balance commerciale est due, et cela pour la dernière fois, aux créances de la colonie par le biais de son compte des prestations gratuites (346). En un mot, les revenus perçus en Afrique Australe réussissaient à supporter, jusqu'à la fin des années 50, les coûts de la mise en valeur de l'économie d'exportation au Mozambique.

À la fin de cette décennie, la solvabilité internationale de l'économie mozambicaine a subi les conséquences de la dynamisation du modèle colonial qui s'était structuré aux années 30. En ce moment-là, les pressions sur les

importations qui se faisaient sentir depuis la fin de la guerre alourdissaient de plus en plus les débite commerciaux du territoire, surtout, rappelons-le, vis-à-vis de l'économie mondiale. Dans ce contexte la capacité de financement de l'économie de transit et d'émigration s'assouplissait lentement. À ceci, il faut souligner que les changements des relations coloniales esquissés dans les années 60 avaient tendance à aggraver encore plus la situation d'endettement du territoire.

Dorénavant, et si l'on se souvient du système de régulation des paiements, introduit au début des années 60 par la P.I.E.E.P., les règlements au sein de la zone de l'escudo (le mécanisme des paiements interterritoriaux) ne s'accomplissaient plus, avant d'être balancés les dettes et les créances vis-à-vis de l'étranger (contrairement au système antérieur (1932) où tous les paiements, fussent-ils réalisés dans l'espace national ou avec le marché international, étaient déterminés par les plafonds en or et en devises du fonds des changes). Par conséquent, tenant compte que, tout au long de la décennie 60, les devises perçues dans les rapports avec l'étranger avaient tendance à s'affaiblir (tva.a -1,5%) au fur et à mesure que le déficit vis-à-vis de la zone de l'escudo progressait (tva.a +6,6%) (A-IV-87,88) ce mouvement s'acheva par un blocage décisif de l'équilibre financier entre l'économie métropolitaine et les colonies (347).

C'est justement cette évolution que nous nous proposons de saisir, de découper, suivant les registres de la balance de paiements à partir de 1963 (A-IV-86,87,88,93).

3.2.2.2 - L'insolvabilité internationale dans les années 60.

Une lecture rapide de la balance de comptes mozambicaine (balance de paiements) à partir de sa formule agrégée (A-IV-86) montre à l'évidence dans quelle mesure, les revenus de l'économie de transit et d'émigration ont toujours neutralisé le déséquilibre structurel de la balance commerciale du territoire. Néanmoins, en ce moment, plutôt que de trouver la confirmation de la contribution de l'économie régionale dans la stabilisation extérieure de la colonie, le plus important est d'essayer d'y réfléchir à partir d'un découpage des différentes composantes et dynamiques qui structuraient l'engagement international de l'économie coloniale au Mozambique au cours de la dernière décennie de la domination portugaise.

Cette démarche analytique profitera des registres par origines géographiques, perçus au niveau des différents comptes qui intègrent la balance de paiements (A-IV-87). L'utilité de ce découpage est de permettre, pour la période en question (1963-1970) une lecture rapide de la nature, de la structure et de l'ampleur de l'endettement Mozambicain (A-IV-88). Dans ce sens nous passons à synthétiser ci-dessous les aspects suivants:

1) D'abord, en ce qui concerne la Balance Commerciale, et l'alourdissement de son déficit structurel des années 60, conséquence de la dynamique de croissance économique qui est déclenchée à l'époque, voici les principales remarques à relever: entre 1963 et 1970 plus de 85% des débite mozambicains sont dus à l'étranger, notamment aux pays de l'OCDE (environ 64,7%). Les dettes à la zone de l'escudo (et donc à la métropole), pendant

la même période ne dépassaient, en moyenne les 13% du déficit global de la colonie tandis que le bilan des rapports marchands avec les pays voisins se soldait par des valeurs négatives supérieures - touchant 22% du débit global. D'ailleurs l'ampleur du commerce régional ne fait que renforcer l'importance des liens économiques que le Mozambique établissait en Afrique Australe. Dans ce contexte la marginalité de la position portugaise dans le tissu marchand de sa colonie Est-africaine ne fait qu'accroître l'idée de la fragilité du "pacte colonial" qui y structurait la base économique de l'Empire Portugais. Néanmoins le rythme auquel, entre 1963 et 1970, l'endettement vis-à-vis de la zone de l'escudo progressait (selon un tva.a 46,5%), étant largement supérieur à celui qui, pendant la même période fut perçu dans les rapports commerciaux avec l'étranger (tva.a 21%), n'a pas manqué de compromettre la reproduction du réseau impérial. C'est ici que réside une des causes de la formation des arriérés de la régulation des transactions avec le Portugal. Ceux-ci, accusés par la comptabilité de la colonie (notamment par les rapports de l'"Inspeção de Crédito e Seguros") à partir de 1966 (A-IV-938), provoquent la rupture, en 1971, du système de paiements qui, depuis le début des années 60, se chargeait de la régulation des échanges au sein de l'espace économique portugais (347).

2) C'est au niveau de la balance des prestations gratuites que l'économie mozambicaine trouvait sa principale source de financement international comme, le confirment d'ailleurs la structure et l'évolution de ce même compte à partir de 1963 (A-IV-86,87,88). Ce financement concerne surtout les revenus perçus par la mise en valeur de l'économie de transit et d'émigration, et les recettes de tourisme avec les territoires de

l'hinterland. De fait, malgré l'ampleur du déficit de cette balance vis-à-vis de la zone de l'escudo (dont la composition regarde surtout les transferts de revenus de la colonie vers la métropole), le solde des prestations avec l'étranger se présente positif tout au long de la période coloniale, ce qui a toujours permis à la colonie de balancer son déficit commercial. Par ailleurs, jusqu'en 1957, ces revenus suffisaient largement à couvrir tous les compromis financiers extérieurs de la colonie Est-Africaine. La formation du déficit de la balance de paiements qui se déclenche à partir de 1958 traduit donc bien l'incapacité du sous-système économique de l'Afrique Australe à répondre aux besoins de financement de l'économie coloniale au Mozambique, dans le cadre de l'expansion industrielle des années 60. A fin de mieux illustrer cette idée, il nous suffit d'observer (A-IV-88) le décalage perçu, dans les rapports avec l'étranger, entre la rythme annuel moyen d'expansion des soldes positifs de ce compte (de l'ordre des 10.8% entre 1963/70) et le taux de l'alourdissement du déficit de la balance commerciale (touchant, pendant la même période, les 21%). Toutefois, les statistiques des règlements internationaux attestent bien que ce fut par rapport à l'articulation métropolitaine que cette rupture se fit sentir, car en ce qui concerne l'étranger les comptes étaient toujours liquidés. Ainsi en dernière instance, c'était par rapport à la régulation du réseau marchand avec l'économie portugaise, que le processus de dynamisation économique de la colonie, tel qu'il se dessinait depuis la fin des années 50, devenait plus menaçant.

Sans aucun doute que la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie économique au Mozambique, bâtie dans le contexte de la P.I.E.E.P. et de la

conséquence restructuration des anciennes articulations coloniales, ne se conciliait plus avec les idées d'assainissement financier, si chères à la conception impériale du régime salazariste. Dans les années 60 ce modèle était définitivement dépassé. D'un côté la persistance du déficit extérieur aux colonies, de l'autre, les conséquents blocages qui se produisèrent dans le fonctionnement du système des règlements au sein de la zone de l'escudo, en sont une preuve irréfutable.

À ce propos, il faut nous demander si la décision prise par le Gouvernement Portugais en 1971 de mettre fin au régime de paiements interterritoriaux (il s'agissait, nous le rappelons, de retourner au vieux système, né dans les années 30, qui conditionnait les règlements internationaux de la colonie en fonction des plafonds des devises de son fonds des changes) et d'aboutir à la liquidation des dettes à la métropole (au Mozambique les arriérés s'élevaient à 5 millions de contos en 1971) ne doit pas être interprétée comme manifestation d'une certaine incapacité d'adapter la conception de la gestion coloniale à la nouvelle réalité de l'endettement de l'outre-mer. En effet malgré les difficultés que la formation des arriérés opposait à la gestion financière au sein de l'espace national et en dépit de l'alourdissement du déficit extérieur du Mozambique l'expansion de son économie était un fait inexorable à la fin des années 60... C'est ainsi que la politique de stabilisation financière décidée en 1971, ne manquait guère de provoquer une vive controverse au niveau du débat économique. Et ce, aussi bien en métropole que dans les colonies, comme en témoignent d'ailleurs les nombreux articles qui, à l'époque, animaient cette polémique.

3) La lecture de la balance de capitaux soulève beaucoup moins de questions. En fait le déficit qu'elle accuse pendant la deuxième moitié des années 60 ne fait que traduire la sortie des devises qui se destinaient au paiement des intérêts, ou même à l'amortissement des prêts publics et privés, nationaux et étrangers, qui ont soutenu financièrement l'expansion économique qui s'était accélérée au début de cette décennie. Dans ce contexte l'épuisement des soldes concernant le mouvement des capitaux internationaux s'imposait à celui qui se rapportait aux financements métropolitains. D'ailleurs en ce qui concerne les registres de la circulation de capitaux avec la zone de l'escudo, il faut rappeler qu'ils se présentent sur-valorisés depuis 1967 par la valeur des règlements des transactions (qu'elles soient des marchandises ou bien des transferts) arriérées. Pour la même raison, et selon la même ampleur, il faut tenir compte de la sous-valorisation perçue par les balances de commerce et de prestations gratuites.

3.2.3 - La reproduction du réseau impérial portugais: quelques précisions sur la formation du circuit d'or Mozambique/Portugal *.

La question de l'envoi de l'or du Mozambique vers la métropole demeure un des sujets les plus controversés et mal connus de l'histoire récente de la colonisation portugaise.

Au début de cette recherche, et notamment dans le cadre de notre réflexion sur les différentes dynamiques qui étaient à l'origine de la formation économique du Mozambique au XXème siècle, nous avons commencé par lier la problématique de l'or à celle de l'insertion de la colonie Est-africaine en Afrique Australe. A ce moment-là, nous nous sommes préoccupée d'appréhender d'un côté les raisons historiques et économiques et de l'autre les mécanismes qui faisaient arriver l'or du Rand au fonds des changes de la colonie.

* Ce travail est fort tributaire des témoignages oraux. Nous voulons laisser bien marquée notre reconnaissance à M. C. Adrião Rodrigues, vice-gouverneur de la Banque du Mozambique au lendemain de l'indépendance; au Prof. Jacinto Nunes, gouverneur de la Banque du Portugal dans les années 70 et à M. R. Pereira Martins, directeur, à la même époque, de l'"Inspeção de Crédito e Seguro" au Mozambique. Leurs renseignements nous ont été précieux pour reconstituer la logique économique sous-jacente à la formation du flux de l'or entre le Mozambique et le Portugal.

Pendant notre séjour à Paris en vue de la préparation du Doctorat, les remarques du Prof. H. Brunschwig au moment de la présentation de notre projet de recherche nous ont fort stimulées à chercher les fondements historiques de ce circuit contemporain de l'or.

Au Mozambique, il nous a été permis d'avoir accès à une information fondamentale auprès de MENLA, grâce à M. Teodorico Sacadura Botte, ancien fonctionnaire de cette entreprise chargé de l'émigration des travailleurs vers les mines Sud-Africaines. Ainsi, non seulement nous sommes parvenues à obtenir la confirmation de la clause or qui était inscrite en tant que règlement secret dans l'accord de révision de la Convention avec l'Afrique du Sud, datée du 13 octobre 1964, mais encore à confirmer les valeurs du "differed pay" couvrant toute la période coloniale.

De retour à Lisbonne, c'est avec Egar Rocha que nous avons finalement mené une réflexion de fond, fort stimulante à l'achèvement de cette étude.

3.2.3.1 - Arrivée de l'or du "Rand depuis 1928.

Certes, c'est dans le contexte de la gestion du contentieux politique et économique entre le Mozambique et l'Union de l'Afrique du Sud, et dans le cadre du fonctionnement de l'économie d'émigration qu'il faut trouver l'origine du flux de l'or entre les deux territoires.

C'est dans l'article XXVI de la "Convenção de 1928" qu'est établi l'accord de convertir en or tous les paiements concernant le travail indigène. Nous rappelons rapidement que le même accord instituait le système du "differed pay", article XIII, par lequel le gouvernement Sud Africain s'obligeait à payer directement au gouvernement du Mozambique la moitié des salaires des travailleurs mozambicains dans les mines du Transval en même temps que ceux-ci en seraient remboursés, en escudos, dès leur retour définitif à la colonie. Cela veut dire que d'après l'article XXVI de la Convention, le gouvernement du Mozambique recevait directement, en or la valeur des salaires différés. Voici donc le point de départ du circuit de l'or. C'était ainsi que les revenus de l'émigration, dans la mesure où la colonie profitait d'une situation créancière dans ses rapports extérieurs, parvenaient à fournir directement la réserve d'or de la colonie.

Toutefois la convention était signée la veille de la crise 1929/33 et, en conséquence de l'abandon de l'étalon or. Situation qui, à l'époque, aurait amené le gouvernement portugais, motivé par des raisons politiques, et de bon voisinage (348), à s'empêcher de revendiquer l'application de la clause XXVI de la Convention de 1928. Le circuit de l'or était ainsi interrompu et, le 17/11/1934, on profitait du moment de la révision des préceptes de

la Convention, pour accorder, article XXVI, que tous les paiements seraient dorénavant réglés en monnaie courante de l'Union (à l'époque la livre-sterling).

La situation s'est maintenue jusqu'au début de la guerre, moment où les deux gouvernements se décident, encore une fois, à réintroduire la clause OR, laquelle était stipulée dans le point 5 de l'accord par échange de notes, du 2/5/1940. Toutefois cette fois-ci, et relativement au pacte de 1928, l'arrangement était beaucoup plus restrictif en ce qui concerne l'attribution du bénéfice. De fait, seule était prévue la possibilité de convertir en or le "differed pay" (voir le texte de la loi A-IV-96). De ce fait, il était de nouveau assuré que 50% des salaires des miniers, qui seraient donc réglés en devises ou en or, soient déposés directement dans le fonds des changes, ce qui contribuait à constituer et à renforcer la liquidité internationale de la colonie. Le circuit OR se relançait donc.

En 1964, l'accord de révision de la convention dont le texte n'a pas été publié dans les journaux officiels, ni en métropole ni en outre-mer, n'introduisait, en ce qui concerne le travail migratoire, de changements significatifs aux décisions de 1940. En effet, seul le pourcentage concernant le "differed pay" était élargi à 60% des salaires et l'option Or était reprise, dans les mêmes termes des années 40 (voir texte loi A-IV-96). Mais cette fois-ci, tout cela était accordé en tant que "secret-agreement" daté du 13/10/1964, et signé à Lisbonne par M. Franco Nogueira, à l'époque ministre des Affaires Etrangères du Portugal, et adressé à son homologue sud africain, Hilgard Muller (voir A-IV-97).

En fait le contexte de la guerre (nous nous souvenons que le FRELIMO venait de proclamer, le 25 septembre de la même année, le début de la lutte de libération), ajouté à la surveillance internationale qui était opposée à la gestion coloniale portugaise, auraient probablement amené le régime à écarter de l'opinion publique la confirmation d'un droit qui était attribué au Mozambique depuis 1928. À part ça, une raison majeure justifiait, à notre avis, la décision du gouvernement de ne pas faire publicité de la prorogation de la clause OR. C'est que, en raison de la situation d'insolvabilité internationale de l'économie mozambicaine, qui se manifestait depuis 1958, la colonie ne pourrait plus profiter de l'"option or". Dans ce cadre le Portugal devenait l'acheteur potentiel de l'or Mozambicain. Et cela d'autant plus que l'endettement du Mozambique concernait la métropole, comme d'ailleurs nous l'avons signalé plus haut dans ce travail.

Voici donc, dans l'essentiel, les raisons d'un processus qui a stimulé tant de polémique à propos de l'histoire récente de la colonisation portugaise au Mozambique. En fait l'or n'était pas volé. La puissance coloniale ne s'appropriait donc pas de l'OR de sa colonie Est-africaine comme on veut le faire croire. Le processus qui aboutit à la formation du réseau de l'or entre le Portugal et le Mozambique doit, à notre avis, être envisagé dans le cadre de la régulation des rapports marchands entre les deux territoires.

Après avoir repris le cadre historique et législatif, explicatif du déclenchement de ce circuit Or, notre analyse se poursuivra dans le but de trouver les fondements quantitatifs de ce processus. Nous chercherons d'abord à le mesurer tenant compte du flux des revenus de l'émigration,

perçus dans le cadre du "differed pay". Ensuite nous l'observerons à partir de l'évolution du solde du fonds des changes de la colonie. Finalement, dans le contexte de l'endettement de l'économie mozambicaine, nous essaierons de témoigner de la vente de l'or au Portugal et donc de confirmer, l'existence de ce circuit dans le règlement des comptes entre la métropole et sa colonia, tout au long des années 60.

3.2.3.2 - 1959/1973: du renforcement du fonds des changes au "règlement de la dette de la colonie.

Dans le tableau A-IV-93, nous avons cherché à réunir toute l'information quantitative susceptible de fonder notre démarche analytique sur la problématique de l'or .

L'évolution des salaires différés constitue la première preuve (I) de l'entrée de l'or au Mozambique. En effet tenant compte de l'évolution du processus de régulation de l'économie d'émigration (AO), et donc de l'établissement de la "clause Or", peut-on accepter qu'à partir de 1940 l'économie mozambicaine réunissait toutes les conditions de transformer en Or la totalité ou une partie (fonction du stade de ses disponibilités extérieures), des "differed pay" qui annuellement étaient perçus du Rand.

En effet, jusqu'en 1957, la situation créancière de sa balance de comptes permettait sans doute à la colonie de thésauriser une partie de ses excédents en devises. C'est ainsi qu'en 1957, année où la balance de paiements du Mozambique présentait son dernier solde positif (B), de l'ordre des 3 mille contos (3 millions d'escudos), la réserve d'or du fonds

de changes (c₄) atteignait les 1083 mille contos. À ceci s'ajoutaient un solde de devises de 813 mille contos (c₁). Tenant compte de la monnaie étrangère qui était à la garde de la banque privée (notamment la BNU) (c₁'), les disponibilités globales de la colonie s'élevaient la même année à 2152 mille contos.

D'ailleurs, le processus de constitution de la réserve or mozambicaine, dont les registres annuels ne sont explicités par la comptabilité du fonds des changes que depuis 1957, est par contre bien confirmé par la statistique de commerce extérieur (A), notamment à partir du milieu des années 40. Ainsi si l'on arrive à confronter les données, on constate qu'en 1960, les soldes de l'Or proposés par les deux sources d'information économique se rassemblaient: d'après la statistique de commerce, le mouvement d'achat et de vente de l'or, se soldait entre 1940 et 1960, à 1004 mille contos (1003 si l'on considère des soldes aux années 30) alors que le fonds des changes accusait, en 1960, une réserve en or d'une valeur de 1124 mille contos (c₄).

Il est vrai que l'endettement progressif de la colonie, clairement confirmé par l'alourdissement du déficit de la balance de comptes à partir de 1958 (B), n'a pas manqué d'entraîner l'épuisement de la réserve du fonds des changes qui s'était accumulée tout au long de la gestion salazariste (c₁). En vérité jusqu'au milieu des années cinquante, et comme d'ailleurs nous l'avons déjà amplement observé dans ce travail, le "développement économique" mis en oeuvre dans la colonie Est-africaine (dans le contexte du pacte colonial avec l'économie portugaise et de l'insertion internationale des autres vecteurs de l'économie d'exportation) (A-IV-91,92), était largement financé par la rentabilité de l'économie de transit

et d'émigration (A-IV-86,87,88). Les changements produits dans la base économique du territoire depuis la fin de cette décennie, engendreraient l'endettement (B), l'épuisement de la réserve en or et devises de la colonie (c_1, c_4) et, en dernière instance finiraient par compromettre le règlement de ses comptes avec la métropole (cela veut dire la formation des arriérés, c_3). C'était sans doute la reproduction du réseau marchand avec l'économie portugaise qui serait bientôt mise en cause, comme d'ailleurs cela se produirait dans la deuxième moitié des années 60. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Tout ce processus est bien confirmé par les chiffres.

Si l'on observe dans le tableau A-IV-93 l'évolution des soldes du fonds des changes (C), on constate tout de suite qu'à partir de 1956 ils se réduisent progressivement. Ainsi quand, en 1957, le fonds enregistrait un bilan de 813 mille contos (c_1) en devises, la réserve d'or de la colonie étant de 1083 mille contos (notons que jusqu'à 1959 l'or n'était pas enregistré comme réserve dans le fonds) (c_4), ce qui donnait origine à un solde global de disponibilités vis-à-vis de l'extérieur de 1896 mille contos (les devises sous la gestion de la banque privée, 256 mille contos, sont exclues de ce calcul c_1), en 1960 cette même valeur tombait à 1409 mille contos, (c_1) (un dépérissement d'environ 26% en trois ans).

Cette diminution des réserves, en conséquence du règlement du déficit de la balance des paiements, se traduisaient par l'épuisement des devises et aussi par la vente de l'or (c_7), opérée pour la première fois en avril 1959 (349). C'est ainsi qu'à la fin de cette même année le stock en

or du fonds (c₄) tombait à 1124 mille contos (alors qu'en décembre 58, il atteignait les 1197 mille contos - une réduction d'environ 6%).

Il faut encore noter qu'en 1960 la balance de paiements accusait déjà un déficit global de l'ordre de 274 mille contos (un alourdissement de 256% relativement à 1958) (B). Comme le montrent très bien les chiffres, cet endettement se produisait vis-à-vis de la zone de l'escudo, 833 mille contos, le bilan avec l'étranger d'une valeur de 560 mille contos, étant positif.

Relativement à ce dernier solde, nous rappelons encore une fois que c'étaient les revenus perçus en Afrique Australe qui parvenaient à soutenir les débits vis-à-vis de l'économie internationale (voir A-IV-87,88). D'ailleurs ces derniers ne cessaient de s'alourdir jusqu'à la fin de la période coloniale, en conséquence de l'expansion économique de l'époque (A-IV-91,92). Comme l'attestent les statistiques (A-IV-87,88), les dettes vis-à-vis des pays de l'OCDE qui atteignaient en 1963, 684 mille contos, s'alourdisaient jusqu'à 1970 d'après un rythme annuel moyen de 18,5%. En fait à la fin de la décennie ce déficit s'élevait à 1646 mille contos.

Toutefois il faut préciser que pendant cette même période le bilan des comptes avec le reste du monde, valeurs qui concernaient surtout les revenus originaires de l'Afrique Australe, bien qu'il soit excédentaire, progressait beaucoup plus lentement (selon un tva.a de 7%). D'ailleurs, en observant attentivement l'évolution de ces soldes (A-IV-88), on s'aperçoit qu'à la deuxième moitié des années 60 les devises qui arrivaient au fonds des changes de la colonie par l'intermédiaire de la dynamisation de l'économie de transit et d'émigration, étaient, presque dans leur totalité,

nécessaires au paiement de la dette envers les pays industrialisés. Dans ce contexte c'était donc la zone de l'escudo qui aurait des problèmes à régler ses créances vis-à-vis du Mozambique (A-IV-93B) (il faut noter que, par exemple en 1970 (A-IV-88), la colonie Est-africaine recevait de son commerce avec les territoires de l'hinterland 2133 mille contos en devises et devait payer aux pays de l'OCDE 2041 mille contos). Et cela d'autant plus que, tenant compte du système de régulation des échanges qui, dans le contexte de la P.I.E.E.P., était en vigueur au sein de l'espace économique portugais, la liquidation des dettes vis-à-vis de l'étranger précédait, rappelons-le, le règlement de celles qui étaient dues à la zone de l'escudo (à la métropole et aux autres colonies). Ces paiements, ne s'accomplissaient que par le fonctionnement d'un système de compensation interterritorial, clé de voûte de la régulation financière des échanges dans l'ensemble de la zone de l'escudo pendant les années 60 (le système de paiements interterritoriaux).

Ainsi la situation d'insolvabilité de l'économie mozambicaine qui, en 1970, était de l'ordre des 1570 mille contos (B), ne concernait que les liens du Mozambique avec la métropole. En vérité, le moment était arrivé où ni le financement régional ni même les réserves du fonds des changes qui s'étaient accumulées pendant presque trente ans de gestion salazariste (avec toutes les conséquences sur le non-développement des colonies...) (C), ne suffisaient plus à couvrir la dette vis-à-vis de la métropole. D'ailleurs le point de rupture fut atteint en 1965, moment où la réserve or de la colonie glissait jusqu'à la valeur minimum, 25 mille contos (c₄), en même temps que les disponibilités du fonds tombaient à 270 mille contos (OR + devises) (c₁), cela veut dire un épuisement de 86% relativement à ceux de

1957 (Or + devises 1896 mille contos). Il faut quand même noter que les réserves qui s'étaient accumulées dans le fonds jusqu'en 1957, suffiraient pour supporter l'endettement de la colonie pendant neuf ans, en assurant le règlement des comptes avec la métropole jusqu'en 1965.

En conséquence de l'épuisement de la réserve OR, en 1966, le mécanisme de compensation interterritorial ne réussissait pas à régler une partie des débits vis-à-vis de la métropole. C'était le moment où l'on assistait à la formation des arriérés (c_a). D'une valeur de 437 mille contos en 1966, ils s'élargissaient en 1970 jusqu'à 4087 mille contos. La conséquence en fut la rupture du "Système de paiements et compensations dans l'espace portugais", décidée par le gouvernement par le Décret-loi 478/71, le 6/11/1971. À la fin de cette même année, le bilan global des arriérés se soldait à 5053 mille contos, dette dont la liquidation, tenant compte de la politique de stabilisation qui s'annonçait à l'époque, ne manquerait certainement pas d'emprunter, comme d'ailleurs on le craignait à l'époque, ses effets contractionnistes sur le dynamisme économique de la colonie ...

Cette lecture du processus d'endettement du Mozambique s'avère selon nous tout à fait indispensable pour comprendre la formation du circuit de l'or avec le Portugal. Parce que c'est justement l'insolvabilité de la colonie qui conduit à l'envoi, à la vente de l'or à la métropole (qui a apporté l'or au Portugal).

Il est vrai que cette question a éveillé notre curiosité depuis que nous nous sommes décidée à étudier l'histoire coloniale du Mozambique. C'est ainsi qu'au point de départ de notre recherche, au moment de bâtir

les vecteurs historiques fondamentaux et originaires à la formation économique du Mozambique au XXème siècle, nous n'avons pas résisté à la tentation de présenter, à notre avis de façon un peu prématurée, et dont nous assumons toutes les critiques, quelques remarques à ce sujet, en essayant de mettre en cause les visions courantes, plus au moins idéologiques et superficielles du problème.

Une recherche historique rapide, complétée par le recueil des informations orales, auprès de quelques fonctionnaires coloniaux nous ont permis, à l'époque, d'apporter quelque lumière sur un processus qui, malgré tout, et notamment en ce qui concerne la perception correcte de ses mécanismes ainsi que de ses fondements quantitatifs, restait à analyser et à prouver.

Toutefois il est aussi vrai que le fait d'avoir osé mettre sur le papier quelques remarques sur un sujet encore peu connu, nous permettait dès le départ de poser des questions, de formuler des hypothèses de réflexion qui nous stimuleraient à poursuivre notre recherche jusqu'à ce moment.

La question la plus suggestive qui s'est posée à nous à l'époque était celle de réfléchir sur l'existence d'un circuit d'or dans le cadre de l'empire portugais du XXème siècle, ce qui soulevait la question d'établir le pont avec l'empire atlantique qui, dans le contexte libre-échangiste d'une dynamique marchande triangulaire (Angola/Brésil/Portugal), apportait au XVIIIème et jusqu'au premier quart du XIXème siècle l'or brésilien au Portugal. Par ce processus, l'économie portugaise réussissait, en dernière

instance, a régler ses dettes vis-à-vis de l'Angleterre, puissance impériale par la voie de l'hégémonie de son réseau de commerce multilatéral.

En outre ce circuit de l'or se produisait du fait de l'insertion régionale de la colonie Est-Africaine, territoire dont la grille de complexité historique était l'objet de notre attention particulière. Là, notre souci n'était pas seulement de le retenir en tant que spécificité du processus colonial au Mozambique mais aussi comme élément d'hétérogénéité de l'Empire Portugais du XXème siècle.

Cet ensemble d'interrogations nous ont amenée à chercher les causes du déclenchement du circuit de l'or entre le Rand et le Mozambique et d'en trouver les fondements quantitatifs. Cette démarche nous a permis en outre de découvrir dans le processus d'endettement la cause du déperissement de la réserve or de la colonie, qui se produisait, nous l'avons signalé plus haut dans ce travail, notamment vis-à-vis de la métropole.

C'est justement dans le processus de règlement du déficit du Mozambique à l'économie portugaise que réside l'origine de la formation du circuit d'or entre les deux territoires, processus dont nous allons décrire maintenant les mécanismes prenant comme fondement l'information synthétisée dans le tableau A-IV-93.

La première remarque consiste à souligner encore une fois que la réserve or, accumulée au Mozambique à partir de 1940 en raison de la situation créancière de la colonie et, dans le cadre de la réintroduction de la "clause or" dans la convention avec l'Afrique du Sud, est restée au fonds des changes du territoire jusqu'à la fin des années 50 (c.4. En d'autres mots, l'or n'est sorti du Mozambique qu'à partir de 1959, moment

où, à cause du déficit de la balance de paiements, survenu pour la première fois en 1958 et dans le but de répondre à ses compromis internationaux, le fonds des changes de la colonie réalise la première vente d'Or à la banque du Portugal. Cette vente atteint la valeur de 110 mille contos (c₇).

Cette même année, le Mozambique, profitant de l'accord avec l'Afrique du Sud, ne s'est quand même pas empêché d'acheter de l'or d'une valeur de 36 mille contos (c₈). Malgré tout le fonds de changes voyait affaiblir sa réserve de ce métal de 1197 en 1958 à 1124 mille contos l'année suivante, environ de 6% (voir c₄).

De cette façon d'après les analystes de l'époque (350), on évitait en 1959 la formation d'un déficit 5 fois supérieur à celui de 1958 (77 mille contos). En effet grâce à la recette perçue par la vente de l'or, qui s'élevait à 110 mille contos, le déficit de la balance de paiements ne dépassait pas les 252 mille contos à la fin des années 50 (B). Il faut encore rappeler que le règlement du débit extérieur de la colonie se traduisait aussi par une diminution de la réserve en devises (c₁, c₁''), dont l'affaiblissement s'annonce à partir de 1956. Les données disponibles en sont tout à fait révélatrices: de 967 mille contos en 1956, elle est tombée à 556 mille contos en 1959, soit un écroulement de 43% en trois ans. De 1958 à 1959, l'écroulement du solde du fonds des changes en devises atteint les 90 mille contos (une chute de 14%) valeur qui ne s'éloigne pas trop de la participation de l'or dans le règlement de la dette.

Nous n'avons pas réussi à réunir des témoignages directs sur les mouvements de l'or qui se succédèrent en 1961 et 1962. Toutefois l'évolution des soldes du fonds des changes (c₄) montre que dans la période 1960/62, les réserves d'or se sont affaiblies de 369 mille contos (de 1124 mille contos à 755), soit environ 33%. Dans le même temps, le bilan des devises (c₁) décroissait cette fois-ci plus lentement, de 26%, c'est-à-dire d'une valeur de 75 mille contos (de 285 mille contos à 210 mille contos). Peut-on donc affirmer que pendant cette période c'était la réserve d'or qui supportait davantage l'endettement de la colonie. Suivant l'exemple de 1959, il nous semble vraisemblable que cet or ait été vendu au Portugal.

Il a fallu attendre la publication, à partir de 1963, des rapports annuels de l'"Inspeccão de Crédito e Seguros" pour clarifier, et ce jusqu'à 1970, le processus de l'or au Mozambique. Tenant compte du mouvement des comptes du fonds de change de la colonie, nous avons réussi à synthétiser dans le tableau A-IV-93 l'information quantitative (C) qui nous amène aux conclusions suivantes:

1 - Les entrées d'or sont comptabilisées dans le fonds en tant qu'achats, à son actif (c₅), par sa valeur en escudos (millions d'escudos = mille contos) et avaient comme contrepartie, dans le passif la sortie de rands (c₅). Si l'on arrive à comparer ces transactions, pendant la période 63/70, avec les valeurs du "differed pay" (J), proposées par les "Anuários Estatísticos", on constate donc qu'ils se rassemblent, ce qui nous permet d'affirmer que pendant la période en question, le Mozambique profitait de la "clause Or" pour se faire payer des salaires différés (ce qui, du point

de vue de la comptabilité du fonds se traduit en achat d'or contre le paiement en rands).

2 - Toutefois ces achats d'or ne se constituaient en tant que réserve du fonds de changes, car la situation d'endettement de la colonie (B) ne lui permettait pas de bénéficier de la conversion en or des devises (rands) perçues en Afrique Australe par la mise en valeur de l'économie d'émigration. Par conséquent, c'était le Portugal qui, par l'intermédiaire de sa colonie Est africaine, devenait l'acheteur de cet OR et qui en même temps, en échange, envoyait les escudos portugais. Ces ventes à la banque du Portugal sont bien confirmées. D'un côté par les enregistrements, à débit, en tant que sortie de l'or du fonds de changes de la colonie, comme le démontre la série des valeurs qui sont inscrites dans le tableau (c₇). De l'autre par son enregistrement, en tant qu'entrée de devises (escudos) à crédit sur le compte de réserve du Mozambique à la Banque du Portugal (d₂). D'ailleurs il faut remarquer que jusqu'en 1965, les ventes à la métropole ne concernaient pas seulement l'or qui venait annuellement du Rand mais aussi celui qui constituait la réserve de la colonie. Celle-ci, en raison de l'alourdissement progressif du déficit de la balance de comptes, et donc de la nécessité croissante des devises, indispensables au règlement de ses obligations internationales, finissait par s'épuiser définitivement en 1966 (c₄).

3 - À l'écroulement de la réserve or de la colonie se succédait celui des devises (c''), si bien que ce dernier manifesta une évolution plus souple. Néanmoins, le solde global du fonds des changes accusait sa valeur minimum à 1965 (270 mille contos) (c₁) à un moment où la réserve en or tombait jusqu'à 25 mille contos (c₄). L'année suivante la tranche or

que la colonie envoyait au Portugal rassemblait les 268 mille contos de l'or qui était venu du Rand (c_6) (cela veut dire 4360 (c_6) mille rands des 5602 qui concernaient le "differed pay", la même année (I)) plus ce qui restait de la réserve or, les 25 mille contos (c_4) qui constituait le solde l'année précédente. En outre, il faut remarquer que l'épuisement, en 1966, de la réserve or de la colonie fut suivi de la formation des arriérés (c_3). Sans doute que le système de paiements interterritoriaux manifestait les premiers symptômes d'effondrement.

D'ici en avant et jusqu'en 1970, moment où l'insolvabilité internationale du Mozambique atteignait les limites maximums (au déficit de la balance de paiements de 1570 mille contos s'ajoutait le solde négatif des disponibilités du fonds des changes dont la valeur s'élevait à 3460 mille contos - (B, c_2), il ne restait à la colonie Est-africaine rien d'autre que de servir d'intermédiaire dans la transaction entre l'Afrique du Sud et le Portugal, comme d'ailleurs le démontrant bien les mouvements de l'or dans le fonds des changes (c_6, c_7): Par exemple en 1967, le mouvement des 298 mille contos (7450 mille rands) d'or qui était crédité en tant qu'achat dans le fonds des changes, y serait enregistré pour la même valeur, mais cette fois-ci comme vente à la banque du Portugal.

4 - Il reste encore à rappeler que le processus de régulation des compromis extérieurs de la colonie ne peut s'appréhender sans tenir compte de la logique et des mécanismes de fonctionnement du "système de paiements de la zone de l'escudo", dans le cadre duquel "l'escudo de la métropole" devenait la monnaie véhiculaire des échanges dans l'espace portugais.

De ce fait, et en raison de cet "étalon devise étrangère" qui maîtrisait les rapports marchands au sein de l'Empire dans les années 60, le solde en devises de la colonie qui à la fin de chaque année étaient déposées dans son compte de réserve à la Banque du Portugal (afin de soutenir les règlements de la colonie par le mouvement de compensation inter-territorial) était converti en escudos (d₁). Dans le même temps, et en conséquence de ce système, le Portugal parvenait à centraliser dans son compte de réserve toutes les devises générées dans l'Empire (H).

Finalement les ventes d'or du Mozambique au Portugal doivent aussi s'envisager en tant qu'élément de ce processus. En contrepartie de ces ventes était ainsi crédité, en escudos, le compte de réserve de la colonie dans la Banque du Portugal, dont le solde parvenait à assurer (jusqu'en 1965) la régulation des échanges vis-à-vis de la métropole (d₂).

5 - Les données quantitatives disponibles s'arrêtent en 1970, ce qui nous empêche de tester l'évolution du circuit de l'or pendant les dernières années du régime colonial. Malgré tout, à la fin de la dernière décennie de la présence portugaise il est possible de proposer un bilan global de "l'or Mozambicain" qui parvenait à la métropole. Pour la période 63/70, le calcul s'effectue sans difficulté. En effet il suffit de faire la somme des valeurs qui constituent la série de la vente de l'or à la Banque du Portugal (c₉): 2.3 millions de contos, valeur qui représente à peu près 20% (c₁₀) de l'or qui pendant la même période s'était ajoutée à la réserve portugaise - 11.4 millions de contos (g₃). En ce qui concerne le volume des tranches, Mozambique envoyait au Portugal, de 1963/70, environ 65 tonnes d'or (c₁₄), qui étaient achetées, selon les termes de la "clause or"

réaffirmée par l'accord secret de 1964, à 35 dolares/once, le cours officiel du marché mondial.

6 - Les changements qui se produisirent dans le système monétaire international en 1971, apportaient sans doute des bénéfices non négligeables au Portugal. En fait l'inconvertibilité du dollar et la montée du prix de l'or qui s'ensuivit n'ont pas empêché la métropole de l'acheter au cours fixe qui avait été accordé en 1964, privilège qui ne serait mise en cause qu'au moment de la chute du régime. Cela veut dire que pendant à peu près trois ans (puisque la tranche de 1974 resterait au Mozambique), la métropole parvenait à approvisionner sa réserve en achetant, à un prix très au-dessous des cotations du marché libre, l'or de sa colonie Est-africaine. Et ce, à un moment où la vente de ce même or sur le marché mondial aurait bien aidé à assouplir la dette de la colonie du Mozambique ...

Si l'on admet que tous les revenus du "differed pay" de 1971 à 73 étaient payés en or et vendus au Portugal comme auparavant, alors nous sommes en condition de proposer une estimation pour le volume et la valeur des derniers envoies de l'or mozambicain vers le Portugal (C₇,C₁₃): 23 tonnes d'or, d'une valeur de 830 mille contos, arriveraient donc, à très bon marché, au compte de réserve portugaise. Ce calcul nous permet finalement d'élargir à 38 mille ton, 2 718 mille contos, le bilan global du circuit de l'or entre 1963/1973. Environ 23% des réserves portugaises constituées au long de ces mêmes dix années (C₁₀,C₁₄).

Vème PARTIE

CONCLUSION: synthèse finale

Tenant compte de notre démarche antérieure, un bilan de l'économie mozambicaine sous la colonisation portugaise du XXème siècle soulève deux questions majeures. D'une part, au moment de l'écroulement du régime colonial, celle du stade de ce qu'on appelle sa base économique, entendu ici dans le sens strict des mutations perçues au niveau du "mode de production coloniale", ou encore l'économie de marché ou tout simplement l'économie coloniale. De l'autre celle du rôle ou de la fonction organique que le Mozambique occupait au sein de l'empire, clé-de-voûte de l'existence portugaise tout au long de ce siècle. L'étude des changements qui se produisirent par ce processus au niveau des équilibres économiques traditionnels africains reste, pour le moment, écartée de notre analyse.

En ce qui concerne le premier vecteur de cette grille de réflexion, nous parlons donc de reproduction économique, processus qui, démarrant dans les années 30, s'accomplit à l'après-guerre sous l'"Estado Novo" dans la conjonction de deux dynamiques principales, structurant elles-mêmes la nature de l'économie coloniale au moment de la chute de la 1ère République portugaise - le secteur exportateur et l'économie de transit et d'émigration. Cette évolution qui se produisit en tant que mutation de la première et comme permanence des structures économiques régionales s'est constituée en terrain privilégié de notre observation tout au long de cette recherche.

Au niveau de l'économie d'exportation, il est important de signaler que cette composante de la base économique mozambicaine conserve, du point de vue de sa structure intime, et cela pour la première fois dans

l'histoire de l'insertion internationale de ce territoire est-africain, un rôle constitutif à l'égard de la puissance coloniale. En effet, si la nécessité de mettre en valeur le coton au profit de l'industrie textile portugaise ne s'avère pas une nouveauté, puisque depuis la fin du XIX^{ème} siècle ce projet assumait une place privilégiée au sein des débats sur la nouvelle colonisation, la réalisation de ce plan en Afrique Orientale portugaise est sans aucun doute une création de l'"Estado Novo".

A part cela, les dirigeants de l'empire arrivés au pouvoir vers les années 30 ne se limiteraient, nous le rappelons, qu'à diversifier ses sources d'approvisionnement vis-à-vis du sucre colonial, en en stimulant l'expansion de la culture en Angola. Par contre ils négligeaient le rôle de l'industrie sucrière mozambicaine, bien ancrée sur le territoire depuis le début du siècle, et principale productrice de l'empire, à qui il ne restait plus que d'écouler sur le marché international une partie significative de sa production.

En conclusion, la nouvelle colonisation rassemblait deux produits, ayant un rôle clé dans la dynamisation de l'économie d'exportation mozambicaine tout au long de la présence portugaise. En échange, la métropole y écoulait surtout du vin et du textile. Cette complémentarité économique qui, au moins jusqu'aux années 60, continuait à caractériser la division de fonctions, entre l'économie portugaise et sa colonie est-africaine justifie bien à notre avis la fragilité du pacte colonial.

Les autres dynamiques exportatrices ont connu un processus d'internationalisation qui a atteint un niveau exubérante en termes de revenus coloniaux surtout pour les oléagineux. A cet égard l'économie du

cajou stimulait, d'un côté la mise en place d'un pacte marchand informel avec l'industrie indienne de décorticage et ce dès les années 20, et de l'autre, pendant la dernière décennie de la colonisation, la dynamisation d'une activité industrielle qui a fini par s'imposer dans les années 70, dans le secteur exportateur.

Ce mouvement d'extroversion économique, typique des périphéries de l'économie internationale dont les systèmes productifs se spécialisaient en pourvoyeurs de matières premières, donnait aussi lieu à l'élargissement du marché intérieur mozambicain. Ceci se faisait aussi bien par la consolidation d'un réseau commercial (dont la complexité des liens établis avec les sociétés africaines reste à analyser), que par l'émergence d'un processus industriel. Ce dernier, une fois stimulé par la demande intérieure de la colonie, agissait en interaction avec le secteur exportateur, ce qui a fait considérablement progresser l'activité coloniale surtout à partir de la deuxième moitié des années soixante. C'est dans ce contexte que se créent les conditions de l'alourdissement du déficit structurel de cette économie.

Tout ce processus fut l'objet d'une analyse minutieuse. C'est ainsi que nous avons confirmé comment les éléments sous-jacents tantôt au pacte colonial tantôt au processus d'internationalisation (ou, aux "pactes coloniaux" si l'on met l'accent sur la diversité de l'insertion internationale de l'économie d'exportation mozambicaine) s'articulaient inextricablement, bien qu'à des niveaux différents de leur processus économique avec l'histoire industrielle de la colonie. En plus nous sommes parvenue non seulement à mesurer l'ampleur des mutations mais aussi à trouver les fondements historiques de ces changements. En d'autres mots, il

s'agissait d'une part de les tester du point de vue quantitatif, ce qui a été fait d'après une approche macro, malgré les limitations de la base statistique coloniale. De l'autre, au fur et à mesure que le système colonial dans son ensemble progressait, notre attention se bornait à saisir les points de rupture dans les équilibres initiaux, tels qu'ils structuraient la logique économique des années 30.

A cet égard, la reproduction de l'économie coloniale mozambicaine est passée, par rapport à sa structure des années 30, par trois moments essentiels, à savoir:

a) Le premier, qui correspond à la période du déroulement de la IIème Guerre Mondiale, avait tendance à restreindre la mise en valeur internationale de l'économie mozambicaine au cadre étroit des rapports impériaux. En vérité, ce fut le seul moment pour lequel il nous est permis de parler de l'"Unité Impériale". Si, d'une part, ce processus ne se traduisait guère par des transformations remarquables de la base productive de la colonie, puisque des changements ne concernaient que le réagencement de ses circuits internationaux, d'autre part, il se soldait par un bilan financier qui n'a pas manqué de stimuler l'expansion de l'après-guerre. La réduction du déficit de la balance commerciale pendant la période du conflit, de même que le mouvement des soldes des devises dans le fonds des changes de la colonie en constituent des preuves irréfutables. Ainsi pouvons-nous affirmer que le bilan économique de la fin de la guerre jouait en faveur de la réalisation du pacte colonial tout en libérant le territoire de l'alourdissement du déficit qui était engendré par son

internationalisation. Toutefois très vite seraient repris les anciens équilibres de la base économique mozambicaine.

b) Sur le terrain colonial, les années 50 furent le temps de la mise en application du projet conçu dans les années 30. En fait les secteurs productifs liés à la métropole (coton et sucre) s'imposaient à la dynamique économique du territoire, et dans le même temps la normalisation de la situation internationale lançait la colonie est-africaine vers les anciennes sujétions marchandes.

Dans ce cadre, tout en reproduisant le réseau international du Mozambique par le biais des secteurs constitutifs des pactes mercantiles, non seulement avec la métropole mais aussi avec l'étranger, la mise en valeur du territoire ne pouvait se faire qu'en réactivant le circuit des importations originaires des autres métropoles qui fournissaient la colonie en biens d'équipement, indispensables à son progrès économique. Voilà pourquoi les pactes marchands établis par la colonie avec l'étranger lui revenaient beaucoup plus chers que celui qui était à l'origine de son débit commercial envers le Portugal. Pour le confirmer, il nous suffit d'analyser la balance commerciale de la colonie et de prêter attention à l'évolution de ces deux vecteurs de l'endettement mozambicain: à l'exception de la période du conflit mondial, les créances de l'économie portugaise ne représentent qu'un taux insignifiant dans l'évolution du déficit commercial du territoire, étant inférieur à 30% de ce solde négatif. Et cela jusqu'en 1970, période caractérisée par une évolution fort instable du déficit de la colonie (A-IV-92). A ceci il faudrait ajouter encore, dans le cadre de cette dynamique de relancement économique, le rôle des financements étrangers.

aussi bien revendiqués par les entrepreneurs sur le terrain colonial que déconseillés par le régime qui appliquait la politique en outre-mer.

On cherchait de cette façon à bâtir les conditions de la croissance que la métropole, en raison des contraintes de son histoire économique réussissait difficilement à supporter. C'est ainsi qu'au fur et à mesure qu'elle élargissait les bases de sa progression économique, la colonie évoluait aussi inexorablement vers une situation d'endettement structural. Situation qui serait retardée grâce aux revenus perçus en Afrique Australe, mais qui s'imposerait définitivement dans la vie coloniale à la fin de la décennie de 50. Tenant compte que l'insolvabilité internationale du territoire avait surtout tendance à se manifester par rapport à la métropole, puisque grâce aux profits régionaux, les comptes avec l'étranger parvenaient toujours à se solder, cette situation devenait donc très menaçante pour l'équilibre de l'empire.

Entre-temps, si la base économique de la colonie subissait des transformations, les conditions économiques qui avaient été à l'origine de la stratégie impériale de l'"Estado Novo", en métropole, n'étaient plus les mêmes. L'économie portugaise, poussée par la dynamique d'internationalisation de l'après-guerre, se préparait à assumer le virage de sa stratégie coloniale. Cela se produisait à un moment où l'industrie textile cotonnière, noyau central de la structure productive métropolitaine, manifestait des signes d'épuisement et où les cotations de l'or blanc sur le marché mondial tombaient au-dessous des prix qui étaient payés par la fibre dans le cadre du pacte colonial. Une période de renversements profonds des complémentarités économiques telles qu'elles avaient jadis réglé le sens économique de l'empire s'annonçait. D'ailleurs il y avait

longtemps que la production textile de l'outre-mer avait été envisagée comme une séquence logique de restructuration de l'industrie métropolitaine. Dans ce but l'installation du textile en outre-mer fut réglée par voie législative en 1944 (décret-loi 33924 du 5/9/44). Toutefois, à la veille de l'institution de la nouvelle politique coloniale, le coton et le sucre demeuraient encore les secteurs les plus importants de l'économie d'exportation mozambicaine. Sans doute que les changements de fond ne se produisirent qu'à partir de ce moment.

c) Il est vrai que la vie coloniale connut de profonds bouleversements au cours des années 60. A l'ambiance de mise en pratique de la nouvelle politique coloniale (la "Política de Integração do Espaço Económico Português") s'ajoutaient l'éclatement de la guerre de libération nationale ainsi qu'un dynamisme économique intérieur que le régime parvenait difficilement à maîtriser. Notre recherche visant à trouver les fondements historiques et quantitatifs de ces changements, nous a beaucoup apporté pour connaître cette dernière phase de la période coloniale mozambicaine.

En ce qui concerne l'économie d'exportation, d'importantes transformations restent à signaler. Il s'agit de l'affaiblissement du poids des secteurs qui constituaient le pacte colonial vis-à-vis de l'expansion des dynamiques productives débouchant sur le marché mondial.

Dans le premier cas, rappelons aussi bien les modifications introduites dans le régime cotonnier, avec toutes les conséquences sur les out-puts du secteur, que la progression irrégulière de la production sucrière, laquelle ne connut des modifications de fond au niveau de la

structure productive qu'au début des années 70. Néanmoins en reliant ces deux vecteurs à la logique de l'empire, il faut dire que, malgré les adaptations qui se dessinaient à l'époque au sein des articulations coloniales, le Mozambique gardait, et ce jusqu'au moment de la chute du régime, son rôle de pourvoyeur du marché métropolitain. Même si cette fonction apparaissait dorénavant vidée de la logique sous-jacente au pacte colonial. En effet, dès la fin des années 50, l'industrie métropolitaine payait ses importations de coton mozambicain à des prix supérieurs au cours du marché mondial. En outre, grâce à la logique protectionniste du régime sucrier national, les producteurs de sucre mozambicains auraient eux aussi assez bien profité des rapports coloniaux, en raison de l'écroulement du marché mondial du sucre survenu dans les années 60, en conséquence de la révolution cubaine.

L'évolution de l'économie du cajou apparaît comme la grande nouveauté perçue par le secteur exportateur à la veille de la chute du régime colonial. C'est ainsi que l'industrialisation locale de la noix de l'anacardier fait suite au pacte informel avec l'Inde. Cet événement de l'histoire économique est-africaine, terrain privilégié dans la confirmation de la complexité, de l'enjeu des motivations sous-jacentes à la dynamisation de l'économie mozambicaine, et ce tout au long du XXème siècle, empruntait, à notre avis, très peu à la logique coloniale portugaise.

En outre, dès la deuxième moitié des années 60, le poids de l'activité économique intérieure s'imposait au progrès du secteur exportateur. L'industrialisation par substitution des importations qui, notamment dans les dernières années de l'époque coloniale, empreint le dynamisme du territoire est-africain traduisait l'émergence d'une nouvelle époque

rassemblant la transformation des anciennes solidarités au sein de l'empire que néanmoins la nécrose du régime se pressa à mettre en cause le 25 Avril 1974. En vérité ni la délocalisation du capital productif métropolitain ni même l'internationalisation de l'économie mozambicaine n'eurent eu le temps de rénover l'ancienne logique coloniale.

Indifférente à tous ces changements, l'économie de transit et d'émigration se reproduisait, en général, dans le respect des règles établies par la Convention de 1928. Nous parlons donc de permanence des liens régionaux en opposition aux changements qui s'engendrèrent dans le secteur exportateur, lui même renfermant le dépassement du modèle colonial tel qu'il avait été conçu par l'"Estado Novo" dans les années 30.

L'histoire de cette logique régionale reste sans aucun doute à faire. Et cela d'autant plus qu'elle survient à l'époque coloniale.

En ce qui concerne notre recherche, nous nous sommes limitée à saisir sa continuité en tant que source de revenus tout au long de la période coloniale. Ce que nous parvenons à démontrer par l'analyse des composantes de la balance des paiements du Mozambique depuis 1957. La façon dont les revenus perçus en Afrique Australe (composant la partie la plus significative de la balance de prestations gratuites) parvenaient à combler le déficit commercial de la colonie s'avère preuve irréfutable de l'importance des rapports économiques régionaux dans le bilan global de l'exploitation coloniale. Même si ces recettes, à partir de la fin des années 50, ne suffisaient plus à supporter l'endettement qui résultait de l'expansion économique de l'après-guerre. A partir de 1958 le solde de la

balance des paiements est donc négatif, situation qui ne s'est pas renversée jusqu'à la fin de la colonisation.

Ainsi, si d'une part le stade d'insolvabilité de l'économie mozambicaine ne fait que confirmer son processus de transformation, mouvement qui était perçu, comme nous venons de l'analyser ci-dessus, en tant que mutation du secteur exportateur, de l'autre il attire notre attention sur le rôle de la dynamique régionale consistant à amoindrir l'importance de cet endettement. Cette question devient d'autant plus intéressante quand nous nous apercevons que les mêmes revenus régionaux suffisaient à payer les obligations de la colonie envers l'étranger. En résumé, les comptes du Mozambique vis-à-vis de l'économie internationale ont toujours été soldés.

Rappelons que, en fait, dans le cadre du système de paiements qui assurait, dans les années 60, la régulation des échanges au sein de l'"Espace Economique Portugais", c'était la métropole qui en dernière analyse devait supporter le prix de la reproduction de l'économie coloniale. Finalement, dans ce contexte de liquidation de la dette à l'égard de l'économie portugaise, il faut retenir, à notre avis, la formation du circuit de l'or entre les deux territoires, lui même, en fin de compte, médiateur dans le maintien du réseau impérial et ce jusqu'en 1965 - année de la vente de la dernière tranche du fonds des changes de la colonie.